Un autre rapport-choc sur la pauvreté à Montréal

90,000 familles croupissent dans la pauvreté, 170,000 autres végètent

Dans la égion métropolitaine de Montréal, 90,000 familles croupissent dans un état incontestable de pauvreté et 170,000 autres végètent dans la gêne et ont peine à joindre les deux bouts.

Près de la moitié des familles métropolitaines sont économiquement faibles et un tiers vivent une existence qui côtoie la pauvreté.

Au total, trois quarts de millions de personnes, soit plus du tiers de la population de la zone métropolitaine, vivent dans la privation et la majorité d'entre elles, dans un véritable état de pauvreté et de dénuement.

Ces tristes constatations sont contenues dans une étude menée pour le compte du Conseil du travail de Montréal par M. Emile Gosselin, professeur titulaire au département des relations industrielles de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal.

Dans un rapport, intitulé "La troisième solitude" et rendu public à l'occasion du 80e anniversaire du Conseil du travail de Montréal, M. Gosselin souligne qu'il faut à tout prix reviser nos attitudes vis-à-vis des problèmes individuels et collectifs des économiquement faibles, de peur, ne serait-ce que pour cela, qu'une douleur humaine trop facilement et trop souvent exploitée ne conduise à des éclatements, à des actes de désespoir qui s'apparenteraient à des réactions de vengeance.

Invité hier soir au banquet de célébration de l'anniversaire du CTM, à l'hôtel Reine Elizabeth, le maire Jean Drapeau a noté que l'étude de M. Gosselin est basée sur ies statistiques fédérales de 1961, affirmant que l'administration municipale croit avoir oeuvré depuis quatre ans dans un sens qui permet de dire que tout en étant du même ordre, les chiffres sont peut-être un peu moins douloureux aujourd'hui.

Quelques minutes plus tard, l'auteur du rapport devait re-

Voir PAUVRETE en page 2

Sortie de Jodoin contre Marchand

Le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, a accusé aujourd'hui l'ex-président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand, élu député fédéral le 8 novembre dernier, d'avoir "fait plus que n'importe quel employeur pour diviser les travailleurs du Québec".

Informations sur le congrès en page 23

M. Jodoin, qui parlait devant les délégués au congrès biennal de la Fédération des travailleurs du Québec à Montréal, a d'abord félicité cette dernière centrale pour les efforts qu'elle a faits dans sa lutte "contre le maraudage in-

Voir JODOIN, en page 2

Demain, dans

le magazine de LA PRESSE

Un reportage sur les taudis de Montréal

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ — Montréal, vendredi 10 décembre 1965 / saint Melchiade / 81e année, No 286 / 4 cahiers / 44 pages / La météo : nuageux, périodes ensoleillées / minimum 25 / maximum 30

Rickey, le "Mahatma du baseball" est décédé • En page 35

Les ministres des finances combattront tous l'inflation

Les provinces acceptent la proposition d'Ottawa

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Dix ministres des Finances des provinces et leur hôte, M. Mitchell Sharp, ministre des Finances par intérim dans le cabinet Pearson, ont officiellement déclaré la guerre à l'inflation.

Le gouvernement fédéral a ainsi profité de la seconde réunion des ministres des Finances, un produit du fédéralisme coopératif, pour demander aux provinces de tenir compte, dans leurs prochains budgets, de la tendance d'inflation dans l'industrie de la construction.

Nous aimerions, a déclaré M. Sharp, que les gouvernements provinciaux étendent sur une plus longue période leurs projets de construction. Cette industrie, a-t-il dit, doit répondre aujourd'hui à des demandes qui sont au dessus de ses capacités. Le gouvernement fédéral a lui-même donné l'exemple en retardant plusieurs de ses projets, dont celui de la construction d'une nouvelle piste d'envol à l'aéroport de Dorval.

Ottawa soutient ainsi que le Canada doit augmenter sa productivité s'il veut que son économie continue de progresser à un rythme accéléré.

Règle générale, les ministres des Finances représentant toutes les provinces du Canada ont accepté la proposition d'Ottawa et convenu, avec lui, que les régions qui éprouvent certains retards économiques, doivent poursuivre sans relâche leur politique d'expansion.

Sans mentionner le Québec, M. Sharp a d'ailleurs reconnu qu'il doit procéder à plusieurs dépenses d'immobilisations au cours de l'année qui suivra.

M. Jean Lesage, premier ministre de la belle province et ministre des Finances, a d'ailleurs précisé les domaines dans lesquels le Québec consentira des immobilisations aussi, sinon plus importantes que celles de l'an dernier.

L'exposition universelle de Montréal vient en tête de liste, suivie des régions défavorisées, du réseau routier et de l'enseignement, surtout technique.

D'ailleurs sur cette dernière question, les provinces soutiennent toutes, sans exception que les investissements immobiliers sont nécessaires.

Echanges d'informations

Cette réunion n'avait pas pour but l'élaboration d'une politique financière pour tout le Canada. Les ministres des Finances ne font que commencer à préparer leur budget et la majorité ne savent pas encore quelles mesures ils y préconiseront.

M. Jean Lesage n'a pas craint d'affirmer qu'il n'avait rien appris de nouveau mais s'est dit heureux de l'occasion qui lui était offerte de présenter ses vues économiques à ses collègues des autres provinces. "Nos fonctionnaires sont continuellement en contact avec leurs homonymes à Ottawa et nous savons ce qu'Ottawa pense des divers problèmes".

A cette réunion M. Lesage a répété les propos qu'il vient de prononcer au cours des dernières semaines et ainsi soutenu que l'augmentation du produit national brut au Québec devrait, en 1966, être au moins aussi élevée qu'au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il ne croit pas non plus que son gouvernement ait à prendre des mesures concrètes pour enrayer le danger d'inflation.

Fait rare, il a tenu à féliciter le gouvernement fédéral qui selon lui a bien mené ses pourparlers avec les USA en faisant en sorte que les emprunts canadiens dans ce pays ne soient pas plafonnés.

Un communiqué des plus laconiques

Tel qu'il avait été prévu, les ministres présents à la réunion ont, après la conférence, remis à la presse un communiqué laconique et peu controversé. Heureusement, le ministre du Commerce Mitchell Sharp a donné plus de détails aux journalistes. Il croit que l'expansion de l'économie canadienne se poursuivra et soutient que l'on doit faire en sorte que la productivité augmente. C'est selon lui le facteur le plus important de notre expansion.

Les participants ont aussi noté qu'il faudra apporter une attention particulière au maintien d'une stabilité raisonnable des

Voir RAPPORT en page 2

Course au trésor

Les ministres des Finances des dix provinces canadiennes et leur collègue du gouvernement fédéral, M. Mitchell Sharp, ont passé hier en revue les grandes lignes de l'économie canadienne. Cette rencontre, inscrite à l'ordre du jour des présentes conférences fédérales-provinciales, a principalement porté sur les dangers d'inflation M. Sharp, ministre fédéral des Finances par intérim, s'entretient ici avec le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett (à droite sur la photo).

photo René Picard, LA PRESSE

Onze blessés dans une explosion

L'explosion d'une cuisinière à gaz a provoqué un incendie qui a complètement rasé un immeuble de deux étages, au début de la soirée d'hier, au 1410 rue Nicolet, près de l'intersection de la rue Ste-Catherine. Onze personnes ont subi des blessures dans le sinistre. (Voir nos informations en page 3)

Campagne aux USA afin de soulager la faim dans le monde

WASHINGTON. (UPI, Reuter) — Le nouveau comité sur la crise alimentaire mondiale est d'avis que le gouvernement américain devrait permettre aux cultivateurs des Etats-Unis de produire autant de denrées alimentaires qu'ils le peuvent afin d'aider à soulager la faim dans le monde.

Ce groupe a entrepris hier une campagne en vue de renverser le régime actuel des restrictions à la production, qui tend à réduire les surplus agricoles.

Les organisateurs de cette campagne ne proposent pas de mesure législative spécifique pour en arriver à ces fins, mais ils favorisent dans l'ensemble le projet de loi présenté l'an dernier par le sénateur George S. McGovern, démocrate du Dakota-Sud.

Ce projet prévoit l'élimination graduelle des contrôles sur la production agricole, ainsi que des dons et des prêts aux nations sous-développées afin qu'elles puissent accepter et distribuer des livraisons de denrées alimentaires.

La mesure prévoit également une assistance technique à ces pays qu'ils puissent produire eux-mêmes plus de vivres.

Les partisans du nouveau comité soutiennent que la politique agricole actuelle du gouvernement américain est immorale et peu sage, alors que des centaines de millions de personnes souffrent de la faim dans le monde.

A la réunion d'hier, un conseil de 30 membres a été établi pour rallier des appuis à la campagne en faveur "d'un programme américain agressif d'alimentation mondiale".

Le président de la commission de la Chambre sur l'agriculture, M. Harold D. Cooley, démocrate de la Caroline du Nord, a offert son encouragement à

Voir CAMPAGNE en page 2

Le pilote de Gemini a cassé son "petit pot"

CAP KENNEDY. (AFP) — Petit drame à bord de "Gemini-7".

Frank Borman, le chef pilote de ce véhicule mis sur orbite le 4 décembre, a cassé accidentellement le récipient contenant l'urine — la sienne — que devaient analyser plus tard les médecins de la NASA.

Le chef des services médicaux "Gemini", le Dr Charles Berry, a fort bien pris la chose. Au milieu des rires de la presse, à qui il confiait ce déboire, le Dr Berry a ajouté que certainement Borman disposait d'une serviette grâce à laquelle les ennuis pouvant résulter de cet incident auront été réduits au minimum.

L'équipement sanitaire des astronautes se compose, d'autre part, d'un "sac bleu" (ou "blue bag") qui, pour sa part, conserve toute l'étanchéité voulue.

AUJOURD'HUI

DE RETOUR DU CONCILE

Le Cardinal Paul-Emile Léger est arrivé de Rome à l'aéroport de Dorval, hier soir, en compagnie du cardinal Maurice Roy et de plusieurs autres évêques canadiens. L'archevêque de Montréal, qui paraissait très fatigué, a qualifié le Concile de succès. Le diocèse de Montréal invite les fidèles de la région à rendre hommage au cardinal dimanche après-midi à 2 h. 30. Cette manifestation se tiendra en la Basilique Saint-Joseph du Mont-Royal. A cette cérémonie religieuse sont conviés les autorités religieuses et civiles et les non-catholiques, "dans un esprit d'oecuménisme en accord avec les directives du Pape Paul VI".

BELL INTERVIENT

Selon le vice-président et directeur général de la compagnie Bell, M. Maurice d'Amours, il semble évident que le public est mieux servi en régime d'entreprise privée qu'en régime d'entreprise publique. (Voir en page 16)

LES BANQUIERS PROTESTENT

M. Léo Lavoie, gérant-général de la Banque provinciale et vice-président de l'Association des banquiers canadiens, a protesté avec vigueur ce matin contre la clémence des autorités envers les "crimes de la pire espèce". Selon lui, les sentences imposées sont bien souvent hors de proportion avec les délits commis. (Voir en page 3)

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 32
Bandes dessinées / 42
Décès, Naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Finance / 16, 17
Horoscope / 34
Loisirs et récréation / 42
Mots croisés / 27
Nouvelles internationales / 10, 12
Radio et Télévision / 40
Spectacles et Concerts / 8, 9
Sports / 35 à 39, 41
Tribunaux / 7
Vie féminine / 18 à 20
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 33
Votre médecin / 22

La fièvre monte à Ottawa: Diefenbaker réclame la démission de Maurice Sauvé

par Pierre O'Neil

OTTAWA — La fièvre monte à Ottawa.

L'affaire des Iles connait un grand retentissement.

A la veille de son départ pour les Antilles où il prendra 10 jours de vacances, John Diefenbaker a demandé la démission du ministre des Forêts.

Plus tard, parlant devant les caméras de la télévision, il a invité le gouvernement à créer une commission royale d'enquête pour étudier la situation aux Iles-de-la-Madeleine.

Sur la colline parlementaire on parle de plus en plus de procédures judiciaires et le chef conservateur a confirmé lui-même le fait que son parti avait commandé un rapport à un avocat de Hull qui a confié les résultats de son travail au leader du parti.

On est en voie de l'étudier.

Pendant ce temps, des gens prétendent que le premier ministre devrait revenir de vacances pour faire face aux accusations qui pèsent sur son collègue et pour faire face également aux difficultés financières du pays.

Hier soir, l'ancien député devenu chroniqueur, Doug Fisher prétendait dans sa chronique que les accusations qui pèsent contre M. Sauvé sont graves et qu'elles devraient être soumises au parlement dès la rentrée.

Bref, le couvercle de la marmite a envie de sauter et tout ce que l'on se demande maintenant c'est s'il sautera dans la figure des accusateurs ou des accusés.

Hier soir, avant d'aller prendre le soleil dans les Antilles, M. Diefenbaker a déclaré que M. Sauvé devrait agir en fonction des principes qu'il a toujours respectés et démissionner, laissant ainsi le gouvernement libre de déclencher bientôt des élections partielles.

"Des enquêtes ont lieu à l'heure actuelle et donnent des indices de la nature surprenante de ce qu'on est convenu d'appeler la "nouvelle vague".

"Avec ce que l'on a dit à ce jour, si j'étais ministre, je ferais un examen des allégations et je donnerais ma démission dans l'intérêt du gouvernement du pays."

Alors qu'on croyait que les conservateurs allaient s'abstenir de prendre des mesures judiciaires qui placeraient immédiatement l'affaire "sub judice" pour choisir de détruire politiquement M. Sauvé, sans aller devant les tribunaux, c'est une action inverse qui semble se dessiner.

Les journalistes ont en effet demandé à M. John Diefenbaker hier soir pourquoi il ne renvoyait pas plutôt toute l'affaire devant le comité de la Chambre sur les privilèges et élections. Il a répondu que c'était là une façon d'aborder le problème mais qu'elle avait le tort de politiser toute la question.

Les journalistes ont été quel-

M. Maurice Sauvé

que peu abasourdis par cette réponse qui n'est pas tout à fait conforme à sa personnalité.

M. Diefenbaker a refusé de dire si le parti conservateur était en possession d'affidavits touchant les activités électorales dans les Iles-de-la-Madeleine.

Mais en confiant aux journalistes que les conservateurs avaient fait leur propre enquête aux Iles, le chef du parti a laissé entendre qu'ils surveillaient étroitement aussi les développements post-électoraux dans deux ou trois comtés du pays. L'un de ceux-là est Shefford où, comme on le sait, on a retrouvé une boite de scrutin dont tous les bulletins de vote avaient disparu.

M. Diefenbaker a profité de sa conférence de presse pour parler de tout et de rien.

Ainsi il a de nouveau demandé la démission du ministre Guy Favreau qu'il accuse d'avoir trompé le parlement lorsqu'en novembre 1964 il a déclaré en Chambre, en réponse à des questions du conservateur Eric Nielsen, qu'aucun membre de son bureau n'avait trempé dans les prétendues tentatives de corruption.

M. Diefenbaker a aussi parlé de politique financière. Il ne doute pas que ce qu'il appelle l'actuelle politique de restriction du crédit causera de sérieux problèmes à l'économie canadienne. Il accuse d'ailleurs le gouvernement canadien de suivre aveuglément en matière d'économie les directives qui émanent de Washington.

La hausse du coût de la vie ?

On ne comprend pas trop làdessus le raisonnement de M. Diefenbaker. Alors que l'économie semble surchauffée, il prétend que la hausse du coût de la vie est attribuable à la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction et que par conséquent il va en demander l'abolition dès les premiers jours des travaux parlementaires.

Enfin, le chef conservateur a

Voir SAUVE en page 2

Grève des officiers de pont: la médiation du ministère fédéral du Travail a échoué

par Denis Masse

De Montréal à Fort William, à la tête des Grands Lacs, 55 des 170 navires exploités par la Lake Carriers' Association ont été immobilisés, hier, par suite d'une grève des officiers de pont. L'arrêt de travail, le premier à secouer l'industrie des transports fluviaux depuis l'établissement d'une Commission de tutelle maritime, a été déclenché par la Canadian Merchant Service Guild, en dépit d'un effort de médiation de la part du ministère fédéral du Travail.

L'une des conséquences majeures de la grève a été d'interrompre le chargement de plusieurs péniches des Grands Lacs qui devaient être utilisées à l'entreposage du blé durant l'hiver, comme à l'accoutumée. A Montréal, un porte-parole de la Voie maritime du St-Laurent a déclaré que les autorités ne laisseront pas un navire côtier s'engager dans ce corridor d'écluses si les officiers de pont menacent d'abandonner leurs fonctions. Tout navire immobilisé dans la voie maritime peut bloquer la navigation des autres vaisseaux non touchés par la grève.

Dans le port même de Montréal, 15 navires côtiers voyaient hier leurs cadres désorganisés. Un cargo appartenant à la Hall Corporation, le "Hudson Transport", a été l'objet d'une ligne de piquetage au quai no 103, à l'extrémité Est du port.

D'autres piquets devaient être établis aujourd'hui à Montréal, à mesure que les officiers laissent leurs navires et rentrent dans la métropole pour la tenue d'une assemblée générale.

Environ 40 des 55 navires immobilisés hier par cette première journée de grève l'auraient été de toutes façons par l'arrêt saisonnier de la navigation. Mais de nombreux autres vaisseaux sont promis à l'oisiveté complète des qu'ils toucheront le port où ils se rendent. Une seule exception sera appliquée en faveur des denrées périssables dont le déchargement ne saurait souffrir de délais.

Tous les autres syndicats de travailleurs ont respecté hier les lignes de piquetage établies par les officiers, bien que ces lignes aient été plutôt faibles en certains endroits.

La Canadian Merchant Service Guild qui groupe en outre des officiers de pont, les capitaines, les pilotes et les chefs-mécaniciens, souhaite voir ses autres membres appuyer les grévistes contre la Lake Carriers' Association. Cette dernière association englobe 18 sociétés canadiennes de navigation engagées principalement dans le transport du blé et du minerai entre les Grands Lacs et les ports du St-Laurent.

Pendant ce temps, à Toronto, quatre navires étaient immobilisés dans le port par suite de l'arrêt de travail des officiers de pont, qui, à leur tour, ont décidé d'imiter leurs confrères des ports entre Montréal et Fort William.

La médiation dans une impasse

La grève a été déclenchée dans la nuit de mercredi à jeudi, une demi-heure après qu'une première séance de médiation dirigée par M. C.-E. Poirier, chef-conciliateur au ministère du Travail, eût été ajournée. Cette première séance avait duré 14 heures et le syndicat constatait qu'il était inutile de poursuivre les pourparlers davantage, les armateurs ne cédant sur au moins un point majeur.

Hier, parallèlement à la grève, la conciliation était reprise, mais après une heure de discussions, M. Poirier devait ajourner à nouveau la séance. "Il était inutile de rester autour de la table à se regarder", a-t-il déclaré.

M. Poirier souligne qu'il y avait progrès au début mais qu'un point en particulier s'est prouvé être un obstacle insurmontable. Il a refusé de révéler de quel point du litige il s'agissait. "J'ai fait certaines propositions visant à briser la glace, explique-t-il encore, mais les négociateurs ont quitté les lieux, alléguant qu'ils avaient à faire".

Pierre d'achoppement : la rétroactivité

Les armateurs, semble-t-il, sont maintenant prêts à accorder à leurs officiers des salaires semblables — ou à quelques cents près — à ceux que reçoivent les officiers de la firme Upper Lakes Shipping. Ce qui se traduirait par une hausse de traitement de l'ordre de 16 pour cent, sur une période de trois ans.

Mais ils refusent encore pour le moment à donner un effet rétroactif à ces augmentations de salaires. Et c'est là le noeud gordien de l'impasse où se trouve actuellement la conciliation du ministère du Travail.

Rappelons que le contrat de travail liant les grévistes à la Lake Carriers' Association, a pris fin en mai dernier. Manifestement, les officiers de pont qui ont travaillé sans contrat durant toute la saison, cherchent à obtenir la rétroactivité de l'augmentation qu'on leur propose, pour toute cette période de travail.

En somme, si les deux groupes en présence n'en viennent à une entente avant que l'hiver paralyse tout-à-fait la navigation, de nombreux navires côtiers devront passer l'hiver ailleurs qu'ils le devaient.

Les 18 sociétés membres de la Canadian Lake Carriers' Association sont : Algoma Central Railway Company; Anticosti Shipping Company; Bayswater Shipping Limited; Beaconsfield Steamships Limited; Branch Lines Limited; Canada Steamship Line Limited; Carryore Limited; Hall Corporation of Canada Limited; Hindman Transportation Co. Ltd; Marathon Corporation of Canada Limited; Mohawk Navigation Co. Ltd; Papachristidis Co. Ltd; N. M. Paterson & Sons Ltd; Quebec & Ontario Transportation Co. Ltd; Reach Steamships Ltd; Scott Misener Steamships Ltd; Transit Tankers & Terminals Ltd et Yankcanuck Steamships Limited.

RAPPORT

SUITE DE LA PAGE 1

prix dans l'ensemble de l'économie. Ils ont également reconnu que la croissance économique n'a pas été forte dans toutes les régions du pays.

Le communiqué mentionne qu'ils ont aussi étudié les conséquences, pour le Canada, du programme relatif à la balance des paiements internationaux du gouvernement des USA. "C'est avec satisfaction, proclame-t-on, qu'on a signalé que l'entente entre les deux pays comporte l'assurance que les emprunteurs canadiens continueront d'avoir accès libre aux marchés financiers des Etats-Unis en ce qui concerne les nouvelles émissions de valeurs à long terme, sans être assujetties à la loi des USA sur l'égalisation de l'intérêt".

Pas de décisions

Non cette rencontre ne se voulait ni académique, ni décisive. D'après M. Sharp les échanges de vues ont été sincères et se sont faits dans un climat de confiance.

Mais aujourd'hui les ministres de Finances et leurs conseillers reprennent des discussions encore plus importantes. Tous participent à la troisième réunion du comité interministériel sur le régime fiscal. Ce comité a été créé à la suite d'une grande conférence fédérale - provinciale et il doit préparer un nouveau partage de l'assiette fiscal. Les présents arrangements seront échus à la fin de l'année. Il s'agit donc d'une projection à long terme.

A l'ordre du jour aujourd'hui figurent des discussions sur le financement de l'assurance-santé et de l'éducation ainsi que sur projections financières, revenus et dépenses, des années qui suivront.

De plus on discutera de la possibilité d'inclure dans le plan d'assurance hospitalisation les aliénés et les tuberculeux. On sait que sur ce point les provinces sont unanimes contre Ottawa. Elles veulent inclure ces malades dans le régime d'hospitalisation pour que le gouvernement fédéral paie ainsi cinquante pour cent de leur hospitalisation.

Notons que le Québec voit aujourd'hui d'un bon oeil les travaux de ce comité. Lors de sa formation, plusieurs membres de la délégation de la belle province s'étaient montrés sceptiques, mais la marche des travaux les a rassurés.

Il s'agit d'un comité bien important puisqu'il préparera la voie à la prochaine conférence fédérale - provinciale des premiers ministres qui sera tenue au mois de juin, à Victoria, en Colombie-Britannique.

Plusieurs ont dit que cette conférence pourrait être la plus importante depuis le début de la Confédération. On discutera des arrangements fiscaux et tous savent que les revendications du Québec sont bien précises dans ce domaine.

SAUVE

SUITE DE LA PAGE 1

tenté de donner un coup de boutoir à M. René Lévesque pour ses politiques autonomistes en matière de politique économique et sociale.

" J'ai dit, durant l'élection et je le répète, a dit M. Diefenbaker, de telles manoeuvres ne peuvent que mener au démembrement de la Confédération."

A toutes fins pratiques, M. Diefenbaker a refusé de s'engager lorsqu'un journaliste lui a demandé de commenter une histoire qui paraissait hier dans un journal de Toronto. Elle a trait au fameux John C. Doyle, dont il fut tellement question dans l'affaire des six, et au sujet duquel les conservateurs avaient accusé le gouvernement libéral d'avoir réduit le montant des sommes que l'industriel devait au fédéral en vertu de la loi sur l'impôt.

Dans l'histoire du Telegram on raconte que M. Doyle a confié au réseau anglais de Radio-Canada dans une émission d'affaires publiques qu'il a réglé pour un montant symbolique une facture de plus d'un million.

M. Diefenbaker a déclaré que "ces explications seraient certainement de nature à intéresser les petits payeurs de taxes du Canada".

JODOIN

SUITE DE LA PAGE 1

sensé dont nos affiliés ont été la cible depuis une couple d'années".

"Il est vrai, a-t-il poursuivi, que certains de nos confrères se sont laissé prendre aux appels démagogiques d'une organisation rivale dont l'ex-leader a fini par montrer sa vraie couleur, mais grâce aux efforts concertés de la FTQ et du CTC, grâce aussi à la collaboration de nos syndicats affiliés, on a pu mettre un frein à cette stupidité ou du moins la contrecarrer en très grande partie."

M. Jodoin a déclaré que ce qui l'étonne "c'est d'entendre cet homme, Jean Marchand, qui a fait plus que n'importe quel employeur pour diviser les travailleurs du Québec, laisser entendre qu'il n'y a pas de place pour les Canadiens français au sein du CTC. Pour toute réponse je me contenterai de lui demander de quelle nationalité est le président du CTC, ainsi que de te est toute grande ouverte".

M. Jodoin a finalement déclaré qu' "heureusement la scène syndicale ne le compte plus (Jean Marchand) dans ses rangs". Et M. Jodoin termine en se réjouissant de constater que les deux centrales québécoises ont pu récemment collaborer à la publication d'une mise en garde aux travailleurs contre le retrait de leur fonds de pension. Il espère que cette collaboration se poursuivra et qu'elle constitue "le début d'une ère de paix où pourra s'engager un dialogue franc et honnête".

CAMPAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

cette campagne. Il a l'intention de tenir des audiences au début de l'an prochain pour étudier un programme visant à l'augmentation de la production agricole.

L'écart ira grandissant

Les membres du comité sont d'avis que même avec l'adoption de programmes de contrôle des naissances, l'écart alimentaire ira grandissant d'ici 10 ans. Les hommes affamés, soulignent-ils, s'impatientent et l'évolution en cours pourrait bien se transformer en révolution chez les peuples défavorisés.

Par ailleurs, un rapport publié aujourd'hui par l'Organisation de coopération et de développement économiques tend à confirmer cette prédiction. Ce rapport prévoit en effet que l'expansion économique se poursuivra dans les pays industriels tandis que l'économie des pays sous-développés connaîtra encore plus de difficultés. L'OCDE constate que les perspectives de croissance économique pour 1966 dans les 21 pays membres de l'organisation sont meilleures qu'on ne l'avait d'abord cru, surtout à cause de la forte demande aux Etats-Unis.

PAUVRETE

SUITE DE LA PAGE 1

connaître qu'effectivement les investissements enregistrés au cours de ces dernières années sont de nature à réduire le sous-emploi. Il a toutefois précisé que les chiffres de 1961, dont certains n'ont été rendus publics qu'il y a quelques mois, sont les seuls disponibles.

Définition de quatre seuils

L'étude établit des critères pour définir la misère, la pauvreté, la privation et la marginalité.

La misère : en général, toute famille de quatre personnes dont le revenu global n'atteint pas $2,000 par an et tout individu ne vivant pas dans une famille et dont le revenu est inférieur à $1,000 par année.

La pauvreté : la définition reste la même mais les chiffres passent à $3,000 pour la famille et à moins de $1,500 pour l'individu. Les ressources de ces personnes leur permettent de satisfaire seulement certains de leurs besoins jugés essentiels, mais non l'ensemble de leurs besoins.

La privation : les familles dont le revenu annuel est inférieur à $4,000 et les personnes seules gagnant moins de $2,000. Ces familles et ces personnes ne peuvent tout au plus que joindre les deux bouts, sans pouvoir réaliser le moindre projet.

La marginalité : familles et personnes dont l'existence est précaire ou marginale : familles gagnant moins de $5,000 par année et personnes vivant seules dont le revenu annuel est inférieur à $2,500 par année.

M. Gosselin dit, dans son étude, que la notion de pauvreté est relative et qu'elle varie dans le temps et l'espace et même à l'intérieur d'un même pays s'il est vaste, ou entre les pays et les régions.

Il affirme, s'appuyant sur plusieurs auteurs, "que la plus grande partie de la législation sociale visait surtout les classes moyennes et avait presque complètement ignoré les secteurs de la population les plus faibles sur le plan économique et social. (...) Mais ces mesures, destinées à ceux qui possèdent déjà, semblent particulièrement avoir oublié les petits salariés qui forment une portion trop considérable des pauvres".

De plus, les hausses du revenu national et du revenu personnel, réparties sur la main-d'oeuvre active, ont davantage profité aux deux-tiers supérieurs des familles salariées qu'au tiers inférieur.

On souligne également que le pourcentage de pauvreté parmi les personnes vivant seules est plus élevé que parmi les familles. En effet, au Canada, 48.87% des personnes seules gagnent moins de $1,500 par an alors que 23.18% des familles sont considérées comme pauvres. Au Québec, 49.65% des personnes seules vivent dans la pauvreté, comparé à 24.3% des familles. Les personnes seules forment une proportion des pauvres trop considérable par rapport à leur représentation au sein de toute la population. Elles constituent 7.5% de toute la population et forment 17.5% des pauvres du pays. Au Québec, les personnes vivant seules forment 6.8% de la population mais constituent 15% de la population pauvre de la province.

A Montréal, plus de pauvres qu'ailleurs

Il existe, à Montréal, une plus grande concentration de pauvreté qu'en banlieue.

Dans la zone métropolitaine, Montréal, 55.6% des familles gagnent moins de $5,000 par année et 67% gagnent moins de $6,000. Si le revenu moyen des familles de la zone métropolitaine est si élevé, ceci est dû à deux situations qui se renforcent : 1) les hauts revenus gagnés par les familles de la banlieue; 2) l'écart très considérable entre la moyenne de revenu gagné par un petit nombre de familles et celle des autres familles de la région. On s'aperçoit que par rapport aux familles de la banlieue, Montréal compte une part disproportionnée de familles marginales ou pauvres.

40 pour cent de la population de la Nouvelle-Ecosse est pauvre

OTTAWA. (PC) — La Nouvelle-Ecosse, où quatre habitants sur 10 sont pauvres, a décrit dans un mémoire les différences qui existent entre les programmes américain et canadien sur la guerre contre la pauvreté.

On y voit par exemple que le Canada n'a pas l'intention de faire cette guerre en dépensant des sommes astronomiques, comme on le fait aux Etats-Unis.

Le mémoire explique que le Canada, au contraire des Etats-Unis, possède déjà la plupart des outils nécessaires à cette guerre. Il ne lui reste qu'à les mettre en jeu.

Selon le mémoire, on doit en premier lieu coordonner les mesures dirigées actuellement vers les pauvres et restructurer l'organisation entière en un seul programme intégré.

Ce mémoire détaillé est un des nombreux mis à la disposition des 175 délégués à la conférence fédérale-provinciale sur la pauvreté.

Le président de cette conférence, M. Tom Kent, directeur d'un secrétariat spécial sur la pauvreté, a laissé entendre jeudi que les discussions à huis-clos de cette semaine entre les hauts fonctionnaires des diverses provinces pourraient bien aboutir en une assemblée des chefs politiques de tout le pays.

Le mémoire de la Nouvelle-Ecosse contient des rapports rédigés par les ministères des affaires municipales, du travail, de l'éducation, du commerce et de l'industrie.

L'Association de la Nouvelle-Ecosse pour l'avancement des gens de couleur y est représentée.

La pauvreté en N.-E.

Un économiste de l'université de Dalhousie a rédigé pour sa part une étude de 30 pages sur la pauvreté dans la province.

Selon M. K. Scott Wood, 37 pour cent des 146,825 familles de la Nouvelle-Ecosse sont pauvres, soit 54,929 familles.

La pauvreté se fait plus sentir dans les foyers désunis.

"Dans ces derniers, 10,396 familles sur 15,154 ont des revenus inférieurs à $3,000 par année", déclare l'étude de M. Wood.

La moitié des 61,000 mâles ne possédant qu'une éducation élémentaire sont chefs de familles pauvres. Chez les personnes ayant reçu une instruction secondaire, ce chiffre passe à 23 pour cent.

Environ 9,700 habitants de la Nouvelle-Ecosse sont diplômés d'universités et sont de loin les mieux établis.

La moyenne de leurs revenus se chiffre par $8,232, comparé à $4,843 pour les individus ayant complété leur éducation secondaire et $3,400 pour les personnes n'ayant fait que des études primaires.

Une autre étude rédigée par la révérende soeur M. Anselm de Sydney, surveillante du développement du personnel aux oeuvres de charité diocésaines d'Antigonish, déclare que deux principes de la médecine s'appliquent aussi à la réhabilitation. Le premier: découvrir le mal et le second : donner le minimum de traitement possible pour obtenir une guérison.

Il ne faut pas céder à la tentation et se lancer dans la réhabilitation en masse, dit l'étude. Il faut au contraire être plus personnel. Il ne faut pas seulement considérer l'individu mais aussi sa famille et son entourage.

La création d'anti-protons est un fait extraordinaire

(par **R.P.**) — Les journaux ont mis en vedette, hier, une dépêche de Hambourg annonçant la création d'anti-protons à partir de la lumière.

Renseignements pris auprès de physiciens de l'Université de Montréal, la nouvelle est extraordinaire et elle constitue une véritable révélation, au moins sous son aspect technique; mais elle serait quand même inexact ou à tout le moins très incomplète.

Les onze savants américains et allemands qui ont réussi cet exploit à l'aide d'un synchroton à électrons n'ont pas vraiment utilisé la lumière, mais des photons. Ce qui peut paraître une redondance puisque la lumière est composée de photons.

Il est manifeste que l'on n'a pas utilisé la lumière visible, puisque ces protons ont une énergie d'environ trois électronvolts seulement. Or, pour que des photons aient pu produire des anti-protons ils devaient avoir de très hautes énergies, soit au moins un milliard d'électronvolts.

La dépêche mentionne quelque part que l'expérience a permis de constater la production de 18 anti-protons, c'est-à-dire des noyaux "d'hélium" chargés négativement; il ne peut s'agir évidemment que de noyaux d'hydrogène puisque seul cet élément a comme noyau un proton et pas autre chose.

On se demande évidemment comment on a pu obtenir des protons de très hautes énergies : un professeur nous a répondu que c'est par l'accélération d'électrons; cette accélération est ensuite stoppée brusquement et la réaction crée un flux très étroit de rayons gamma.

On sait que les premières anti-particules — des anti-protons en l'occurence — furent créées au laboratoire de Berkeley de l'Université de la Californie, en 1955. Depuis, là et ailleurs, on a "produit" plusieurs autres sortes d'anti-particules.

Le proton ordinaire a une charge positive; l'anti-proton, lui, a une charge négative : c'est la différence des charges — et aussi le moment magnétique — qui fait la différence entre la matière telle que nous la connaissons et l'anti-matière.

Les savants ne doutent plus maintenant de l'existence de galaxies composées d'anti-matière. On a même supposé que la collision de celle-ci avec de la matière ordinaire — donc libération d'une énergie incroyable — expliquerait la présence des "quasars" (quasi-stellar objects) découverts il y a peu d'années et qui sont de très puissantes radio-sources.

La dépêche d'hier extrapole un peu vite peut-être en disant que la source d'énergie obtenue à Hambourg par une méthode nouvelle va rendre banale l'énergie nucléaire. Il n'en reste pas moins que si l'on réussissait à produire et à contrôler des quantités considérables d'anti-particules, on obtiendrait des énergies qui dépassent toute imagination; il n'est pas question, certes, de les "embouteiller" : dès qu'une anti-particule rencontre une particule ordinaire, il y a annihilation des deux, avec libération d'une puissante énergie.

(Par ailleurs, le professeur Staehelin, chef de l'équipe qui a dirigé les travaux à Hambourg, a nié le bien-fondé de la dépêche transmise hier par une agence de presse selon laquelle cette expérience débouchait sur de nouvelles sources d'énergie susceptibles d'éclipser la puissance nucléaire.

"On ne peut interpréter la théorie en termes d'énergie nucléaire", a précisé le professeur.)

Rusk avertit Pékin de ne pas trop s'aventurer au Vietnam

WASHINGTON. (AFP) — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que la question d'une éventuelle confrontation entre les Etats-Unis et la Chine communiste est une question dont Pékin devra tenir compte du fait que les Etats-Unis respecteront leurs engagements dans le Sud-Vietnam.

Faisant allusion à la récente interview acordée par M. Kossyguine au "New York Times", M. Rusk a souligné que l'accusation portée contre les Etats-Unis ne contribue nullement à rendre la paix possible, alors que la paix pourrait être aisément établie si l'agression communisme cessait.

M. Rusk a souligné que les Etats-Unis sont disposés à oeuvrer avec diligence en faveur d'un règlement pacifique de la situation dans le Sud-Est asiatique et il a lancé un appel à l'URSS pour qu'elle accepte le principe d'une reconvocation d'une conférence de Genève du type de 1954 ou de 1962, afin de rechercher les moyens de mettre un terme au conflit vietnamien.

Le secrétaire d'Etat a affirmé que le problème vietnamien n'avait pas été abandonné aux militaires, bien que les communistes semblent actuellement décidés à remporter une victoire sur le terrain. L'action diplomatique, a-t-il ajouté, se poursuivra malgré les réactions décourageantes de Hanoï.

M. Rusk souhaiterait qu'un plus grand nombre de pays fournissent de l'assistance au Sud-Vietnam et que ceux qui le font accroissent leurs efforts. Il n'a fourni aucune indication quant à la possibilité d'une pause ou d'un arrêt dans les bombardements au Nord-Vietnam.

LE PERE NOEL
sur la
Plaza St-Hubert

Amenez les enfants voir le Père Noël à PLAZAVILLE, située sur le terrain de stationnement de CLERMONT MEUBLES, au 6255, St-Hubert
Cadeaux, bonbons et ballons gratuits.
Photo-souvenir.
Le Père Noël séjournera à PLAZAVILLE 6255 St-Hubert et à PLAZAMART 7017 St-Hubert jusqu'au soir du 24 décembre

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 30
MAXIMUM DEMAIN : 32

BUREAU METEOROLOGIQUE DU CANADA, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et de l'Outaouais :** généralement nuageux, avec quelques légères chutes de neige ce matin. Un peu moins doux. Vent léger. Demain, nuageux et plus doux. Minimums et maximums à Montréal et à Ottawa, 30 et 32.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides et de la Mauricie : généralement nuageux, avec quelques légères chutes de neige. Un peu moins doux. Vent du nord-ouest de 15 milles en matinée. Demain, nuageux et plus doux. Minimums et maximums à Québec, 23 et 25; à Sherbrooke, 28 et 30; à Ste-Agathe et à La Tuque, 25 et 27.

Régions du Lac St-Jean, de Gaspé et de Rimouski : généralement nuageux, avec quelques légères chutes de neige. Plus froid. Vent du nord-ouest de 15 milles en matinée. Demain, nébulosité variable et température normale. Minimums et maximums à Chicoutimi et à Gaspé, 20 et 25; à Rivière-du-Loup et à Mont-Joli, 25 et 27.

Régions de Baie-Comeau et de Sept-Iles : nuageux avec légères chutes de neige ce matin, nuageux avec périodes de soleil cet après-midi. Un peu plus froid. Vent du nord-ouest de 15 milles ce matin. Demain, nébulosité variable, avec température normale. Minimums et maximums à Baie-Comeau, 20 et 25; à Sept-Iles, 15 et 25.

N'ayez pas froid aux...pieds

Vous avez le droit d'exiger que vos bottes soient doublées de véritable SHEARLING

Certaines bottes qu'on vous offre sont doublées avec de l'imitation—certes, elles paraissent jolies, mais elles ne peuvent sûrement pas vous procurer la chaleur de l'original. Le "véritable Shearling" c'est la peau de mouton à son meilleur—une toison de laine véritable recouverte de cuir véritable—par conséquent, double protection et, bien sûr, durée accrue.

Alors, n'ayez pas froid aux yeux... et vous aurez chaud aux pieds. Allez-y carrément—soyez intransigeant—Dites à votre marchand de chaussures que c'est le "véritable Shearling" qu'il vous faut.

Canadian Shearling Association

Apportez-en chez-vous ce soir

vins de table JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD., MONTRÉAL, QUÉBEC.

DEL GRANDE
6794-a, rue St-Hubert Tél. 279-4473

TYROL

La boutique par excellence de l'après-ski, où l'élégance est de mise

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, VENDREDI 10 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 286

photo LA PRESSE

Pompiers blessés en se rendant à un incendie

En se rendant sur la scène d'un léger incendie dans des hangars, à l'arrière du 1938 rue Frontenac, un camion du Service des incendies de Montréal est entré en collision avec un autre camion, à l'intersection des rues Iberville et Ontario, blessant huit personnes, dont deux grièvement. En combattant les flammes, trois pompiers ont été incommodés par la fumée. Ils ont pu cependant être traités sur place.

Les banquiers s'élèvent contre la clémence envers les pires bandits

par Lucien Champeau

Les banquiers canadiens, par la bouche de M. Léo Lavoie, gérant général de la Banque provinciale et vice-president de leur Association, ont profité, ce matin, de la remise d'un bon d'achat de $500 à un héroïque caporal de la PP pour protester avec vigueur contre la clémence des autorités envers les "crimes de la pire espèce".

Les trois bandits capturés par le policier quelque temps après l'attentat, n'ont écopé en cour que de sentences allant de deux mois à un an.

"Plusieurs parmi nous, précise M. Lavoie, ont déjà une opinion sur la valeur d'une législation qui permet des sentences aussi minimes, pour des crimes de la pire espèce. Si nous tenons compte, en particulier, des dispositions relatives aux libérations conditionnelles, il me semble que ces condamnations sont tout à fait hors de proportion avec les peines généralement prononcées dans de semblables situations. Elles sont certainement inadéquates, considérant la gravité d'une offense où la sécurité de paisibles citoyens a été menacée".

Trois gunmen à l'oeuvre

M. Lavoie rappelle les circonstances de l'attentat qui s'est déroulé le 25 juin dernier dans la succursale de la banque de la Nouvelle-Ecosse, à Greenville, près de la frontière ontarienne.

"Trois hommes foncent, vers midi, dans cette succursale et forcent employés et clients à s'étendre sur le parquet. Deux des nouveaux venus raflent le contenu des tiroirs-caisses et les trois filent dans une auto volée et retrouvée le soir même dans un fossé non loin de Greenville."

Vers dix heures le même soir, le caporal Dallaire se dirige vers un lieu que vient de lui indiquer un passant et

Voir BANQUIERS, en page 6

Hold-up de $130,000, à Asbestos

ASBESTOS, Qué. (PC) — Quelques hommes ont perpétré ce matin ce qui semble être un vol de banque d'une importance majeure.

La police a en effet révélé que des bandits s'étaient enfuis avec une partie de la paye des employés de la Johns-Manville Corp., compagnie d'amiante dont le bureau minier est situé à Asbestos, à environ 90 milles au sud-est de Montréal.

Le montant de la paye s'élevait à plus de $130,000.

Trois à cinq hommes armés auraient participé à ce hold-up. Ils auraient réussi à s'introduire dans la banque avant l'arrivée des employés, ce matin, après avoir neutralisé le système d'alerte.

La police a révélé qu'elle avait retrouvé une automobile, à environ six milles de la ville d'Asbestos, qui aurait pu servir aux bandits pour commettre leur vol.

La police a mentionné par ailleurs que durant le hold- up les bandits avaient enfermé les employés dans la chambre-forte, sans toutefois en verrouiller la porte.

Policier à l'honneur

Le caporal Jean-Paul Dallaire, du contingent de Lachute de la PP, est félicité par M. Léo Lavoie, gérant général de la banque Provinciale et vice-président de l'Association des banquiers canadiens, pour sa courageuse capture, en juin dernier, de deux gunmen qui venaient de dévaliser la succursale de la banque de la Nouvelle-Ecosse, à Grenville. La scène se déroule dans le bureau du directeur de la PP, M. J.-Adrien Robert, que l'on voit à l'extrême gauche. Puis viennent M. H. Robson, secrétaire-trésorier de l'Association des banquiers, le caporal Dallaire et M. Lavoie.

Le ministre du Travail interviendra dans la grève de Coca-Cola Limitée

(J. L.) — Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a accepté hier d'intervenir personnellement pour tenter de trouver une solution à la grève des 800 employés de quatre usines d'embouteillage de Coca-Cola Limitée, à Montréal et à Québec.

Cette grève se prolonge depuis le 28 septembre. La compagnie, selon le représentant du Syndicat international des travailleurs des brasseries et liqueurs douces (FTQ), M. Roland Goedike, s'obstinerait à ne pas négocier.

M. Fortin s'est rendu ainsi à la demande que lui faisaient hier les quelque 700 délégués

Voir COCA-COLA en page 6

22 blessés dans deux incendies et une collision dans l'est de la métropole

Vingt-deux personnes ont été blessées, au début de la soirée d'hier, dans deux incendies et la collision d'un camion du Service des incendies de Montréal, qui se rendait sur les lieux d'un incendie dans des hangars.

Seulement deux ou trois des blessés sont dans un état grave, les autres n'ayant souffert que de blessures superficielles. La plupart ont cependant été gardés en observation dans différents hôpitaux de l'est de la métropole.

Explosion

Le premier incendie a pris naissance, vers 6 h. 25 hier soir, à la suite de l'explosion d'un poêle à gaz dans le restaurant Nicolet Variétés, au 1410 rue Nicolet.

Sous la force de l'explosion, le poêle a passé à travers le mur du restaurant et s'est immobilisé sur le trottoir, provoquant l'écroulement d'une partie du mur sur une Cadillac en stationnement devant la porte de l'établissement.

Quelques secondes à peine après l'explosion qui a violemment secoué tout le secteur environnant, les flammes recouvraient complètement l'immeuble de deux étages. Tous les témoins de ce sinistre s'accordent à dire que c'est un miracle que l'on n'ait pas à déplorer de pertes de vie.

Onze personnes ont été blessées, dont trois clients qui se trouvaient au restaurant au moment de l'explosion.

Les blessés sont : Mme Jean-Guy Pilon, 40 ans, ses enfants, Claude, 19 ans; Yves, 16 ans; Francine, 12 ans, et Sylvie, 2 ans; de même que Mme Noël Therrien, 46 ans, qui logeait au 2e étage avec ses deux enfants, Lise, 7 ans, et Gaston, 6 ans. Les trois clients qui se trouvaient dans le restaurant ont été identifiés comme étant Mmes Charles Belrose et Gérard Lussier, ainsi que M. Réjean Guernon. Les âges et les adresses de ces dernières victimes n'étaient pas connus hier soir.

Les pompiers ont lutté pendant plus de deux heures pour enrayer les flammes, qui ont complètement rasé l'immeuble. Par mesure de précaution, des logements voisins ont été évacués.

Moins de deux heures plus tard, à l'intersection des rues Iberville et Ontario, huit personnes subissaient des blessures dans la collision d'un camion de la compagnie Brink's et un camion du Service des incendies de Montréal, qui répondait à une alerte pour un incendie, au 1938 rue Frontenac.

Les conducteurs des deux véhicules ont été blessés. Il s'agit de M. Charles Forest, âgé de 31 ans, du 2030 rue Théodore, attaché à la caserne 19, et M. Marcel Chagnon, 26 ans, du 57 boul. Churchill, à Greenfield Park, qui conduisait le camion de la Brink's.

MM. Benjamin Frangoli, 48 ans, du 5925 rue Hamilton, à Ville-Emard, et George Goudie, 38 ans, du 1980 rue Favard, qui prenaient place dans le camion de Brink's ont également été blessés.

Les autres blessés sont les pompiers Roger Tétreault, 24 ans, du 4857 rue Desmarteaux; Normand Provost, 26 ans, du 8421, 24e Avenue, à St-Michel; Yves St-Vincent, 26 ans, du 8921, 10e Avenue, à St-Michel, et Claude Plaisance, 34 ans, du 5781, 6e Avenue, à Rosemont.

De plus, trois pompiers ont été asphyxiés en combattant les flammes qui faisaient rage dans des hangars, à l'arrière du 1938 rue Frontenac.

Cet incendie a été rapidement maîtrisé, mais les six familles habitant du 1938 au 1948 rue Frontenac, ont dû évacuer leurs logis qui ont été avariés par l'eau et la fumée.

10 témoins expliquent comment ils ont recouvré leur auto, ou ce qu'il en reste, à Brossard ou à Laprairie

par Léopold Lizotte

Une dizaine d'automobilistes de la région de Montréal ont expliqué, hier, devant le juge Gérard Laganière, comment leur voiture était disparue du voisinage de leur domicile ou de leur place d'affaires, il y a quelques semaines, et comment ils l'avaient retrouvée ou en avaient retracé les morceaux, dans un garage de Brossard ou un établissement semblable de Laprairie, il y a quelques jours.

Ce défilé de victimes du plus grand réseau de vols d'autos que la police ait apparemment jamais mis au jour se continuera vraisemblablement pendant quelques jours encore et il est plus que possible que le tribunal devra se rendre lui-même sur les lieux d'entreposage et de... "dépeçage" des véhicules pour se rendre compte de l'ampleur des opérations que dirigeait apparemment Benoit Brossard, le prévenu qui subit, le premier, son enquête.

Interrogés par les procureurs de la Couronne, Me Michel Côté ayant comme conseil Me Jean-Guy Boilard, les témoins ont en effet identifié à leur façon les parties de leurs voitures qui avaient été retrouvées par les agents de la PP dans l'établissement de l'inculpé.

Mais les procureurs de Brossard, Mes Jacques Bellemarre et Marcel Landry, ont refusé de contre-interroger tous et chacun des témoins sans qu'ils aient eu l'opportunité d'examiner ou des photos des véhicules morcelés ou ces morceaux eux-mêmes.

Le juge Laganière leur a facilement reconnu ce droit, et c'est alors qu'a surgi la possibilité qu'on se rende sur place, avocats, juge et tout le tra-la-la, pour avoir une idée plus exacte de ce qui se transigeait dans l'établissement du boulevard Taschereau qui a donné naissance à une petite tempête politico-judiciaire, sur la rive sud.

Au cours de la journée d'hier, on apprenait par ailleurs qu'un personnage "très près" de l'un des principaux accusés en cause pourrait bien être lui-même l'objet de poursuites judiciaires qui relanceraient avec force l'idée d'une enquête plus générale sur toute cette affaire.

En fin d'audience, par ailleurs, le procureur de Brossard, Me Bellemarre, a protesté avec insistance contre certaines déclarations faites à la presse par le directeur de la Police provinciale, M. Adrien Robert, au cours des derniers jours.

Voir TEMOINS en page 6

Les deux accusés d'un autre racket d'autos volées comparaissent

Deux autres individus ont comparu en Correctionnelle, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir conspiré pour voler et receler quelque $20,000 d'autos.

Selon le procureur de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, les deux nouveaux prévenus, Donald Desilets, 37 ans, du 1010 rue Saint-Castin, à Chambly et Gilles Juteau, de Sainte-Julie de Verchères, sont directement reliés à l'autre réseau, colossal celui-là, mis à jour par la Sûreté provinciale du Québec, à Brossardville, il y a une dizaine de jours.

La comparution des deux individus devait donner lieu à une violente prise de bec entre Me Boilard et le juge Lagarde, qui ne prise apparemment pas le fait que, pendant près d'une année entière, on l'a tenu à

Voir ACCUSES en page 6

FAITS divers

Une adolescente succombe à ses blessures

Une adolescente a succombé hier après-midi, à l'hôpital Notre-Dame, aux suites des blessures qu'elle avait subies, la veille, dans un accident survenu à St-Timothée, à quelques milles de Valleyfield.

La victime, Mlle Claudette Savage, de St-Timothée, avait été renversée par une auto alors qu'elle marchait en bordure du boul. Pie XII, à St-Timothée.

Des pirates de la route enlèvent un camionneur

Des pirates de la route ont enlevé un camionneur, vers 2 h. hier après-midi, à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, près de Laprairie, l'abandonnant ficelé comme un saucisson dans un champ, après lui avoir volé tout l'argent qu'il avait sur lui, soit la somme de $804, et transvidé le contenu de son camion dans leur auto, soit 300 cartons de cigarettes.

La victime de ce vol est M. Florient Carrier, dont l'adresse n'a pas été révélée, et qui est employé de Laniel Automat Inc., 151 avenue Rockland, Ville Mont-Royal.

Le camionneur a été attaqué par cinq suspects alors qu'il montait dans son camion, à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, et on l'a forcé à conduire son véhicule jusqu'à St-Hubert, où il a été abandonné dans un champ en bordure de la rue Gaston. Deux suspects étaient montés avec lui, tandis que les autres suivaient dans une auto gris bleu Buick 1960.

Les agents du détachement de Laprairie de la Sûreté provinciale, qui enquêtent dans cette affaire, ont obtenu quelques détails des témoins de l'enlèvement et poursuivent leurs recherches.

Bijoutier roué de coups et volé

Un bijoutier de Montréal, M. Jacques Poirier, du 477, rue St-François-Xavier, a été roué de coups et volé alors qu'il cheminait vers son automobile, à 9 h. hier soir.

La victime marchait dans le terrain de stationnement situé à l'angle de la rue St-François-Xavier et de la rue de l'Hôpital quand il fut accosté par une femme et un homme qui le sommèrent de lui donner son porte-monnaie en le menaçant d'un revolver.

M. Poirier, néanmoins, refusa de se rendre aux exigences du voyou qui se rua sur lui pour le frapper de coups de crosse, de coups de poing et de coups de pied après que le bijoutier fut tombé au sol. Le bandit et son complice en jupon se sont enfuis après avoir

Voir FAITS DIVERS, en page 6

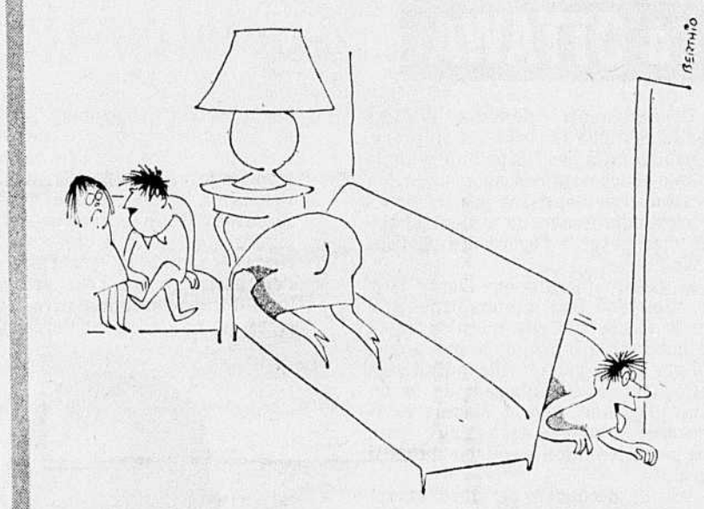

Les enfants Balent: "S'ils nous forcent à retourner à Montréal, nous prendrons de nouveau la fuite!"

VANCOUVER, (PC) — "S'ils nous forcent à retourner à Montréal, nous prendrons de nouveau la fuite!", ont déclaré, hier, au cours d'une entrevue, les quatre enfants de la famille Balent qui vivent présentement dans le sous-sol d'un immeuble à appartements, à Vancouver.

Maria Balent, 17 ans, son frère André, 13 ans, et ses soeurs Malicha, 14 ans, et Draga, 9 ans, sont toujours sous la protection de la Société catholique de l'aide à l'enfance.

Disparus de leur foyer, au mois d'août dernier, les jeunes fugitifs ont expliqué au journaliste du "Vancouver Sun" qu'ils avaient préparé leur fuite depuis un an avant de mettre leur projet à exécution.

"C'était l'endroit le plus éloigné de Montréal, c'est pourquoi nous avons choisi la ville de Vancouver", ont-ils ajouté, expliquant qu'ils avaient quitté leurs parents parce qu'ils étaient malheureux dans leur foyer.

Ils ont fait le trajet en train.

L'aînée, Maria, travaille comme aide-infirmière, tandis que les trois autres livrent des journaux.

Leur revenu global se totalise à $240 par mois, dont $90 sont réservés pour acquitter le prix de leur loyer.

Selon Maria, leur vie familiale à Montréal était malheureuse parce que leurs parents se querellaient constamment.

Les enfants Balent sont nés en Yougoslavie et sont arrivés au Canada en 1958.

Depuis l'âge de 13 ans, a révélé Maria Balent, ses responsabilités envers son frère et ses jeunes soeurs se sont accrues de jour en jour. "Je ne peux pas me rappeler le jour où j'ai commencé à préparer leurs repas", dit-elle.

Poursuivant son récit, Maria a dit que c'était bien triste lorsque ses parents buvaient, et surtout lorsqu'ils fabriquaient du vin à l'automne".

"Nous les avons avertis que, s'ils ne cessaient pas de se quereller, nous quitterions la maison. Nous avons également prévenu beaucoup de gens de notre intention de partir, mais ils n'ont pas voulu nous croire.

"Nos parents non plus ne nous croyaient pas : ils nous disaient de sortir de la maison, le matin. Aujourd'hui, ils nous croient!"

Les trois plus jeunes continuent de fréquenter l'école, à Vancouver.

Maria, qui remplace leur mère auprès d'eux, espère pouvoir terminer ses études un jour. "Plus que toute autre chose au monde, dit-elle, je veux devenir médecin".

Un tunnel ou un viaduc sur l'avenue Rockland?

Outremont recevra une réponse officielle du Pacifique Canadien au plus tard le 15 décembre au sujet de l'élimination du passage à niveau de l'avenue Rockland, à la suite de sa requête du 3 décembre.

C'est M. G.-E. Benoit, vice-président du Pacifique Canadien (région de l'Atlantique), qui a confirmé cette décision, ajoutant que la compagnie avait donné "son adhésion" au projet de construction d'un tunnel.

Selon le même porte-parole, les récentes demandes formulées par Outremont et Ville Mont-Royal, visant à remplacer le tunnel par un viaduc signifient des limitations au passage des trains de marchandises dans ce secteur de l'avenue Rockland.

Ainsi, cette demande des municipalités favorisant la construction d'un viaduc de préférence à un tunnel a amené la compagnie à faire des relevés et des études poussées en vue de déterminer quelle sera l'étendue des répercussions sur le trafic ferroviaire, étant donné que ce projet implique le déplacement d'un certain nombre de rails et d'autres installations afin d'améliorer les pentes et les voies d'accès au viaduc projeté.

Ces recherches d'ordre technique sont presque terminées, selon M. Benoit, et les représentants du Pacifique Canadien sont prêts à rencontrer les autorités municipales d'Outremont et de Ville Mont-Royal pour approfondir l'étude des deux projets, dont l'un doit être mené à terme.

Dans le coffre arrière de l'auto, un cercueil avec le corps d'un bébé!

Le coffre arrière d'une automobile n'est pas un corbillard et les agents du détachement du Bout-de-l'Ile de la PP ont bien cru, tard hier soir, tomber sur la plus sordide affaire.

Tout commença par une banale infraction au code de la route et l'interception de l'automobiliste en faute par les agents de la PP. Après avoir vérifié l'identité du contrevenant, on présume que les policiers le trouvèrent suspect ce qui les amena à regarder de plus près le contenu de l'automobile. Dans le coffre arrière, ils trouvèrent un petit cercueil, le corps d'un bébé...

Ce n'est qu'après l'arrivée des agents au poste de la PP que la lumière a été faite. Le suspect a donc été relâché avec son triste fardeau. Muni d'un certificat de décès en bonne et due forme, l'automobiliste travaillait pour un entrepreneur de pompes funèbres de la rue Ontario, à Montréal, et avait été chargé de transporter le corps du bébé.

SPECIAL DE CETTE SEMAINE
TARTE A LA CREME
CHOCOLATEE
Rég. 55¢ 49¢
En vente à la boulangerie
Richstone R.B.I. de votre voisinage
Richstone RBI BAKERIES, Inc.

Vous désirez donner un cadeau distinctif
UN FAMEUX PANIER DE FANTAISIE DIONNE
rempli de succulents fruits et friandises de toutes les parties du globe
NOUS AVONS AUSSI LES
CERTIFICATS-CADEAUX
EN DENOMINATION POUR LE MONTANT QUE VOUS DESIREZ
A. DIONNE FILS & CIE
1221 STE-CATHERINE, MONTREAL — TEL. 849-2341
coin rue Drummond

Un cadeau vraiment pratique!
ENSEMBLE de BUREAU
Comprenant : 1 sous-main avec base en linoléum et bande en cuir de couleur marron, vert ou brun, 1 coupe-papier, 1 pad memo avec couvercle en cuir, 19" par 24".
Prix rég. $19.00 SPECIAL PILON $14.95
Aussi 20" x 30",
Prix rég. $26.50 SPECIAL PILON $20.95
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
250 Baubien 273-9301
8339 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 524-3061
831 Deauville St-Laurent 748-7961

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

vidé les poches de leur victime étourdie.

M. Poirier a ensuite gagné l'hôpital par lui-même pour s'y faire panser de multiples contusions au visage et au corps. Le montant du vol n'a pas été révélé.

Bambin tué : présumé chauffard appréhendé

Un bambin de 6 ans a été tué, à 5 h. 45 hier après-midi, par un présumé chauffard qui a été appréhendé peu après l'accident.

L'enfant, dont les parents, M. et Mme G. Moran, habitent au 6537, rue Chauvin, à Montréal, a été happé sur le trottoir et tué sur le coup par une Buick 1960, à l'angle des rues Langelier et Sherbrooke.

Selon des témoins de l'accident, l'automobiliste n'aurait pas ralenti et aurait pris la fuite.

Le conducteur de l'automobile, qui répondait au signalement du véhicule donné par radio, a été mis en état d'arrestation par les agents d'une autopatrouille, en face du 4325 rue Cadillac.

Tué par un arbre

RIVIERE-AUX-PINS. (PCf) — Un bûcheron de 33 ans, M. Normand Couture, de Shannon, près de Québec, a été tué hier lorsqu'il a été écrasé par un arbre à Rivière-aux-Pins, dans la banlieue de Québec.

BANQUIERS

SUITE DE LA PAGE 3

voit deux piétons sur le bord de la route. Il s'aperçoit que l'un d'eux lance un colis dans le fossé. Sans demander du renfort par radio, afin de ne pas laisser échapper sa proie, le policier saute hors de sa voiture et, seul, arrête les suspects.

"Par la suite, en réponse à l'alerte enfin lancée par le caporal, d'autres agents viennent prêter main-forte et retrouvent le colis et une partie de l'argent volé à la banque.

"Quelques jours plus tard, d'autres PP appréhendent le troisième complice et découvrent les trois revolvers ayant servis au vol."

Sentences plus adéquates

M. Lavoie ne mâche pas ses mots quand il demande des sentences adéquates pour mater le crime :

"Les banques à charte sont pleinement conscientes de leurs propres responsabilités en matière de sécurité dans leurs succursales.

"Il semble cependant que l'augmentation continue du nombre de vols dans certaines parties du pays, ainsi que l'usage plus fréquent d'armes à feu, pourrait être attribuable à l'imposition des peines, qui, selon toute évidence, ne sont pas proportionnées à la gravité des crimes commis sous la menace d'armes meurtrières ou leur emploi."

Le banquier veut que l'on corrige les statuts afin de permettre aux tribunaux d'établir une distinction plus nette entre les crimes comportant ou non de la violence :

"Il se peut que des distinctions devraient être édictées dans les statuts pour guider nos cours de justice, établissant ainsi une différence entre les crimes comportant de la violence, où aucun respect n'est témoigné pour la vie des gens, et les offenses où ces éléments n'entrent pas en ligne de compte.

"La présence d'un revolver devrait sûrement être admise comme une preuve bien évidente que l'on comptait l'utiliser."

Saisie d'un alambic en Ontario : deux Montréalais arrêtés

GLEN ROBERTSON, Ont. (PCf) — Des agents de la Gendarmerie royale ont fait une descente à Glen Robertson, Ont., cette ville située à 35 milles au nord-ouest de Cornwall, mercredi, et y ont détruit un alambic.

Les agents ont arrêté deux individus, **Raymond Béliveau,** 22 ans, et **Robert Herbert,** 29 ans **tous deux de Montréal,** et les ont accusés de possession de l'alambic. Ils comparaîtront mardi en Cour du magistrat, à Alexandria.

Les agents ont aussi saisi une automobile immatriculée au Québec et de l'équipement évalué à $6,000 qui aurait servi à l'installation de l'alambic. Selon les policiers, l'alambic aurait commencé à produire vers la fin de semaine et aurait eu une capacité quotidienne de 100 gallons.

Livreur battu et dévalisé

La Sûreté de St-Laurent recherche activement deux individus qui, à 5 h. 30 hier après-midi, ont battu et dévalisé le livreur de l'épicerie "Grou supermarket", située au 1595 rue Barré, à Verdun.

M. Armand Lafrance, la victime, âgé de 25 ans et domicilié rue Cartier, à Montréal, venait d'arrêter son camion à l'angle des rues Barré et Poirier, à St-Laurent, quand survint l'attentat.

Deux hommes, dont l'un brandissait un revolver, s'abattirent sur le livreur par derrière alors qu'il ouvrait les portes de son véhicule. "Ne parle pas, ou on te fait ton affaire !", lui aurait aussitôt dit l'un des bandits en tentant d'arracher la serviette dans laquelle M. Lafrance transportait $245 de recettes.

Malgré les menaces, le livreur se débattit courageusement, mais fut finalement assommé d'un violent coup à la nuque. Les bandits ont réussi à prendre la fuite avec la serviette et son contenu.

Vol avec violence

Comme M. Gaston Lemay, 924 est, Marie-Anne, passait vers 3 heures, la nuit dernière, près de Mentana et Mont-Royal, un bandit lui a décoché une série de coups de poing à la figure puis l'a soulagé de $65 avant de filer.

TEMOINS

SUITE DE LA PAGE 3

"Il s'agit là ni plus ni moins, dit-il, d'un procès par les journaux et j'affirme que c'est là une "erreur" sérieuse de la part d'un chef de police, au moment où les tribunaux sont saisis d'une cause aussi importante que celle-là.

Le directeur de la PP sait ce qu'il a à faire . . .

Prenant la riposte, Me Boilard a alors fait remarquer que si le directeur Robert avait élevé la voix, il y a quelques jours, c'est parce qu'il avait voulu répondre à un certain Richard, "que le client de mon savant ami connait très bien".

Me Bellemarre n'en affirma pas moins que la police avait dévoilé sa preuve au public avant qu'elle le fasse devant la cour, et que c'était tout à fait anormal, selon lui.

Le juge Laganière trancha alors le débat en soulignant que, quant à lui, il était assuré que le directeur de la PP savait très bien ce qu'il avait à faire dans les circonstances. Je suis par ailleurs certain, dit-il, que tous tiennent à coopérer afin que cette enquête se déroule désormais dans une atmosphère parfaitement sereine.

Il faut dire que, pendant toute la matinée, plusieurs avocats avaient fait des allusions à peine voilées au fait que le tribunal semblait vouloir "se saisir" de cette affaire en particulier et en présider l'instruction.

Mais à mesure que l'heure avançait, la juge Laganière devait démontrer que la plupart des autres causes inscrites au rôle n'étaient pas prêtes pour instruction, pour une raison ou pour une autre, et qu'il n'y avait conséquemment, de sa part, aucun enthousiasme particulier à retenir cette affaire devant lui.

Et ce n'est qu'un peu après 2 h., au fait, que Me Côté commença à interroger le premier témoin.

Il s'agissait, en l'occurrence, d'un jeune automobiliste de 24 ans, M. Aldéric Carrière, de la rue Gertrude, à Verdun.

Il connaissait son auto . . . par coeur

Le 17 novembre dernier, le jeune homme a voulu prendre le volant de son véhicule, à la porte de son domicile, mais la pluie verglaçante tombée pendant la nuit précédente avait formé dans son pare-brise une couche de glace si épaisse qu'il préféra se rendre à son travail à pied.

"Cela m'aurait pris vingt minutes pour déglacer mes vitres, dit-il, et il ne m'en prit que cinq pour me rendre à pied à mon travail.

"Mais le soir, lorsque je revins, ajouta-t-il piteusement, mon véhicule n'était plus là."

Ce véhicule, le témoin dit l'avoir acheté deux mois plus tôt, à l'aide d'un emprunt contracté dans une caisse populaire où il avait déposé ses épargnes depuis l'âge de . . . six ans.

Son véhicule, il dit par ailleurs ne l'avoir revu qu'en trois parties, lundi soir dernier, dans deux établissements différents de la rive sud.

Il a tout d'abord reconnu deux de ses chapeaux de moyeux (caps de roue dans le langage populaire) au Brossard Auto Parts, et la partie arrière de son auto, démantelée, dans un garage de Laprairie, où la police l'avait transportée.

Il donne alors sur les particularités de ces trois parties de son auto des détails tellement précis que le juge Laganière ne peut s'empêcher de lui demander :

— Mais, votre auto, Monsieur, vous la connaissez à peu près par coeur ?

"C'est exact," de répondre alors sans hésitation le jeune homme.

Par la suite, d'autres automobilistes viendront raconter des "histoires" à peu près semblables, l'un reconnaissant une partie de son auto par une réparation mineure qu'il y avait faite, un autre par une écorchure au chrome des parechocs, et un autre par des feuilles de cèdres provenant d'arbustes qu'il était allé quérir dans les Laurentides, quelques jours plus tôt, pour "renforcer" la haie entourant sa propriété de banlieue.

L'histoire la plus typique, si l'on peut dire, est racontée par un étudiant en droit de Côte-St-Luc qui s'était fait voler son auto le 29 novembre dernier, soit le jour même où la PP devait effectuer son raid spectaculaire au garage de Brossard.

Selon M. Ben Bribrier, il a été l'homme le plus surpris du monde lorsqu'il a revu sa voiture en . . . photos dans les quotidiens du lendemain.

Elle était garée sur l'une des "rampes" de . . . dépeçage du garage de l'inculpé et il alerta immédiatement la police provinciale.

Lorsqu'on l'amena effectivement sur les lieux, trois jours plus tard, il se rendit compte que c'était bien là sa voiture, à laquelle on n'avait pas eu le temps de toucher, sur laquelle les plaques de permis n'avaient même pas été enlevées.

ACCUSES

SUITE DE LA PAGE 3

l'écart de la chambre des comparutions, en Correctionnelle.

Après avoir "apostrophé" plus ou moins publiquement Me Boilard dans la salle des pas perdus du Palais, quelques minutes plus tôt, le juge a en effet tenu ce dernier responsable de sa "mise au rancart" pendant presque un an en Correctionnelle.

"Je sais, dit-il, que c'est dans votre bureau que se confectionnait le rôle des juges de la Correctionnelle."

Le représentant du ministère public releva alors immédiatement cette affirmation en soutenant qu'il s'agissait là d'affirmations purement gratuites de la part de la cour.

Le juge Lagarde, à son tour, se montra très irrité de cette expression en faisant remarquer à Me Boilard qu'il n'était qu'un procureur de la Couronne, qu'il était lui-même toujours le juge et que, comme tel, il lui demandait de retirer ses paroles.

Cet argument de "force", dans les circonstances, l'emporta, et le procureur de la Couronne déclara tout simplement :

"Si c'est votre souhait, eh bien ! je les retire".

Par la suite, le juge Lagarde devait accorder un cautionnement immobilier de $5,000 à Desilets, que représentait Me Réal Gagnon, mais refuser la liberté provisoire à Gilles Juteau, le deuxième prévenu.

Un troisième accusé, Gaston Ethier, 28 ans, devait être appelé devant le tribunal, un peu plus tard, mais on devait révéler qu'il était détenu à Saint-Jérôme dans une autre affaire.

Finalement, un quatrième accusé, relié encore plus directement, celui-là, au réseau de la ville de Brossard, devait répondre à l'appel de son nom. Mais sa comparution devait être ajournée à aujourd'hui après qu'il eut manifesté à la fois son intention de reconnaître sa culpabilité et sa surprise de n'avoir pas pu communiquer avec un avocat, jusqu'au moment de son apparition devant la cour.

Il faut dire par ailleurs que l'algarade entre le juge Lagarde et le procureur Boilard avait été partiellement provoquée par le fait que ce dernier voulait faire comparaître ces divers accusés devant le juge Gérard Laganière, qui était déjà en train d'instruire l'enquête de Benoit Brossard, le principal accusé de l'autre réseau.

Le juge Lagarde, manifestement jaloux de ses prérogatives comme juge présidant les comparutions, s'était en effet élevé avec force contre l'idée que la Couronne ait pu avoir la tentation de choisir un autre juge pour faire comparaître les accusés.

"C'est moi qui dois faire les comparutions, dit-il, ou un autre juge désigné par le juge-en-chef."

A ce sujet, Me Boilard devait rétorquer qu'il avait tout simplement voulu trouver un moyen d'accélérer les procédures, et que, quant à lui, tous les juges étaient égaux.

Mais cette explication n'avait apparemment pas satisfait le tribunal, qui avait alors relevé les incidents des douze derniers mois pour "marquer son point".

Le feu ravage deux édifices à Waterloo

Une vingtaine de pompiers volontaires de Waterloo, dans les Cantons de l'Est, ont combattu un grave incendie qui a complètement détruit deux immeubles de cette ville tôt ce matin.

Les flammes ont pris naissance, selon la police locale, au restaurant Maurice Steak House vers 4 h. ce matin et ce n'est que vers 8 h. que l'incendie a pu être maîtrisé.

Malgré l'ampleur du sinistre on ne déplore aucune perte de vie et personne n'a subi de blessure. Les dégâts matériels s'élèvent à plusieurs milliers de dollars.

La tour "Saulnier" : Hampstead emboîte le pas à son tour

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a enregistré un autre gain relativement au projet d'une tour-monument dont il s'est fait le parrain le 18 novembre dernier.

Tard hier après-midi, M. Saulnier a annoncé ce qui suit aux chroniqueurs municipaux :

"J'ai reçu ce matin un appel téléphonique du maire de Hampstead, M. S.M. Finlayson, qui a dit avoir discuté le projet d'un monument avec son conseil et que, en principe, sa municipalité a décidé de s'associer à Montréal dans ce projet".

M. Saulnier n'en a pas dit plus long au sujet de l'attitude de Hampstead.

— Quelle sera la méthode selon laquelle sera réparti le coût entre les municipalités ?

— Avant le 23 décembre (jour de l'ouverture des soumissions), la ville n'a aucun engagement.

On se rappelle que les autorités de Westmount ont déclaré, lundi soir dernier, être prêtes à contribuer à la construction de la tour actuellement projetée à l'occasion de l'Expo 1967.

L'hôtel de ville ouvert les deux lundis des Fêtes

L'hôtel de ville de Montréal sera ouvert le lundi 27 décembre et le lundi 3 janvier — surlendemains de Noël et du Jour de l'An.

Interrogé hier soir au sujet de requêtes officielles ou officieuses présentées aux autorités de la part d'employés municipaux en vue d'obtenir congé ces deux jour-là, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a déclaré que la ville s'en tient aux conventions collectives de travail.

Incidemment, des conventions prévoient que ce sera congé le lendemain de Noël et du Jour de l'An, soit . . . le dimanche 26 décembre et le dimanche 2 janvier.

COCA-COLA

SUITE DE LA PAGE 3

qui assistent, à Montréal, au congrès biennal de la Fédération des travailleurs du Québec. Il a annoncé la nouvelle lui-même aux délégués, en réponse à une question.

M. Fortin a d'abord expliqué que la politique de non-intervention de son ministère veut dire que le gouvernement ne vient pas s'immiscer dans les relations industrielles.

"J'ai toujours dit que j'étais prêt à intervenir lorsque les négociations ont échoué. Je vais intervenir et faire tout en mon possible pour faciliter la reprise des pourparlers", a-t-il déclaré.

Les délégués ont accepté hier d'accorder leur entier appui aux grévistes. Ils ont adopté une résolution qui juge sévèrement la compagnie Coca-Cola.

On accuse cette dernière de lancer à la fois un défi à ses employés et à tout le mouvement syndical en refusant de négocier et en ne justifiant pas sa position devant le public.

La résolution, dans un autre "considérant", stipule aussi que Coca-Cola a lancé un autre défi à tous les jeunes gens du Canada en retirant sa participation à l'élévation d'un pavillon à l'Expo 67, le Pavillon de la Jeunesse.

Les délégués vont même jusqu'à affirmer que la façon de procéder de Coca-Cola constitue un abus de pouvoir de la part d'un trust international qui a même réussi dernièrement à prendre une entente pour vendre ses produits dans un pays derrière le Rideau de fer.

La FTQ organisera une Fête de Noël à l'intention des grévistes et a été mandatée par le congrès à entreprendre une campagne de publicité intensive sur ce conflit. De plus, les délégués ont décidé de faire appel à tous les travailleurs du Canada pour rendre effectif le boycottage des produits de cette compagnie.

M. Goedike a longuement décrit, mercredi, les conditions de travail des employés de cette compagnie. Il a dit que ce ne sont pas tellement les salaires qui sont à l'origine du conflit. C'est surtout l'attitude de la compagnie qui semble peu se soucier, a-t-il dit, de conserver sa place du marché. A Montréal, Coca-Cola occupait, avant la grève, 55 p. 100 du marché des liqueurs douces, a dit M. Goedike. "Après une grève d'une année dans une de ses usines à Hamilton, Cola-Cola avait perdu la première place du marché. Cet exemple ne lui a servi à rien", a dit M. Goedike.

ETUDIEZ L'ANGLAIS AUX ETATS-UNIS PENDANT L'HIVER

Programme d'anglais pour étrangers — trois sections — élémentaire, intermédiaire, avancé. Les cours : 24 janvier, 21 mars, 20 juin, 14 septembre, 8 novembre; St. Michael's College, dirigé par les Pères de St. Edmond. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire.

Intéressés peuvent écrire au **Director, Program of English for Foreign Students, Box 1, St. Michael's College, Winooski Park, Vermont, U.S.A.**

APEX—ALF 1581 (Stereo ALF 71581)
Michel Louvain, le charmeur No. 1 de la chanson, "Monsieur Radio-TV 1965"
Pourquoi donc as-tu brisé mon coeur—

DECCA—DL 4610 (Stereo DL 74610)
Le favori de tous, Grady Martin joue: El Paso—The Girl From Ipanema—Where Have All the Flowers Gone—et autres.

APEX—ALF 1580
La talentueuse Ginette Reno excelle dans son tout récent album:
Les yeux fermés—Oui, devant Dieu—

DECCA—DL 10112 (Stereo DL 710112)
Le guitariste de renommée mondiale, Andres Segovia exécute les oeuvres d'Alexandre Tansman et de Federico Mompou.

DECCA—DL 4636 (Stereo DL 74636)
Le grand virtuose de la trompette, Rafael Mendez, accompagné par un orchestre symphonique, exécute: Around the World—

REPRISE—R 6181 (Stereo RS 6181)
Le plus récent disque du chanteur No 1 de l'heure: Houston—I Will—You're The Reason I'm In Love—Love Love Love—etc.

DECCA—DL 4165 (Stereo DL 74165)
L'album le plus en demande de EARL GRANT comprenant: Ebb Tide—Canadian Sunset—Misty—et autres.

UNITED ARTISTS—UAL 3415 (Stereo UAS 6415)
Pour les admirateurs de James Bond—James Bond Theme - 007—Goldfinger—From Russia With Love—etc.

APEX—ALF 1535
Le 2ième monologue de l'incomparable Père Gédéon.

DECCA—DL 4672 (Stereo DL 74672)
Xavier Cugat à son meilleur interprète: Hello Dolly—Downtown—Chim, Chim Cheree—et autres.

WARNER BROS.—W 1615 (Stereo WS 1615)
Le plus populaire groupe de chant folklorique! Early Morning Rain—The Rising Of The Moon—Hangman—etc.

DECCA—DL 4677 (Stereo DL 74677)
Earl Grant, à l'orgue, interprète les airs de Noël favoris: Winter Wonderland—Silver Bells—Silent Night—et autres.

Le CADEAU idéal pour tous

La musique réflète la joie des Fêtes. Pour Noël, offrez des disques, des microsillons choisis parmi les marques les plus réputées. Le choix est illimité et la valeur est exceptionnelle.

DISPONIBLES CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE DISQUES.

APEX—ALF 1569
C'est le Ska et autres rythmes pour la danse.
Donald Lautrec exécute:
Heureux de vivre—C'est toi mon idole—

UNITED ARTISTS—UAL 3434 (Stereo UAS 6434)
Les Magiciens du piano interprètent 12 des plus belles mélodies de l'année.

APEX—ALF 1574
L'incomparable Marie Savard interprète ses inoubliables chansons:
Chanson douce—L'acrobate—Terre brune.

DECCA—DL- 4616 (Stereo DL 74616)
Bert Kaempfert joue les grands succès européens: Moon Over Naples—Les feuilles mortes—Hava Naguila—et autres.

APEX—ALF-1578
Les abominables Cyniques, gagnants de la catégorie des fantaisistes lors du Festival du Disque. L'album comique de l'année.

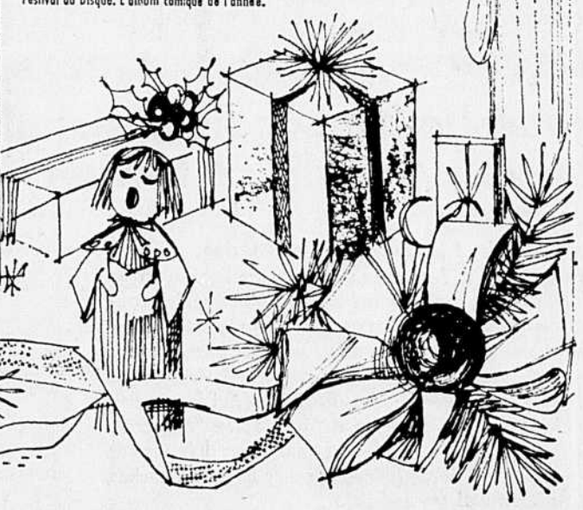

CRESTLINE 8 MM CAMERA ZOOM

Tout à fait remarquable ! Vous ne voudrez pas le croire ! Une caméra de précision qui se manie comme un jeu d'enfant !

- Entièrement automatique, simplement appuyez sur un bouton.
- Aucun bobinage. L'entraînement du film se fait sur batteries.
- Oeil photo-électrique qui règle automatiquement l'objectif.
- Objectif Zoom pour les prises difficiles à distance.
- Vendue avec la visionneuse fonctionnant sur batterie, pour voir vos films aussitôt développés, et la poignée.

39.97 avec visionneuse et poignée

Appareil Yashica "Mimy"
Appareil-photo "Mimy" entièrement automatique, objectif "Yashinon" universel F. 2.8. Modèle synchronisé pour flash électronique. Reçoit film standard 35 mm et donne 40 photos couleurs ou noir et blanc.
Etui 4.97
29.97

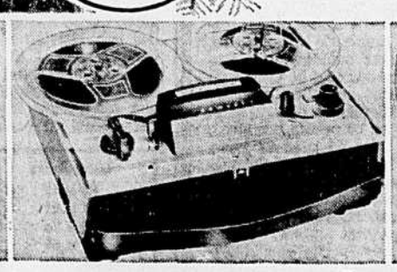
Magnetophone précis
Modèle Concord 10 Z., ne pèse que 10 lb. Pour bobines de 7" qui donnent 6 heures d'enregistrement sans discontinuer. 2 vitesses : 7½ et 3¾. I.P.S. Microphone et écouteur en cristal. Bande sur bobine de 7" incluse.
79.97

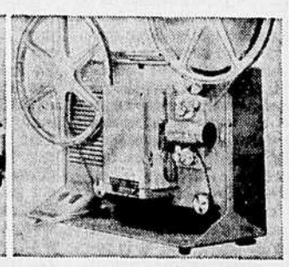
Projecteur marque Argus
Projecteur de films "Argus" 8 mm, modèle 450. Très compact, utilise la nouvelle ampoule Tru-Flector. Marche avant, arrière ou vue par vue. Capacité 400 pieds pour une demi-heure de projection.
53.97

J.P. Beaulieu musique
TOUJOURS
entre St-Hubert et Chateaubriand
766 est, rue Beaubien
272-6559

BERTRAND
1009 ouest, Ste-Catherine
288-3146
Place Ville-Marie
861-5808

BROSSEAU
PLACE VILLE-MARIE
861-6679
CENTRE NORMANDIE
334-2461
ZENITH CENTRE FAIRVIEW
697-3211

CHEZ DIANE
Centre d'achats PIE-IX
721-0667

r. Faucher
"Le Roi des Bas Prix"
UNE MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE
- 251 est, rue BEAUBIEN — 273-6331
- 9055 PIE-IX, St-Michel — 321-9290
- CENTRE D'ACHATS LaSALLE boul. Champlain, LaSalle — 366-5500

Play Pen Record Bar
5322 ch. Reine-Marie
481-5689
"Le bar de disques complet de Snowdon"

ROSEMONT T.V. RADIO REPAIRS
3208, rue Masson
721-9620

ALEX SHERMAN RECORD CENTER
1385 ouest, Ste-Catherine
Ouvert jusqu'à 9 p.m. durant décembre
842-5842

téléphoto UPI

Un ennemi plus terrible que le Pakistan

La famine sévit en Inde, et cette photo prise à la Nouvelle-Delhi fait voir une Indienne allaitant son enfant tout en surveillant le peu de grain qui lui reste, en attendant d'obtenir sa carte de rationnement. On sait que le gouvernement indien vient d'imposer le rationnement dans les grandes villes dont la capitale qui compte 3,000,000 d'habitants. En vertu du programme de rationnement chaque personne a droit à 16 livres de grain par mois. Plus de 2,000 bureaux ont été ouverts pour permettre aux Indiens de se procurer leur carte.

Brejnev et Kossyguine ont renforcé leur autorité sur l'Union soviétique

MOSCOU. (PA, UPI, AFP) — Les changements intervenus dans la hiérarchie soviétique semblent avoir raffermi l'équipe de Léonide Brejnev et d'Alexis Kossyguine et la suprématie du parti dans les affaires de l'Etat.

C'est ainsi du moins qu'apparaissent aux observateurs occidentaux les événements qui se sont déroulés hier au Kremlin.

Sur le plan individuel, les changements semblent se présenter comme suit :

M. Anastase Mikoyan, un vétéran de la révolution bolchévique de 1917 qui s'était maintenu en place en dépit des bouleversements survenus depuis 40 ans, se retire avec les plus grands honneurs. Il a reçu aujourd'hui les insignes de l'ordre de Lénine à l'occasion de son 70e anniversaire et en reconnaissance de son oeuvre au sein du parti communiste et de l'Etat soviétiques.

Un fait sans précédent en URSS

Son départ, pour raison de santé, n'a surpris personne, car on le savait malade depuis quelques années. Sa démission constitue toutefois un fait sans précédent dans l'histoire de l'URSS : c'est la première fois que le chef de l'Etat ait demandé à partir de lui-même, sans y être obligé.

M. Mikoyan reste néanmoins membre du praesidium du Soviet suprême et il conserve son siège au praesidium du comité central. C'est dire que au moins jusqu'au 23e congrès du parti, M. Mikoyan pourra jouer le rôle unique en URSS de "doyen des hommes d'Etat".

Quant à M. Nicolas Podgorny, qui succède à M. Mikoyan à la présidence de l'URSS, il ne semble pas y gagner au change. Celui qui était l'homme No 2 dans la hiérarchie du parti après M. Brejnev aurait été "éliminé par le haut". Il abandonnera probablement son poste de chef du personnel, une fonction-clé au comité central du parti. Il ne pourra consacrer beaucoup de temps aux affaires du parti, étant trop absorbé par ses devoirs présidentiels. Ses chances d'un retour à la politique active paraissent faibles.

M. Podgorny avait été introduit dans la haute direction par l'ancien premier ministre Khrouchtchev comme un rival à Brejnev, mais tandis que ce dernier avait une longue carrière dans l'appareil du parti, Podgorny ne possédait pas d'attaches solides dans le parti. De plus, Brejnev avait été lieutenant-général durant la guerre et a toujours maintenu de bonnes relations avec les militaires, alors que Podgorny est un civil dépourvu de ces précieux contacts.

Qu'advient-il de Chelepine ?

Les interprétations sont par ailleurs assez nuancées en ce qui concerne M. Alexandre Chelepine, qui a été relevé de ses deux postes gouvernementaux, ceux de vice-premier ministre et de directeur de l'ex-comité de contrôle du parti et de l'Etat, "pour concentrer son activité au comité central du parti".

Or, en URSS, il est plus important pour un politicien de détenir un poste influent dans le parti que dans le gouvernement, le parti détenant le pouvoir véritable. M. Chelepine apparaît donc comme le successeur de M. Podgorny à la tête du personnel et il pourrait devenir le dauphin de M. Brejnev. Plusieurs observateurs diplomatiques pensent donc que sa position n'est pas affaiblie.

D'autres observateurs croient par contre que Chelepine a été rétrogradé à cause de sa trop grande ambition et que même s'il demeure installé dans l'appareil du parti, il ne peut être considéré comme une menace pour Brejnev dans sa position actuelle.

Mikoyan aurait été limogé, selon un de ses anciens amis

BEYROUTH, Liban. (PA) — Le dernier premier ministre de l'Arménie indépendante et ex-compagnon d'armes du leader soviétique Anastase Mikoyan, a déclaré aujourd'hui qu'il était d'avis que ce dernier n'avait pas démissionné volontairement hier, mais qu'il a plutôt été limogé.

"En sa qualité de seul survivant de haut rang de la gauche staliniste, il était temps qu'on se débarasse de Mikoyan", a dit Simone Vratsian, qui fut chef d'Etat en Arménie au moment où celle-ci perdit son indépendance en 1921.

Mikoyan a démissionné hier de la présidence de l'Union soviétique en alléguant qu'une intervention chirurgicale pratiquée sur sa personne il y a trois ans avait affecté sa santé au point qu'il ne lui est plus permis de voyager au loin, ainsi que le veulent ses fonctions.

Selon Vratsian, la tendance actuelle au Kremlin est d'écarter les représentants de groupes minoritaires, tels les Arméniens et les Juifs. Mikoyan était un "bon gars" d'expliquer Vratsian, mais il est devenu "méchant" et s'est fait communiste parce qu'un jour son colonel l'a giflé.

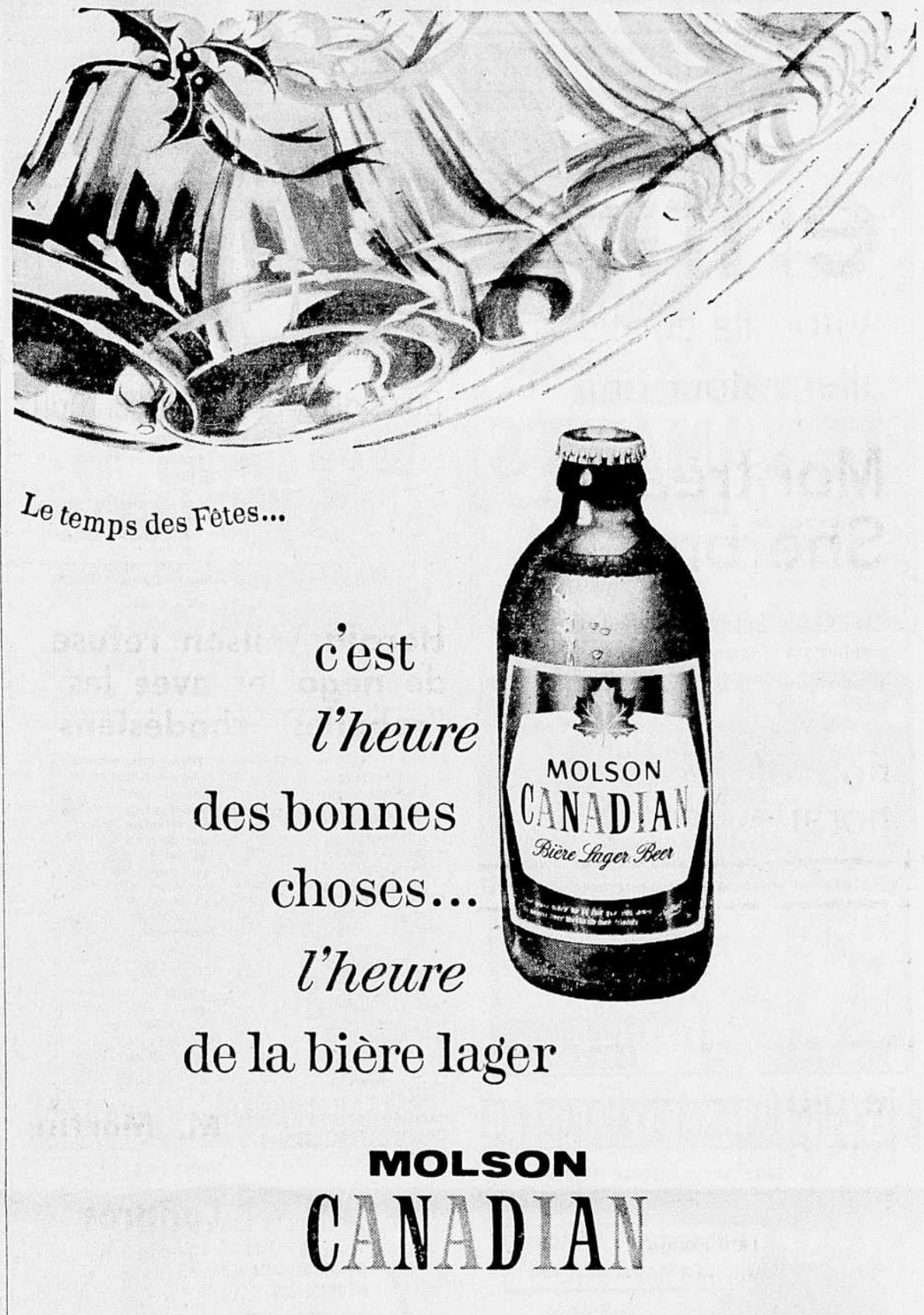

M. Johnson exhorte les syndicats à limiter leurs demandes de salaires

SAN FRANCISCO. (UPI) — La grande centrale syndicale FAT-COI, ayant été avertie par le président Johnson d'avoir à limiter ses revendications de salaires afin d'éviter l'inflation, a reçu par ailleurs aujourd'hui une promesse d'appui du vice-président Hubert Humphrey pour l'obtention de son principal objectif législatif en 1966.

M. Humphrey a promis que le gouvernement Johnson mènerait une dure bataille au Sénat afin d'éliminer les lois qui interdisent encore l'atelier syndical dans 19 Etats.

Ces lois, autorisées par la section 14-B de la loi fédérale Taft-Hartley et abhorrées par les syndicats, contribuent à maintenir les bas salaires et un faible niveau de vie pour des millions d'Américains et ne servent pas les intérêts des hommes d'affaires, a déclaré le vice-président.

"C'est pourquoi ce gouvernement est déterminé à lutter, et à lutter pour gagner, afin d'obtenir le rappel de la section 14-B," a ajouté M. Humphrey dans un discours prononcé au congrès de la FAT-COI.

Hier, dans un message transmis par téléphone aux 922 délégués depuis son ranch du Texas, le président Johnson avait souligné que le travail organisé a tout intérêt à assurer la stabilité des prix et du coût de revient. Ce sont les travailleurs, dit-il, qui souffrent le plus lorsque les syndicats revendiquent des salaires plus élevés et que les entreprises haussent leurs prix, chacun rendant ensuite l'autre responsable de cette spirale inflationnaire.

Le premier ministre de l'Inde rencontrera Johnson en février

LA NOUVELLE-DELHI. (AFP, UPI, PA, Reuter) — Le premier ministre de l'Inde, M. Shastri, a annoncé aujourd'hui qu'il rencontrera le président Johnson à Washington le 1er février. M. Shastri a exprimé l'espoir que ses conversations avec le président américain "mèneraient à une plus ample compréhension entre les deux pays".

Prenant la parole au Parlement, M. Shastri a remercié le président Johnson pour sa décision d'accélérer l'envoi de céréales à l'Inde. Les députés ont chaudement applaudi le premier ministre indien.

Auparavant, l'ambassadeur des Etats-Unis en Inde, M. Chester Bowles, et le secrétaire du ministère des Finances de l'Inde, M. Bhootalingam, avaient paraphé un accord prévoyant l'envoi immédiat de 1,500,000 tonnes de blé et d'autres céréales.

Hier, le président Johnson avait annoncé que les Etats-Unis avaient accordé un crédit de 50 millions de dollars à l'Inde pour l'achat d'engrais aux Etats-Unis.

M. Johnson a en outre lancé un appel à toutes les nations pour aider l'Inde à faire face au grave problème alimentaire devant lequel elle se trouve. Le chef de la Maison Blanche a indiqué que le ministre de l'Agriculture de l'Inde se rendra prochainement aux Etats-Unis pour discuter avec le gouvernement américain de la possibilité d'une accentuation de l'aide des Etats-Unis en vue de lutter contre la famine.

L'UNICEF a reçu son prix Nobel de la paix

OSLO. (AFP-PA) — Le prix Nobel de la paix a été remis, aujourd'hui à Oslo, à M. Henri Labouisse, directeur général de l'UNICEF, le fonds des Nations unies pour l'enfance.

Le roi de Norvège, Olav V, a assisté à la cérémonie au cours de laquelle l'UNICEF s'est vu gratifier d'une médaille d'or et d'un chèque de 282,000 couronnes (environ $55,000).

Les quatre autres prix Nobel devaient être décernés au cours d'une cérémonie à Stockholm, Suède, mais le professeur Sinitiro Tomonaga, du Japon, qui a remporté le prix de physique conjointement avec deux Américains, a reçu le sien à l'ambassade suédoise à Tokyo. M. Tomonaga n'a pu se rendre à Stockholm, s'étant récemment fracturé des côtes en faisant une chute dans sa salle de bain.

Les autres gagnants du prix de physique sont les professeurs Julian Schwinger, de l'Université Harvard, et Richard Feynman, de l'Institut de technologie de Californie.

Michel Sholokhov, d'Union soviétique, a remporté le prix de littérature, et le professeur Robert Burns Woodward, de Harvard, celui de chimie.

Le prix de médecine a été remporté par trois professeurs français, MM. François Jacob, André Wolff et Jacques Monod.

En recevant le prix pour l'UNICEF, M. Labouisse a déclaré qu'"à moins que quelque chose ne soit fait pour mettre un terme à la faim, à l'ignorance et à la maladie parmi les huit cents millions d'enfants des pays sous-développés, tout espoir dans une paix durable ne pouvait être que chimérique".

M. Labouisse a ajouté que la récompense que constitue le prix Nobel de la paix revêtait une grande importance parce qu'"elle est la reconnaissance solennelle du fait que le bien-être des enfants d'aujourd'hui est devenu indissociable de la paix de demain".

En présentant le prix, Mme Aase Lionaes, membre du comité norvégien pour l'attribution des prix Nobel, a déclaré que la richesse occidentale et la misère des pays sous-développés "créaient une dangereuse tension qui peut faire craindre pour la paix mondiale".

Le vol Gemini-7 se poursuit sous le signe de la bonne humeur

HOUSTON, (AFP-UPI-PA) — Filant toujours à la vitesse de cinq milles à la seconde à bord de leur capsule "Gemini-7", Frank Borman et James Lovell ont entrepris aujourd'hui leur sixième journée de vol.

Malgré le fait qu'ils ne se soient ni lavés, ni rasés depuis leur départ samedi dernier, les deux pilotes n'en continuent pas moins à se montrer d'excellente humeur et s'acheminent, sans histoire, vers un record d'endurance dans le cosmos. Demain midi, ils seront à mi-course de leur mission.

Pendant ce temps, deux autres pilotes, Walter Schirra et Tom Stafford, se préparent activement pour le lancement de dimanche prochain.

Le rendez-vous spatial, but de l'expédition de "Gemini-6", se produira vraisemblablement entre l'Afrique et l'endroit où est ancré le navire de détection de la NASA "Coastal Sentry Québec", à l'est du pon. "Gemini-6" sera lancé dimanche à Cap Kennedy deux à trois minutes après que "Gemini-7" aura survolé cette installation.

Les pilotes de "Gemini-7" se préparent eux aussi à ce rendez-vous. Ils ont allumé à deux reprises leurs fusées de manoeuvre afin d'atteindre une orbite qui varie entre 165 et 187 milles d'altitude. Dimanche, il faudra que cette orbite soit parfaitement circulaire à 185 milles pour que soit réussie la manoeuvre du rendez-vous spatial avec "Gemini-6".

Une "boule de feu" a sillonné le ciel canadien et américain

(PC-UPI) — Depuis le sud de la Virginie de l'Ouest jusqu'à Sarnia, en Ontario, des milliers de personnes ont vu une étrange boule de feu orange traverser le ciel hier après-midi.

"Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une boule de feu", a déclaré M. William P. Bidelman, astronome à l'Université du Michigan. De son côté, un porte-parole du secrétariat américain de la Défense a dit lui aussi qu'il s'agissait d'un phénomène naturel. Tous les avions, missiles et autres objets volants ont été dénombrés, et uncun ne manque à l'appel.

A Lapeer, situé à une quarantaine de milles de Détroit, on a retrouvé deux petits tas de fragments de métal dans un marais. Cette découverte faisait suite aux recherches de la police entreprises à la suite de rapports voulant qu'une boule de feu se soit écrasée dans la région. Le shérif de l'endroit a révélé avoir trouvé "environ un boisseau" de métal. Il lui a semblé à première vue, qu'il s'agissait de plomb. Des échantillons du métal ont été envoyés pour analyse aux laboratoires de l'Aviation américaine.

On ne sait pas encore si la découverte du shérif se rapporte à la boule de feu et les recherches se poursuivent. L'objet a été aperçu par des pilotes d'avion, des météorologues, des garde-côtes et des milliers d'habitants d'une dizaine d'Etats américains et de l'Ontario.

Diverses agences officielles, des deux côtés de la frontière, ont été incapables de retrouver le point d'origine de l'objet brillant ni de l'endroit exact où il est apparemment tombé. Les porte-parole militaires ont révélé ne pas avoir vu la boule de feu sur les écrans de radar, mais ils ont nié qu'il pouvait s'agir d'une fusée ou d'un avion en flammes

Les astronomes ont rejeté l'idée qu'il pouvait s'agir d'un météorite tel qu'on en voit souvent vers la fin de l'été et tous semblent d'accord pour dire qu'il s'agit probablement d'une boule de feu. Ces boules de feu, qui consistent en morceaux de pierre ou de métal tombant dans l'atmosphère de la terre, nous arrivent à n'importe quelle période de l'année.

LE CADEAU PARFAIT

Un ensemble complet dans un empaquetage magnifique pour $16.95

LA PHOTOGRAPHIE SIMPLIFIÉE

Pour prendre des photos sans à peu près...

PLACEZ SIMPLEMENT LA PELLICULE ET *photographiez*

Agfa rapid

La caméra Agfa RAPID 35 mm à chargement instantané

Plus de 2,000,000 de ces caméras étonnantes sont en usage présentement... c'est une révolution dans la prise de photos simplifiées. C'est la première caméra à chargement instantané avec plaque d'aplatissement de film *POUR DES PHOTOS CLAIRES ET NETTES!*

La caméra AGFA RAPID ne peut pas prendre une double impression ... elle est munie d'un compteur de photos automatique. Et elle est *si facile* à charger—simplement y déposer la pellicule, fermer l'arrière et prendre la photo. Sans mise en place—ni réenroulement—rien n'est plus facile.

EN VÉRITÉ, UN CADEAU PARFAIT!

L'Agfa ISO-RAPID arrive en un ensemble complet, ne coûtant que $16.95. Ceci comprend la lampe-éclair incorporée (prête à un tour d'un bouton), une pile très durable, 4 ampoules et une pellicule. Si vous désirez rendre quelqu'un heureux, obtenez-la à votre comptoir préféré d'appareils photographiques.

PELLICULE AGFACHROME EN COULEURS—*Maintenant disponible au Canada pour des diapositives magnifiques en couleurs réelles*

PELLICULES: 120, 127, 35 mm (20 v. et 36 v.) et RAPID
Le prix comprend le traitement.

Vous pouvez obtenir votre Agfa Rapid chez n'importe lequel de ces principaux marchands d'appareils photographiques

- C.-A. BARBIER, 695, rue Notre-Dame, Lachine
- BOUCHARD CAMERA, Centre d'Achats Maisonneuve
- DIXIE PHOTO SERVICE INC., 16, 45e Avenue, Lachine
- THE DUTCH MILL, 5816, Côte-des-Neiges
- EUROPEAN CAMERA SERVICE, 5710, av. du Parc
- LACAILLE DEPT. DE LA PHOTO, 4150 ouest, rue Wellington, Verdun
- L. L. LOZEAU, 6229, rue St-Hubert
- MACY'S DRUG STORES REG'D., Centre d'Achats Rockland
- MONTREAL PHOTO CENTRE 1415, rue Drummond
- PROMENADE PLACE VILLE-MARIE, 1451, rue Peel
- PHILEX PHOTO, 2619, rue Masson
- PHOTO MEUNIER, 2196, rue des Ormeaux
- PHOTO RAPID REG'D., 3503, boul. St-Laurent
- PHOTO SERVICE LTD., 222 ouest, rue Notre-Dame
- PHOTOGRAPHIE L. CHARPENTIER, 32 est, rue Notre-Dame
- PROGRESS PHOTO REG'D, 2162 ouest, rue Ste-Catherine
- SIMON'S CAMERAS INC., 11 ouest, rue Craig
- ROBERT SIMPSON CO. LTD. Rue Ste-Catherine ouest
- STREET PHOTOGRAPHIC SUPPLY CO. INC., 1481 ouest, rue Ste-Catherine, Centre d'Achats Dollard
- L. R. VIALA, 1280 est, rue De Montigny
- ZODIAC AUDIO VISUAL INC., 458, av. Victoria, St-Lambert

C.-A. BARBIER
695, rue NOTRE-DAME
(coin 7e)
Lachine — 637-2653

BOUCHARD
CAMERA CENTRE
2949 est, rue Sherbrooke
521-9177

PHOTO
L. CHARPENTIER
32 est, rue Notre-Dame
861-6378

DIXIE
PHOTO SERVICE
16 — 45e ave.
Lachine — 637-2842

THE DUTCH MILL
5216, Côte-des-Neiges
733-2646

LACAILLE
PHOTO DEPT.
4150, rue WELLINGTON
Verdun — 769-2785

Montreal Photo Centre
1415, rue Drummond
842-9447
1451, rue Peel
845-3921
Place Ville-Marie
878-9821

L. R. VIALA INC.
1280 est, Demontigny
526-2535

Avant d'acheter une camera, VISITEZ
SIMON'S CAMERAS INC.
11 Craig O. — 861-5401

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D.,
Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

Johnson convoque les chefs militaires

(D'après PA et PC) — Le président Johnson a convoqué à son ranch au Texas aujourd'hui les dirigeants du Pentagone, y compris les chefs d'état-major interarmes, en vue de tenir une nouvelle conférence pour discuter de la poursuite et du financement de la guerre au Vietnam.

On présume qu'il sera surtout question du budget supplémentaire de $5 milliards qui doit être soumis au Congrès le mois prochain en vue de rencontrer les dépenses accrues au Vietnam.

Les personnes convoquées sont le secrétaire à la Défense, M. McNamara, le secrétaire d'Etat suppléant Cyrus Vance, le général Wheeler, président de l'état-major interarmes, de même que les commandants suprêmes de l'aviation, de l'armée, de la marine et des fusiliers marins.

On ignore encore s'il y aura une nouvelle poussée dans le sens de l'escalade. Dans un discours récent, le président Johnson a dit : "J'ai passé en revue avec mes conseillers la situation au Vietnam. Nous étudions attentivement les moyens de mieux contrecarrer cette agression et nous sommes déterminés à faire tout ce qui sera nécessaire."

M. Johnson a cependant ajouté: "En même temps, nous sommes également déterminés à épuiser tous les recours à des mesures pacifiques avant de procéder à un nouveau durcissement." Le président explique que les Etats-Unis sont au Vietnam "à cause de tous nos déboires, à cause de nos défections en tant que peuple et nation, et parce que nous demeurons convaincus que c'est une obligation morale pour nous — obligation que nous ne trahirons pas — de combattre pour la liberté".

Notant que "rien" peut-être, ne semble plus contradictoire à la cause que nous servons que le recours à la force", le président a ajouté que "une agression impunie perpétrée contre un peuple libre et sans défense constituerait une menace grave à notre propre liberté, et une offense à notre conscience".

De son côté, le secrétaire Dean Rusk a dit à une conférence de presse hier qu'il n'en tenait qu'à Pékin d'éviter qu'il n'y ait une confrontaton avec les Etats-Unis en Asie.

Le sénateur Kennedy pour sa part considère qu'il ne faut pas écarter à la légère l'offre de trêve de douze heures que vient de faire le Vietcong.

"Il faut saisir cette occasion", a-t-il dit, car "je crois que nous nous acheminons vers une situation fort dangereuse pour l'humanité."

Par ailleurs, le président nord-vietnamien Ho Chi Minh a répété hier que l'offre de Johnson de négocier sans condition "veut dire que le peuple vietnamien doit accepter les conditions des Etats-Unis". Et Gromyko a traité les Américains de "bandits" devant le Soviet suprême, lequel a adopté une motion de blâme à l'adresse des Etats-Unis et ses opérations au Vietnam.

Entre-temps, le budget supplémentaire qui doit être soumis le mois prochain au Congrès semble devoir susciter quelques critiques. Le coût de la guerre au Vietnam semble maintenant s'élever à tout près de $6 milliards par année, soit $16.5 millions par jour.

Ces mêmes dépenses étaient de l'ordre de $800 millions par année en avril dernier alors que les Américains ne comptaient que 29,000 hommes au sol, et 27,000 dans la 7e flotte. Aujourd'hui, les Etats-Unis entretiennent 165,700 hommes au sol, et 60,000 dans la 7e flotte.

VOYEZ LES TOUTES NOUVELLES
VOLKSWAGEN '66
(modèles 1200, 1300, 1500, 1600 toit profilé)
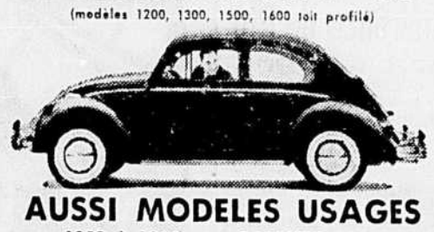
AUSSI MODELES USAGES
1959 à 1964 • GARANTIE 100%
HOULE AUTOMOBILE LTÉE
9080, HOCHELAGA CL. 4-7575
Vente : ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures p.m.

Les "Marines" américains encerclent 1,500 Vietcongs

SAIGON, (AFP, UPI, PA) — Des "Marines" américains ont débarqué aujourd'hui à 20 milles au sud de la base de Danang et ont encerclé un régiment de 1,500 Vietcongs qui se trouvent aux prises avec des forces américaines et sud-vietnamiennes.

Le porte-parole militaire américain à Saigon a révélé d'autre part que d'autres "Marines" avaient été dépêchés par hélicoptère hier dans la même région pour porter secours aux unités sud-vietnamiennes.

Il a précisé que le débarquement d'aujourd'hui a pour but d'encercler le régiment Vietcong en question qui occupe des positions au long de la région côtière, longtemps considérée comme une place-forte communiste. L'opération a réussi, a-t-il ajouté. Les appareils de l'aviation américaine ont appuyé les "Marines" au cours des opérations de débarquement.

Les Vietcongs occupent toujours des positions à mi-chemin des bases de Danang et de Cru Lai, le long de la côte. Leurs lignes de défense sont constituées de casemates de terre bordant une région de rizières et de villages au pied des contreforts de la chaine annamitique.

Dans les airs, l'aviation américaine a déclenché hier au Nord-Vietnam sa plus violente offensive depuis le début des opérations, alors que 140 chasseurs-bombardiers ont largué des bombes de 500 et de 3,000 livres sur le système routier de ce pays, coupant les grandes routes en 117 endroits.

De son côté, un porte-parole des "Marines" a prédit que les Vietcongs subiraient des pertes encore plus lourdes qu'ils ont subies au cours d'une opération amphibie du même genre, il y a trois mois, près de Chu Lai. Environ mille Vietcongs avaient été tués au cours de l'opération de septembre. Le chiffre des pertes du Vietcong au cours de l'opération d'aujourd'hui n'a pas encore été rendu public. Les pertes du côté des "Marines" sont qualifiées de légères.

Toutefois, un rapport en provenance de la zone des combats indique que 150 Vietcongs auraient été tués au cours d'une mission aérienne.

Un journal de Varsovie accuse l'épiscopat polonais de s'immiscer dans la politique

VARSOVIE (Reuter, AFP) — Un journal polonais qui reflète habituellement les vues du gouvernement a dénoncé vertement aujourd'hui l'initiative des évêques catholiques de Pologne qui viennent d'inviter les évêques d'Allemagne à se pencher sur le problème des frontières Oder-Neisse, et à participer aux fêtes du millénaire qui auront lieu l'an prochain.

Dans un éditorial non signé, "Zycie Warszawy" accuse les évêques polonais d'intervenir dans des questions politiques et demande qui les a autorisés à inviter officiellement l'épiscopat allemand à participer aux célébrations de mai 1966. Est-ce que cette invitation, interroge le journal, découle du fait que "des millions sont morts dans les camps nazis d'Auschwitz et de Majdanek ? ou du fait que 2,000 prêtres polonais ont été tués par les troupes d'occupation allemandes ?"

"La politique étrangère de la Pologne est connue, poursuit l'éditorialiste anonyme. Elle a l'appui du peuple tout entier. Seul le gouvernement polonais est habilité à la conduire.

"Au nom de qui les évêques polonais prennent-ils des positions contraires à celles de toute la nation et contraires à l'intérêt du pays demande encore "Zycie Warszawy" qui enchaine : "Quelqu'un devra rougir après la réponse des évêques allemands. Non seulement rougir, mais s'expliquer. Qui en Pologne a permis aux évêques polonais qui étaient au Vatican de pardonner, de se repentir et de faire devant la République fédérale allemande une autocritique nationale ? Au nom de qui l'ont-ils fait ?"

L'article estime enfin que la réponse des évêques allemands "rédigée avec une prudence diplomatique et une douceur pharisaïque" exprime, en fait, "tout ce que déclarent ouvertement Adenauer et Erhard" et "répond aux désirs des organisations de "transplantés" d'Allemagne de l'Ouest.

Harold Wilson refuse de négocier avec les "rebelles" rhodésiens

(D'après AFP) — Le gouvernement britannique se refuse à toute négociation avec le régime illégal de Rhodésie sauf pour le rétablissement de la légalité et du régime constitutionnel, a déclaré aujourd'hui M. Harold Wilson aux Communes. Un retour de la Rhodésie à la légalité n'entrainera pas automatiquement l'établissement d'un régime africain majoritaire, a précisé le premier ministre britannique.

Les propos de M. Wilson ont été accueillis par des critiques de la part du leader de l'opposition conservatrice, M. Heath, qui a laissé entendre que l'attitude bi-partisane observée jusqu'à présent par la Chambre des communes ne pourrait être maintenue, si le gouvernement travailliste annonçait d'emblée que les membres de l'actuel gouvernement rhodésien ne pourraient jouer en aucun cas un rôle dans la vie politique d'une Rhodésie ayant repris sa place au sein du Commonwealth.

A Lusaka, le président Kaunda de la Zambie a indiqué hier que son gouvernement avait entrepris de "toute urgence" l'étude d'un projet de barrage hydro-électrique à la suite de la menace qui pèse sur le barrage de Kariba.

Le chef de l'Etat zambien a déclaré en outre que le barrage de Kariba a été miné. Il a mis la Rhodésie en garde contre toute interruption d'un service commun aux deux pays. Une telle interruption équivaudrait à une déclaration de guerre, a-t-il dit.

M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, s'est rendu hier par avion au barrage de Kariba. Il y a inspecté les systèmes de sécurité et les installations du coté rhodésien, a indiqué aujourd'hui un porte-parole à Salisbury. M. Smith a été très satisfait de ce qu'il a vu, a ajouté le porte-parole.

D'après les derniers renseignements dignes de foi parvenus à Londres, la Rhodésie disposerait de stocks de pétrole correspondant à au moins six mois de consommation. Il s'ensuit que si ces renseignements sont exacts, le blocus pétrolier, aussi efficace fut-il, n'aurait aucun effet immédiat sur la Rhodésie. D'après la presse londonienne, l'opposition aux sanctions pétrolières se serait en conséquence durcie au sein du gouvernement britannique.

Enfin, la Tanzanie serait décidée à rompre ses relations avec la Grande-Bretagne, le 15 décembre, date à laquelle expire l'"ultimatum" de l'Organisation de l'unité africaine OUA).

M. Martin consulte Londres

LONDRES, (AFP) — L'ensemble des problèmes internationaux — et notamment la Rhodésie, le Vietnam, l'OTAN et la crise du Commonwealth — font aujourd'hui l'objet d'échanges de vues approfondis entre le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, et les principaux membres du gouvernement britannique.

M. Martin a conféré ce matin avec M. Anthony Greenwood, ministre des Colonies, et avec M. Arthur Bottomley, ministre des relations avec le Commonwealth, avec lequel il a surtout discuté de la crise rhodésienne. Avant d'assister à un déjeuner offert en son honneur par M. Bottomley à Marlborough House, le chef de la diplomatie canadienne a discuté avec M. Douglas Jay, ministre du Commerce extérieur, des échanges commerciaux entre les deux pays, qui résultent en une balance défavorable pour la Grande-Bretagne.

M. Martin doit s'entretenir cet après-midi avec le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart, et finalement avec le premier ministre, M. Harold Wilson.

Il donnera en fin d'après-midi une conférence de presse.

Après une visite privée, demain samedi, à Cambridge, M. Martin quittera Londres dimanche à midi pour Paris, où il doit assister la semaine prochaine à la réunion du conseil de l'OTAN.

Une Sicilienne était prisonnière dans une grange depuis 44 ans

CERAMI, Sicile, (PA) — La police a arrêté hier et accusé un couple d'avoir réduit en esclavage une parente en l'emprisonnant durant 44 ans dans une grange avec des animaux.

Gaetano Giordano, 70 ans, et sa femme, Francesca, 67 ans, ont été écroués. La soeur de Giordano, Giuseppa, âgée de 64 ans, est sortie au grand air mercredi pour la première fois depuis l'époque où elle avait 20 ans.

La police, agissant à la suite d'informations qu'elle avait reçues, s'est introduite dans une grange isolée et a trouvé la femme, amaigrie, étendue dans la paille et le fumier. Quatre vaches, un âne et une volée de poulets vivaient dans cette même grange.

La police a révélé que Giordano et son épouse avaient expliqué que la femme était mentalement retardée. Elle a été conduite dans un hôpital où elle est présentement sous traitement pour sous-alimentation.

La frêle femme toute courbée, aux cheveux blancs en broussailles, sait seulement dire qu'elle s'appelle "Beppa", le diminutif italien de Giuseppa. Elle regarde avec étonnement tout ce qu'elle n'avait pas vue dans son village à l'époque de la liberté : avant 1920.

GRAND PRIX PLAZA

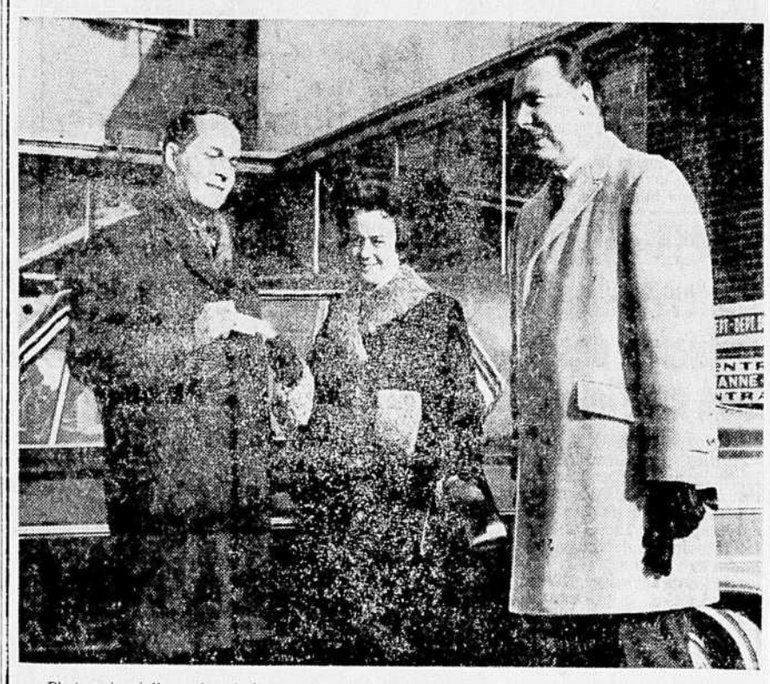

Photo prise à l'occasion de la remise officielle du Grand Prix Plaza du 9 novembre dernier. Nous apercevons sur la photo, M. Gaétan Marquis, président de Boulevard Dodge Chrysler Ltd., remettant les clés à l'heureuse gagnante d'une Valiant 1966, Mme Liliane Chicoine, du 5888 rue St-Vallier — et M. Robert Sauvé, président de Plaza St-Hubert Inc.

Le grand Prix Plaza se chiffrait à $8,029.00 et comprenait en plus de l'automobile, un chandelier de cristal de Clovis Electrique Cie Ltée — un manteau de vison gracieuseté de Labelle Fourrure Ltée et un stéréo de RCA Victor.

enfin!
autorails quotidiens
aller-retour entre
Montréal et Sherbrooke
voitures climatisées avec fauteuils pivotants à dossier inclinable... et service de casse-croûte.

nouvel horaire

dp Montréal	ar Sherbrooke	dp Sherbrooke	ar Montréal
8h 15 a.m.	10h 25 a.m.	*9h 15 a.m.	11h 14 a.m.
*12h 15 p.m.	3h 00 p.m.	1h 35 p.m.	3h 45 p.m.
4h 55 p.m.	6h 54 p.m.	7h 10 p.m.	9h 45 p.m.

*sauf le dimanche

le plus bas tarif
les prix du CN sont les plus modiques.
Tarif Rouge:
Montréal-Sherbrooke
$2.60
billet simple

Pour tous renseignements supplémentaires, communiquez avec un agent de voyages accrédité par le CN ou appelez le bureau des ventes du CN: 877-5400.
CN

Laurentide accorde des taux encore plus avantageux pour les prêts personnels d'importance!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE	VOUS POUVEZ OBTENIR pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 36 paiements
$ 55	591.67	858.74	1,111.37	1,355.73	1,529.28
$ 65	702.97	1,021.65	1,327.63	1,567.97	1,807.34
$ 75	814.65	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
$ 80	870.53	1,269.71	1,608.26	1,929.81	2,224.41
$ 90	982.56	1,437.10	1,809.30	2,171.03	2,502.45
$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

Prêts jusqu'à $5,000 remboursables en 5 ans.

Les taux de financement les plus bas annoncé au Canada.
Voyez le gérant de la succursale Laurentide de votre localité aujourd'hui même.
LAURENTIDE
22 succursales dans Montréal et ses banlieues

C'EST CLAIR

Héritage n'est pas aussi foncé que les autres whiskys. Héritage est aussi plus léger, parce qu'il a été vieilli pendant 7 ans. Si vous préférez un whisky plus blanc, Héritage vous plaira sûrement.

Harriman loue les bienfaits de la conférence de Rio

DALLAS, Texas. (AFP) — "La récente conférence interaméricaine de Rio de Janeiro a conféré à l'Alliance pour le progrès un renouveau de vitalité", a déclaré hier, M. Averell Harriman qui avait présidé la délégation des Etats-Unis à cette conférence, après le départ du secrétaire d'Etat Rusk.

Parlant devant le "Conseil des affaires mondiales", de Dallas, M. Harriman a souligné "l'esprit de coopération amicale" qui a, selon lui, caractérisé la conférence de Rio. Comme l'un des exemples de cet esprit, le diplomate américain a évoqué l'approbation d'une résolution mexicaine proposant la création d'un fonds interaméricain d'aide aux pays frappés par un désastre.

"L'acceptation par les pays latinos-américains de la nécessité de s'aider mutuellement, est à mon avis un résultat très significatif de la conférence de Rio. Cette acceptation est à la fois une mesure de progrès déjà réalisé, et la base d'un progrès accéléré dans l'avenir", a affirmé M. Harriman.

Après avoir examiné les décisions prises à Rio pour renforcer l'organisme régional, M. Harriman a fait allusion aux litiges frontaliers qui opposent plusieurs pays d'Amérique latine et qui, selon lui, peuvent être résolus uniquement par des négociations bilatérales.

L'URSS dénonce l'intervention militaire des USA au Vietnam

NATIONS UNIES, N.Y. (PA) — L'URSS a recommandé hier, l'adoption rapide d'une déclaration soviétique par l'Assemblée générale, qui aurait pour effet de dénoncer les Etats-Uunis en les accusant d'intervention militaire au Vietnam.

Le délégué soviétique, Nikolai T. Fédorenko, a présenté ce plaidoyer à la Commission politique, qui étudie présentement plusieurs propositions devant faire l'objet d'une déclaration officielle de l'Assemblée générale, sur le principe de la non-intervention, l'interdit pour un pays de s'immiscer dans les affaires d'un autre.

M. Fédorenko a pris la parole à la suite d'une déclaration faite au Soviet suprême par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gromyko, précisant que les Nations unies favorisent la proposition soviétique relativement à une déclaration sur la "non-recevabilité de l'immixtion dans les affaires intérieures d'un Etat".

M. Fédorenko a de nouveau accusé les Etats-Unis d'agression militaire au Vietnam, et de s'opposer aux voeux de liberté et d'indépendance du peuple vietnamien.

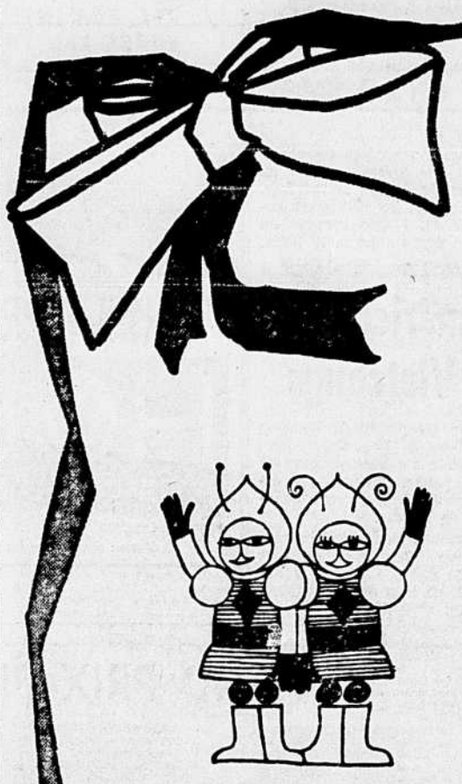

Bonshommes de la stratosphère
ont jeté un coup d'oeil sur terre ...
Qu'ont-ils vu de si fantastique ?
bien sûr ... ce sont nos boutiques

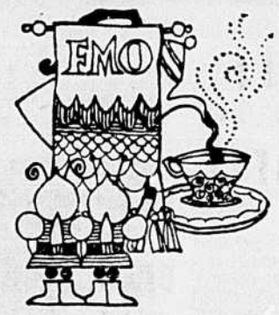

D'abord : Pour hommes seulement au deuxième évidemment !
L'hôtesse est impeccable ...
et le choix incomparable !

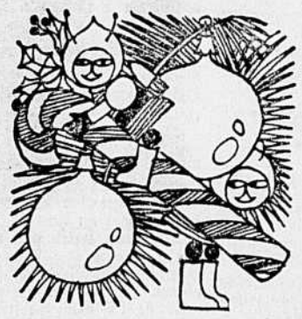

Vite ... faites un bond au troisième pour les DECORATIONS du sapin qu'on aime !

Petit panier rouge "emballant" au quatrième bien sûr ...
avec tout plein de rubans et beaucoup beaucoup d'allure !

Au septième, c'est NOEL chez-soi ...
cadeaux superbes et objets d'art des choses pour vous et moi ...
chacun y trouvera sa part !

Et au cinquième étage ...
LA BOUTIQUE DES PETITS qui font magasinage pour leurs parents chéris !

Enfin LA VILLE DES JOUETS ...
ne manquez pas ça !
Le Père Noël est là ...
avec photo s'il vous plaît !

EATON
Magasin des étrennes au Canada

EATON vous suggère une foule d'idées qui le raviront

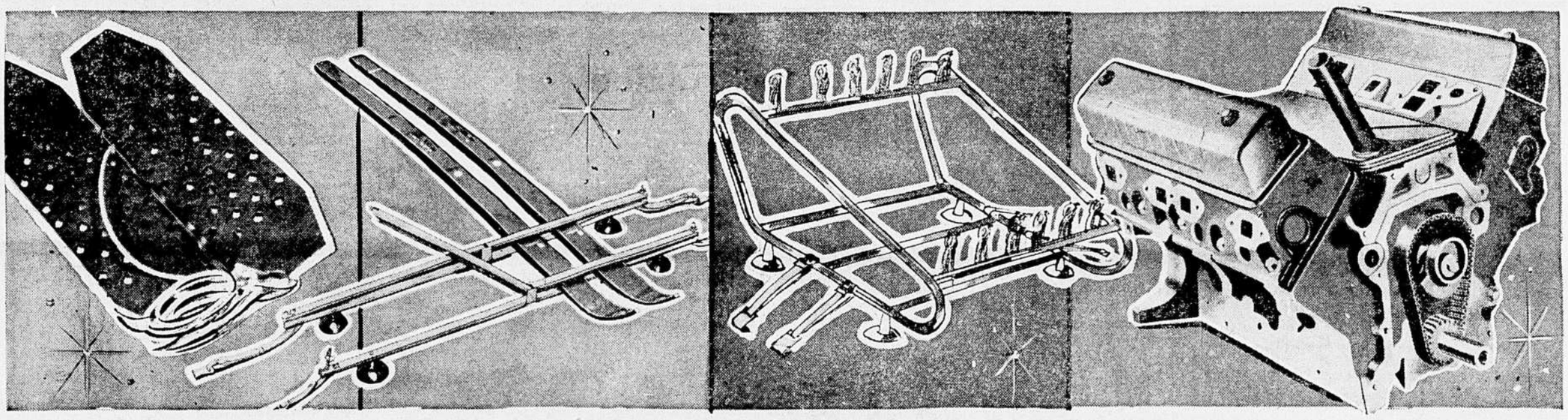

Plaques de traction

Plaques de traction "ESKIMO" en acier, compactes. Idéales pour dégager les pneus des enlisements dans la neige, la boue ou la glace vive. Placez-les sous les pneus, consolidez crochet et corde à la poignée de la portière et avancez lentement sur un sol ferme. **La paire 2.69**

Porte-skis en métal

Conçus pour s'adapter aux voitures courantes ou compactes. Construction en aluminium léger, inoxydable, et plastique mousse. Embouts-succion. Attaches. Tiennent fermement sur le toit des voitures et peuvent recevoir jusqu'à 6 paires de skis chacun. **9.95**

No. 101 pour voitures courantes.
No. 101 VW pour voitures compactes.

Porte-skis arrière

Pour le transport des skis sur voitures décapotables. Commodes et de toute sécurité pour les skis. 2 versions disponibles.

No. 231 pour voitures courantes.
REG. 15.95
Spécial
14.29

HORS-PHOTO
No. 224 pour voitures compactes ou cabriolets sport.
Spécial
12.49

Moteur "Power King" d'Eaton remis à neuf

Cet hiver offrez-vous des randonnées en toute quiétude avec un moteur REMIS A NEUF par des experts ... faites-le maintenant avec un Plan budgétaire EATON à versements échelonnés sur 36 mois.

Il ne s'agit pas de moteurs simplement reconditionnés mais complètement REMIS A NEUF, c'est-à-dire avec de nouveaux pistons, nouveaux écrous, goupilles neuves, biellettes et cousinets neufs, soupapes, guides etc. NEUFS, Méthode "Magnaflux" de nettoyage et d'inspection. Chaque moteur est garanti pour 90 jours ou 4,000 miles (30 jours ou 4,000 pour les véhicules d'utilisation commercial, livraisons, etc.)

Les prix cotés comprennent une allocation d'échange sur votre moteur actuel en plus des pièces suivantes, faisant partie du moteur REMIS A NEUF: pompe à huile, carter à huile, plaque frontale carter de distribution, et culasse.

Selon le type, la marque et le modèle de la voiture. **195.00 à 500.00**

COMPOSEZ 842-9331, poste 1245 pour de plus amples informations

EATON en ville (rayon 263) au cinquième étage et EATON de Fairview à Pointe Claire

BEEFEATER
BEEFEATER
BEEFEATER

Si vous aimez le "dry gin" de Londres c'est de Londres qu'il faut l'exiger

Le gin sec importé le plus vendu en Amérique

BEEFEATER

Distillé et mis en bouteille à Londres depuis plus d'un siècle par la famille Burrough

Un cadeau unique !

CERTIFICAT-CADEAU pour l'Expo '67

Le récipiendaire aura droit à l'un des premiers passeports pour "**LA TERRE DES HOMMES**" qui seront émis entre le 12 janvier et le 30 avril 1966.

En achetant MAINTENANT

vous épargnerez plusieurs dollars sur le prix d'entrée.

CERTIFICATS-CADEAU

pour un passeport de 7 jours **6.50**
pour un passeport de saison **20.00**
(Il en coûtera la moitié du prix pour les enfants de 2 à 12 ans.)

Les CERTIFICATS-CADEAU

sont disponibles, en temps pour Noël, chez EATON, à un kiosque spécial au rez-de-chaussée ; au Bureau des comptes, au sixième étage ; au mail, chez EATON à Fairview de Pointe-Claire.

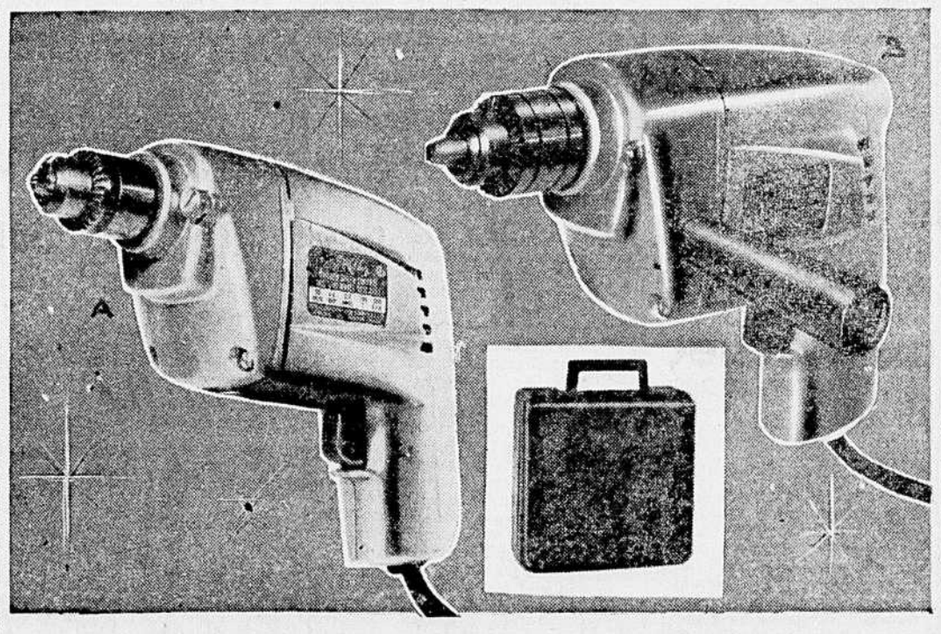

Les nouvelles perceuses TSC

Une innovation ! La vitesse de forage s'ajuste sur une simple pression du doigt !

a) Perceuse ¼" TSC — Modèle 501C

Puissant moteur de 2.5 ampères qui sur une simple pression du doigt vous donne de 0 à 2,000 tours/minute. Vous obtenez une vitesse de forage s'adaptant à la matière : plastique, composés, métal et bois. Idéale pour les travaux de précision. 1 mandrin à clé, 3 pointes de tourne-vis, jeu de 4 forets. Mallette en plastique incluse. **29.95**

3.25 par mois (10 mensualités)

b) Perceuse ⅜" TSC — Modèle 569C

Poignée latérale mobile. Engrenages doubles. Puissant moteur de 3 ampères offrant une plus grande efficacité de forage. Mandrin à grand orifice permettant d'assujettir de plus grosses mèches et des supports de scie. 3 pointes de tourne-vis, jeu de 4 forets, 1 mandrin à clé. Mallette en plastique incluse. **39.95**

4.30 par mois (10 mensualités)

EATON en ville (rayon 253) au cinquième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire

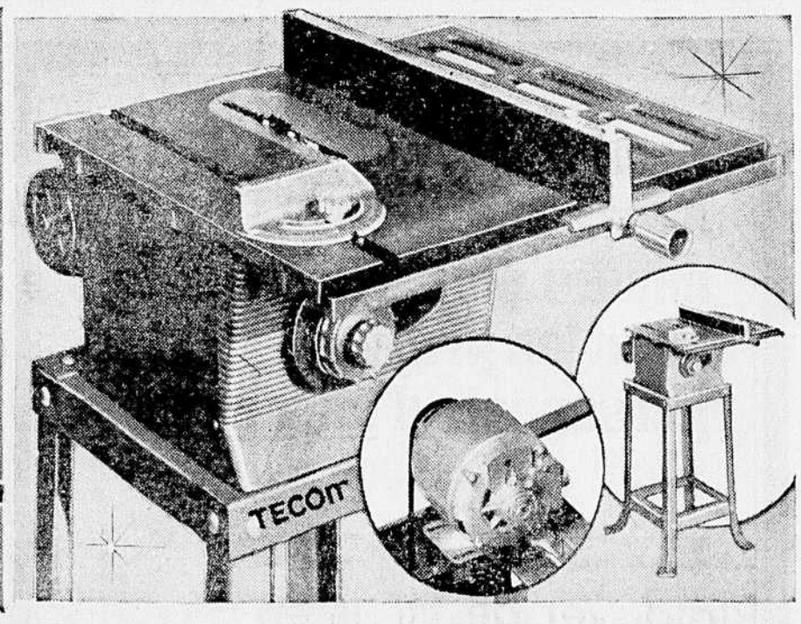

Spécial! Scie inclinable TECOmaster 8", avec support, moteur, poulie et courroie

Un outil de qualité pour le bricoleur averti

Une offre à prix spécial pour mieux familiariser les bricoleurs avec l'excellence TECOMASTER, une marque EATON réputée. Scie inclinable de 8" à arbre muni de roulement à billes. Efficacité de coupe à 90° : 2¼", à 45° : 1¾". Commandes pratiques groupées à l'avant. Le moteur développe 1750 tours/minute. Dans ce prix spécial sont inclus : la scie inclinable — un support en métal, le moteur, poulie et courroie et guide à refendre. **Spécial samedi 77.77**

4.95 par mois (18 mensualités)

EATON en ville (rayon 253) au cinquième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire

EATON OUVRE TOUS LES SOIRS DURANT DECEMBRE EXCEPTE LE SAMEDI; **9 h. 30 à 6 h.** | **EN VILLE** JUSQU'A **9 h.** | **A FAIRVIEW** JUSQU'A **10 h.** | **AU MAGASIN-ENTREPÔT** JUSQU'A **9 h.** | LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A **8 h.** DU MATIN : **842-9211**

LA PRESSE

FINANCE / VIE FEMININE / VIE MONDAINE

MONTREAL, VENDREDI 10 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 286

le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

Poissons de chez nous

Encore une fois, hier, l'ALCAN a donné sa réception annuelle des Fêtes : réception qui permet aux divers chefs de service de parler enfin aux jolies secrétaires qu'ils admirent en silence durant toute l'année, et qu'ils convoitent au travers des portes ouvertes, dans les corridors, mais dont ils n'ont guère l'occasion, en général, de s'approcher, à cause du protocole, du décorum, et des conventions hiérarchiques. Les journalistes de la presse, de la radio et de la TV sont aussi invités à ces agapes.

... Bien sûr que je blague ! Il est reconnu que la réception traditionnelle de l'ALCAN est avant tout destinée aux journalistes, qu'elle inaugure le bal des soirées similaires qui ont lieu à l'époque de Noël, et qu'elle est une des plus réussies du genre. Tout ce que j'en dis, c'est simplement à cause du fait que de fort jolies employées de la compagnie sont là ; on a soin des relations publiques, quoi ! Mais les hommes de l'ALCAN ne sont pas faits d'aluminium. C'est tant mieux pour eux. D'où il s'ensuit une saine co... [illegible]tion, entre eux et la presse qui est leur invitée, pour les y... [illegible] doux des belles filles. Voilà qui est sain et profitable à tous.

Avant d'aller plus loin, je précise. Pour ceux qui peuvent l'ignorer, ALCAN veut dire "Aluminium Company du Canada". C'est une entreprise d'envergure, bien dirigée et sagement administrée, et il vaut la peine de souligner l'apport précieux qu'elle vient d'apporter à l'Expo '67. Précieux, parce qu'il subsistera, et que ses preuves tangibles seront encore là quand le flot des touristes sera retourné dans ses pays d'origine.

Vous avez sans doute appris la nouvelle récemment : l'ALCAN va doter l'île Ste-Hélène d'un aquarium sensationnel, qui coûtera à peu près deux millions de dollars, et dont elle défraiera la moitié (la ville de Montréal s'occupant du reste).

L'idée est excellente. Et elle n'a pas été enfantée sans une longue conception. Des études et des recherches ont prouvé, en effet, que ce genre de divertissement est l'un des plus populaires au monde. Les hommes aiment voir des poissons, des poissons en action. Je ne sais pourquoi, mais c'est ainsi. Il doit bien y avoir quelque subtile corrélation derrière ça, mais je ne veux pas m'aventurer plus avant dans ce périlleux domaine. N'empêche qu'un aquarium, c'est une valeur sûre.

L'"Aquarium municipal de Montréal" — car tel sera son nom — sera divisé en deux bâtiments. L'un d'eux aura un bassin de pingouins au rez-de-chaussée, ainsi que 23 réservoirs de poissons d'eau douce et d'eau salée. L'autre édifice sera un "cirque de dauphins", avec amphithéâtre pouvant contenir quelque 1,000 visiteurs.

Est-il besoin d'ajouter qu'on aura là beaucoup de variété, et qu'il n'y a rien de commun entre un pingouin et un dauphin.

(Pour faire une digression et rappeler une vieille blague, il n'y a non plus rien de commun entre un pingouin et un ramoneur, un pingouin étant tout blanc avec une petite queue noire, et un ramoneur étant tout noir avec une petite échelle sur le dos.)

Le pingouin est un être solennel, empesé, et lourdaud sur les bords. Il fait tellement sérieux qu'il en est rigolo. Il semble vêtu d'une éternelle livrée de gala qui le serre aux entournures, il se dandine sans élégance, et, selon votre état d'esprit, il peut vous faire penser à un politicien bedonnant ou à un maître d'hôtel constipé.

Le dauphin, lui, est tout en blagues. Un farceur. Un pitre. Le fou du roi, le roi étant le public qui vient l'applaudir.

Le dauphin s'ébat et s'esbaudit. Il fait des grimaces. C'est en quelque sorte un singe aquatique. Il fait un tas de trucs, et de tours, et bondit hors de l'eau, et vous fait la nique, et vous lorgne d'un air goguenard, et replonge, et reparaît, et vous tape un clin d'oeil en ayant l'air de dire : "je suis fou, oui, mais ne vous fiez pas aux apparences".

Il s'amuse peut-être. Il amuse peut-être les autres. Mais il sait ce qu'il fait.

Aussi gros qu'un requin, le dauphin a la réputation d'être le plus intelligent parmi toute la faune marine. On dit que les dauphins se parlent entre eux, qu'ils ont leur propre système de sonar et de communications, et il y a des savants qui sont devenus idiots à force de vouloir enregistrer leur dialogue.

(Aussi longtemps qu'on n'exhibera pas ces savants-là à l'Expo, ça ira.)

De toute façon, j'ai un ami, Guy Mainville, qui connaît apparemment les dauphins, et qui prétend qu'ils ne sont pas si plaisantins que cela. Et qu'ils peuvent être de farouches bagarreurs. Paraît-il qu'ils sont même la terreur des requins. Car ils s'élancent sur un requin et lui enfoncent leur museau dans le flanc, et lui défoncent les côtes, et lui infligent des hémorragies internes. Mainville connaît les bagarreurs et je respecte son opinion.

Moralité : si vous allez vous baigner dans les mers du sud, apportez votre propre dauphin — les requins ne vous importuneront jamais.

Le pavillon mexicain: envol léger et savant

par Raymond Grenier

Le Mexique a présenté, hier après-midi, la première maquette de pavillon d'un des pays latino-américains inscrits à l'Expo. Dominé par un dôme largement crénelé aux formes modernes et aériennes, le pavillon mexicain occupera un peu plus de la moitié d'un lot de 55,000 pieds carrés sur les bords de la lagune de l'île Notre-Dame.

"L'envol léger et savant de cet ouvrage, qui fait penser à un papillon, montre qu'il a été conçu dans l'esprit de recherche de notre exposition et me persuade que le pavillon mexicain sera un des plus intéressants", a déclaré S.E. le commissaire général de l'Expo, Monsieur Pierre Dupuy, en dévoilant la maquette en présence de M. Genis Avila, consul général du Mexique, et de M. Guillermo Ponce, directeur du Bureau mexicain du tourisme, tous deux en poste à Montréal.

Le football aztèque

Au cours d'une interview particulière, le jeune architecte du p... [illegible], M. Antonio Garcia Corona, âgé de 27 ans, a précisé que "le message que son pays apportera à "la Terre des Hommes" sera celui d'une civilisation moderne américaine qui a su ne pas renier ses sources préhispaniques".

Non seulement le Mexique présentera-t-il, en effet, de célèbres sculptures monumentales aztèques, dont la "Déesse de la fertilité", mais, pour rappeler opportunément les Jeux olympiques de 1968 qui se dérouleront chez lui, il a prévu une section spéciale consacrée à l'histoire des sports en Amérique depuis l'époque préhispanique. On y pourra même voir des céramiques aztèques montrant des joueurs de football, de baseball et de basketball !

Revenant plus spécialement à l'architecture du pavillon, M. Corona a souligné également comment une continuité historique du Mexique s'affirme dans le modernisme du dôme aux plans paraboliques - hyperboliques. Par la pervuration ondulée qui en résulte, l'intérieur rappelle, en effet, le style "baroque" de la période coloniale de l'histoire mexicaine.

Hommage à l'architecture canadienne

Le projet de pavillon de M. Corona a été retenu entre trois, à la suite d'un concours organisé par les autorités mexicaines.

Le pavillon, d'une hauteur de 65 pieds, comporte, en plus des deux étages couverts par le dôme, une grande place d'accès où seront exposées des sculptures aztèques monumentales; un amphithéâtre ouvert, de style aztèque, pour la présentation de danses et d'autres spectacles typiquement mexicains; un petit port où les visiteurs pourront s'embarquer sur des barques fleuries et y manger, comme on le fait sur les célèbres "trajineras" de Xochimilco, dans la banlieue de Mexico.

En parlant d'architecture, M. Corona, dans son interview particulière, a fait l'éloge de celle du Canada qu'il loue tout spécialement pour savoir associer la beauté à la technique la plus moderne. "On ne fait pas ici, a-t-il dit, des "machines à vivre".

Ayant eu l'occasion de voir les projets d'autres pavillons à la Compagnie de l'Expo, M. Corona en a vanté aussi le caractère imaginatif. (Le plus intéressant, à ses yeux, est celui de l'Allemagne de l'Ouest).

Matériaux achetés sur place

Le pavillon mexicain coûtera quelque $1,600,000.

Pour ne pas alourdir le budget par des frais de transport élevés, on achètera au Canada même l'aluminium qui sera nécessaire et le bois lamellé utilisé, notamment, dans la construction du dôme.

Pour la décoration, on fera venir, lorsque cela sera indispensable, des artistes mexicains, des sculpteurs, par exemple, qui travailleront sur les matériaux que l'on se sera procurés ici.

Il semble, d'autre part, que de nombreux Mexicains sont d'ores et déjà intéressés à venir voir l'Exposition de 1967, à Montréal.

"Il manque encore les moyens pratiques d'organiser des voyages, mais on nous a promis les brochures d'information indispensables pour la fin de janvier, sans faute',, a déclaré, hier, au cours de la conférence de presse, M. Huillermo Ponce.

Certaines puissantes compagnies, comme "General Motors", par exemple, songent même à organiser entre le Mexique et le Canada des "sales trips" dont une des attractions sera l'Expo.

Présence latino-américaine

C'est dans la partie couverte du pavillon, à l'étage supérieur, que sera présentée la civilisation mexicaine à travers son histoire depuis la période préhispanique, ainsi que l'aspect humain des conquêtes modernes de cette civilisation et ses aspirations.

A l'étage inférieur, c'est une présentation à la fois archéologique et historique de l'Amérique sportive que l'on fera, un an avant l'ouverture des Jeux olympiques au Mexique.

En plus du Mexique, quatre autres pays latino-américains semblent devoir sûrement avoir leurs propres pavillons à l'Expo : le Vénézuéla, Cuba, l'Argentine et le Brésil.

Plusieurs autres pays latino-américains, telle la Colombie, pourront suivre leur exemple ou bien participer à l'exposition dans un Centre commun.

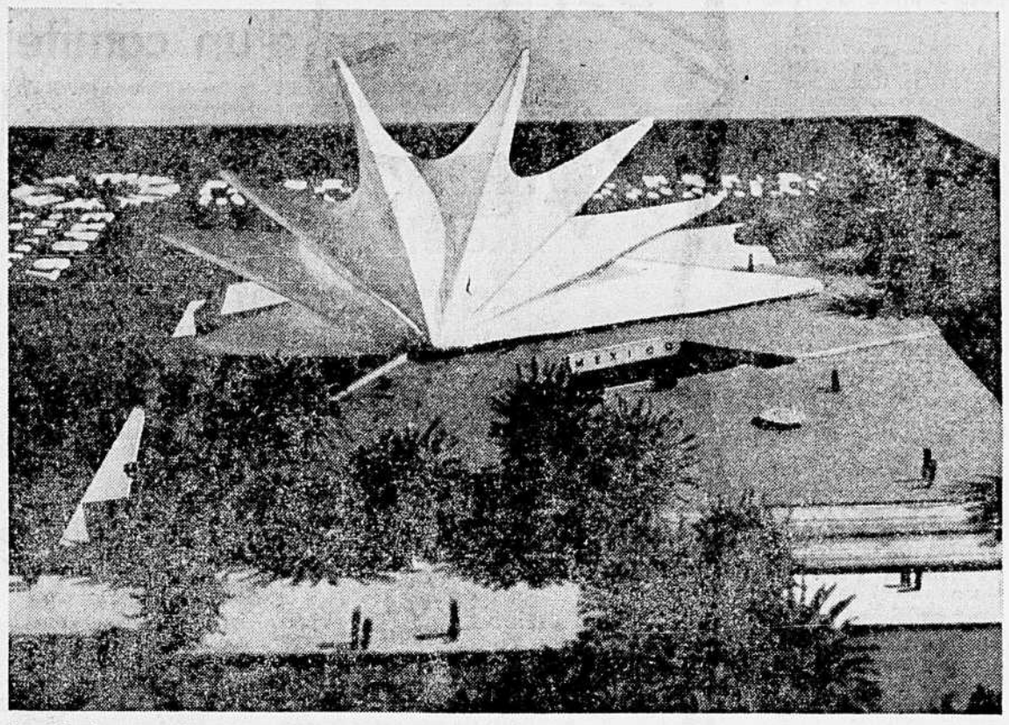

Le Mexique et les Jeux Olympiques

Dominé par un dôme largement crénelé, voici le pavillon du Mexique, dont la maquette a été dévoilée hier. La place d'accès, à droite, sera ornée de monumentales sculptures aztèques. A l'intérieur, une section spéciale sur l'histoire des sports en Amérique depuis l'époque préhispanique préparera les visiteurs pour les Jeux olympiques qui se tiendront en 1968 au Mexique. L'ensemble, de quelque $1,600,000, comportera également un amphithéâtre ouvert (en haut, à droite) pour danses et autres spectacles typiquement mexicains, ainsi qu'un petit port (à gauche) où l'on s'embarquera sur des barques fleuries pour dîner, tout comme sur les célèbres "trajineras" de Xichimilco, dans la banlieue de Mexico.

Expropriations : la Chambre de commerce formule ses recommandations

par Bernard Morrier

A l'issue d'un colloque d'une journée, tenu hier dans un hôtel de la métropole, la Chambre de commerce de Montréal a formulé plusieurs recommandations à l'intention des gouvernements en matière d'expropriation.

Ces recommandations pourraient se résumer comme suit :

- **Uniformisation de la législation**
- **Meilleure définition des mesures à prendre à la suite d'expropriation**
- **Facilitation et accélération des procédures de contestation**
- **Prévision d'indemnités pour certains dommages causés par l'homologation**
- **Accélération des règlements**
- **Abolition de l'enregistrement des baux des petits locataires.**

Il a été révélé au cours de cette réunion que dans la seule région de Montréal, les expropriations avaient peut-être déjà déplacé au-delà de 10,000 personnes depuis une dizaine d'années et qu'en jetant un coup d'oeil sur l'ensemble du Québec, les chiffres étaient encore plus effarants.

Le premier conférencier, le juge P.F. Cantin, président de la Régie des services publics, a exposé son point de vue sur le droit à l'expropriation.

Il a expliqué que les pouvoirs d'expropriation du gouvernement étaient illimités et s'il arrivait qu'un citoyen acquière des droits, le législateur pouvait l'en priver. "Mais aucun gouvernement ne se le permettrait, a-t-il ajouté, sachant qu'il devrait un jour ou l'autre répondre devant le peuple de ce geste."

Il faut bien retenir que toutes les expropriations, a-t-il conclu, sont faites en vue du bien de la communauté, que cette dernière soit locale, régionale, provinciale, nationale ou même internationale.

Il a enfin presque avoué qu'il y avait certaines lacunes à la Régie des service publics, mais qu'avec la coopération des corps publics et de la population en général, de bonnes lois pourraient être mises sur pied et corriger rapidement la situation.

Equité en expropriation

De son côté, M. Fernand Dostie, président du Bureau des expropriations, a souligné que certaines lois actuelles en matière d'expropriation ne répondent plus au besoin.

"C'est pourquoi, a-t-il dit, il faut s'arrêter et faire le point, et c'est par des études ou colloques comme celui d'aujourd'hui que nous parviendrons à jeter un peu de lumière sur des sujets importants et controversés tel, celui qui fait l'objet de cette rencontre, soit l'expropriation : droit ou abus."

Basant son exposé sur l'équité en expropriation, M. Dostie s'est surtout employé à mettre en valeur le côté humain qui, d'après lui est beaucoup plus important que les lois et les gros livres.

Selon lui, la juste équité devrait correspondre à l'exact équivalent de chose expropriée, en tenant compte des dommages et inconvénients.

"Tous les expropriés ne sont pas des spéculateurs en puissance et l'expropriateur n'a pas le droit de les traiter comme tels, a-t-il dit. L'exproprié ne doit pas devenir victime du gouvernement et il a droit à certains avantages dont l'expropriation le prive actuellement. En outre, l'indemnité devrait tenir compte de la valeur, des aménagements et de commodités de la chose expropriée."

A son avis, l'idéal serait de remettre à un tribunal l'autorité nécessaire pour régler tous les problèmes qui lui sont soumis, sans trop lui lier les mains par des textes légaux qui, en voulant tout prévoir, empêchent de rendre justice de façon équitable.

Il a rappelé que l'intérêt des expropriés n'a jamais été défendu par un organisme qualifié pour ce faire, devant le Comité des bills privés à Québec.

"Cela ne veut pas dire, a-t-il expliqué, que nos dirigeants n'ont pas à coeur les intérêts de leurs contribuables, au contraire, mais ces intérêts pris dans leur ensemble peuvent nuire à des particuliers."

Ainsi, lorsque les autorités de la ville de Montréal vont à Québec pour faire amender la charte, ils le font pour des raisons jugées valables, basées sur l'expérience et ce dans l'intérêt de l'ensemble des contribuables, mais, a souligné M. Dostie, "il s'agit tout de même d'une situation unilatérale."

En terminant, il s'est donc dit heureux de voir des initiatives comme celle de la Chambre de commerce et il a souhaité voir d'autres corps publics emboiter le pas.

"Je suis sûr, a-t-il conclu, que les autorités municipales et provinciales ne demandent pas mieux que d'avoir un éventail d'opinions bien présenté par des personnes ou organismes en autorité, pour permettre la préparation de lois qui puissent rendre justice avec équité."

Invité à adresser la parole, Me Jean Mercier, avocat de la ville de Montréal, a expliqué plusieurs textes de lois sur l'expropriation et a déclaré que les autorités tentaient toujours de donner une juste indemnité aux expropriés.

De son côté, M. Pierre Simard, organisateur communautaire du Conseil des oeuvres de Montréal, a mis en relief tous les inconvénients sociaux que causent les expropriations.

Pour remédier à ces maux, ou du moins les atténuer, il a recommandé :

a) **la création d'un seul organisme pour étudier toutes les causes d'expropriation;**
b) **un service spécial aux expropriés qui leur apporterait une assistance technique ;**
c) **un service d'information qui expliquerait aux intéressés le pourquoi de l'expropriation ;**
d) **la création de bureau de relogement pour offrir des endroits acceptables aux expropriés, avec un minimum de confort pour les familles à revenus modiques ;**
e) **l'aide de subventions dans certains cas, surtout pour les familles pauvres habituées à un certain milieu ;**
f) **un service de "follow up" pour voir à l'intégration des expropriés dans leur nouveau milieu.**

Le dernier conférencier invité, M. Vély Leroy, économiste et professeur à l'école des Hautes Etudes Commerciales, a surtout présenté les aspects économiques de l'expropriation.

Selon lui, la valeur d'un bien immobilier est déterminée en fonction de l'usage qu'on en fait.

"En soi, toute expropriation peut devenir un investissement qui rapportera beaucoup dans l'avenir, a-t-il dit, et il faut donc des plans d'aménagement pour corriger les erreurs du passé ou prévoir les nouvelles perspectives, les besoins du futur."

A Winnipeg, le 'fait ukrainien' éclipse le "fait français"

par Vincent Prince

WINNIPEG, Man. — Les groupes ukrainiens continuent de se présenter nombreux devant la Commission Laurendeau-Dunton. Hier, ils ont accaparé à eux seuls l'attention de la Commission pendant la majeure partie de la journée. Des onze mémoires discutés jusqu'ici à Winnipeg, sept ou huit provenaient de leurs associations. Ça avait été à peu près le même phénomène, au début de la semaine, à Edmonton.

En général, ces mémoires des groupes ukrainiens expriment la crainte que l'insistance que l'on met en certains milieux sur le bilinguisme, ne relaie leur langue en troisième place.

Ces gens voudraient qu'on s'entende pour reconnaître qu'une personne bilingue soit celle qui, outre sa langue maternelle, parle l'anglais ou le français. Ainsi, un Ukrainien sachant l'ukrainien et l'anglais serait un Canadien bilingue.

Pour ces représentants des groupes ukrainiens, les minorités ethniques devraient apprendre la langue de la majorité — dans le Québec, disent-ils, ce serait le français, et dans le reste du pays, l'anglais — mais leur langue devrait venir immédiatement après, comme langue seconde. Si le bilinguisme doit signifier la connaissance de l'anglais et du français, leur langue maternelle ne viendrait qu'en troisième lieu. C'est ce qu'ils ne veulent pas admettre.

Un léger recul après discussion

Cependant, le premier groupe ukrainien à se présenter hier devant la Commission, le Centre culturel et éducationnel ukrainien, dirigé par le sénateur Paul Yuzyk, a adopté, au cours de la discussion une attitude un peu moins rigide.

La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme

Tout d'abord, a dit M. Yuzyk, nous ne demandons pas que l'ukrainien obtienne une reconnaissance comme langue officielle. Il y a actuellement deux langues officielles au pays, l'anglais et le français, et nous ne demandons pas que la situation soit modifiée sous ce rapport.

Nous serions satisfait, a-t-il enchaîné, qu'on accorde à l'ukrainien une sorte de statut national. Cette langue pourrait alors devenir ce qu'on pourrait appeler une langue semi-officielle ou nationale. On pourrait aussi, évidemment, prévoir un traitement analogue pour la langue des autres groupes minoritaires, autres que le français et l'anglais, lorsque ceux-ci sont suffisamment nombreux et homogènes.

Aucune objection pour l'anglais

Mais le mémoire présenté par l'Association du sénateur Yuzyk demeure, dans ses grandes lignes, une copie fidèle de ce que l'on retrouve dans les mémoires des autres groupements ukrainiens.

Ainsi, le mémoire de M. Yuzyk recommande que "la langue anglaise devrait devenir le lien commun dans toutes les parties du pays entre les Canadiens d'origines ethniques diverses, avec une certaine exception pour la province de Québec."

En général, comme on s'est déjà identifié au groupe anglais, on ne paraît pas avoir d'objection à accorder à cette langue un statut particulier. Mais on ne voit pas pourquoi l'on en ferait autant à l'endroit du français.

De plus, dans l'Ouest, ces gens ont l'impression qu'on les traite injustement en ne reconnaissant pas qu'ils ont été du nombre des "races fondatrices" du Canada. Après tout, disent-ils, c'est en grande partie grâce à eux, que l'Ouest a été colonisé et a pu atteindre le degré de développement qu'on lui connaît aujourd'hui.

Un autre son de cloche

Toutefois, pour être juste, il convient de dire qu'on a entendu, hier, un autre son de cloche. Celui-ci provenait surtout des sections de l'Université du Manitoba et du collège "United" du Student Christian Movement, Ce groupe était représenté par un Canadien français du collège de St-Boniface et un pasteur de l'Eglise unie, le Révérend W. J. Hutton.

Ce mémoire recommandait, notamment, que des mesures soient prises pour assurer dans l'Ouest canadien l'usage légitime de la langue française, au prix de changements constitutionnels, s'il le faut. Les gouvernements provinciaux, dans l'Ouest, précisait-on, devraient établir des écoles françaises "qui seraient accessibles à tous ceux qui voudraient s'y inscrire."

Un autre groupe a aussi abondé dans ce sens, soit l'Association des anciens des clubs Newman du Manitoba.

Ce groupement a demandé que toute école confessionnelle ait droit aux subsides de l'Etat et qu'on reconnaisse partout à travers le pays le droit des Canadiens français à des écoles en leur langue. Ce mémoire a été endossé par un ministre protestant, un rabin et un représentant d'une association ukrainienne catholique.

Donner au français le même statut que l'anglais au Québec

WINNIPEG (PC) — Le statut de la langue anglaise dans le Québec devrait être à peu près l'équivalent de celui de la langue française dans le reste du Canada.

Cette affirmation, faite par un représentant d'un organisme ukrainien, n'a pas manqué de soulever un rire à peu près général, jeudi, parmi les quelque 50 personnes qui assistaient à une séance de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, dans la capitale du Manitoba.

M. William Storozuk, porte-parole du comité ukrainien canadien, succursale des Grands Lacs, répondait à une question du commissaire Jean-Louis Gagnon, qui lui demandait ce que pourrait être à son avis le statut de la langue anglaise dans le Québec.

Le mémoire du comité recommandait, entre autres choses, que toutes les langues maternelles soient reconnues sur un pied d'égalité au pays, l'anglais devant toutefois être la langue de communications dans toutes les provinces, excepté le Québec, où le français serait la langue de communications.

M. Gagnon a demandé au porte-parole s'il avait bien conscience de la portée de sa déclaration, qui signifierait rien d'autre que la disparition, à toutes fins pratiques, des institutions de langue anglaise dans le Québec.

M. Storozuk a répondu qu'il n'avait jamais visité le Québec et qu'il ne comprenait pas très bien la question qui lui était posée.

Par ailleurs, le comité ukrainien a dénoncé le mandat de la commission, disant que celui-ci pouvait conduire éventuellement à la négation des droits de tous les citoyens. Le comité a demandé une revision du mandat. La nouvelle rédaction devrait déclarer nettement que le Canada est un pays multilingue et multiculturel.

L'un des commissaires, Mme Gertrude Laing, de Calgary, a fait remarquer qu'elle ne voyait pas comment le mandat de la commission pouvait constituer une menace.

Elle a dit que la commission interprète son mandat dans son sens le plus large possible et cherche précisément les moyens de promouvoir toutes les cultures.

Un porte-parole du comité a admis que le mandat lui-même n'est peut-être pas une menace, mais le comité craint que les travaux de la commission ne conduisent éventuellement à des mesures législatives qui seraient préjudiciable aux générations futures.

L'austérité : l'Association professionnelle des industriels donne raison à Jean Lesage

Le directeur général de l'Association professionnelle des industriels, M. Jean Brunelle, a émis, hier, l'opinion que la mise en garde proposée aux Québécois par le premier ministre Jean Lesage "arrivait à son heure".

M. Lesage a demandé aux Québécois de se "serrer la ceinture", de surveiller la dépense et de manifester un "esprit de collaboration", aussi bien au niveau des prix qu'à celui des salaires, lorsque le gouvernement américain a mis en vigueur une nouvelle politique de restriction sur l'exportation des capitaux.

"Certains ont trouvé excessives les précautions proposées par le premier ministre du Québec", a dit M. Brunelle. "Pourtant, devait-il poursuivre, n'arrivent-elles pas à leur heure ?"

Selon lui, les restrictions fiscales surviennent à un moment où la progression du rythme économique est particulièrement constante. Il croit cependant que cette progression "ne nous aurait pas conduits au seuil de l'inflation si elle n'avait pas été accompagnée par un accroissement très sérieux des dépenses de l'Etat".

"Or, d'ajouter M. Brunelle, ces dépenses sont plus inflationistes, du moins dans une bonne proportion, en ce qu'elles se traduisent plus facilement en pouvoir d'achat immédiatement utilisable ; en ce qu'elles ne sont pas génératrices d'accroissement de la productivité future, mais au contraire tendent, par les prélèvements d'impôts, à soustraire à l'investissement rentable à moyen ou long terme, des sommes importantes".

M. Brunelle explique que le budget du Québec, pour ne parler que de celui-là, a quadruplé en cinq ans, pour se situer à environ deux milliards de dollars. Or, plus de la moitié de cette somme est affectée à des dépenses sociales, telles l'éducation, les compensations familiales, l'hospitalisation, etc. "Le gonflement des responsabilités financières de l'Etat est tel, d'ajouter M. Brunelle, que le budget du Québec pourrait, d'ici deux ans, atteindre des proportions imprévisibles, si on insistait pour y donner suite sans délai".

M. Brunelle est convaincu qu'il est temps pour le Québec d'accorder la priorité aux investissements créateurs de richesses, puisqu'il est normal que les dépenses sociales soient proportionnelles au rythme de l'accroissement de la productivité.

"La démocratisation des besoins", c'est-à-dire l'égalité des hommes devant la vie et le droit à une existence décente, est un objectif éminemment valable. Mais le poursuivre sans tenir compte de la réalité, de préciser M.Brunelle, c'est le meilleur moyen d'en compromettre la réalisation".

M. Brunelle s'est finalement réjoui de la décision prise par M.Eric Kierans de suspendre les investissements dans le domaine hospitalier pour permettre une évaluation objective des disponibilités et des besoins du Québec en ce domaine. "La même prudence pourrait, avec profit, être appliquée à l'ensemble des secteurs relevant du gouvernement", devait-il en conclure.

La nouvelle politique monétaire paralysera l'expansion économique

— Caouette

OTTAWA. (PC) — Selon le chef du ralliement des créditistes, "la nouvelle politique monétaire du Canada, conformément aux ordres de Washington, aura pour effet de paralyser l'expansion économique de notre pays".

"Il s'ensuivra une hausse marquée du nombre de chômeurs canadiens", déclare M. Réal Caouette, dans un communiqué remis aux journalistes hier.

"Le gouvernement, dit-il, savait que ces mesures restrictives viendraient après les élections. Pourquoi ne pas l'avoir dit au peuple avant le 8 novembre ? Personnellement, je l'ai dit plus d'une fois. On s'est moqué de mes affirmations, sous prétexte qu'elles étaient gratuites. Maintenant, on y goûte."

Selon le chef créditiste, "Il n'y a qu'un moyen de régler le problème : dans la mesure où les Américains garderont leurs capitaux chez eux, le gouvernement devrait utiliser les services de la Banque du Canada afin d'améliorer nos conditions économiques. En l'occurrence, se servir de notre propre crédit et de nos propres capitaux en fonction des possibilités physiques réelles de notre pays".

"Certains, dit-il, peuvent encore se moquer du crédit social, mais il n'en demeure pas moins que l'instabilité économique et le marasme actuel sont le résultat direct et inévitable de la théorie monétaire actuelle".

Plaidoyer de Hees en faveur du commerce outre-Atlantique

TORONTO. (PC) — M. George Hees, ex-ministre conservateur du Commerce et de l'Industrie, a demandé aux hommes d'affaires canadiens de faire preuve d'un peu plus d'esprit de concurrence pour vendre leurs marchandises outremer.

M. Hees prenait la parole devant une assemblée d'un club Kiwanis de Toronto. M. Hees, qui est député de Northumberland à Ottawa, a déclaré que les ministères du Commerce et de l'Industrie devraient travailler de concert pour augmenter les exportations canadiennes.

Il a accusé plusieurs manufacturiers canadiens de manque de confiance en eux-mêmes et a ajouté qu'ils ne faisaient aucun effort concret pour augmenter leurs ventes.

Une enquête effectuée par le ministère du Commerce en 1961, avant la dévaluation du dollar canadien, montrait que 2,500 produits différents pourraient être vendus avec quelque effort outre-mer.

M. Hees a recommandé que les manufacturiers canadiens établissent des contacts personnels avec les acheteurs possibles. Les Canadiens, a-t-il terminé, devraient tirer plein profit de leur popularité outremer.

Caisses de retraite : désaccord entre Robarts et un de ses ministres

TORONTO. (PC) — Le premier ministre John Robarts a différé d'opinion hier avec le ministre ontarien des Affaires municipales, M. Wilfrid Spooner, au sujet des intentions du gouvernement ontarien vis à vis de l'assimilation du plan de pension canadien aux caisses de retraite régies par les provinces.

M. Spooner a laissé entendre dans un communiqué que le gouvernement adopterait une législation préventive, si nécessaire, pour forcer l'intégration des plans provinciaux au plan fédéral.

Il a écarté toute possibilité du fonctionnement du plan fédéral avec les plans provinciaux. Plusieurs employés municipaux préfèrent être couverts par les deux plans, ce qui signifie une plus grande part de bénéfices après la retraite, mais aussi des primes plus élevées.

M. Robarts a déclaré aux journalistes à l'issue d'une réunion de son cabinet que le gouvernement n'avait encore pris aucune décision au sujet d'une législation préventive.

"Nous prendrons cette décision en temps et lieu", a-t-il dit. "Il est probable que la décision sera contestée devant les Cours. Nous attendrons les résultats".

M. Robarts avait annoncé en septembre que le gouvernement était en faveur d'une intégration du plan provincial au plan fédéral. Ce dernier entre en vigueur le 1er janvier 1966.

La fonction publique

M. John Osler, conseiller juridique du Syndicat canadien des employés de la fonction publique, a annoncé que des injonctions seraient prises contre toutes municipalités qui se prononceraient en faveur de l'intégration. Le syndicat prétend que ce problème doit être étudié par les négociateurs avant d'être adopté.

Pour sa part, Mme Grace Hartmann, présidente ontarienne du syndicat, a annoncé que le problème serait discuté à l'échelle de la province avant la fin du mois.

Le maire de Toronto, M. Philip Givens, a dit que la décision de M. Spooner était inexorable et rendait tout le monde ridicule, y compris celui qui l'avait prise.

Le conseil de ville de Toronto a approuvé mercredi la contribution aux deux plans de pension, provincial et fédéral, par les employés de la ville. La part de la ville de Toronto à ces contributions se chiffre par $500,000.

Le leader provincial ontarien du parti néo-democratique a déclaré que le gouvernement provincial était "avide de pouvoir". Les pensions sont négociables, a-t-il dit.

"Le gouvernement provincial détruit le principe des négociations collectives".

Enfin, le leader libéral provincial a dit que cette décision en était une d'un régime dictatorial et paternaliste.

Par ailleurs, une assignation a été déposée vendredi au nom de 9,000 employés de l'Hydro Ontario pour empêcher l'intégration de leur plan de pension au plan national. Cette industrie s'oppose au chevauchement des deux plans de pension et a ordonné leur amalgamation.

Création d'un comité contre les pannes d'électricité

OTTAWA (PC) — Un comité fédéral spécial a été mis sur pied pour rendre compte au cabinet fédéral des causes de la panne d'électricité qui a touché le 9 novembre certaines parties de l'Ontario et l'est des Etats-Unis.

Le ministre du Commerce M. Sharp a annoncé cette mesure jeudi dans un rapport de cinq pages sur la panne, ses conséquences et les enquêtes qui sont en train à l'heure actuelle.

Selon lui, on peut tirer une leçon de cette panne : les installations électriques servant à l'échange de l'électricité entre le Canada et les Etats-Unis doivent être renforcées et améliorées.

Des enquêtes effectuées au Canada et aux Etats-Unis depuis le 15 novembre ont déterminé pourquoi la panne s'était propagée à tant de réseaux et apportent des suggestions pour minimiser les possibilités d'une autre panne.

Il a fait remarquer que l'Hydro-Ontario avait découvert que la cause première de la panne d'électricité était imputable à un mauvais fonctionnement d'un appareillage à la centrale de la rivière Niagara.

La commission fédérale américaine de l'énergie et des représentants de la commission nationale canadienne de l'énergie travaillent de concert pour reviser les pratiques d'opération du réseau électrique impliqué.

De plus, un comité spécial formée de fonctionnaires de tous les ministères qui sont intéressés à cette panne a été établi qui préparera un rapport complet à l'intention du cabinet.

Ce rapport traitera de la panne elle-même, des mesures qui pourraient être prises pour remédier à une autre panne, et des significations qu'une panne de ce genre pourrait avoir sur la sécurité, les services de police, les forces armées, les services vitaux comme les hôpitaux, les communications, les transports, etc.

Rejet de la poursuite d'une dame ayant perdu son manteau

Une dame n'a pu obtenir d'un club social le coût de son manteau de loutre disparu après qu'elle l'eût déposé au vestiaire de l'établissement.

En rejetant la poursuite de Mme G. H. Baillie qui réclamait la valeur de sa fourrure coûteuse, le juge Arthur I. Smith, de la Cour supérieure, déclare qu'il n'y avait eu aucune négligence de la part du Mount Royal Club dans la perte de ce manteau eu égard aux circonstances.

Pour qu'il y ait eu négligence, il aurait fallu démontrer une faute quelconque des employés de ce club, correspondant à l'inexécution d'un devoir. Mme Baillie était venue avec son mari passer la soirée au club et avait accroché son manteau au vestiaire des dames ; après la soirée, il n'y était plus.

La preuve démontrait que ce n'était pas l'habitude de tenir un surveillant aux vestiaires et la demanderesse était au courant de ce fait, lorsqu'elle y déposa sa fourrure.

Pour échapper à toute responsabilité un dépositaire doit démontrer qu'il a agi comme un administrateur prudent. Dans le présent cas, le vestiaire était gratis et eu égard à la classe de gens qui fréquentait le club, celui-ci n'avait les obligations d'un hôtel ou d'un autre endroit public ; il n'avait pas le devoir de procurer à la réclamante un surveillant du vestiaire.

Un portier se tenait à l'entrée principale et c'est le devoir d'un portier, affirme le juge, de ne pas laisser pénétrer d'intrus dans l'immeuble. Les deux autres portes étaient sous clé ; immédiatement après la disparition du manteau, on vérifia les portes et les fenêtres du club, tout était verrouillé. D'autre part, les employés du club étaient dignes de confiance.

Il n'y eût donc, conclut le juge, aucune négligence à l'endroit du club ou de ses employés.

4 soumissions pour le train "dépoussiéreur" du métro

Doter une ville d'un métro n'est pas seulement construire des tunnels, des stations et des voitures pour voyageurs.

Il faut également, entre autre choses, un train dépoussiéreur".

Les prix mentionnés dans les quatre soumissions ouvertes hier à l'hôtel de ville en vue de l'acquisition d'un tel train requis pour l'entretien des voies du métro varient entre $250,000 et $1,164,000.

Les quatre sociétés qui ont fait tenir des soumissions et auxquelles la ville fournira une partie de l'équipement mentionnée au cahier des charges sont:

1 — Bédard-Girard Limitée, 117 ouest, rue de Lagauchetière ($250,000) ;
2 — Marine Industries Limited, 1405, rue Peel ($455,000) ;
3 — Canadian Vickers Industries Ltd., 4970 est, rue Notre-Dame ($953,760) ;
4 — Consolidaded Diesel Electric Co., division of Condec Corporation, 880, rue Canal, Stamford, Connecticut ($1,-$164,700).

Les soumissions sont transmises par M. Gabriel Morin, greffier de la ville, à M. C.-A. Boileau, directeur du service des travaux publics, pour fins d'étude par ce dernier de concert avec les spécialistes du bureau du métro. Le comité exécutif sera prochainement saisi d'un rapport. Il adjugera ensuite le contrat.

Le train est d'une conception particulière afin de répondre aux exigences de nettoyage de voies de métro conçues pour le roulement de trains sur pneumatique. Il doit pouvoir nettoyer la superficie totale des voies comprises entre les barres de guidage en aspirant du radier des tunnels toutes les poussières et déchets accumulés pour y rejeter par la suite de l'air filtré.

Ce train sera composé de trois voitures : deux wagons plates-formes de 50 pieds de longueur, identiques à ceux acquis par la ville pour l'équipement des trains de travaux, encadrant une plate-forme centrale de 30 pieds de longueur, où sera aménagé le poste de contrôle de l'équipement.

L'ensemble des équipements nécessaires au travail de dépoussiérage sera installé sur ces trois plate-formes et comprendra notamment : deux ventillateurs d'aspiration, un ventilateur de soufflage, un ventilateur auxiliaire, des appareils de vidange, des filtres et grillages, des conduites d'aspiration et de soufflage, etc.

Remorqué par un tracteur, le train "dépoussiéreur" ne roulera que la nuit, soit aux heures ... "mortes" du métro.

Quant au "dépoussiérage", il doit être fait rapidement et périodiquement.

Guy Frégault préconise la décentralisation culturelle

LA TUQUE. — Le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Guy Frégault, a présidé hier soir l'inauguration du Salon du livre à La Tuque, dans le comté de Laviolette. Préconisant la multiplication des rencontres entre les hommes portant sur les oeuvres d'intelligence et de beauté, le conférencier a insisté sur la nécessité et la fécondité de la déconcentration culturelle, maintenant en application.

"J'ai vu, dit M. Frégault, plusieurs des salons du livre que le ministère des Affaires culturelles a ouverts dans diverses villes de chez nous. Il suffit de rencontrer le public qui s'y presse pour toucher du doigt la nécessité et la fécondité d'une déconcentration culturelle que nous pratiquons. Je sais qu'elle vient d'être dénoncée, c'est-à-dire représentée sous le jour le plus faux. Cette politique, nous l'avons pourtant maintes fois définie. Elle consiste à mettre des instruments de culture à la disposition du plus grand nombre, chacun ayant droit à l'épanouissement de sa personnalité, quel que soit le milieu social et géographique dans lequel il évolue."

Heureux celui dont la faute est remise, le péché effacé ; heureux l'homme en qui le Seigneur ne découvre aucun crime, et dont l'âme n'est point trompeuse ! (Ps 32, 1-2).

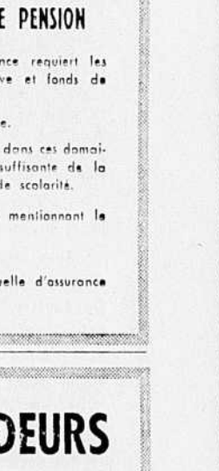

Président de l'UCJLF

Me Yves Gagnon, directeur du "CANADA FRANÇAIS", hebdomadaire de Saint-Jean, a été élu président de l'Union canadienne des journalistes de langue française, lors d'une récente réunion du bureau directeur de cet organisme. Il succède à M. Gérard Pelletier, démissionnaire à la suite de son élection à la Chambre des Communes. M. Gagnon était deuxième vice-président de l'Union canadienne des journalistes de langue française, qui groupe des journalistes professionnels. Elle travaille depuis quelque temps à la formation d'un Conseil de presse au Québec et s'occupe plus particulièrement de la défense des intérêts de la profession et de la presse écrite et parlée.

Salaire de $70,000 au président Meany

SAN FRANCISCO. (UPI-AP) — Le conseil exécutif de la Confédération américaine du travail (FAT-COI) a recommandé que le salaire du président de la centrale soit haussé de $25,000 par année. Le salaire de M. George Meany serait ainsi porté à $70,000 par année.

Cette suggestion de l'exécutif devra être ratifiée par les 1,000 délégués qui assistent au congrès biennal de cette centrale syndicale, à San Francisco.

Les membres du conseil exécutif soutiennent que cette hausse de salaire serait un signe de reconnaissance envers M. Beany pour ses longs états de service dans le mouvement syndical.

Si cette proposition est acceptée par les congressistes, M. Meany deviendra l'un des dirigeants syndicaux les mieux payés. Il viendra juste derrière M. James R. Hoffa qui reçoit un salaire annuelle de $75,000.

un cadeau de Noël pour vous acheté chez WILLIS

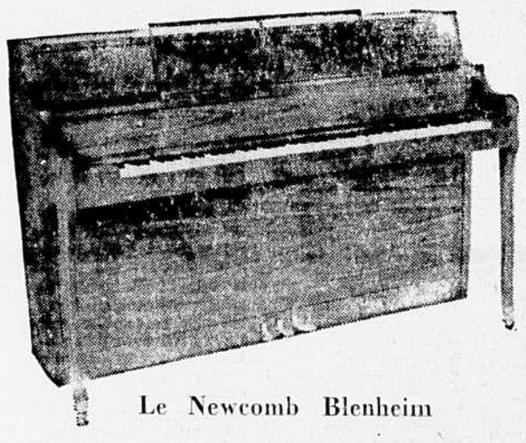

Le Newcomb Blenheim

Un hommage durable à votre bon goût en fait de beau meuble et de belle musique. Les standards traditionnellement élevés de Willis en fait de main-d'oeuvre vous garantissent un rendement insurpassé. — Jouez-le pour vous-même — sa résonnance et sa réaction vous émerveilleront.

Un beau piano Willis, au son riche, d'un chic extraordinaire, au fini noyer.

Prix régulier
$915

WILLIS VOUS L'OFFRE POUR NOEL

A SEULEMENT
$745
banc compris

Allez aujourd'hui examiner cet instrument merveilleux à l'un des magasins Willis

DEPUIS 1871

La maison
Willis
& CO., LIMITED

1430 rue Ste-Catherine O. Tél. 866-6801
6260 rue St-Hubert Tél. 272-5747

KLEEN-FLO prévient le gaspillage. Diminue le résidu de la combustion — garde l'appareil propre, du réservoir à la cheminée. Elimine fumée et odeurs.

En vente d'un océan à l'autre chez les vendeurs d'huile et les quincailliers.

Si

vous n'avez jamais dégusté le dry gin **London Club** de Melchers, ne l'avouez pas à ceux qui s'y connaissent en dry gin...

**Il n'y a qu'un London Club, le vrai, celui de Melchers.*

40 oz 181-H $7.50 / 25 oz 181-G $4.95

LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE
Berthierville, Qué.

. . . mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestif qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements . . . tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

OPTREX
LE BIEN-ÊTRE DES YEUX OP-30

CARRIÈRES et PROFESSIONS

INGENIEUR MUNICIPAL
demandé par la
Ville de Trois-Rivières-Ouest
Fournir curriculum vitae et salaire à
Rolland Desaulniers, gérant municipal
433 Lacerte — Tél. 375-7731

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
demande à ST-LAMBERT, P.Q.
UNE TELEPHONISTE-RECEPTIONNISTE
Salaire : $67.00 à $74.00 par semaine

Les devoirs de la position comprennent entre autres d'opérer, en circuit privé, un tableau de distribution et de communication (switchboard) de même que de garder un registre des appels interurbains pour fins de vérification; de cumuler également les fonctions de réceptionniste, accomplir un peu de dactylographie et de travail clérical tel que requis.
Les candidates devront être bilingues, posséder de l'expérience comme téléphoniste et savoir taper à la machine.
Répondre par écrit à C.D. MILNE, Administrateur du Personnel,
C.P. 97, St-Lambert, P.Q. ou téléphoner à
671-6136

INGENIEURS DEMANDES
La Cité de Sainte-Thérèse requiert les services

a) D'un ingénieur diplômé depuis cinq ans et ayant une solide expérience dans le domaine municipal.

Cette personne sera appelée à agir comme assistant du gérant de la Cité. Elle devra faire preuve d'initiative et être capable de remplir des fonctions comportant d'importantes responsabilités.

b) D'un ingénieur ayant au moins deux ans d'expérience dans le domaine du genie municipal pour agir comme ingénieur de la Cité.

Le candidat choisi sera responsable du département technique de la Cité incluant le dessin et la construction de services municipaux tels que les égouts sanitaires, égouts pluviaux, aqueduc, trottoirs, pavage, etc.

Salaire et allocation de dépenses à discuter.
Avantages marginaux : Assurance-Groupe
Fonds de pension

Faire parvenir curriculum vitae à
M. LUC LAROSE, Ing.,
Gérant de la Cité,
34, rue Blainville Ouest,
Sainte-Thérèse, Co. Terrebonne

CYANAMID
INGENIEUR
SITUATION D'AVENIR

FONCTIONS
Sous la direction du gérant des opérations sera responsable de la planification et de l'exécution des plans et devis de circuits électriques nécessitant l'apport de notions mécaniques en équipement industriel. Sera également responsable de l'installation et de l'entretien de cet équipement.

QUALIFICATIONS REQUISES
- Degré universitaire en génie électrique avec expérience industrielle d'au moins sept ans. Une expérience pratique en génie mécanique serait avantageuse.
- Les candidats possédant un degré universitaire en génie mécanique accompagné de plusieurs années d'expérience en génie électrique seront aussi considérés.
- Les postulants devront être bilingues et aptes à diriger le travail d'ingénieurs et dessinateurs.

Les candidats sont priés d'envoyer par écrit un résumé détaillé de leurs qualifications et de leur expérience en indiquant le salaire désiré. Chaque demande d'emploi sera considérée à titre strictement confidentiel.

VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU
Gérant du Personnel
CYANAMID OF CANADA LTD.
B.P. 430,
ST-JEAN, QUE.

VENDEUR INDUSTRIEL
Une occasion exceptionnelle se présente dans notre programme d'expansion d'impression technique pour un vendeur industriel pour le district de Montréal.
Nous recherchons un jeune homme, de 23 à 30 ans, diplômé d'école secondaire ou technique, ayant au moins 2 ans d'expérience dans la vente aux industries. Il doit être parfait bilingue.
Excellent salaire initial, allocations pour auto et frais. Discrétion assurée à toute réponse donnant un résumé de la connaissance, de l'expérience, des emplois précédents et du revenu à date adressée au gérant régional des ventes.
CANADIAN CHARTS & SUPPLIES
750 Ch. Lucerne, Mtl-16

REPRESENTANTS DE VENTE
Un représentant section EPICERIE
Un représentant section INSTITUTIONS

Qualifications requises : Agé de 24 à 30 ans, bilinguisme essentiel, certificat de 12e année ou équivalent, expérience de vente.
Nous offrons salaire, plan incentif, assurance maladie fonds de pension, voiture fournie. Nous ne considérerons que les applications écrites conformes à nos exigences. Les candidats choisis recevront un entrainement complet.

Les Produits SALADA Ltée
B.P. 2000, Station "O", Montréal 9, P.Q.

CONSEILLER
ASSURANCE COLLECTIVE ET FONDS DE PENSION

LA LAURENTIENNE, compagnie mutuelle d'assurance requiert les services de deux conseillers en assurance collective et fonds de pension pour la région de Montréal et de Québec.
REMUNERATION : selon qualifications et experience.
QUALIFICATIONS EXIGEES : deux ans d'expérience dans ces domaines, âge minimum : 25 ans, connaissance suffisante de la langue anglaise, douzième année ou plus de scolarité.
On devra faire parvenir son curriculum vitae, en mentionnant le salaire désiré et l'endroit de travail préferé, au
Directeur du personnel,
LA LAURENTIENNE, compagnie mutuelle d'assurance
C.P. 1216, Québec, P.Q.

INGENIEURS VENDEURS
Manufacture d'instruments, prospère et en essor rapide demande ingénieurs diplômés en électricité ou en mécanique ayant des aptitudes pour la vente et le service.
Bilingues préférables, libres de voyager durant la semaine, tous avantages marginaux ordinaires; automobile fournie et compte de dépenses. Salaire à discuter.
Veuillez écrire à M. H. A. Small, gérant.
LEEDS & NORTHRUP CANADA LTD.
465 ave Victoria, St-Lambert, Qué.

CARRIERES et PROFESSIONS
Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.
Téléphonez à 849-4711, poste 323 ou écrivez à LA PRESSE, 7, rue St-Jacques, Montréal

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
100	Abitibi	10¾	10¾	10¾
—	Algoma	60⅝	59¾	—
—	Alliance	7	6⅞	—
790	Alumin	29⅝	29⅝	29⅝
—	Alu 4¼ pr	39	38½	—
—	Alca 1 Pr	21⅞	21⅞	—
—	Alcan 2 Pr	45¾	45¾	—
—	Auglo CP	9	9	—
—	Anglo CP P	23	23	—
—	rAngT 4½ Pr	42½	42½	—
—	AngT 265 Pr	51¾	51¾	—
—	AngT 290 Pr	53½	53½	—
100	Argus	20	20	20
—	ArgC Pr	12½	12½	—
—	Asbestos	24½	24½	—
—	Atl Sug	24¼	24¼	—
—	Bq. Epargne	17¼	17	—
75	Bq CN	66½	66½	66½
100	Bq Imp-C	62¾	62¾	62¾
125	Bq Mont	59¾	59½	59½
—	Bq N-E	72	71	—
—	Bq PC	48½	48½	—
—	Bq Roy	72¼	71½	—
200	Bq Tor-D	60¾	60¾	60¾
50	Bath Wts	900	900	900
—	Bath P (A)	54	54	—
—	Bath P 5¼	19¾	19½	—
300	Bell Phone	56¾	56¾	56¾
—	Bow M P	50¾	50¾	—
—	Bowater	7⅛	7⅛	—
—	BA B N	70	70	—
—	Brazil	8⅝	8⅝	—
—	BA Oil	29⅜	29¼	—
—	BC Forest	23	23	—
—	BC Phone	69	69	—
200	Brinco	6⅝	6⅝	6⅝
—	Bruck B	15½	15½	—
—	Buloio	9¼	9¼	—
—	Cae	12⅜	12⅜	—
—	Cal Pow	27½	27¼	—
—	Can Cem	43¾	43¾	—
—	Can C P	26½	26½	—
—	CD Sugar	23¼	23	—
50	Can Iron	62⅝	62⅝	62⅝
—	Can Iron	91¼	91¼	—
—	Can Malt	22	22	—
—	C S L	36½	38½	—
—	C S L Pr	6⅞	6⅞	—
1075	C Brew	7½	7½	7½
—	C Brew A	43	43	—
—	C Br Alu	15¾	15¾	—
—	C Che w	690	680	—
—	C Fnrtn	6¼	6¼	—
—	C Fndtn pr	16	16	—
—	C I L	21	20¾	—
—	C I L Pr	82	82	—
—	CI Pow	29	29	—
—	C Marconi	7¼	7	—
—	CPR	68½	67¾	—
100	CPR 4 pr	9½	9½	9½
—	C Pfina	11¾	11½	—
—	C Refract	18	17¾	—
—	Cdn Tir A	56	56	—
—	Central Del	10½	10½	—
300	Chemcell	13	13⅝	13⅝
—	Coghlin	13¾	13¾	—
—	Col Cell	7	7	—
100	Col Cell p	24¼	24¼	24¼
100	Cons MS	48½	48½	48½
175	Con Paper	38¾	38¾	38¾
—	Con Text	21½	21½	—
—	Cont Can	66½	66½	—
—	Coronatn	265	265	—
—	Crain RL	29½	29½	—
—	Cred Fin	66	66	—
—	Cr Cork	143	143	—
—	Cr Zell A	27	27	—
—	Crush Int	13½	13½	—
—	Denison	36⅞	36	—
550	Dist Seag	37⅛	36⅞	37⅛
—	D Bridge	28	28	—
—	D Coal Pr	7¼	7¼	—
—	D Corset	12½	12½	—
100	Do Fasco	26½	26½	26½
300	D Glass	14¾	14¾	14¾
—	D Glass Pr	17½	17½	—
—	D Lime	225	225	—
—	Dosco	14⅛	14⅛	—
200	D Stores	25	25	25
25	Domtar	17⅞	17⅞	17⅞
—	D Text	33¼	33	—
—	D Text Pr	142	140½	—
—	Donohue	7½	7½	—
—	Du Pont	42¼	42¼	—
—	Du Pont Pr	85	85	—
—	Dupuis (A)	9⅛	9	—
—	E Koot	40	40	—
—	Eddy Match	36½	36½	—
—	Enamel (A)	7	7	—
—	Enamel (B)	325	325	—
—	Falcon	108½	108½	—
—	Fam Play	25	25	—
50	Fleetwood	25½	25½	25½
200	Fraser	28¾	28¾	28¾
—	Freiman	6	6	—
—	Fr Pete	400	400	—
—	G Dynam	67¼	66	—
—	G C Inv pr	44	44	—
—	GL Paper	21½	21¼	—
—	Guar Trust	12½	12½	—
—	Hdy Andy	5½	5½	—
—	Hawk Sidd	5⅝	5½	—
—	Hollinger	25½	25½	—
—	Home A	17¾	17⅞	—
—	Home B	19	19	—
—	Horne Pf	280	280	—
—	H Smith pr	40	40	—
—	Hud Bay M	75	74⅞	—
—	HBC	14⅛	14	—
—	Husky Oil	13¾	13¾	—
—	Husky B pr	52¼	52¼	—
—	Imp Oil	53⅝	53	—
—	Imp Tob	14⅝	14½	—
400	Ind Accep	23	22⅞	23
—	I Ac 4.50P	92	92	—
—	Inglis	7⅜	7⅜	—
—	I Bronze Pr	28	28	—
—	IBM	14⅞	14⅞	—
350	Int Nickel	97	96⅞	97
—	Int Paper	30⅞	30⅞	—
50	Int Util	30½	30½	30½
—	Inter PL	84½	84¼	—
—	Jamaica PS	14½	14½	—
—	Labatt	17¾	17¾	—
—	Laur Fin	11¾	11¾	—
—	Laur F 1.25	17½	17½	—
100	Loblaw (A)	10½	10½	10½
—	Loblaw (B)	10¾	10¾	—
—	Loeb M	15⅞	15¾	—
—	MacLaren A	22⅛	22⅛	—
100	MacKinn	15	15	15
—	MacLarn B	25½	25½	—
—	MacLean H	35	35	—
500	MB PR	26	26	26
—	Marit Elec	21¼	21	—
100	Marit Tel	21	21	21
750	Massey F	34⅞	34⅞	34⅞
—	McAllister	7½	7½	—
—	Miron 6%	10¾	10¾	—
—	MitchR A	13	12¾	—
250	Molson A	31¼	31¼	31¼
875	Molson B	31¾	31¾	31¾
—	Mtl Loco	13½	13½	—
100	Mtl Trust	21	21	21
—	Moore Crp	78	77	—
—	Morse R A	16¼	16	—
—	Mussens	9¼	9¼	—
—	Nat Drug	13⅜	13⅜	—
—	NFLD Light	11¼	11¼	—
100	Noranda	51½	51½	51½
—	N Ont NG	26⅜	26½	—
100	NS LP	34¼	34¼	34¼
—	Ocean Fish	12⅛	12	—
700	Ogilvie	14⅝	14½	14½
—	Ont Steel	35	35	—
—	Oshawa (A)	28	28	—
550	Pac Pete	11¾	11¾	11¾
—	Phillips C	28¼	28¼	—
100	Pow Corp	12⅞	12⅞	12⅞
—	Pw C 4¾	46½	46½	—
650	Price Br	39	39	39
—	Probuild	160	160	—
—	QN Gas	13¾	13⅜	—
—	QNG P 5.40	98	98	—
—	Que Phone	26	26	—
—	Q Ph 4¾ 65	19	19	—
—	Reitman's	10⅞	10¾	—
—	Rio Algom	19⅜	19	—
—	Rolland (A)	10¼	10¼	—
—	Rolland (B)	11½	11½	—
—	Ronalds F	13⅜	13¼	—
—	Rothmans	23½	23	—
—	Royalite pr	25¼	25¼	—
—	Russel A	21	21	—
100	Royal T pr	19¾	19¾	19¾
—	St L Cem A	33¾	33¾	—
50	St L Cem w	14	14	14
—	St L Cp A	100½	100½	—
—	Scott LaS	14½	14	—
—	Shell Can	18¼	18¼	—
—	Shell I pr	24¾	24¾	—
—	Sher W	38	38	—
—	Sher W pr	140	140	—
—	Shop Save	13¼	13¼	—
150	Sicard	6½	6⅜	6⅜
—	Simpson's	28⅜	28¼	—
—	Sogemines	12¼	12¼	—
—	Southam	39	39	—
25	SS Steel	12⅝	12⅝	12⅝
200	Steel Can	25⅝	25½	25½
—	Steinbg A	48½	48¼	—
425	Texaco Can	52	52	52
—	T Fin (A)	12⅛	12	—
1200	Tr-C Corp	8¾	8¾	8¾
—	Tr-C PL	37⅞	37⅛	—
—	Triad Oil	249	249	—
—	Un Carbide	27½	27	—
—	Viau	12	12	—
—	Walk GW	35½	35¼	—
—	WCoast Tr	23⅝	23¼	—
—	Weston (A)	19¾	19¾	—
—	Wstn (A) w	11	11	—
—	Weston (B)	20¾	20¾	—
—	Wstn 6	105	105	—

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	9	9	—
100	Alscope	275	275	275
—	Alsof	13½	13	—
—	A B B	27	26	—
—	Ameranium	5	5	—
—	Anglo-Scan	13	13	—
—	Anthonian	7	7	—
—	Arno	4	4	—
—	Augustus	45	45	—
—	Atlanta	24	24	—
—	Baker Talc	6½	6	—
—	Band-Ore	25	18½	—
—	Barvillee	3	3	—
—	Bateman	5	4½	—
—	Beauce Pl	5	4	—
—	Btld-Cort	12½	12½	—
—	Beld-C P	210	210	—
—	Black Hak	290	285	—
6000	Black Rive	25½	25	25
—	Blue Bon	330	330	—
—	Bluewater	20	19	—
—	Bornite	6½	6	—
—	B. Carpets	38½	38½	—
—	Bruce-Prest	17	16	—
—	Bruneau	23	23	—
—	Burnt Hill	27	25	—
—	Camflo	380	380	—
—	CI Inv Tr	34	34	—
—	C Interurb	280	280	—
—	C Magnesi	68	68	—
—	C Securit	285	275	—
—	Carbec	11½	11½	—
—	Cartier Que	8½	8½	—
—	Cassiar	13⅝	13⅝	—
—	Cassidy's	460	450	—
—	Cessland	755	745	—
800	Chemall	150	150	150
—	Cheskirk	17	17	—
—	Chib Copp	4½	4½	—
—	Chipman	19½	16½	—
1000	Coastal	25	25	25
—	Com H M	100	90	—
—	Com O G	28	28	—
—	Commod	150	150	—
—	Commod w	70	70	—
—	Cominga	10½	10	—
—	C Canora	25	25	—
300	C Manitoba	34½	34½	34½
—	C Mogador	24½	24½	—
—	C Monpas	5½	5	—
—	C New Pac	40	39	—
—	C Persh	10	7	—
—	CQ Smelt	75	75	—
—	CQ Yell	4½	4½	—
—	C Virginia	42	41	—
—	Copstream	9	9	—
—	Couvrette (A)	7	7	—
—	Cr S-L (A)	9½	9½	—
—	Crnbridge	35	35	—
—	Crusade	13	13	—
—	Dauphin	23	23	—
—	Delta Elect	205	205	—
—	Delta Min	18	18	—
—	Denault (A)	11½	11	—
—	Dolsan	63	60	—
—	Dom Lease	21	20	—
—	D Oilcloth	29¾	29½	—
—	Drum Weld	9½	9½	—
—	Dumagami	53	53	—
—	Dumont	36	35	—
—	E Koot 7 pr	185	185	—
500	East Sull	855	855	855
—	East Vent	27	27	—
—	Electrolier	15	15	—
—	Emp Oil	8	7½	—
37000	Equity Ex	87	86	88
—	F Plastics	425	425	—
—	F Plastics w	65	60	—
—	F Plastic pr	7½	7½	—
500	Fab Met	18	18	18
—	Fabi	5¼	5⅛	—
—	Fano	7½	7	—
—	Fiscal	10¾	10½	—
—	Flint Rock	20	20	—
10500	Fontana	7½	6	7½
—	For Power	9½	9½	—
1000	FT Reliance	32½	32½	32½
—	Fox Lake	24½	22½	—
—	Frigitors	40	35	—
—	Fundy	4½	4½	—
100	Futurity	60	60	60
5500	Garney	69	69	69
—	Ghislau	25	25	—
—	G Autotron	70	70	—
—	Glen Lake	166	165	—
—	Gilchrist	400	400	—
200	Gr W Min	142	142	142
—	Greenberg	5	5	—
—	Grissol	225	225	—
—	Gui-Por Ur	28	28	—
—	Imbrex	400	400	—
—	Inland Ch	7¾	7¼	—
—	Inspiratn	175	175	—
—	Int Atlas	105	105	—
—	Int Bibis	155	147	—
—	Int Ceram	7	7	—
—	Intp Dredg	24	22½	—
6000	James Ba	28	28	28
—	Jockey	5	5	—
900	Jubilee	325	320	320
—	Keltic Mng	34	33	—
—	K Desmon	42	42	—
—	Kiena	115	112	—
—	Kodiac Pet	340	325	—
—	Kontiki	7	7	—
—	Lab Accp A	8	8	—
—	Laduboro	41	41	—
100	Lamonta	18¼	18¼	18¼
15000	Lingside	6½	6	6
—	Lithium	9	9	—
—	Louanna G	23½	22	—
500	Marla HY	12½	12½	12½
—	Massval	9	9	—
1000	Matachewa	159	159	159
—	McKinney	15	13	—
—	Mer Chip	11	11	—
—	Merrill	62	60	—
—	Mid-Chib	19	19	—
—	Midepsa	400	380	—
—	Miro Mines	20	20	—
4000	Mistango	26	26	26
—	Monpre	7½	7½	—
—	Mt Costigan	22	18	—
100	Mt Pleast	50	50	50
—	Mt Plesa w	1	1	—
—	MR Dairies	115	155	—
—	NAut Vend	235	220	—
—	Native Min	9	9	—
—	N Formaq	6	5	—
300	N Imperial	155	155	155
—	Newrich	17	16	—
2500	NW Amul	7½	7½	7½
—	Nocana	14	13½	—
—	NA Asbestos	9	9	—
—	NA Rare	60	57	—
—	North Ex	85	85	—
3000	NW Canalsk	16	16	16
—	Norvalie	8½	8	—
—	O'Brien	240	215	—
—	Opem Ex	10½	10½	—
—	PA Inv	425	425	—
7800	Pat Silver	84	82	83
—	Paudash	7½	7½	—
—	Peace Riv	645	630	—
—	Pembroo El	25	25	—
—	Pennbec	19	18	—
—	Peso S	187	187	—
—	Phoenix O	64	64	—
5000	Pitt Gold	5½	5½	5½
500	Porcupine	19	19	17
—	Que Ascot	8½	8	—
—	Que Chb	16½	16½	—
—	Q Cobalt	145	130	—
—	Q Indust M	14	14	—
—	Queenston	9	9	—
2600	Rancheria	79	76	78
—	Red Crest	3½	3½	—
—	Rexspar	5	4½	—
—	RA Pete B	148	145	—
200	Ruby Foo	405	405	405
—	Ruby F wt	32	32	—
—	Rusty L	19	19	—
—	St-L Colm	195	175	—
—	St-L Div Ld	78	70	—
1000	St Lucie Ex	15	15	15
—	Sangamo	10¼	10¼	—
—	Sapawe	32½	32	—
—	Select Fin	215	185	—
2500	Silver Rg	21	21	21
500	Silver Sm	22	22	22
500	Silver T	37	37	37
—	Sobeys A	19	19	—
—	Sogena	11½	11½	—
2000	S Dufault	13	13	13
—	Spartan Air	42	41	—
—	Spartan w	2	2	—
—	Stairs Ex	60	57	—
4000	Std Gold	53	53	53
—	Sullivan	580	580	—
—	Superpack	425	380	—
—	Suptest P	21¾	21¾	—
—	Surlaga	45	45	—
4500	Tache	12	12	12
—	Talisman	51	51	—
—	Tazin	6½	6½	—
—	Tib Expl	5	5	—
—	Titan	7½	7½	—
—	TrC Freeze	195	195	—
1000	Trsterre	32	32	32
—	Un Obalski	29	29	—
—	U Towns El	16½	16¼	—
—	Val Mar	5½	5½	—
—	V Der Hou	240	240	—
—	Vanguard	4	4	—
—	Westbur	124	124	—
—	W Cdn M	50	50	—
—	Westeel	19½	19½	—
1000	West Tin	36	36	36
—	Westville	33	32	—
1500	Westairs	36	35	36

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 9 déc.	159.94	152.70	119.74	154.68	113.92
Clôture — 8 déc.	159.64	151.92	118.87	154.24	114.16
Sem. dernière	161.11	152.87	118.78	155.46	114.92
Mois dernier	165.63	154.77	119.92	159.17	116.72
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Perpétuels	166	73½	74
4½ 15 déc.	1966	99	99½
2¾ 15 juin	1968	94¾	95¼
3¼ 1 juin	1976	83½	84
4¼ 1 sept.	1972	93¼	94¾
5½ 1 oct.	1969	99¾	100¼
5½ 1 oct.	1975	99½	100
4½ 1 sept.	1983	88½	89
5¼ 1 mai	1990	96¾	97¼
CNR 5½ 15 déc.	1971	99¾	100½
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99¾
CNR 5⅜ 1 jan.	1985	101¾	102¾
CNR 4 1 fév.	1981	83½	84½
CNR 5 1 oct.	1987	83¾	94

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1987	94¼	95¼
BC Electrict 3¼	1967	97½	98¼
BC Electric 5½	1989	96½	97½
BC Electric 5¾	1977	99¼	100¼
Manito Hyd 5½	1988	93¼	94¼
NB 5½ 15 juil.	1989	94	95
Nfld 5¼ 1 juin	1985	91¼	92¼
NS 5¼ 1 mai	1985	93¾	94¾
Ont 5½ 15 août	1985	97½	98½
Ont H 5¼ 1 fév.	1985	94¾	95¾
Qué. 5¼ 15 déc.	1987	90¾	91¾
Ont. H 2¾ 1 oct	1968	94	95
Qué 5½ 1 avril	1990	93¼	94¼
Qué H 3¼ 1 mai	1974	82½	83½
Qu H 5½ 1 juin	1988	93½	94½
Qué H 5 15 fév	1995	96¼	97½
Sask 5½ 15 déc.	1985	96¼	97¼

MUNICIPALITES

Mont. 5¾ 1 juin	1989	94½	96
Tor Mt 5½ 15 jn	1985	95¼	96¼
Vanc 5½ 15 déc.	1980	94	95½
Hamil. 5¼ 15 J.	1977	93½	95

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	89	101
Brazil Tr. 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	140	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Ini Nat Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	160	—
Loh Lease Pro 5½	1975	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Simpson's 5½	1979	134	—
Simpson's 5	1976	210	—
TC Pipjeline 5	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	141	—
Triad 4¾	1971	92	95
Uted Twn El 6¼	1981	115	—
W Coast 5½ x-c	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	96
Aluminium 4½	1973	92½	93½
B.A Oil 5⅛	1977	94	96
BP Tanker 6¼	1985	100	101
Can Cement 3¾	1975	86	88
Cdn Br Alum 5¾	1980	98¼	99¼
C I L 5¾	1977	99	100
C P R 5%	1983	91	92
Cr Foncier 5¾	1985	97½	98½
Dosco 6%	1985	96	97½
Dom Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5⅝	1990	96	97
Eaton Acc 5¾	1985	96	97½
Imp Oil 3%	1969	93	94
I A C 5¾	1982	90	91
Roy T Mort 6	1975	98½	99½
Roynat 6%	1980	97	98
Shell Oil 5⅞	1977	98½	99½
St Law Corp. 5%	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin 5¾	1985	94	95½
Westens 5½	1983	95	97
Woodwards 5¾	1985	97½	98½

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1963	99	101
Alta G Tk 5¾	1985	97¼	98¾
Bell Tel 3¾	1979	96	97¼
Bell 5½	1982	81	82
Bell Tel 5¾	1984	98¼	99½
Bell Tel 6¼	1978	101¼	102½
Bow Pow 3¾	1980	81	83
Braz Tr 4¾	1970	91	93
BC Tel 5¾	1986	96½	98½
Calgary P 5¾	1982	97¼	—
Can Elect 4	1968	92¾	—
C West NG 5¾	1982	96½	98½
Cons Gas 5¾	1984	97¼	98¾
Cons Gas 5	1978	91	93
Gt Lakes P 5¾	1977	97½	99½
Lakeland NG	1982	96	97½
Marit El 5¾	1983	97	99
NFLD L & P 5½	1978	95¼	—
N Ont N Gs 5¾	1982	95½	97½
Northw Ut 5¾	1988	96½	98½
North Tel 5¾	1983	97	99
Que Nat Gs 5¾	1985	92¼	93¼
Que Nat G 6	1988	96½	98
Que Tel 5¾	1983	96¾	—
TC Pipe 5.85	1987	97¼	98¾
Union G 5½	1977	95	96¾

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	95	—
Eaton 5	1978	91¼	92¾
Steinberg 6	1984	98¾	100¼
Lob 5½	1983	94	96

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Alberta Natural Gas	$0.20	tr.	31-12-65	16-12-65
Bowes Co. Ltd.	$0.10		29-12-65	15-12-65
Dominion Dairies (ord.)	$0.15	tr.	10- 1-66	23-12-65
Niagara S. Steel (6½% A priv.)	$0.43¾	tr.	31-12-65	17-12-65
Jefferson Lake Petrochemicals of C.	$0.07½	tr.	28-12-65	20-12-65

Fluctuations très étroites à Montréal

MONTREAL — Les cours sont mixtes et fluctuent étroitement en début de séance à Montréal.

Trans-Mountain Pipe aux services publics progresse de ⅛ à 18⅛. Chemcell, aux industrielles, fléchit de ⅛ à 13⅝. Les banques sont inchangées. Les papeteries sont mixtes; Domtar perd ¼ à 17⅞ et Price hausse de ¼ à 39.

Les métaux enregistrent de légers gains. Aluminium hausse de ¼ à 29⅜ de même que Inco et Cominco, aux cuprifères, à 97 et 48½ respectivement. Stelco fléchit de ⅛ à 25½.

Les autres secteurs sont inchangés. Aux mines, Chemalloy baisse de 7 cents à 1.50 et Matachewan Canadian de 6 cents à 1.59.

* * *

TORONTO — Le secteur industriel enregistre de très légers progrès à l'ouverture à Toronto.

Les banques et les métaux sont peu actifs et pratiquement inchangés.

Aux pétroles de l'ouest, Place fléchit de 3 cents à 1.75 et parmi les mines spéculatives, O'Brien fléchit de 2 cents à 1.52 et D'Eldona de 3 cents à 1.19.

du parquet de la bourse

NEW YORK — Le marché continue de progresser ce matin à Wall Street dans une ambiance modérément active.

Parmi les principaux groupes en hausse, on note plusieurs titres de défense aérospatiale, les électroniques, les appareils de photographie, les équipements de bureau et les chimiques.

Par contre, plusieurs secteurs ne présentent aucun changement; c'est ce qui se produit pour plusieurs titres d'automobiles, acieries, pétroles, tabacs et les services publics.

En vedette à l'ouverture, Sperry Rand hausse de ¾ à 21 3/8 sur 30,000 actions. IBM progresse de 2 points. International Harvester (ex-dividende) gagne 1 point.

PARIS. (AFP) — Pour une veille de week-end, la séance de ce jour peut être considérée comme satisfaisante. Toute irrégularité n'a assurément pas disparu du marché, mais les points de fermeté sont suffisamment nombreux pour en déduire qu'un certain nombre d'opérateurs sont incités à sortir de leur passivité.

L'annonce de l'abaissement du coéfficient de trésorerie des banques et favorablement accueillie. Le passage de l'échéance de fin d'année s'en trouvera facilité, en raréfiant corrélativement les raisons de vendre des titres pour dégager les disponibilités nécessaires.

Tandis que certaines valeurs particulièrement en vue ces derniers jours supportent des prises de bénéfices, les niveaux de la veille sont facilement maintenus dans la généralité des cas, cependant que des achats sélectifs poussent en avant des titres demeurés dans l'ombre durant de nombreuses séances.

COURS DU DOLLAR

MONTREAL (ouverture) — Le dollar américain fléchit de 1/32 à $1.07 11/16 en argent canadien.

La livre sterling hausse de 3/16 à $3.01 13/16.

NEW YORK — Le dollar canadien fléchit de 1/64 à .92 55/64 en argent américain.

La livre sterling hausse de 1/64 à $2.80 15/64.

cote des grains

9 décembre 1965

WINNIPEG

Marché à terme :

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	86⅜	——	——	86⅜
Mai	86⅛	86⅞	86¾	86⅞
Juil.	——	——	——	85⅞

ORGE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1.33¾	——	——	1.33¾
Mai	1.34⅛	1.34⅛	1.33⅞	1.33⅞
Juil.	——	——	——	1.32⅜

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	2.95½	2.96½	2.94⅝	2.94⅝
Mai	3.01½	3.02¾	3.00⅝	3.00⅝
Juil.	3.00½	3.01¾	3.00	3.00

SEIGLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1.26	1.26¼	1.25¾	1.25¾
Mai	1.32¼	1.32⅜	1.32	1.32¼
Juil.	1.32¾	1.32⅞	1.32½	1.32⅝

GRAINE DE COLZA :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Jan.	2.65¾	2.67½	2.64	2.64¼
Mars	2.56	2.57½	2.55	2.55¼
Mai	2.52	2.53½	2.50½	2.51¼

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 86⅜, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 83¾, 1 fourragère 82⅛, 2 fourragère 79⅛, 3 fourragère 76⅛, fourragère mélangée 60.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang 1.35¾, 1 cw 2-rang 1.33¾, 2 cw 2-rang 1.31¾, 3 cw 6-rang 1.32⅝, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.29¾, 2 fourragère 1.27¾, 3 fourragère 1.24¾.

Seigle : 1 et 2 cw 1.25¾, 3 cw 1.20¾, 4 cw 1.11¾, ergoté 1.04¾, sur voie 1.25¾.

Lin : 1 cw 2.94⅝, 2 cw 2.89⅝, 3 cw 2.59⅝, sur voie 2.94⅝.

Graine de colza : No 1 cdn 2.69¼, No 2 cdn 2.49¼.

Marché du lin :

Prix comptant : 2.93⅛.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1.64⅝	1.65¾	1.64¼	1.65⅝
Mars	1.67½	1.68¾	1.67	1.68½
Mai	1.66½	1.67⅞	1.66	1.67⅞
Juil.	1.57⅝	1.59½	1.57¼	1.59⅛
Sept.	1.59	1.60⅝	1.58¾	1.60½

MAIS :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1.21	1.22⅛	1.21	1.21¼
Mars	1.24¼	1.24⅞	1.24	1.24½
Mai	1.27	1.27⅞	1.27	1.27¼
Juil.	1.28⅝	1.29¼	1.28½	1.28¾
Sept.	1.24¾	1.25½	1.24¾	1.25

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	72¼	72½	72⅛	72¼
Mars	70⅝	70⅞	71½	71¾
Mai	70⅞	70¾	70½	70½
Juil.	68¾	68¾	68⅝	68⅝
Sept.	——	——	——	——

SEIGLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1.21½	1.22	1.21⅜	1.21½
Mars	1.25¾	1.25⅞	1.25⅛	1.25⅛
Mai	1.28	1.28⅛	1.27⅜	1.27⅜
Juil.	1.28⅜	1.28½	1.27⅞	1.28
Sept.	1.29⅜	1.29⅜	1.28⅞	1.29

FEVES SOYA :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Jan.	2.65¼	2.66½	2.63⅝	2.64
Mars	2.67¾	2.69¼	2.66⅜	2.66¾
Mai	2.69⅞	2.71½	2.68⅝	2.68¾
Juil.	2.70¾	2.72	2.69¼	2.69½
Août	2.66¼	2.67⅜	2.65	2.65⅛
Sept.	2.59¾	2.60½	2.59½	2.59⅞
Nov.	2.56⅞	2.57⅜	2.56⅜	2.56¾

fonds mutuels

	Achats	Ventes
Adanac Mutual	2.96	3.23
Andreae Equity	3.27	3.57
All Cdn Com	6.91	7.57
All Cdn Div	8.98	9.84
American Growth	5.56	6.08
Assoc Investors	5.74	5.80
Beaubran	40.35	43.82
Canada Growth	6.17	6.78
Canada Security	4.96	5.45
Cdn Gas Energy	9.26	10.15
Cdn Investment Fund	4.06	4.46
Cdn Trusteed	4.84	5.29
Canafund	51.73	54.32
Champion Mutual	7.28	7.91
Collective Mutual	6.11	6.64
Commonwealth Intl	10.61	11.63
Commonwealth Intl Lev	9.96	10.92
Corporate Investors	5.75	6.28
Diversified Shares	3.86	6.40
x Dividend Shares	3.86	4.24
Dominion Compound	4.30	4.67
Dominion Dividend	3.34	3.63
x Dreyfus	25.50	27.83
Dominion Equity	23.40	24.38
Entarera Investment	14.43	14.57
European Growth	6.15	6.72
Federated Financial	5.13	5.61
Federated Financial	5.13	5.61
Federated Growth	6.88	7.52
First Oil and Gas	5.51	6.02
Fonds collectif A	7.15	7.77
Fonds collectifs B	5.41	5.75
Fonds collectif C	8.26	8.97
Fraser	10.23	10.28
Group Inc	4.24	4.64
Growth Equity	5.00	5.46
Growth Oil and G	11.49	—
Guardian Growth	4.27	4.65
Investors Growth	8.98	9.76
Investors Intl Mutual	5.91	6.42
Investors Mutual	4.99	5.42
x Keystone Cust S-1	24.49	26.72
x Keystone Cust S-4	6.61	7.22
x Kelstone Cust K-2	6.65	7.26
Molson M Fund	7.26	7.48
Mutual Bond	8.31	8.71
Mutual Accumulating	5.09	5.57
Mutual Bif	5.66	5.93
Mutual Income	6.36	6.95
One William Street	16.83	—
Prêt et revenue mut	7.14	7.80
Provident Mutual	6.14	6.68
x Putnam Growth	12.03	13.15
Radisson	4.68	5.14
Regent Fund	8.04	8.79
Research Invest	16.36	17.88
Savings Investment	7.14	7.80
1962 Eexe Fund of Cda	6.82	7.47
x TV Electronics	9.89	10.78
Timed Investment	6.93	7.62
United Accumulative	9.41	10.28
Univ Svgs Equity	5.21	5.69
Western Growth	5.59	6.11

x—Devises américaines.

Devises étrangères

Source : Bq. Canadienne Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2691
Argentine	Peso	.0061
Australie	Livre A.	2.42
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeire	.00050
Chili	Escudo	.2648
Danemark	Couronne	.1563
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2197
Hollande	Florin	.2985
Italie	Lire	.001723
Japon	Yen	.002984
Mexique	Peso	.0862
Norvège	Couronne	.1507
Nouvelle Zélande	Liv. N.Z.	3.0054
Pérou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2081
Suisse	Franc	.2494
Tchécoslovaquie	Couronne	.1500
Venezuela	Bolivar	.2400

Côte de l'or

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.11 à l'achat et $35.13 à la vente.

Prix de l'once Troy d'après la Bourse londonienne des lingots : $35.10 49/50 (250 shillings, 7¼ pence).

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 F, cote 45.50 F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 106.60 F.

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire

MONTREAL (PC) — Les prix des bovins un peu plus élevés étaient stables cette semaine aux marchés à bestiaux de la Métropole. Les prix des veaux étaient également stables, à 50 cents et $1.00 de plus.

Le prix des porcs et des truies étaient plus élevés de $1. Ceux des moutons et des agneaux étaient guliers.

Les arrivages comptaient : 2,211 bovins, 1,375 veaux, 355 porcs, 55 moutons et agneaux.

Les bouvillions de choix se vendaient $26.50-$27.25, les bons $25-$25.75, ceux de qualité moyenne $22-$24.75 et les communs $13-$12.50.

Les bonnes taures rapportaient $20, celles de qualité moyenne $17-$19.10 et les communes $11-$18.

Les bonnes vaches valaient $14-$15.50, celles de qualité moyenne, $13.-$14.25, les communes, $1.50-$12.75 et celles destinées à la mise en conserve et à la charcuterie, $4.25-$11.50.

Les bons taureaux se vendaient $16-$18.50, les communs et ceux de qualité moyenne $12-$16.50.

Les bons veaux étaient à $30-$35, ceux de qualité moyenne à $24-$29 et les communs à $12-$24.50.

Les porcs de catégorie "A" étaient échangés à $40-$41, tandis le prix des truies était de $29.

Les agneaux rapportaient entre $15 et $18, les moutons ordinaires, $6.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles du ministère de l'Agriculture.

POMMES : McIntosh $2.50 à $2.75 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie $2 à $2.25, C $1.35 à $1.50. Wolf River $1.50 à $1.75, Cortland $1.50 à $1.75, fameuses $1.25 à $1.35, Russet $4 à $4.50, Délicieuses $4 à $4.50, Greening $1.75 à $2 le minot.

BETTERAVES : $1 à $1.25 les 50 livres.

CAROTTES : no 1 $1 à $1.25 les 50 livres, $2.00 à $2.25 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

CHOUX : .90 à $1 le sac de 50 livres, rouges ou Savoie $1.25 le cageot.

CHOUX CHINOIS : $2.50 la douzaine.

NAVETS : no 1 $1.75 à $2.00, no 2 $1.25 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le minot.

OIGNONS : jaunes $1.15 à $1.25, .30 à .35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres, rouges $1.50 à $1.75 les 50 livres.

PANAIS : $2.25 les 12 cellos de 24 onces, $2.25 à $2.50 le minot.

PATATES : $1.25 à $1.40 les 50 livres.

POIREAUX : .85 à $1.00 la douzaine.

ARBRES DE NOEL : $12 la douzaine.

NEW york

9 décembre

	Haut	Bas	Clôt.
ACF Ind	45¾	45¼	45½
Address	65	61	64½
Allegany	12⅜	11¾	11⅞
Allis Ch	34	33⅝	33¾
Alum Ltd	27½	27⅛	27⅜
Amerada	70⅞	70	70¾
Am Can	56½	56	56¼
Am Cyan	84⅞	83¼	83⅜
Am Mme	85¾	83¼	85
Am Mot	8	7¼	7¼
Am Smelt	69	68½	69
Am Std	21	20¼	21
Am Sugar	28¾	28½	28¾
Am Tel	61½	61	61⅛
Am Tob	38⅞	38⅛	38⅛
Amsted	47⅞	47½	47¾
Anenda	80	79¼	79½
Armco Stl	65⅞	65⅜	65⅝
Armstk CK	58⅛	57½	57⅞
Avco Corp	27⅜	26¾	26¾
Babcock	44¾	43⅝	44½
Balt Ohio	39	38½	39
Bell How	40½	40	40⅜
Beth Steel	36½	36	36⅜
Boeing	140½	137¾	139½
Borden	40¾	40	40
Borg War	47½	47⅛	47½
Bos Edison	42	41⅜	41¾
Brunswk	10¾	9¾	10¾
Bucy Erie	60	69¼	60
Burl Ind	43½	42⅞	43
Burrghs	48	46⅝	47⅜
Calumet	23⅜	22⅞	22⅞
Cmpbl RI	20	19⅞	19⅞
Camp Soup	38⅝	38⅛	38½
Can Dry	33¼	32⅝	33
Cdn Brew	8	8	8
CPR	63⅞	63½	63⅞
Case JI	25⅞	25½	25½
Cater Tr	51	50½	50⅝
Celanese	84¼	81⅞	84
Ches Ohio	76½	75⅝	75¾
Chrysler	54⅝	53¾	53⅞
Cities Sv	40⅞	40½	40⅝
Clevite	53¼	52¼	52¼
Coca Cola	81	80¼	81
CBS	43½	43¼	43½
Clark Eq	65⅞	65½	65½
Col S Oh	41½	40½	41⅝
Coml Solv	49¾	39½	49
C Edis	42	41½	41½
Container	35¼	34¾	34¾
Cont Can	60⅝	59⅞	60
Cont Mot	14¾	14½	14¾
Cont Oil	71½	70½	71
Control Dt	39¾	38⅞	38⅞
Copw Stl	31½	31⅛	31⅛
Corn Pd	50⅛	50¼	50⅞
Crane Co	38¼	38	38
Cr Zell	50¼	49⅞	50¼
Curtiss Wr	29½	28¾	28¾
Deere	49⅞	49½	49⅞
Det Stl Cp	15	14⅞	14⅞
Dome	37⅞	36⅝	36⅛
Douglas	75⅜	74⅞	75⅛
Dow Chem	75⅜	74¼	75¼
Du Pont	237	235¼	235½
East Kod	107¼	105½	106¼
Eaton Mfg	59	58¼	59
El Stor Bat	54¾	54¼	54¾
El Paso ng	20¼	20	20
Eversharp	23⅞	23⅜	23⅜
Firestn	41½	41	41¼
Ford Mot	55⅜	55	55
Frueh Tra	34½	33¾	34
Gen Dyn	62⅜	60⅞	61¾
Gen Elec	114⅜	112	113½
Gen Fds	85⅜	85	85⅛
Gen Instru	32¼	31½	32
Gen Mills	55⅜	54⅝	55¼
GMC	103⅜	102⅞	103¾
Gen P Cem	13⅞	13⅝	13¾
G Tel El	47⅜	47¼	47⅜
Gen Tire	28	27¼	27½
Ga Pac Cp	57⅛	56½	57¼
Glidden	22⅛	21⅝	21¾
Goodrch	54⅝	53⅞	54⅛
Goodyear	43⅞	43¼	43⅝
Ing Rand	54¼	53½	53½
Interlake	35⅜	35⅛	35⅛
IBM	516	513	515¾
Int Harv	45	44	45
Int Nick	90¼	89½	89½
Int Pap	28¾	28¼	28⅝
Int Tel T	65⅞	64½	64⅝
ITE Ckt Bk	68	67¼	67½
Johns M	53½	53	53
Kays Roth	36⅛	35¾	35¾
Kellogg	40¾	40	40⅛
Kennecot	125	124¼	124¾
Korvette	24⅞	23⅝	24½
Kresge	80¼	78½	80
Kroehler	33¾	32¾	33
Lib McNL	13½	13⅛	13⅛
Link Belt	40	39⅝	39⅞
Litton Ind	138¼	136	137¾
Lock Aire	66⅞	66	66¼
Loew's	24⅞	24½	24⅝
Mad S G	3⅝	3⅜	3½
Mallrory	49¾	48⅝	49¾
Marath Oil	56⅞	55⅞	56⅜
Marine M	31⅞	31⅛	31⅞
Marq Cem	19¾	19½	19⅝
Marsh F	58¼	57¾	58¼
Martin M	25	23½	24¾
McIntyre	84¾	84⅝	84⅝
McKee	30⅜	30	30
Merck	70½	69⅜	70½
Minn MM	71⅜	70⅞	70⅞
Mohasco	24⅞	24¼	24⅞
Monsanto	81¼	81⅛	81½
Mont Ward	33½	33⅛	33½
Nat Cash	80⅞	79¼	79⅞
Nat Dairy	86⅛	85	86
Nat Dist	31⅜	30⅞	31⅛
Nat Gyps	34⅞	34½	34⅞
NY Cent	79¾	78½	78⅝
Nor Pac	56⅞	55⅞	56⅜
Outb Mar	20¼	19½	19¾
Pac Pete	11⅛	10⅝	11
Pan Am	48⅞	47⅝	48
Parke Da	31⅛	31⅛	31⅜
Penn RR	64½	63½	64¼
Pepsi Cola	77¼	76¾	77
Pfizer	71⅜	70⅜	71⅝
Phelps D	73½	72¾	72⅞
Philip M	89	89	89
Pitney B	54⅞	47½	50¾
Pit Plate	71⅜	71	71½
Polaroid	116¾	113¾	113⅝
Pro Gam	70⅜	69⅝	69⅝
Pullman	56⅜	56¼	56½
RCA	47½	46⅝	47
Ralston	39½	39⅜	39⅜
Repub Stl	40½	39⅞	40
Rex Drug	48⅛	47½	47½
Rey Tob	43⅜	43	43⅞
Rich Merell	80	78½	79⅞
Royal Dut	42¼	41⅞	42⅛
Rubbermd	26¼	26¼	26¼
Schenley	37⅜	37	37⅜
Scott Pap	36⅞	36⅝	36⅝
Sears R	63⅞	63⅜	63¾
Shell Oil	63⅞	63⅛	63¼
Sheraton	11⅝	11⅜	11⅜
Sinclair	62⅝	61⅞	61⅞
Socony	95⅝	94½	95⅝
South Pac	43¼	42⅞	43¼
Sperry R	21⅛	20½	20⅞
Std Brand	73⅛	73⅜	73⅜
Std O Cal	79¾	78¾	79⅝
Std O Ind	47⅛	46½	46⅞
Std O NJ	81¼	78⅞	81⅛
Studebake	22⅞	22⅛	22¼
Sun Oil	62⅛	62⅜	62⅝
Swift	49¾	49⅛	49½
Texaco	80⅜	80	80⅛
Tex G Sul	79¼	74¾	78½
Textron	91⅛	90	90⅞
Thiokol	23⅛	22⅝	22⅝
Tidewt O	50½	50	50⅛
Timken	47⅞	47½	47⅞
Twent C	34⅛	33⅝	33⅞
Un Carb	70⅞	69⅞	70
Un Tank C	67⅝	67	67¼
Utd Aire	89⅛	87⅝	89¾
Utd Corp	9	8⅞	8⅞
Un Fruit	28	27¼	27¾
US Freight	50	49	49½
US Gyps	63⅞	63⅛	63⅛
US Rubb	72⅛	71⅜	71⅜
US Steel	49¾	48¼	48⅞
Vanada Cp	26⅜	25⅜	26⅛
Walkers	32½	32½	32½
Warn Lam	42⅛	42¼	42¼
W Un Tel	52⅛	49⅞	62⅞
Wesths El	62⅛	61⅞	62
Woolwth	29⅛	29⅛	29¼
Xerox Cp	201¼	198	200¼
Zenith R	116½	115	116½

Virement total : 9,150,000.

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	5½	7
Aconic	4	6
Advance RL	20	22
Amal Mng	20	—
Amer Chib	6	8
Americ	—	25
Arnora	—	2
Atlas Chib	—	2
Bald Mt	4½	7½
Beauchemin	—	40
Boma Chib	—	35
Beauport Holding	15	19
Bracemac	18	22
Burrex	30	35
Columbia R	5¾	6¼
Cdn Javelin	9¼	9¾
Caprive	3	5
Coastal Mining	30	32
Corgemines	80	90
Cuvier	3	5
Dalhousie	21	23
Dasson Copper	14	17
Dubisson	4	6
Elmac	5	7
En Ola Expl.	20	30
Ganda Silver	17	20
Gaspe Copper	28	29
Gaspesia	40	50
Gibson	10	15
Goldstar	12	15
Grt Lakes Nickel	3	3¼
Hucamp	25	30
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	2	4
Iroquois	—	55
Jack Waite	11	14
Juma	11	13
Kenmac	—	2
Kewagama	5	7
Kukatush	4	4½
Lake Beaver	19	20
Leeds Metals	60	65
Little Tex	10	17
Lun Echo	80	85
Main Oka	5	10
Mariner	40	45
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	5	10
Naganta	42	62
New Mill Copper	10	15
Nat. Malartic	48	51
Nemrod	5	15
New Assoc Dev	19½	24½
New Baska	13	18
New Insco	10	12
New Lorie	8	10
New Pascalis	35	45
Nipiron	42	47
Norque	6	8
Oklend	1	3
Olympus	50	60
Que Expl	16	18
Quejo	4	6
Ran Lux	—	75
Rand Mal	4	6
Seaway	2	4
Scanda Mng	15	20
Scott Chib	1	3
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	7½	9
Timrod	25	50
Watson Lake	6	8
William Leys	1	3
Young Dave	17	19

SECTION INDUSTRIELLE
Source Kippen Co. Inc.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	7½	8½
Chartered Credit	4¾	5¼
Corpex	10	10¾
Corpex wts	2.25	3.00
Crp Fonc de Mtl "B"	1.00	—
Crp Fon de Mtl A	—	4.75
Credico	4½	5
Cr Alliance priv.	7½	8
Cr St Lau "B"	18	19
Crown Life	39½	41
Const. Theatre A	6½	—
Electronic Ass	1½	2
Grenache	3.00	3.25
Grt Cdn Oil	12½	13
Industrial Life	180	190
La Prévoyance	14	15
La Solidarité	75	—
La Stabilité	8.00	9.00
Les Prév.	—	75
London Life	385	400
N.B. Tél.	17¼	17¾
Pacific Gas	14½	15½
Paco	1.40	1.70
Permeator	10½	12
Soc d'Am et de Fid.	38	39½
Steadman	1.75	2.00
Super Seal	9	10
Supersol	3½	4
Sysstcoms	35	—
Trizac	1.00	1.25
Trust Gen.	31	32
Un. Amus.	26	—
Id. B	26	—
Well Bank	4¼	4¾
Zodiac	3	3¾

améri*CAINE*

		Haut	Bas	11 h.
10800	Alleg Cp w	10	9½	9¾
1300	Atlas Cp wt	1	1	1
200	Barnes Eng	22¾	22½	22¾
13500	Brz Tr Lt P	8¼	8⅛	8¼
600	Brit Am Oil	28¾	28⅝	28⅝
300	Brown Co	13⅜	13⅜	13⅜
700	Can Javel	9⅛	9	9⅛
100	Con Min Sm	46¼	46¼	46¼
4700	Cott Cp	10¼	10⅛	10⅛
300	Creole Pet	38½	38½	38½
1700	Dynalectron	5⅛	5⅛	5⅛
200	Felmont Pet	8¼	8¼	8¼
2700	Hazel Bis	9¾	9¾	9¾
200	Hunt Chm	24⅛	24⅛	24⅛
1200	Mead John	26⅞	26⅝	26⅞
23500	Molybden	54¾	49¾	52⅝
500	Pancoast Vt	1¼	7¼	1¼
200	Philips Elc	32	32	32
6000	Scurry Rain	17½	17	17½
900	Seeman Brs	7¾	7¾	7¾
200	Shatt Denn	8¼	8¼	8¼
16100	Syntex	196	193¼	193¼
300	Tech Oper	45	45	45
2100	US Filter	1⅜	1¼	1¼

denrées AGRICOLES

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, caisses de carton extra-gros .59 ; A-gros .57 à .58; A-moyen .50; A-petit .42; B. 46 à .37.

Beurre : arrivages courants, non admissible : 92 : 54⅝; 93 : 55⅝.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 40⅛ coloré 40¼.

Pommes de terre : prix de gros, Québec $1.25 à $1.40 les 50 livres; N.-B. $1.35 à $1.45 les 50 livres, .34 à .36 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 15½ à 16½, procédé par rouleau, no 2 en sacs : 13½ à 15; autre catégorie pour nourrissage 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11. Poudre de lait 4¼ à 4½ cents.

TORONTO

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	430	$ 10¾	10⅝	10⅝
Alta Gas	265	$ 39	39	39
Alta G C	250	$ 96⅞	96¾	96¾
Alta Ga w	300	$ 11¾	11¾	11¾
Alg Cen	175	$ 9¾	9¾	9¾
Algoma	25	$ 60½	60½	60½
Alumini	525	$ 29⅝	29⅜	29⅜
Ang CP	z50	$ 23¼	23¼	23¼
Anthes A	175	$ 22¼	22¼	22¼
Argus	z20	$ 20	20	20
Arg C Ppr	250	$ 12½	12½	12½
Arg 260 pr	50	$ 50	50	50
Ash Templ	100	$ 20⅝	20⅜	20⅜
Bank Mont	255	$ 59¾	59½	59⅝
Bank NS	189	$ 72	72	72
Bell Phon	1479	$ 57	56⅞	57
Bramalea	2500	$ 8⅜	8⅜	8⅜
Brazil	1000	$ 8⅝	8⅝	8⅝
BA Oil	z205	$ 29½	29¼	29¼
BC Forest	z10	$ 22⅞	22⅞	22⅞
BC Phone	150	$ 70	70	70
Brooke pr	100	$ 22½	22½	22½
Burns	230	$ 17	16¾	16¾
Burrard A	400	$ 8⅛	8⅛	8⅛
CA	z25	$ 12½	12½	12½
Cal Pow	z20	$ 27⅜	27⅜	27⅜
Can Cem	225	$ 43¼	43¼	43¼
Can Cem p	z1	$ 26	26	26
Can Iron	50	$ 62	62	62
C Pack B	50	$ 86	86	86
Can Per	1400	$ 12¾	12¾	12¾
C Brew	1630	$ 7⅝	7½	7½
CB A A w	100	360	360	360
Cdn C A	z25	$ 14⅞	14⅞	14⅞
C Chem w	200	670	670	670
C Curt w	600	88	85	85
C I B C	164	$ 62¾	62¾	62¾
C Ind G O	865	$ 12⅛	12	12
C I L	200	$ 20¾	20¾	20¾
C Marco	z70	$ 7⅜	7¼	7⅜
C P R	1306	$ 68¾	68⅝	68¾
CPR P	1400	$ 9½	9½	9½
Cdn P	z11	$ 11¼	11¼	11¼
C Util	z25	$ 36	36	36
Cap Bldg	300	68	68	68
Shemcell	100	$ 13⅝	13⅝	13⅝
Col Cell	170	$ 7½	7½	7½
Col Cell pr	z50	$ 23¾	23¾	23¾
Con Bldg	z25	250	250	250
Con M S	1395	$ 48½	48¼	48½
Con Paper	z14	$ 39½	38	39
Con Gas	895	$ 14⅜	14⅜	14⅜
Coronatn	100	270	270	270
Crestbrk	250	$ 5¾	5¾	5¾
Cygnus A	z90	400	400	400
Cygnus B	800	$ 5½	5½	5½
Dale-R A p	100	$ 9¾	9¾	9¾
Distl Seag	580	$ 37¼	37⅛	37¼
D Bridge	475	$ 28¼	28¼	28¼
D Can Gen	50	116	116	116
Dom Elect	400	$ 14¼	14¼	14¼
Dofasco	705	$ 26⅜	26⅜	26⅞
Dofasco p	125	$ 98	98	98
D Glass pr	z25	$ 17½	17½	17½
D Store	200	$ 25	25	25
Domtar	225	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Du Pont	250	$ 42⅜	42	42¼
Econ Inv	510	$ 13	13	13
Emco	200	$ 14½	14½	14½
Emp Life	10	$240	240	240
Exqut A w	100	280	280	280
Falcon	200	$108½	108½	108½
Fed Grain	100	$ 7	7	7
Fleet Mfg	500	56	56	56
GMC	z45	$111	110¾	110¾
Goodyear	30	$215	215	215
G Mack A	z45	$ 7⅝	7½	7½
GL Paper	z50	$ 21¼	21¼	21¼
GL Power	235	$ 30	29⅞	30
Gr Wpg G	215	$ 26⅜	26¼	26⅜
Greyhnd	1050	$ 12¾	12¾	12¾
Guar Tr	150	$ 12½	12½	12½
Hardee	200	77	77	77
Har CrpA	50	$ 31	31	31
Hawker S	125	$ 5⅝	5⅝	5⅝
Hawker pr	z15	$ 96	96	96
Hayes Stl	250	$ 24	24	24
Horne Pf	500	280	275	280
Home A	615	$ 17¾	17¾	17¾
Husky	z75	$ 13¾	13⅝	13⅝
HuskyApr	50	$ 50¾	50¾	50¾
HBC	2575	$ 14¼	14¼	14¼
HB Oil G	550	$ 18	18	18
Imp Oil	835	$ 53⅝	53¼	53¼
Imp Tob	z20	$ 14⅜	14⅜	14⅜
Ind Accep	105	$ 23	23	23
Ind Wire	100	245	245	245
Inland Gas	100	$ 9¾	9¾	9¾
Int-Cty G	120	$ 18½	18½	18½
IBM	z2	$565	565	565
IMC	100	$ 74	74	74
Int Nickel	598	$ 96⅞	96¾	96⅞
Int Util	150	$ 30⅜	30¾	30¾
Int pr P L	190	$ 84	84	84
Int Stl P	350	$ 5½	5⅜	5⅜
Jefferson	150	$ 24	24	24
Jeff Bw	600	$ 16¼	16	16
Jockey C	200	$ 5	5	5
Jock 2 pr	100	$ 9	9	9
Lafarge	200	$ 13⅞	13⅞	13⅞
Lafarge A	200	$ 10⅞	10⅞	10⅞
LOnt Cem	300	$ 6¾	6⅝	6¾
LO Cem w	200	290	290	290
Lau Fin	850	$ 11½	11⅜	11½
Lau Fin	100	$ 19½	19½	19½
Levy	210	$ 15½	15½	15½
Levy B pr	110	$ 19	19	19
Life Invest	100	$ 8⅛	8⅛	8⅛
LobCo A	500	$ 10⅝	10½	10⅝
LobCo B	1310	$ 11	10⅞	11
Loeb M	620	$ 15⅝	15⅝	15⅝
M B P R	137	$ 26	26	26
Mass-F	735	$ 34⅞	34⅞	34⅞
Molson A	475	$ 31¼	31¼	31¼
Molson B	575	$ 32	31¾	32
Mon Foods	100	$ 7⅝	7⅝	7⅝
Mont Loco	100	$ 13⅛	13⅛	13⅛
Moore	235	$ 77½	77¼	77½
Morse A	500	$ 16⅛	16⅛	16⅛
Nat Drug	z49	$ 13¼	13¼	13¼
Natt Dr pr	z60	$ 14	14	14
Noranda	417	$ 52¼	51¾	52
NONGas p	500	$ 28	28	28
Ocean Cm	1200	$ 20½	20½	20½
Ont Steel	100	$ 36	36	36
Ont Store	z25	220	220	220
Oshawa A	200	$ 28	28	28
Pac Pete	5295	$ 12	11¾	12
Pow Corp	345	$ 13	12⅞	13
Price Bros	100	$ 39	39	39
QN Gas	875	$ 13⅜	13⅜	13⅜
Revelstk	400	$ 8¾	8½	8½
R Yarns	200	$ 6	6	6
Robertsn	z15	$ 21½	21½	21½
id 2 pr	z25	$ 18¾	18¾	18¾
Rothman	200	$ 23⅜	23⅜	23⅜
Royal Bk	z6	$ 73¼	72½	72½
Salada	1260	$ 11½	11⅜	11½
Sayvette	200	455	455	455
Seven Arts	600	$ 14⅝	14⅝	14⅝
Shell Can	450	$ 19	19	19
id pr	300	$ 25⅛	25⅛	25⅛
id wt	100	615	615	615
Shop Save	200	$ 13½	13½	13½
Shopper Ct	200	465	465	465
Silverwd A	z20	$ 15⅝	15⅝	15⅝
Simpsons	955	$ 28⅝	28¼	28½
SKD Mfg	z5	$ 9¼	9¼	9¼
Slater Stl	1350	$ 14½	14½	14½
St Pav	200	$ 14¼	14¼	14¼
Stly Brock	100	$ 9	9	9
Steel Can	465	$ 25¾	25⅝	25¾
Suptest od	100	$ 21⅞	21⅞	21⅞
Texaco	135	$ 52	52	52
T-Dom Bk	400	$ 60¾	60¾	60¾
Tower	600	60	60	60
T Fin A	420	$ 12	12	12
T Fin A p	50	$ 26	26	26
Transair	600	440	440	440
Tr Can PL	530	$ 37½	37⅜	37½
Trans Mt	1350	$ 18¼	18⅛	18⅛
Trans PPL	100	$ 10⅛	10⅛	10⅛
Turnbull	400	$ 6⅜	6¼	6⅜
Union Acc	z25	410	410	410
Un Ac 2 p	z25	410	410	410
Un Acc rt	243	1	1	1
Un Carbid	85	$ 27⅞	27⅞	27⅞
Un Gas	320	$ 31	30¾	31
U Corp B	435	$ 12½	12½	12½
U Corp pr	z10	$ 30	30	30
Versafod	100	425	425	425
Versatile	100	$ 18¾	18¾	18¾
Walk GW	965	$ 35¼	35⅛	35¼
Webb Kn	3500	15	15	15
Westco	1340	$ 23½	23⅜	23⅜
W Suppls	100	$ 10	10	10⅛
Weston A	130	$ 19¾	19¾	19¾
Whte Pas	200	$ 9¾	9¾	9¾
Woodw A	100	$ 23¾	23¾	23¾
Zellers	z100	$ 24	24	24

MINES

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Acad Ura	1000	4	4	4
Acme Ga	1000	17½	17½	17½
Aetna In	1000	125	125	125
Akaitcho	z200	70	70	70
Am Lard	1208	24	24	24
A A Mol	3300	155	154	155
Ang Ruyn	200	240	240	240
Ang U D	1000	53	53	53
Area	z100	80	80	80
Armore	1000	23	23	23
Aunor	350	325	325	325
Bankfield	1000	13	13	13
Baska	7500	11½	11	11
B-Dqu	z300	14	14	14
Bethlm	1100	565	560	560
Black Bay	4500	8½	8½	8½
Bl Hawk	100	285	285	285
Brunswk	350	$ 15½	15⅝	15½
Bunty Ex	1000	22	22	22
Bunker H	6100	38	38	39
Camflo	7400	380	375	380
Cam Mine	z100	15	15	15
C Tung	8900	118	114	118
C Faraday	z20	295	295	295
C Jameisn	1500	105	101	105
C Keely	3000	12½	12½	12½
Cantre	1000	35	35	35
Captain	4500	23	23	23
Cassiar	z50	$ 13⅝	13⅝	13⅝
Cheskirk	14300	19½	19	19
Chimo	100	146	146	146
Coch Will	100	375	375	375
Comb Met	1000	25	25	25
Coniagas	500	76	76	76
Con-Key	z200	10	10	10
C Bellek	3000	12	12	12
Cons Brew	531	25	25	25
C Callinan	500	8	8	8
Con Gillies	500	6½	6½	6½
C Halli	2000	44½	44½	44½
C Marben	9200	260	245	260
C Mogul	420	370	365	365
C Morrisn	600	196	195	195
C Mosher	300	103	103	103
Cop Corp	3500	60	60	60
Cop Fields	434	120	116	116
Coulee	z300	22	22	22
Cowich	1000	82	82	82
Craigmt	450	$ 11¾	11⅝	11¾
Croinor	3000	8½	8½	7½
Crowpat	1000	8½	8½	8½
Daering	2000	11½	11½	11½
D'Elda	195166	125	112	112
Delhi Pac	500	15½	15½	15½
Denison	152	$ 36½	36½	36½
Dicknsn	400	470	470	470
Donal	245600	30	29	29
Duvan	1000	7½	7½	7½
East Sull	400	855	855	855
Frobex	500	85	85	85
Genex	500	36	36	36
Goldray	1000	58	58	58
Granisle	200	290	290	290
Granduc	z50	320	320	320
Gulch	1000	8	8	8
Gunnar	920	204	204	204
Heath	33000	11½	10	10
Huds Bay	100	$ 75½	75½	75½
Hu Pam	2000	7½	7½	7½
Int Bib T	8000	172	169	170
Int Heliu	3000	129	128	129
Int Helm	2700	1	½	1
Irish Cop	1050	21	21	21
Iron Bay	2400	228	220	225
Iso	100	211	211	211
Jaye	429100	36	28	30
Jelex	z200	33	33	33
Jonsmit	1500	15½	15	15
Jowsey	z166	60	60	60
Kerr Add	2250	900	895	900
Kopan	2500	17½	17½	17½
L Dufaul	516	$ 14	13⅞	13⅞
Lakehe	1000	22½	22½	22½
La Luz	2000	$ 16	15⅞	16
Leitch	6000	590	575	590
Lorado	1000	125	123	125
Louviert	47375	37	33½	37
MacLeod	500	85	85	85
Malartic	2400	68	66	66
Manok MS	1500	11	11	11
Marchant	400	240	240	240
Marcon	4000	11	10½	10½
Martin	z100	63	63	63
Mattgmi	225	$ 17	17	17
Maybrun	14000	32	31½	32
McIntyre	200	$ 92	91⅛	91¾
McAdam	16100	107	105	106
McWat	31500	46½	44	46
Merrill	1300	61	60	61
Meta Uran	5000	10½	10½	10½
Midrim	3300	37	36½	37
Mt Wright	3500	39	39	39
Multi-M	300	99	99	99
New Bid	1000	7	7	7
Nconex w	100	355	355	355
N Harri	2000	8½	8½	8½
N Hosco	400	279	279	279
New Jason	4000	7	7	7
N Kelore	6000	13½	12¼	12½
Newlund	15	13	13	13
N Mylam	17500	30	29	29½
Nisto	13500	16½	16	16½
Nor Acme	5	13½	13¼	13½
Norgold	8600	23	22½	22½
Norlex	1500	17	17	17
Normetal	12	435	435	435
Norpax	2000	15	15	15
N America	500	60	60	60
N Bordu	2000	12	12	12
N Coldstm	z100	91	91	91
Northeal	5000	25	25	25
North Can	100	150	150	150
Northgat	500	775	770	770
Nudul	z50	10	10	10
Obaska	1000	12½	12½	12½
O'Brien	10315	156	150	155
O'Leary	1500	10	10	10
Opemska	400	900	900	900
Orchan	400	455	450	450
Osisko	3000	43	43	43
Pamour	200	175	175	175
Patino	2282	$ 11¼	11	11
Pax Int	28000	37	35	36
Pick Crow	725	25	25	25
Placer	200	$ 24¾	24¾	24¾
Preston	z65	$ 10⅝	10⅞	10⅞
Probe M	2625	42	42	42
Purdex	1000	12	12	12
Que Chib	z100	14	14	14
Quemont	150	$ 10¾	10¾	10¾
Ravlan	700	194	193	194
Rio Algom	z90	$ 19	18⅞	18⅞
Rockwin	z100	69	69	69
Salem	7000	17	17	17
San Ant	600	15½	15¼	15½
Sherritt	655	570	565	570
Silverflds	1100	360	360	355
Silvmaq	2500	38	37½	37½
Sil Miller	3000	18	18	18
Sil Stand	200	105	105	105
Siscoe	525	227	227	227
Starratt	2000	4½	4½	4½
Steep R	1075	665	665	665
Sullivan	1000	595	585	585
Texmont	500	126	125	125
Thom L	1300	42	42	42
Tombill	5025	139	138	139
U Buffadn	500	47	47	47
Un Keno	3900	495	490	495
Upp Can	500	148	148	148
Urban Q	1300	20	20	20
Vespar	2500	24½	24	24
Violam	1000	375	370	375
West Mine	600	520	515	515
White St	2000	41	40	40
Wilco	101300	67	57	58
Willroy	3300	189	187	188
Windfall	500	105	105	105
Yk Bear	100	177	177	177
Yukon C	6000	45	45	45
Zenmac	1000	34	34	34
Zulapa	6250	25½	24½	24½

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Alminex	1500	405	400	400
Am Led	24600	20	19½	19½
Asamera	2050	281	270	270
Banff	4425	815	800	800
CS Pete	400	258	258	258
C Ex Gas	5500	280	280	280
C Hig Cr	4500	27	26	27
C Homest	1220	190	185	190
Cdn Su O	1235	$ 19¾	19¾	19¾
Cent Del	z50	$ 10¾	10¾	10¾
Dome Pet	z25	$ 15½	15½	15½
Dynamic	13200	137	135	135
Gr Plains	200	$ 11	11	11
Midcon	z400	51	51	51
Mill City	5692	69	68	68
Murphy	100	510	510	510
NCO pr	z25	$ 40¼	40¼	40¼
Okalta	2000	17	17	17
Permo	3000	26	26	26
Petrol	5050	73	72	72
Place G	1200	179	175	179
Ponder	2000	38	38	38
Provo Gas	3400	229	226	226
Scurry Rn	1097	$ 18¾	17¼	18½
Spooner	14850	29	28	28
Triad Oil	200	246	246	246
Union Oil	800	$ 20½	20⅛	20½
U Canso	5300	360	355	360
Wsburne	700	124	124	124
W Decalta	1500	360	360	360

USA: le relèvement du taux d'escompte vise à assurer le maintien de la stabilité

— M. W. M. Martin

NEW YORK. (AFP) — Le récent relèvement de 4 à 4.5% du taux d'escompte aux Etats-Unis ne vise pas à ralentir le rythme d'expansion de l'économie américaine, mais à éviter qu'une surchauffe vienne menacer ce rythme, a affirmé mercredi le président du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, M. William McChesney Martin.

M. Martin, qui s'adressait à l'Association américaine de l'assurance-vie, a défendu la décision prise par le Conseil de la Réserve fédérale, mais s'est gardé de toute critique à l'égard de l'administration qui, elle, est favorable à une politique de l'argent bon marché. Après avoir constaté que les avis peuvent différer sur la nature des mesures à prendre et le moment auquel elles doivent êtres prises, il a réaffirmé l'indépendance de la Réserve fédérale à l'égard du gouvernement, en déclarant que l'autorité qui lui est assignée ne peut être déléguée. Le Congrès peut modifier les pouvoirs et la responsabilité du système fédéral de réserve, a-t-il dit, mais tant que la loi n'est pas changée, je considérerai que voter pour ou contre une mesure pour une autre raison que mon meilleur jugement de ses mérites serait une violation de mon serment.

Le président du Conseil de la Réserve fédérale a défendu le renchérissement du loyer de l'argent en affirmant que le niveau précédent du taux d'escompte et des taux d'intérêt sur les dépôts à terme ne correspondait pas aux conditions du marché de l'argent et du crédit. Il ne convenait pas en particulier à la nécessité de maintenir le flot du crédit bancaire à un volume suffisant pour les besoins de l'expansion économique et de le limiter en même temps pour éviter que l'expansion se transforme en boom inflationniste.

Il a ajouté que l'action de la Réserve fédérale ne s'oppose pas au développement économique poursuivi par l'administration, mais au contraire vise à le renforcer en maintenant la stabilité des prix et en restaurant un équilibre raisonnable des paiements extérieurs. Après avoir estimé que la récente hausse des prix aux Etats-Unis est due à l'augmentation de la demande, et non à une progression des coûts de production, il a affirmé que le meilleur moyen de lutter contre les pressions inflationnistes est de les combattre lorsqu'elles sont encore au stade initial. Les mesures préventives ont plus de chances d'être efficaces que les remèdes, a-t-il dit.

Se tournant vers l'avenir, M. McChesney Martin s'est déclaré convaincu que le prochain budget ne sera pas plus inflationniste que prévu en vue de corriger l'effet déflationniste du relèvement du taux d'escompte. Soulignant que plusieurs incertitudes pèsent sur l'économie américaine, il a enfin affirmé que personne ne peut prédire si les conditions futures demanderont un durcissement ou un adoucissement de la politique monétaire aux Etats-Unis.

Les mesures américaines facilitent l'accès au marché monétaire européen

OTTAWA. (PC) — Les changements apportés au Canada et aux Etats-Unis à la politique monétaire pourraient accorder aux pays européens une meilleure place dans l'économie canadienne, aux dépens des Etats-Unis. Un certain nombre d'économistes estiment en effet que les entreprises canadiennes pourraient se tourner vers le marché européen pour obtenir le capital nécessaire, si les Etats-Unis réduisent, tel qu'annoncé, leurs investissements au Canada.

La hausse du taux d'escompte au Canada, hausse qui a suivi celle du taux américain, pourra aussi rendre plus facile l'accès au marché européen, ajoutent-ils. Bien que le recours aux capitaux européens ne concerne, en courte période, qu'une faible proportion des sociétés canadiennes, on estime que cette situation peut cependant contribuer à réduire notre dépendance vis-à-vis les Etats-Unis.

Les décisions prises au cours de la fin de semaine n'affectent pas officiellement le droit pour le Canada de recourir au marché monétaire américain pour ses emprunts, car il continue de jouir de l'exemption, mais Ottawa ne compte pas en profiter entièrement. Les économistes croient qu'avant de recourir au marché européen, les filiales canadiennes de sociétés américaines se serviront des possibilités du marché canadien.

Les économistes estiment aussi que les mesures prises en fin de semaine, réduction des investissements et hausse du taux d'escompte, sont bénéfiques à l'économie canadienne car elles tendent à ralentir la marche vers l'inflation.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.	Comb.
Clôture — 9 déc.	164.51	159.62	82.72	102.95	155.08
Clôture — 8 déc.	164.25	160.90	83.08	101.02	154.82
Sem. dernière	165.54	160.13	83.19	102.63	156.01
Mois dernier	169.86	159.56	86.20	103.00	159.98
Haut — 1965	178.32	187.90	87.49	114.73	167.53
Bas — 1965	156.59	150.88	73.26	92.34	147.21

Un demi-million en permis de construction à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE (DNC) M. Robert Hamel, directeur-adjoint des services municipaux, a communiqué dans un récent rapport que St-Hyacinthe avait accordé des permis de construction pour une valeur globale de $527,000 pendant le mois de novembre. Ces chiffres constituent une diminution comparativement aux montants de l'année dernière, $666,600 selon les statistiques.

Les sommes consacrées aux nouvelles constructions ont atteint $513,500, tandis que les modifications ont retenu $13,500 pour le même mois. Le permis le plus élevé a été sollicité par les Soeurs de La Présentation pour la construction d'une annexe au montant de $340,000.

Réception

Mme Joe Raymer, à gauche, et Mme Jerry Stein, présidente, toutes deux du comité de réception, discutent des derniers préparatifs pour la réception qui se tiendra après la représentation de l'opéra Carmen qui aura lieu le samedi 11 décembre, à la Place des Arts. Cette représentation de bienfaisance, organisée par le Chapitre laurentien du B'nai B'rith Women" sera interprétée par la troupe du Métropolitain, avec Mme Huguette Tourangeau, artiste canadienne-française, dans le rôle-titre.

Festival latino-américain

Le comité Guadalupano de Montréal invite cordialement tous les citoyens de langue espagnole fixés dans la métropole, ainsi que leurs amis canadiens, à la célébration de Notre-Dame de la Guadeloupe ce dimanche 12 décembre prochain, afin de commémorer cette fête annuelle.

Le programme religieux et artistique de ces manifestations devenues désormais une tradition montréalaise, est sous la présidence d'honneur du consul général du Venezuela, M. Julio Ramos. A cette occasion, la journée débutera avec une messe chantée par un choeur de séminaristes cubains en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, Place d'Armes, à 11 h. 30 du matin. Le sermon en espagnol sera prononcé par le R.P. Lucio Benedi c.m.s. L'office sera célébré par le R. P. Raymond Bertrand, s.j., conseiller spirituel du comité Guadalupano.

A 2 h. p.m., au Gesù, 1200 rue Bleury, représentation artistique dont le programme comprend un tableau vivant qui rappelle l'histoire de l'apparition de la Vierge au jeune indien Juan Diego, au pied de la colline Tepeyac.

Mlle Francine Longpré chantera l'Ave Maria, accompagnée au piano par M. Gérard Macleay.

Une courte allocution de circonstance prononcée par M. Julio Ramos, sera suivie d'un spectacle gai et coloré évoquant les aspects attrayants du riche folklore de l'Amérique et de l'Espagne avec l'aimable participation de l'orchestre continental de Armando Pujol et du populaire trio mexicain "Los Compadres. Prix de présence et présentation d'un long métrage musical d'expression espagnole pour clôturer cette journée inoubliable.

Le comité d'organisation se compose de Mmes Haydée de Eyton-Jones, présidente : Pina de Blanchard, vice-présidente; Rosina de De Diego, trésorière; Manolita Del Vayo, secrétaire; Anita de Sinai et Judith de Bergman, conseillères, du R.P. Raymond Bertrand, s.j., conseiller spirituel, et de plusieurs auxiliaires dont la précieuse collaboration contribue vivement au succès de la célébration annuelle en l'honneur de Notre-Dame de la Guadeloupe. Mme Manolita Del Vayo agira comme Maitre de cérémonie. Entrée Libre. Bienvenue à tous. Pour renseignements composer CR. 7-5883.

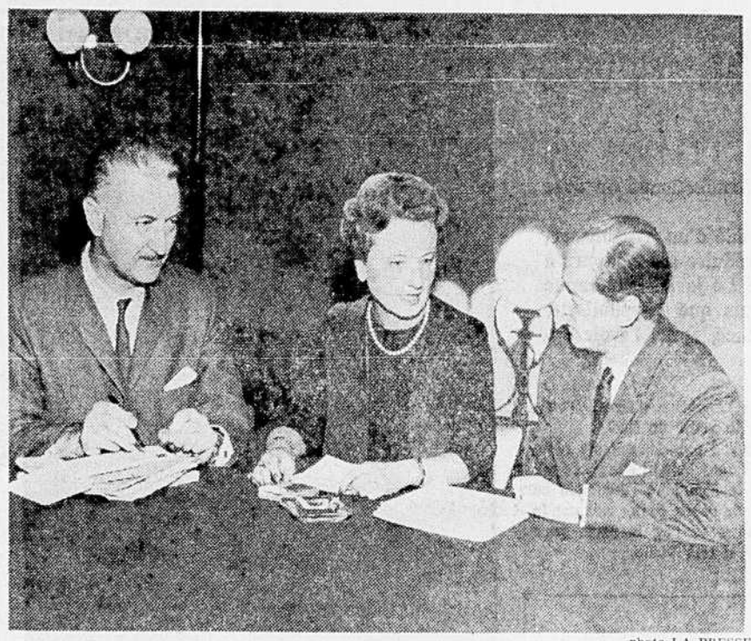

photo LA PRESSE

Au bal hongrois

Le bal organisé chaque année par l'Association des ingénieurs hongrois aura lieu, à l'hôtel Windsor, le samedi 12 février. Sur la photo quelques membres du comité du bal hongrois '66. De gauche à droite : M. Kalman Hajdo, vice-président du bal; Mme Denis Hetherington, présidente du comité féminin et M. Nicholas Mattjasovsky-Isolnay, comité des patrons.

Danse annuelle

La danse annuelle du "Art Directors Club" de Montréal, avait lieu récemment dans le nouveau salon "Grey" de l'hôtel Ritz Carlton. Sur la photo prise à cette occasion, on remarque, de gauche à droite : Mme H. E. Langer, Mme G. Seymour, M. Gary Seymour, président du "Art Directors Club", et M. H. E. Langer, vice-président et président du comité du bal.

Matinées musicales

Les jeunes amis des Matinées musicales pourront voyager par la voie de leur imagination en compagnie de Françoise Bertrand, pianiste, qui illustrera la danse en interprétant menuet, valse, danses roumaines, etc., de Bach, Chopin, Delphes, Debussy et Bartok. Dans le cadre de "Nos jeunes aux matinées musicales", on entendra cette semaine Gilles Jobin, violoniste de 15 ans, et le concerto en mi majeur de Bach, accompagné au piano par Nicole Henry. Avec Georges Forget, ténor, le voyage se continuera et on fera la connaissance de la chanson napolitaine. Mado Donais-Roch sera au piano d'accompagnement. Normand Hudon, caricaturiste, est l'invité surprise et ne manquera sûrement pas d'intéresser les jeunes habitués des Matinées. Rendez-vous dimanche, chez Mme Paul-E Smith au 156 de la rue Tourangeau, à Pont-Viau. Pour renseignements ou réservations, veuillez composer 667-1926.

photo LA PRESSE

Mme Fernand Laparé a été réélue récemment présidente de la Section féminine de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Pas de contrôle des naissances pour l'Afrique du Sud

JOHANNESBURG. (PA) — Un membre du gouvernement sud-africain qui a recommandé aux couples mariés âgés de 20 à 25 ans d'avoir un enfant pour célébrer l'anniversaire de la république l'an prochain est actuellement l'objet de vives critiques.

M. Michel Botha, ministre adjoint de l'Administration bantou noire, a déclaré que les couples blancs devraient "donner un enfant blanc à notre merveilleux pays" pour célébrer le cinquième anniversaire de la république de l'Afrique du Sud, le 31 mai.

Commentaire

Mme Jean Sinclair, présidente d'une organisation féminine anti-apartheid, a commenté :

"Cet appel à la race supérieure de donner l'an prochain un enfant blanc à la République résonne d'une façon déplaisante pour ceux qui se souviennent des exhortations faites au peuple allemand au cours des années précédant immédiatement la dernière guerre.

"Nous demandons au ministre pourquoi il a choisi de lancer à 25 pour cent de la population son appel de mettre au monde un enfant pour célébrer le cinquième anniversaire de la République."

Calculs fantaisistes

La population de 17,000,000 d'habitants d'Afrique du Sud comprend environ 3,500,000 Blancs. Le reste de la population est formé de Noirs, de personnes de couleur métis et d'Asiatiques.

M. Botha, père de sept enfants, a révélé que si 427,000 couples avait chacun un enfant en 1966, il naîtrait chaque jour une moyenne de 1,145 bébés.

"Je vais quitter la ville," a murmuré un accoucheur.

D'après d'autres calculs, il faudra construire 600 nouvelles écoles en 1972 pour prendre soin d'une telle augmentation de population.

Suggestions contradictoires

M. Botha a reçu un appui enthousiaste de la part de M. van der Merwe, leader dans la province du Transvaal du Jeugbond, l'aile junior du parti nationaliste.

M. van der Merwe est cependant allé encore plus loin. Les couples de Blancs devraient donner naissance à un enfant chaque année, a-t-il dit.

Le leader de l'opposition, sir de Villiers Graaff, a déclaré que les ministres du gouvernement avaient déjà demandé aux épouses d'accepter des emplois afin d'aider à solutionner le manque de main-d'oeuvre.

"Les épouses d'Afrique du Sud doivent sûrement être vraiment embrouillées," a-t-il commenté.

Débats animés autour du mariage de Beatrix

En mai dernier un photographe indiscret avait surpris la princesse Beatrix, (28 ans), se promenant en compagnie d'un inconnu dans le parc de son château de Drakensteyn. Bientôt identifié, le chevalier servant de la princesse se révéla être M. Claus Von Amsberg, diplôme ouest-allemand âgé de 39 ans et spécialiste des problèmes africains.

L'opinion néerlandaise fut aussitôt divisée : pour les uns il était inconcevable que la princesse héritière devint la femme d'un Allemand et qui plus est, d'un ancien membre de la jeunesse hitlérienne, puis de la Wehrmacht. D'autres, traditionnalistes, reprochaient à M. Von Amsberg d'être roturier, le "Von" n'apparaissant accolé à son nom de famille qu'à la fin du siècle dernier.

Après de longues consultations et une enquête minutieuse sur le passé du diplomate, la reine Juliana annonçait le 28 juin dernier les fiançailles de Beatrix et de Claus. Il restait à obtenir l'assentiment des Etats généraux. Saisi d'un projet de loi déposé par le gouvernement, la Chambre des députés approuvait le mariage le 10 novembre dernier par 132 voix contre 9 et 9 abstentions.

Enfin le sénat approuvait hier à son tour, par 65 voix contre 5, le projet de loi autorisant le mariage de la princesse. Aux termes de ce projet de loi M. Claus Von Amsberg portera à partir du jour de son mariage le titre de Prince des Pays-Bas. Il lui faudra alors, après avoir conquis le coeur de la princesse, se faire aimer du peuple néerlandais.

M. Claus Von Armsberg devient ressortissant néerlandais

M. Claus Von Armsberg, fiancé de la princesse Béatrix des Pays-Bas, héritière présomptive du trône, est devenu hier ressortissant néerlandais. Le journal officiel a publié hier matin le décret de naturalisation.

Il conserve son prénom allemand Klaus (Klass en néerlandais évoque le Père Noël) ainsi que la particule Von accolée à son nom depuis la fin du XIX-ème siècle et qui n'a pas son équivalent dans le néerlandais Van.

Le journal officiel publie également le texte de la loi autorisant le mariage de la princesse et de Claus Von Armsberg, signé par la reine Juliana et contresigné par le président du conseil, le ministre de la justice et celui de l'intérieur.

Le mariage fixé au 10 mars à Amsterdam

Le mariage de la princesse Béatrix des Pays-Bas avec M. Claus Von Amsberg, ancien diplomate allemand aura lieu le dix mars prochain à Amsterdam, annonce un communiqué publié au nom de la reine Juliana et du prince Bernhard.

La cérémonie civile se déroulera à la mairie de la Ville. La cérémonie religieuse sera célébrée à la Westerkerk, où se trouve le tombeau de Rembrandt. Des travaux de restauration ont été entrepris il y a deux mois dans l'église, dont le dôme, don de l'empereur Maximilien d'Autriche, est en train d'être redoré.

Le projet de loi autorisant le mariage de la princesse Béatrix a été approuvé hier par la première Chambre des Etats généraux néerlandais.

Ottawa

Son excellence Madame Vanier, accompagnée de Madame Louis Berger, dame d'honneur, était l'invitée d'honneur, hier, à un thé donné au cercle universitaire par l'Association des épouses des agents aux Affaires extérieures.

OGILVY'S

Venez avec vos enfants voir notre
SPECTACLES DE MARIONNETTES
demain, dernier jour
11 h. a.m.
1.45 p.m. et 2.45 p.m.
présenté par
Micheline Legendre
Au Pays du Père Noël
Le spectacle dure ½ h.
Billet 25¢
OGILVY

BAS DE LAINE A LA CHEVILLE IMPORTES D'ANGLETERRE
Rég. 1.75 à 2.50 pai. si parfaits
1.29 pai. et 4 pai. $5
Une toute nouvelle collection de beaux bas pure laine qui ont quelques petites imperfections invisibles. Les talons et la pointe de pieds sont renforcés de nylon et la cheville élastique. Noir, gris, marine ou brun, pointures 10½ à 12.
Ecrivez ou Téléphonez chez Ogilvy, 842-7711
Boutique pour Hommes au Rez-de-chaussée OGILVY —
OGILVY

OGILVY'S

Dans les petits pots les bons onguents...
QUELQUES POTS PEINTS DE TOSCANE

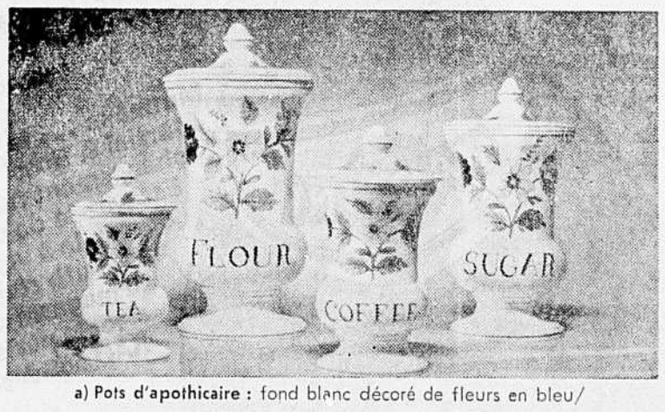

a) **Pots d'apothicaire :** fond blanc décoré de fleurs en bleu/rose ou jaune/brun. 7½ à 14". **$40**

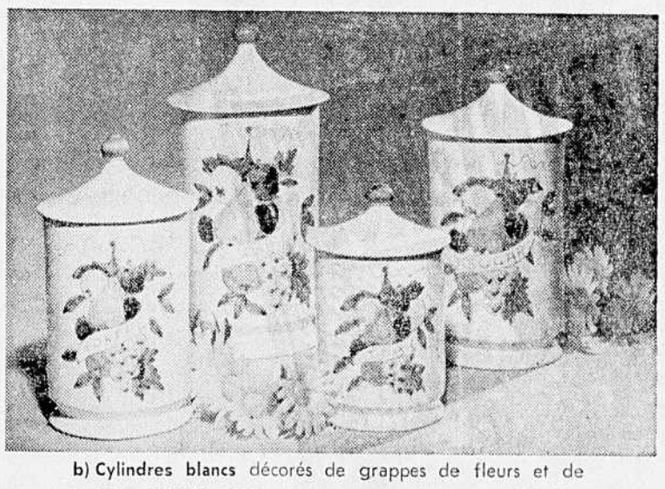

b) **Cylindres blancs** décorés de grappes de fleurs et de fruits. 10½" à 6½". **32.50**

c) **Pots fleuris,** fond crème avec énormes tournesols orange. 10" à 6½". **18.95**

Porcelaine et Poterie au Quatrième
OGILVY

OGILVY EN VILLE ET
FAIRVIEW - PTE-CLAIRE
OUVERTS TOUS LES SOIRS
JUSQU'AU 24 DECEMBRE
(Sauf le samedi)

NUL BESOIN D'ARGENT COMPTANT
Servez-vous d'un C.B.P. Ogilvy (compte budgétaire permanent) et prenez douze mois pour payer.
Ogilvy, Bureau des Comptes
au Quatrième — OGILVY

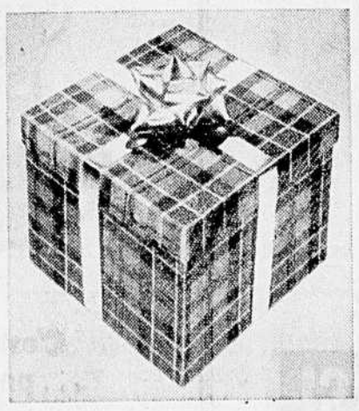

Les cadeaux Ogilvy sont présentés dans nos jolies boîtes Tartan.

OGILVY

Studio Marie-Antoinette

Importateur exclusif DE
PERRUQUES ET POSTICHES
ornements en cheveux naturels, cils, sourcils, 100% cheveux humains — toutes les teintes.
ENTRETIEN COMPLET DES PERRUQUES
FACILITÉ DE PAIEMENT $3.50 PAR SEMAINE
OFFRE DES FETES
Mises en plis gratuites avec l'achat d'une perruque.
UNE ESTHETICIENNE SPECIALISTE est à votre service à notre
Salon de Haute Coiffure
175 ouest, rue SHERBROOKE
SUITE 106
845-7231

LE PLUS POPULAIRE DES VINS PÉTILLANTS *importés de* FRANCE
LE VIN IDÉAL DES CÉLÉBRATIONS JOYEUSES

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLEGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les grippes d'été

Wilfrid LeBlond, m.d.

Disons tout d'abord que "la grippe" (sauf de rares exceptions, tout comme c'en fut le cas en 1918 et en 1957) n'est pas, chez nous du moins, une maladie de la belle saison; ou de ce que l'on est convenu d'appeler au pays de Québec la **saison chaude.** — En avons-nous une vraiment, de "saison chaude" . . . qui dure un peu? — Il nous revient, à propos de cette question d'été chez nous, l'"histoire" de ce Père Missionnaire Oblat de Duck-Lake en Saskatchewan, qui recevait la visite du Consul de France à sa Mission parmi les Métis. "Que faites-vous en été?" demanda le sympathique représentant de la République Française. — **"Ce jour-là . . ."**, répondit le Père!

Ce "jour-là", de notre été, au Canada, se place entre le 15 et le 20 juillet. Entre temps — du 15 mai au 15 sept. — on peut s'attendre à tout. Depuis les tornades tropicales jusqu'aux violentes tempêtes de neige; des chaleurs torrides de juin jusqu'aux gels en fin de juillet. C'est notre sort! Mais, ces étés "ni chair ni poisson" doivent nous mettre en garde contre des fléchissements de santé d'une part; et, d'autre part, contre des maladies qui ne respectent ni horaire ni climat.

Cependant, sauf sur le plan des grandes épidémies mondiales (comme ce fut le cas en 1918 et en 1957) "la grippe" n'est pas une "maladie d'été" au Pays de Québec.

Il y a d'abord l'abus de ce terme pour désigner les infections intestinales qui ont souvent cours chez nous durant la saison chaude (ou moins froide que l'hiver!). Or, ces "grippes intestinales", dont on aime à recouvrir, vocablement, les diarrhées plus ou moins aiguës qui sévissent durant la dite "belle saison", sont à la vérité des infections intestinales qui n'ont rien de commun avec "la grippe", que de fait elles sont contagieuses, transmissibles au premier degré, et dangereuses, sinon mortelles en certains cas (surtout pour les petits enfants) autant que l'est "la grippe" pour les adultes dans tous les cas de cette maladie. Une diarrhée aiguë en juin, juillet, août (chez l'adulte tout comme chez le petit enfant) ne doit pas être reléguée comme une "grippe intestinale", purement et simplement. Et, même si c'était le cas, ça doit être "rapporté" à l'autorité sanitaire municipale ou autre, pour fins de traitement ("gratis") autant que pour fins de prévention.

Mais, ce qu'il y a de plus fréquent, et de plus à redouter, dans ce que l'on classe sous le terme "grippe d'été" — tant chez les adultes que chez les enfants — c'est la poliomyélite, communément appelée "la paralysie enfantile." Personnellement j'ai pu observer des cas de gens adultes qui se faisaient admettre à l'hôpital avec le diagnostic "grippe d'été" (courbature musculaire, des mollets surtout, et du dos) et dont l'examen du liquide de la moelle rachidienne montrait qu'il s'agissait bien de la poliomyélite (ou "paralysie infantile").

Les "grippes d'été" (le plan diarrhéique exclu) peuvent être souvent une manifestation de poliomyélite; chez les enfants ainsi que chez les adultes. La mesure protective élémentaire contre la "paralysie infantile", c'est la vaccination (consciemment obligatoire pour les moins de 40 ans) contre la poliomyélite — vaccin "Sabin" ou "Salk"; mais préférablement celui de "Sabin" dans une famille nombreuse.

Si une personne non vaccinée contre la "paralysie infantile" éprouve les signes de ce que l'on est convenu d'appeler une "grippe d'été" (courbature musculaire, fatigue générale, lassitude), elle doit observer les indications rigoureuses et immédiates de repos au lit, alimentation légère et abondante en liquides, applications humides chaudes sur les mollets . . ., et le reste.

L'instruction de la cause de Darabaner est remise au 17

QUEBEC. (PC) — L'instruction de la cause de Moise Darabaner, accusé de complot et de crimes d'incendie en rapport avec deux à Québec et à Neuville, a été remise au 17 décembre prochain.

Darabaner, homme d'affaires de 43 ans, est accusé d'avoir conspiré entre le 1er septembre 1964 et le 5 mars 1965, avec Gaston Cadrin, 44 ans, de Sillery et autres, pour mettre le feu à La Tour, propriété du Club athlétique Champlain Inc., à Québec, et d'y avoir effectivement mis le feu.

Darabaner a déjà subi son procès sous l'accusation d'avoir fraudé la Junior Holdings et sa présidente, Mlle Rachel Smiley, de Québec, d'une somme totale de $115,000.

Les procureurs des deux parties doivent plaider cette affaire le 22 décembre prochain.

Idées de cadeaux chez MORGAN

Les cinq magasins Morgan
OUVERTS CE SOIR
et tous les soirs sauf les samedis jusqu'à Noël
Centre-ville et Snowdon 9h à 9h
Dorval, Rockland et Boulevard 9h 30 à 10h

Blouses en Kodel d'entretien facile! Modèles de mode coquette genre "grand-mère"!*

7.98 chacune

Cadeaux très féminins agréables à recevoir tout particulièrement à Noël! Ces corsages sont frais et faciles à entretenir; ils sont confectionnés en Kodel* doux et soyeux... garnitures abondantes de ruchés et de rangs en dentelle! Tailles 5 à 15.

A. Manches longues, boutonnée au dos, six rangs de délicate dentelle. Blanc, rose/blanc, ou bleu poudre/blanc.

B. Manches longues, devant boutonné, garniture lisérée et dentelle en avant. Blanc, rose ou bleu.

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
VETEMENTS SPORT DU BUDGET
RAYON 21 — TROISIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Réduction ⅓ à ½! Robes échantillons... de Baab Children wear!

Prix courant 10.98 à 19.98

6.97 à 9.97 ch.

- Occasion inhabituelle de vous procurer des robes "Baab" à prix exceptionnellement bas... juste en temps pour Noël!
- Choix excellent de modèles pour les réceptions des Fêtes; tissus de haute qualité.
- Variété de teintes tendres, y compris jaune, rose et bleu.
- Choix de tailles 2, 3, 3x, 4, 5, 6, 6x, dans le lot.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
VETEMENTS POUR ENFANTS
RAYON 69 — TROISIEME

Ohé les jeunes!

Venez chez Morgan choisir vos disques préférés pour vos réceptions des Fêtes . . . pour un Noël joyeux . . . "dans le vent". Voici la liste des vingt enregistrements en tête du palmarès de la chanson canadienne et française.

79¢

1. a) Aline par Christophe
   b) Aline par Daniel Guérard
2. Ne reste pas là par Michèle Richard
3. a) Capri c'est fini par Hervé Vilard
   b) Capri c'est fini par Serge Laprade
4. Hey Hey Lolita par Joel Denis
5. Un coin du ciel bleu par Pierre Sénécal
6. Toi et moi par César/Romains
7. Acapulco par Les Loups
8. Tu pleureras par Tony Massarelli
9. Ne pleure pas par Dick Rivers
10. Mes mains sur tes hanches par Adamo
11. Pourquoi par André Fontaine
12. Reviens vers moi par Les Gendarmes
13. a) Le scandale de la famille par Eric Genty
    b) Le scandale de la famille par Sacha Distel
14. Au revoir mon amour par Richard Anthony
15. a) Les yeux d'un ange par Franck Fernandel
    b) Les yeux d'un ange par Pierre Sénécal
16. Cherchons du travail par Daniel Guérard
17. Quand revient la nuit par Johnny Hallyday
18. Loin dans la campagne par Donald Lautrec
19. Dis-moi la vérité par Gilles Alain
20. Je suis marié par les Frères Flamingo

Téléphoner à 842-6261
BAR DU DISQUE,
RAYON 91 — CINQUIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Chemises sport Arrow en Viyella cadeau apprécié par tous les hommes!*

Tons unis 13.95
Ecossais 15.95

Chemises sport en Viyella*... les préférées des élégants sportifs. Confection impeccable par Arrow! Le tissu Viyella* est chaud sans pesanteur, il est garanti irrétrécissable. Deux poches poitrine. Tons unis de : rouge, bleu "campus", bleu tempête, havane ou chamois. Ecossais : Black Watch, Dress Campbell, Hunting McKinnon, MacLaine of Loch Buie, P.M.G.ExG.

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
VETEMENTS SPORT POUR MESSIEURS,
RAYON 29 — REZ-DE-CHAUSSEE, ARRIERE
Egalement DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

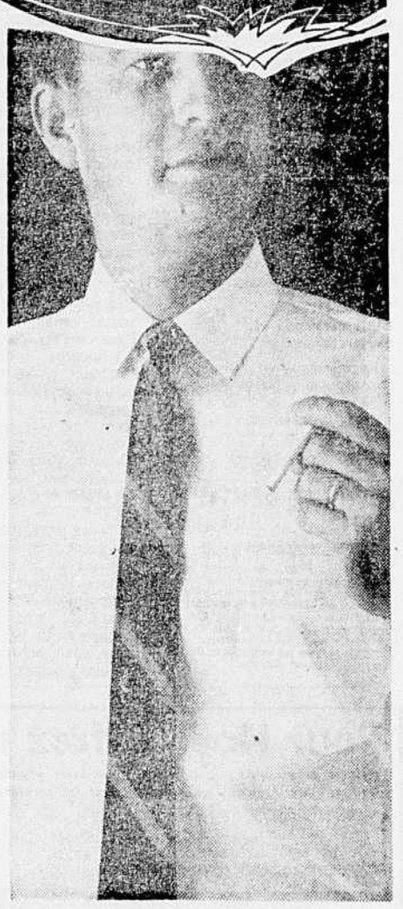

Chemises habillées "Arden" Arrow... cadeau que monsieur choisirait lui-même!

5.00

Les chemises blanches habillées "Arden" Arrow sont très en vogue comme cadeaux de Noël! Rien de surprenant! Elles sont d'une coupe impeccable et confectionnées dans du beau broadcloth de coton peigné de qualité supérieure et "Sanforized" ce qui les rend plus durables. Modèle sobre dont le col à pointes courtes est d'apprêt permanent, poignets simples ou français. Choix de tailles : 14, 14½ (manches 32 à 34); 15 à 16½ (manches 32 à 35); 17, 17½ (manches 33 à 35). Hâtez-vous!

Téléphoner à 842-6261
CHEMISES — RAYON 62
REZ-DE-CHAUSSEE, ARRIERE
Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Bottes imperméables et à l'épreuve du calcium pour adolescentes!

6.98 la paire

Deux modèles nouveaux pour les jeunes élégantes! Ces bottes sont durables et procurent le maximum de confort! Elles sont imperméables, à l'épreuve du calcium; les empeignes sont en similicuir, la doublure en peluche épaisse, les semelles sont en caoutchouc épais et antidérapantes. Les deux modèles en pointures 11 à 2.

A. "Ingrid"... botte de huit pouces de hauteur; noir ou brun antique.

B. "Belinda"... botte cosaque de onze pouces de hauteur, insertion en similiphoque. Noir. (Magasin centre-ville seulement).

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAUSSURES POUR ENFANTS,
RAYON 81 — TROISIEME
Modèle A. également à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

"Fling"... bas de soutien sans couture, diaphanes, élégants et si confortables!

5.95

Fling... bas de soutien qui combinent la beauté, l'élégance et le confort! Cadeau qui sera sûrement apprécié... Ces bas diaphanes sont confectionnés avec la nouvelle fibre spandex et leur finition mate les rend d'une élégance raffinée pour vos réceptions du soir! Ils sont de plus parfaitement bien proportionnés et par conséquent très seyants! Teintes de taupe ou beige. Pointures, courts : 9 et 9½; moyens : 9 à 11; longs : 10 à 11.

Téléphoner à 842-6261
BAS — RAYON 19 — REZ-DE-CHAUSSEE
Teinte beige également à DORVAL

Faites la connaissance de Mlle T. Pirozzi
conseillère de mode de la maison Fling...
Elle sera dans notre magasin centre-ville au rayon des bas, à compter du samedi 11 décembre jusqu'à vendredi 17 décembre. Elle se fera un plaisir de répondre à vos questions concernant les bas Fling.

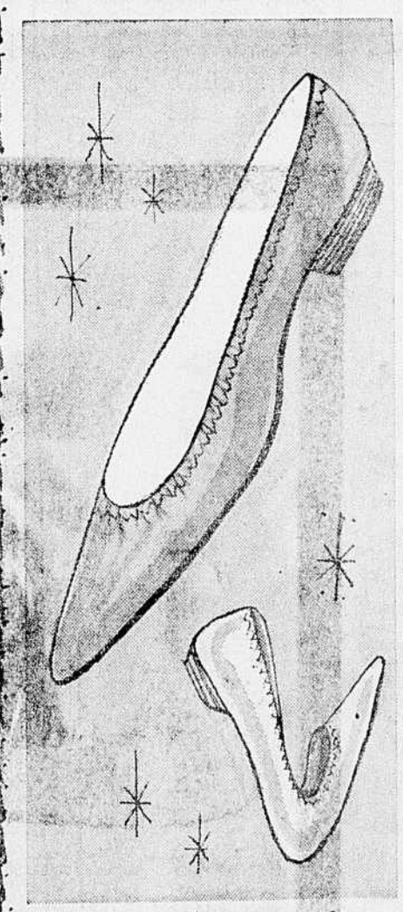

Cadeau parfait... souliers ballerines en cuir très souple pour le sport!

3.99

Suggestion-cadeau qui plaira à toutes les dames que vous connaissez. Ces souliers sport sont confortables, l'empeigne est en cuir très souple, intérieur coussiné, semelle durable en cuir, talon bottier bas. Insertion élastique qui rend ce modèle fermé seyant et confortable! Soulier léger, élégant qui complète merveilleusement vos tenues sport tant à l'intérieur comme à l'extérieur, pendant les beaux jours du printemps et de l'été. En noir, rouge, neutre ou blanc. Pas de demi-pointures : 4 à 10.

Téléphoner à 842-6261
CHAUSSURES DU BUDGET
RAYON 92 — TROISIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Vêtements de détente en tissu "Burmella" doux et duveteux... pour fillettes*

Vêtements chauds et confortables "Perri Ann" qui plairont sûrement aux fillettes qui vous sont particulièrement chères! Deux modèles élégants en "Burmella"*, mélange d'Arnel* et de nylon qui ne requiert presque pas de repassage et qui garde son apparence de neuf même après plusieurs lavages! Tailles 8 à 14.

A. Peignoir à manches trois-quarts, col Claudine, poche plaquée et délicate garniture en dentelle. Bleu ou rose. 11.98

B. Combinaison de détente, manches trois-quarts, fermeture glissière avant, col à ruché et jolie garniture pompons. Teintes tendres : bleue ou rose. 14.98

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
VETEMENTS POUR FILLETTES
RAYON 70 — TROISIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Boutique de Noël...
un endroit plein de décorations et fantaisie pour cette nuit unique!

Coin des bougies
Des bougies en direct de tous les pays du monde... assortiment d'une richesse inouïe!

Emballage de cadeaux
La façon d'offrir donne de la valeur à ce qu'on offre. Vos cadeaux partiront tout enrubannés et fleuris, pleins de charme par leur originalité, en les faisant emballer chez Morgan...

Rez-de-chaussée... Quatrième... arrière, aux guichets du Bureau des Comptes.

Chèques — Cadeaux — Morgan
La solution parfaite pour ceux et celles "qui ont de tout"... et vous donnerez au destinataire la joie supplémentaire de choisir lui-même son cadeau. Plus de problèmes pour vous... ils existent en toutes coupures. Une merveilleuse idée de cadeaux d'affaires et à offrir aux employés. Vous pouvez vous les procurer aux deux endroits suivants au magasin centre-ville.

835 GARDE-MALADES

INFIRMIERES LICENCIEES
ET GARDES-MALADES AUXILIAIRES
LICENCIEES, BILINGUES DE PREFERENCE, POUR HOPITAL DE CONVALESCENCE.

S'ADRESSER A LA DIRECTRICE DU NURSING
VILLA MEDICA
225 EST SHERBROOKE

HOPITAL ST-MICHEL
Demande des infirmières licenciées et une technicienne en radiologie. 722-2571, local 216.

RECRUTONS gardes-malades auxiliaires licenciées, reconnues par l'Association des gardes-malades auxiliaires du Québec. Ou, A.I.P.Q. Hôpital St-Joseph de Rosemont, 256-2681 ; poste 227-260.

837 GARDERIES

MONTREAL-NORD. Prendrais enfants lundi au vendredi, $12. semaine. 323-1325.

ACCEPTERAIS FILLETTES D'AGE SCOLAIRE, BONS SOINS. 521-7347.

ACCEPTERAIS jeune bébé en pension, linge fourni. 845-9065.

ACCEPTERIONS 2 bébés, belle chambre, foyer moderne, lingerie fournie, RA 5-9707.

AIMERAIS garder 2 bébés, naissant à 2 ans, chambre privée, soins maternels, 376-1274.

AIMERAIS garder enfants de 2 à 5 ans. 255-2042.

BONNE famille prendrait enfant, 2 à 12 ans, bons soins. 722-0495.

DESIRERAIS garder enfants, de 1 à 5 ans. 674-6738.

FAMILLE professeurs, Outremont, prendrait élèves pension, études surveillées. 271-2271.

FRANÇAISE garderait enfants, près Université de Montréal. 735-3456.

GARDERAIS enfants, de naissance à 5 ans, la semaine. 679-1046.

GARDERAIS garçon, 9-12 ans, à la semaine. 729-2519.

GARDERAIS chez moi enfants. Bons soins, Côte St-Luc. 486-5461.

GARDERAIS enfants de 1 à 5 ans. 669-5139.

GARDERAIS bébés ou jeunes enfants pension à la semaine. 665-3110.

JEUNE famille prendrait enfant, de naissance à 4 ans, en pension à la semaine. 522-9725.

PRENDRAIS enfants naissants jusqu'à 5 ans, pouponnière moderne, vrai chez-soi, garde-bébé diplômée, médecin, RA. 8-9170.

PRENDRAIS enfants en pension, 2 ans et plus. 277-5665.

PRENDRAIS enfant, en pension, 2 ans plus. Bordeaux-Masson. 521-4854.

PRENDRAIS enfant en pension, 4 ans et plus. 274-1464.

PRENDRAIS bébé à la journée, lundi au vendredi. 728-0895.

PRENDRAIS 1 enfant, chambre seule, très bons soins. LA. 3-1220.

PRENDRAIS enfants en pension, 1 an à 6 ans. 676-2721.

845 REMBOURREURS

BECHARD, chesterfield recouvert, estimation gratuite, plan finance. LA. 4-8132 ; soir, CR. 9-1140.

CHESTERFIELD rembourrés par meilleurs experts, chaises cuisine $4.00. Rembourreur Philips, RE. 3-0123, 9 à 9 hres.

LEGAULT CHESTERFIELD
Rembourre votre mobilier pour moitié du prix du neuf. Estimation, livraison gratuites. 721-4987, soir DU. 1-1743.

LEGAULT REMBOURREUR
Enregistré, spécialiste chaises chromées, chesterfields, estimation, livraison gratuite. RA. 7-3148 ; soir : DU. 1-1743.

849 IMPRIMERIE

MULTILITH 14 x 20 et platine, 277-0327.

PETITE imprimerie en pleine marche à vendre, équipement : presse Thompson automatique 12x15, 1 platine 12x18 et grande quantité de caractères complètement neufs. Clientèle assurée. Prix $5,000, comptant. Appelez 279-8315, dans les heures de bureau.

PRESSE platine Heidelberg usagée, automatique, en très bonne condition. Vendrais cause saisie. Aucune offre raisonnable refusée. 259-5759, après 6 heures.

851 CAMIONNAGE — TRANSPORT

E. TREMBLAY TRANSPORT
Déménagement, entreposage, local et longue distance, bas prix, assurances. 273-3250

A BAS PRIX, déménagement assuré, jour, soir, Martin Transport, 727-2805.

A BAS PRIX, Gilles Transport ,déménagement local et longue distance. 323-5052 — 279-9698.

A BAS PRIX, déménagements, assurés, $6 'heure, 2 hommes. 276-1810.

APPELEZ TRUDEAU TRANSPORT GENERAL
Déménagement, ville, campagne. Spécialité : poêle, réfrigérateur, entreposage. LA. 1-7535.

APRIL TRANSPORT, déménagement Montréal, Québec, Ontario, Nouveau Brunswick. LA. 2-7330.

BAS PRIX, Claude Transport. Déménagement assuré, local, longue distance, 256-3822.

853 COMPTABILITE

COMPTABILITE, rapports divers, 25 ans d'expérience, références. G. Belliveau, 389-8728.

855 ASSURANCE

ASSURANCE ALSTATE
Auto, feu, vol, vie, santé
De 9 a.m. à 9 p.m.
254-7571

ALLSTATE ASSURANCE taux économiques, paiements faciles. W. Vander, 271-4110.

859 CARTES PROFESSIONNELLES

Médecins

CHOQUETTE STANISLAS, maladies vénériennes, syphillis, gonorrhée. 2260, boul. Pie-IX, CL. 5-9989.

INSTITUT MEDICAL, psychologique, désordres psychologiques sexuels, nerveux, 112 ouest, boul. St-Joseph, VI. 5-0356.

J.-F. ROCHELEAU, maladies de peau, génito-urinaires, maladies des organes, 3431, avenue Laval. 288-2424.

TENSION nerveuse, arthrite, rhumatisme, névralgie ,fatigue, etc. Consultation gratuite. Appeler Dr Faierstein, directeur du Centre Chiropratique de Montréal, bureaux à Montréal, 20 ouest boul. St-Joseph, Montréal-Nord, 10,931 Pie IX, 843-5019.

VÉHICULES-MOTEUR

913 EQUIPEMENT A NEIGE

AUTONEIGE Snoro, 12½ forces, aucun comptant, spécial agents autorisés. 527-2052.

AUTO-NEIGE "Hus-ski" 1966, traction avant très efficace. 725-5684. 8700 boulevard St-Michel.

CAMION Fargo 1956, 4x4, avec oneway 9 pieds. 473-3046.

CHARRUE neige, réversible, camion, 5 tonnes et plus. 722-6005.

SNOW BIRD, roues motrices arrière. 779 est Rachel. 527-2451.

SOUFFLEUSE à neige Sicard attachée sur camion de l'armée Dodge, 4 x 4. Toute hydraulique, en très bonne condition. Prix $5,700.

JEEP avec charrue à neige tout équipée. Très propre. Prix $1,500. 256-1891.

2 SKI-DOOS Bombardier (Chalet). S'adresser soir DU. 7-2204.

915 TRACTEURS

TRACTEUR International avec charrue à neige, excellente condition. 3432 Masson, 727-2828.

TRACTEUR Ford avec benne, peut être examiné de 9 a.m. à 3 p.m. à 3635 avenue Atwater.

921 BATEAUX — MOTEURS YACHT

CRUISER 36 pieds, en acier, fabrication domestique. 666-4043.

8 FORCES, Westbend, cause maladie, aubaine, DU. 9-2070.

927 REMORQUES

A LOUER, roulottes de voyage, pour Floride, etc. 322-7964, 322-0907.

ROULOTTE Citation 62, 17', loge 5 personnes, tout équipée. 661-4433.

ROULOTTE Glendale 31' x 8', entièrement aménagée. Aucune offre raisonnable refusée. Station service BA, 619 Lafleur, Ville LaSalle.

929 REPARATIONS D'AUTOS — CAMIONS

DEBOSSAGE ET PEINTURE
AUCUN COMPTANT

Venez faire peinturer et faire débosser votre auto. Payez de $10 à $20 par mois. Estimation gratuite. Ouvrage garanti, 861-5013.

Venez faire peinturer et faire débosser votre auto. Payez de $10 à $20 par mois. Estimation gratuite. Ouvrage garanti. 861-5013.

931 ACCESSOIRES D'AUTOS, CAMIONS

ROUES DE RECHANGE USAGEES

toutes grandeurs, livraison gratuite, DA. 1-3510.

PANNEAU arrière tout neuf; basculeur Brantford pour camion à bascule et pare-chocs avant neuf pour camion Chevrolet. 482-3180, après 6 h.

PIECES usagées pour tout modèle. S'adresser à 8245 Hochelaga, CL. 6-6096.

PIECES usagées, tous modèles, transmission rebâties. Joron 3845 Rivard. 845-4144.

WINCH pour camion pour trainage. Garage Leblanc, 2169 ave de l'Eglise, Côte St-Paul.

934 AUTOBUS A VENDRE

AUTOBUS d'écolier, 24 à 78 écoliers, neuves et usagées. Galand et Frères Ltée, 3874 du Souvenir, Cité Laval 681-0891.

936 CAMIONS A VENDRE

"ECONOLINE" '62

Bonne construction. Prix raisonnable. RE. 1-8571, local 28, 189 Rockland Road, V.M.-R.

ATTENTION ! AUBAINE ! SPECIAL ! Jeep 59, mécanique remise à neuf, équipée pelle et contrat. Meilleure offre. Cause maladie. 276-0474.

BEDFORD, panel, comme neuf, particulier, $300. Jour 273-1844, soir 389-5198.

CAMION de service, tout équipé pour lever automobile, Fargo 1964, 8 cylindres, il reste 35,000 milles de garantie, il est très propre. 381-1343 10480 Lajeunesse.

CAMION 1961 Ford ½ tonne, en très bonne condition, $695. M. Corriveau, 688-0440.

CAMION GMC avec charrue à neige, modèle 1957, dompeur. DU. 7-2601.

CAMIONS ½ à 5 tonnes, Metro, pick-up, van. Georges Robert Auto, 5870 St-Laurent.

CAMION Mercury 1½ tonne 1957, bonne condition. Faut vendre. 665-3981.

CAMION G.M.C '56, 4 tonnes, vendrais ou échangerais pour auto. 669-1486.

CAMION - CITERNE Dodge, 1250 gallons. Georges Robert Auto. 5870 St-Laurent.

CAMIONS - CITERNES International, 1,200 gallons ; Mercury, 1,350 gallons, et GMC 1,300 gallons. Termes et échange acceptés. M. Houde, 366-9623.

CAMION Volkswagen van, 60, parfaite condition, moteur 9,000, $150. 725-2986.

CAMION G.M.C., 1 tonne, 1962, bon état. DU. 9-2656.

CAMION G.M.C., M. Brown ou M. Perron, 684-9433.

CAMION G.M.C. 1957, Tandem dompeuse, boite de fer. $700 ou échangerais pour plus petit. 632-0959.

CAMION DODGE 51, ½ TONNE, BONNE CONDITION. AUBAINE $75. 6747 ST-DENIS.

CAMION 4 TONNES DOMPEUR, 1960, PROPRE. TEL. 666-8276.

CHEVROLET Tandem 1963, avec dompeuse 14 pieds, très bonne condition, M. Benoit, 435-0781.

CHEVROLET 1963, 19,500 livres, G.V.W., essieu arrière 2 vitesses, transmission 4 vitesses. 175" d'empattement, en très bon ordre. Termes et échange acceptés. 627-2648.

CHEVROLET 1962, excellente condition, 2 tonnes, avec plate-forme 8 x 14. 689-5613.

DODGE 1956, 3½ tonnes, Spécial, 8 cylindres Raxel. Double réduction Booster Brakes, bonne condition. 10480 Lajeunesse, 381-1343.

DODGE panel ½ tonne, 1962, 6 cylindres, bas millage. Vendrais bon prix. 642-5376.

DOIT tout liquider, toute offre raisonnable acceptée, 1 citerne Réo 2,000 gallons, 1 Diamond-T. 2,000 gallons. White 1,800 gallons. 642-5087.

FARGO 3½ tonnes, dompeuse, aussi équipement, complet pour transport bois. 10,735 Bruchési, près Henri-Bourassa.

FORD 1957, ½ tonnes, boite fermée, 14 pieds, carrosserie à ridelles, soulève-charge haut, mécanisme en bon état, moteur neuf, sacrifiera cause maladie ; $500 ou la meilleure offre. 522-3546.

GMC ½ tonne 1955. Chevrolet 1 tonne, pick-up. Prix $250 chacun, 932-4809.

G.M.C. 1965, pick-up ½ tonne. 389-9859.

GMC Panel truck, 1963, bonne condition, $800. Particulier, 933-4398, après 6 heures.

INTERNATIONAL Tandem 1963, châssis et cab, très bons pneus. Condition comme neuf. M. Benoit, 435-0781

INTERNATIONAL pick-up, ½ tonne, 1958, en parfaite condition, 5180 De Salaberry, 331-0631.

JEEP WILLIS avec chasse-neige, très bonne condition. 6521 Chouinard.

JEEP Willys, 1961, traction 4 roues, 6 cylindres, levier hydraulique, charrue à neige, bonne condition ,excellents pneus, particulier, peut être vue, garage Gilles Bazinet, Station Fina, Lanthier, Québec.

JEEP WILLYS, parfaite condition, pelle à neige. Prix raisonnable. 665-2981.

JEEP Land Rover, station-wagon, parfaite condition. $75. Pepin, 866-1573.

JEEPS, neufs et usagés, charrue et Winch. Georges Robert Auto, 5870 St-Laurent.

MERCURY 1957, 4 tonnes, avec dompeuse, boîte en acier, parfaite condition, avec ouvrage. 667-1250.

MERCURY, 1 tonne, pick up, parfaite condition, bon marché. 256-3121.

PANEL G.M.C., ½ tonne, très bon état. Particulier. Appelez après 6 heures, RA. 5-0724.

PANEL 1 tonne, G.M.C., parfaite condition. $150. 769-0715.

PICK-UP ½ tonne, équipé avec pelle à neige hydraulique, $1650. RI. 8-8443.

REMORQUEUR, 3 tonnes, équipement Holmes Record, Boom de 10 tonnes. $1350. RI. 8-8443.

TRACTEUR Caterpillar D-6, en très bon ordre, tout équipé, avec treuil Myster. A vendre, très bonne condition. Tél. 884-5649.

Annonces classées
Victor 4-3711
Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile.

938 AUTOS — CAMIONS DEMANDES

ACHAT COMPTANT AUTOS '55 A '64 Ventes à termes, échanges acceptés. 8245 HOCHELAGA, CL. 6-6096

ACHETERAIS autos particulier 58-65, paierais comptant, M. Bourget, 522-7496.

ACHETONS comptant, vendons autos usagées, 819 Rachel est, LA. 2-1196

CHARS, CAMIONS, TOUTES SORTES DE METAUX DEMANDES POUR LA SCRAP. 10171 PELLETIER, MONTREAL-NORD, DA. 1-4820.

ON DEMANDE acheter camion, à bois, 4 tonnes et plus, plate-forme, donkey, 1960 et plus. 581-0140. M. Paul Boyer.

ON DEMANDE à louer deux camions, avec chauffeurs. Charges maxima à transporter : 10,000 et 20,000 lb respectivement. Mentionner année, modèle et capacité des camions fournis. Assurance pour équipement et passagers. Les chauffeurs devront manutentionner les poids d'essai. Chargeur-arrière, capacité d'une tonne, requis. Les taux journaliers doivent inclure toutes les dépenses. Taux à être soumis : Ville : Iles de Montréal et Jésus. Campagne : retour à la ville. Campagne : avec arrêt pour la nuit. L'un des camions opérera à plein temps, l'autre à temps partiel. Soumissions par écrit ne seront pas acceptées après le 17 décembre 1965. Ecrire à Case 1119, La Presse.

VASTE choix camions et citerne pour huile à chauffage, neuf ou usagés, à vendre, 352-7090.

940 AUTOS A VENDRE

AUCUN COMPTANT

Prix du gros, choix de 1957 à 1965. Aucune offre raisonnable refusée. Finançons nous-même. Livraison immédiate. 861-5013.

A.A.A. Assurance-auto, 12 versements. LA. 6-5557, soir FE. 4-3001.

ACADIAN Beaumont 1964, 2 portes, toit rigide, tout servo. Aucun comptant. Financement possible, 342-2279.

ACADIAN Beaumont 64, sedan, 4 portes, 6 cylindres. Jos. Olivier Ltée, 381-5681, 8 a.m. à 6 p.m.

ACADIAN 1962, station wagon, automatique, radio, voiture très propre. Seulement $1,295. Aucun comptant requis. 527-9295, M. Couture.

ACADIAN 1963, automatique, reprise de finance. A bon compte. 642-5376.

ACADIAN 1962, station-wagon, aucun comptant, $39 par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

ACADIAN Beaumont 1965 sedan, V-8, automatique, radio, seulement 16,000 milles, balance de garantie. 688-9737.

ACADIAN 1963 sedan, automatique. Aussi Acadian 1962 st-wagon automatique, bon état. Termes. 5860 Papineau, CR. 6-5519.

ACADIAN 1964, 6 cylindres, 2 portes. Automatique, radio, 254-4518.

ACADIAN Beaumont 1962, 2 portes, automatique, pneus à neige. Excellente condition. 3432 Masson. 727-2828

ACADIAN Beaumont 1962, convertible, 6, automatique, radio(bas millage, très propre, Aubaine, $50 comptant, balance 30 mois. 381-9978.

A COMPTANT, Pontiac, Laurentien, Safari, automatique, servo-freins, 3 sièges, 9 passagers, station-wagon, radio, chaufferette, prêt pour l'hiver, 1959, visible soir, fins de semaines, 860 Davaar, Outremont. CR. 9-2263.

A LA recherche d'une bonne auto ? J'ai un choix complet de modèles récents, en très bonne condition. Echange accepté, termes si désirés. Appelez-moi à 688-3892. M. Claude Rhéaume.

ANGLIA 1962, en très bonne condition, radio, prix raisonnable. 689-5349.

ANGLIA 1962 parfaite condition, pneus à neige, 3432 Masson.

A SACRIFIER, Chevrolet, Oldsmobile, Chevelle, Chevy II, Corvair, 1965, flambant neufs, prix à discuter, échange et termes acceptés. Monsieur G. Trudel, LA. 6-4471.

AUBAINE PARTICULIER, MERCURY MONTCLAIR, 64, HARDTOP, TOUT EQUIPEE, COMME NEUVE, 321-6820.

AUBAINE, Corvair '60, sedan automatique, parfaite condition, $475. 323-5467.

AUBAINE, à liquider l'une ou l'autre de ces autos. Pontiac 59, automatique au Ford 61, automatique. 722-9754

940 AUTOS A VENDRE

PLYMOUTH FURY III

V-8, PARFAITE CONDITION, 10,000 MILLES, TOUTES OFFRES RAISONNABLES ACCEPTEES. 676-6015.

AUSTIN 1963 — $675
Parfait état, 9,000 milles, très économique. Faut vendre. Accessoires. 488-7584.

AUSTIN 850, coach 1963. Condition comme neuf. Aubaine. Financerais. 526-3331.

AUSTIN Sprite 1964. Un propriétaire, très bas millage. Financerais. 523-1122.

AUTOS Sports et Compact Vaillant, Corvair, Austin, Sprite, Austin Healey, MG, Morris, Volkswagen, Corvette. Demander M. Simard, 259-4611.

BARRACUDA Valiant, V-8, août 1964, or, intérieur noir, très propre, 21,000 milles, automatique, radio, etc. cause maladie, RE. 8-0800.

BUICK 1960, 4 portes, hardtop. Voiture de prestige. Venez faire offre. 389-8243.

BUICK 1956, très bonne condition, cause mortalité, 937-5974.

BUICK 62, hardtop, tout équipé, power brake, power steering, 256-5600.

BUICK WILDCAT 1963, h.t. Un propriétaire. Faut voir. Financerais 523-1122.

BUICK 1961, V-8, "Le Sabre", 33,000 milles, servo-freins, servo-direction, hardtop, radio, pneus neufs, parfait ordre. 688-3604.

BUICK 1964 Skylark, h.top, condition exceptionnelle, $100 comptant, bal. 30. 273-8809.

BUICK Special 1962, automatique, 8, radio, très propre. 738-1143.

BUICK 58, moteur, carrosserie et transmission en bon état, servo-direction, servo-freins, pneus Snow-Grip, radio, faut vendre, $225. 276-4178.

CADILLAC DECAPOTABLE 1965, CONDITION DE SALLE DE MONTRE, ENTIEREMENT EQUIPE. NOIR INTERIEUR CUIR ROUGE. 722-3593, 334-0240. TERMES FACILES.

CADILLAC Sedan de Ville, 1963. Jamais conduite l'hiver. Comme neuve. Financerais. 526-3331.

CADILLAC Eldorado convertible 1962, tout équipé, sièges baquets, bonne condition avec garantie, $2,800. Informations : LA. 2-7343.

CADILLAC convertible 1963, très bas millage. Faut voir. Financerais. 523-1122.

CADILLAC 1956, hardtop 2 portes, après 6 heures, 663-2216.

CADILLAC sedan de ville, 1961, bonne condition, $1,800. particulier. 933-4398 après 6 heures.

CADILLAC 1956, parfaite condition. 722-2060.

CADILLAC 1959, Sedan de Ville, auto d'administrateur, un seul propriétaire, bon état, seulement 36,000 milles, tout automatique; servo-freins, servo-direction, siège et fenêtres électriques. $900. RE. 3-1262.

CADILLAC Fleetwood 1965, sedan, noir, coût $9,700, sacrifierais $6,700, comme neuf. Particulier. 7274 Molson, 727-2700.

CAUSE décès, voiture flambant neuve, Pontiac Parisienne 65, tout équipée, automatique, radio, 2 semaines d'usage seulement, aubaine. Soir RE. 7-2818.

CHEVELLE 1964 Malibu hard top, moteur 283, automatique. Finance 30 mois. 642-5376.

CHEVROLET 1959, sedan, 6, automatique. Aucun comptant, termes faciles. 527-4277.

CHEVROLET 1959, très propre, $350. mécanisme parfait, 6 cylindres. 522-2293.

CHEVROLET 1963, Impala, V-8, 4 portes, hard top, équipée, neuve. 259-8661.

CHEVROLET 1958, 6, transmission regulière, très propre. Aucun comptant. 527-4065.

CHEVROLET Impala 1963, hard top, très bas millage. Bijou. Financerais. 526-3331.

CHEVROLET convertible SS 1965. Faut voir. Financerais. 526-3331.

CHEVROLET 1962, 2 portes, coach. 6 cylindres, standard, pneus neufs. Vrai bijou. Seulement $1,175. Demandez Isidore Therrien. 259-4611.

CHEVROLET 1961 Bel-Air. Comme neuve. Faut vendre. Financerais. 523-1122.

940 AUTOS A VENDRE

A NOTER!

PRENEZ UNE MINUTE... VOUS

• SAUVEREZ •

DES CENTAINES DE DOLLARS

... ça en vaut vraiment la peine

No 1247	1964 CHRYSLER Sedan	$2089
No 1295	1964 COMET Coach	$1399
No 1097	1962 METEOR Sedan	$ 889
No 956B	1959 CHEVROLET Sedan	$ 399
No 1056	1959 OLDSMOBILE Station-wagon	$ 701
No 1185	1961 PONTIAC Equipé	$ 899
No 1259	1962 CORVAIR	$ 699
No 970B	1958 PLYMOUTH	$ 69
No 1325	1965 SPORTS FURY Décapotable, F.E.	$2777
No 1317B	1965 VALIANT V-200, Sedan, F.E.	$2279

• NOMBRE D'AUTRES AU CHOIX •

15 VENDEURS A VOTRE SERVICE
OUVERT JUSQU'A 10 H. P.M.

LANROL MOTORS

LE PLUS DYNAMIQUE DEPOSITAIRE CHRYSLER DE MONTREAL

1646 RUE STE-CATHERINE OUEST — WE. 7-8951

RAPPELEZ-VOUS... SI VOUS N'ACHETEZ PAS CHEZ LANROL, VOUS PAYEZ TROP CHER

CHEVROLET convertible Impala 1962, V-8. Très bas millage. Faut voir. Financerais. 523-1122.

CHEVROLET Impala 1963, tout équipé, occasion. Faites offre. 389-8243.

CHEVROLET convertible, Super Sport 1963, comme neuf, Financerais. 523-1122.

CHEVROLET 1959, 2 portes, moteur 6 cylindres, transmission ordinaire, radio, chaufferette, signaux, hivérisé, roule très bien, $295. Particulier. 271-1919.

CHEVROLET 1963, 2 portes, tout équipé, forcé de vendre. 389-8243.

CHEVROLET 1962, bas millage, propre, faut voir, occasion. Particulier, 722-8944.

CHEVROLET S.F. 1964, convertible, V-8, tout équipé, turquoise, intérieur blanc, radio A.M.-F.M. avec reverborateur, pneus hiver, été, 16,000 milles. Seulement 11 mois d'usure. Particulier, $2,600. Magloire Martin, 322-9976.

CHEVROLET 1957, comme neuve, sacrifierais cause 1965, termes, particulier. 376-5594.

CHEVROLET 1959, V-8, automatique, radio, $450. DA. 2-4522.

CHEVROLET 1961, 1 seul propriétaire, comme neuf, sedan, radio, automatique, garantis 12 mois 12,000 milles. Financé par banque. 728-4593.

CHEVROLET 1960, 6, automatique, très propre, $675, 669-5905.

CHEVROLET 1959, 6 cylindres, bas millage. Sacrifierais. Seul propriétaire 255-4306.

CHEVROLET 61 station-wagon, 6, automatiqute, radio, vrai bijou. Aucun comptant requis, $10 semaine. M. Guy, 637-3725.

CHEVROLET 1959, Impala décapotable, état de salle de montre, comme neuve, pas rouille, ménanisme parfait, 36,000 milles vrai millage, pneus neufs, V-8, automatique, servo-freins, radio, conduite par femme, doit sacrifier $690. Particulier. 522-3546, en tout temps.

CHEVROLET 1965 convertible, V-8, servo-freins, servo-direction, radio, vitres électriques. Un an de garantie. Termes et échange acceptés. 627-2648.

CHEVROLET 1960, hard top, V-8, équipé, comme neuf. Faut voir. Financerons. 523-1166.

CHEVROLET 1957 Belair, équipé, faut voir, 52,000 milles. Financerons. LA. 3-1167.

CHEVROLET Impala, '60, 2 portes, hardtop, 8, automatique, très propre, parfait ordre. 381-6189.

CHEVROLET Biscayne 1960, sedan, automatique, radio, 6 cylindres, $775. 387-6191.

VENTE avant Noël

HATEZ-VOUS, DERNIERE VENTE AVANT NOEL

SN - 6139	63 BUICK SEDAN LE SABRE, 4 P., EQUIPE	$1675
SN - 5350	58 CADILLAC HARDTOP 4 PORTES, EQUIPE	$ 675
SN - 5308	59 CHEVROLET 4 P., 6 CYL., STANDARD, RADIO	$ 375
SN - 6015	63 CHEVROLET 2 P., 6 CYL., STANDARD, RADIO	$1275
SN - 6156	61 CHRYSLER SARATOGA 2 PORTES, EQUIPE	$1375
SN - 5256	62 CHRYSLER WINDSOR 4 P., HARDTOP, EQUIPE	$1575
SN - 5612	64 CHRYSLER SEDAN 4 P., BALANCE GARANTIE CHRYSLER	$2375
SN - 5686	63 FALCON 2 PORTES, AUTOMATIQUE	$1175
SN - 6033	60 NASH CONV. METROPOLITAN, RADIO	$ 375

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

75 AUTRES AU CHOIX EN BAS DU GROS

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

AVEC OU SANS COMPTANT
TERMES FACILES

BABIN

AUTO LTEE
Dépositaire
Chrysler-Dodge-Valiant
10,650 LAJEUNESSE
DU. 7-3878

CHEVROLET 1957, 4 portes, sédan, 6 standard, très propre. 728-7013.

CHEVROLET 55, 6 cylindres, $50. S'adresser 3581 Jean-Talon est.

CHEVROLET Bel-Air 1963, 2 portes, Automatique. Pneus à neige. Excellente condition. 3432 Masson. 727-2828.

CHEVROLET 1963 Belair, 6 cylindres, 2 portes, automatique, radio. 254-4510.

CHEVROLET 1960, 6 cylindres automatique, 4 portes, radio, 254-4510.

CHEVROLET 1961 H-Top, 2 portes automatiques, radio, aubaine. Termes. 5860 Papineau, 276-5519.

CHEVROLET coach 1963 automatique, radio $1,100. 7,700 Pie IX. 376-3610.

CHEVROLET convertible, 1956, très propre, aubaine. 388-2680.

CHEVROLET 1957 hard top, 6 cylindres, automatique, très propre. Après 5 h. : 581-1396.

CHEVROLET 1963, coach, 6 cylindres, automatique, $50 comptant, termes faciles. 482-5731.

63 CHEVROLET, Impala, 2 portes, hard top, V-8, tout équipé. 722-3949.

CHEVROLET Impala 1963, convertible, automatique, bas millage, tout équipé. 376-2981.

CHEVROLET 1961, Bel-Air, hard top, 2 portes, 6, automatique, radio. Vrai bijou. Garantie. $50 comptant, balance 30 mois. 381-9978.

CHEVROLET 1963 S.S., V-8, moteur 327, équipé complet, comme neuf, garantie. $100 comptant, balance 36 mois. 381-9978.

CHEVROLET 1963 Impala, convertible, V-8, équipé complet, état de neuf, garanti. $100 comptant, balance 36 mois. 381-9978.

CHEVROLET 1964, aut., sedan, très belle voiture. $100 comptant, bal. 30 mois. 273-8809.

CHEVROLET 1961 Impala, 6 cylindres tout équipé. Obligé de vendre. 642-5375.

CHEVROLET 1960 aut., voiture originale $50 comptant, bal. 30 mois, 273-8808.

CHEVROLET '56, très bon état, $150. Après 6 heures, 729-9408.

CHEVROLET 1960 station-wagon. Aucun comptant, $36 par mois. Irons vous chercher. 725-7566.

CHEVROLET Biscayne 1964, 6 cylindres, automatique, 4 portes, 28,000 milles, excellente condition. Jour : 727-3393.

CHEVROLET Impala convertible 1961, automatique, V-8, particulier, très propre, 524-2523.

CHEVROLET 64, sedan, Bel-Air, V-8, automatique, radio. Très propre. Seulement $1,675. Paul Letourneau, CL. 9-4611.

CHEVROLET 1960, automatique, 6, radio, capitonnage en Vinyle, mécanisme parfait, carrosserie comme neuve, hiverisé. $695. 331-1751.

CREVROLET 54, $90 en bonne condition, pneus à neige neufs, Soir 271-0507.

1965 CHEVELLE super-sport, intéressant. Il faut la voir. 581-1085.

CHEVELLE 1965 automatique, radio, moteur 300 h.p., balance de garantie à prix exceptionnel. M. Camille Malo, 688-3892.

CHEV. 1961, aut., radio, PwS. Faut voir. $100 comptant. Balance 30 mois. 273-4212.

CHEVY II 1962, comme neuf, 6 mois de garantie. Financerons. LA. 3-1166.

CHEVY II 1963, sedan, 6, automatique, $50 comptant, $12 semaine. 482-5731.

CHEVY II, hardtop 1962. Vrai bijou. Faut voir. Financerais 523-1122.

CHOIX voitures usagées. Toutes marques, parfait état. 3432 Masson. 727-2828.

CHRYSLER 1964, Saratoga, hardtop, état de neuf, prendrais échange. 389-8243.

CHRYSLER 300 convertible, 1959, 721-7384 après 5.30.

CHRYSLER 1961, hardtop, automatique, radio, $50 comptant, $11 semaine. 482-5731.

CHRYSLER 300, 65, hardtop, bas millage, sacrifierais, 389-9457.

CHRYSLER 65, très belle voiture, garanti 50,000 milles, 2 portes, hardtop, 842-2032.

CHRYSLER Saratoga, hard top, 1963. Comme neuve. Faut voir. Financerais. 526-3331.

CHRYSLER 61, Windsor, équipé, 59,000 milles, $1100. 388-3491.

CHRYSLER 1958, $150. 627-2736.

CHRYSLER '62, toit rigide, équipé, comme neuf, gaarntie écrite, $75 comptant, balance facile. 381-9978.

CHRYSLER 1963, Windsor, sedan 4 portes, parfaite condition. Après 6 hrs, 272-6854.

CHRYSLER Saratoga 63, tout équipé, radio-stéréo, "sure-grip" servo-freins, direction, etc. $2,200, 467-2945.

CHRYSLER Windsor hard top, 1958, comme neuve, sacrifierais, termes. Particulier, 376-5594.

CHRYSLER Windsor 1965, 2 portes, hard top, tout équipé. Aucune offre raisonnable refusée. 674-7244.

CHRYSLER 1965, modèle 300, 4 portes, hard top; bleue. Transfert de garantie. 5,000 milles. 366-9759.

CHRYSLER Saratoga 63, sedan, 4 portes, tout équipé, raison auto fournie par compagnie. RE. 9-8719.

CITROEN, 1961, bonne condition, 2 chaufferettes, radio, $300. 97 Desrochers, Laval-des-Rapides. 681-7183.

COMET 1964, sedan, tout équipé, vraie aubaine, prendrais échange. 389-8243.

COMET 1962, standard, $850. Après 5 heures, 729-4988.

COMET 1961 sedan automatique, très propre $975. Termes. 5860 Papineau 276-5519.

940 AUTOS A VENDRE

COOKE TOLEDO MOTORS
SPECIAL D'AVANT NOEL

BUICK '65 Electra 225 $4395 Custom, hard-top 2 portes, tous accessoires.	FORD '64 Country $2295 Station-wagon, tous accessoires, auto de particulier.
CHEVROLET '63 Biscayne $1995 Station-wagon, automatique, auto de particulier.	MERCURY '63 $1595 Sedan, tous accessoires.
CHEVROLET '63 Bel-Air $1595 Sedan, automatique, radio.	METEOR '65 Montcalm $2895 Hard-top, 4 portes, automatique, servo-freins-direction, radio.
CHEVROLET '64 Impala $2195 Hard-top 4 portes, automatique, radio.	PONTIAC '62 Strato $1195 Sedan, automatique, 6 cylindres.
CHEVROLET '64 Impala SS $2495 Hardtop, 2 portes, tous accessoires.	PONTIAC '63 Parisienne $1995 Hard-top, 2 portes, custom sport, tous accessoires.
FALCON '62 Custom $1195 Sedan, automatique.	PONTIAC '64 Parisienne $2695 Décapotable, custom sport, tous accessoires.
FORD '59 "500" $ 695 Coach.	PONTIAC '64 Strato $1895 Sedan, automatique, radio.
FORD '63 Galaxie $1595 Sedan, automatique, radio.	COMET '61 $ 895 Coach.

6095 Ch. Upper Lachine
937-3565
4050 O., rue Ste-Catherine 937-3563
Echanges et termes

1964 COMET, 6 cylindres, automatique, radio, $1,300. ou meilleure offre, excellente condition. Prudential Finance, 527-9643.

COMET 1963, automatique, propre, 6 cylindres, 20,000 milles, $1,350. 384-1667.

CONSUL 1962 sedan très propre $650. Termes. 5860 Papineau, 276-5519.

CONSUL 1964 bien propre 12,000 milles, radio, $850. maladie 725-1300.

CONVERTIBLE CHEVROLET 1960 AUTOMATIQUE, RADIO, AUBAINE CETTE SEMAINE.
274-8338

CONVERTIBLE, Pontiac Parisienne 1962, V-8, transmission, freins, volant automatiques, radio, un propriétaire dame, vrai bijou. RE. 9-2084.

CONV. Acadian 1964, aut., radio, pneus blancs, peu de millage, $100 comptant, balance 30 mois. 273-4212.

CONVERTIBLE PONTIAC 1962, V-8, AUTOMATIQUE, RADIO, SERVO-FREINS, SERVO-DIRECTION, AUBAINE CETTE SEMAINE.
274-8339

CONV. Chev. 1962 Impala V-8, PwS, PwB, radio, peu de millage. $100 comptant, balance 30 mois. 273-4211.

CONVERTIBLE 1964 VALIANT, 6 AUBAINE, FAUT VOIR POUR APPRECIER.
274-8339

$50 A $5,000

N'ACHETEZ PAS
SANS AVOIR VU
LE CHOIX CONSIDERABLE
DE VOITURES USAGEES
BOISCLAIR AUTO INC.
5510 METROPOLITAIN EST
TEL. 259-4611

CONVERTIBLE Buick 1963 automatique, aussi Buick convertible 1961, automatique, parfait ordre. Termes. Echange. 5860 Papineau, 276-5519.

CORVAIR 1960, aucun comptant, un propriétaire, $25 par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

CORVAIR 1961. Comme neuve. Aubaine. Financerais. 526-3331.

CORVAIR Monza 1963, automatique. Un propriétaire. Comme neuf. Financerais 523-1122.

CORVAIR 1960 sedan, automatique, radio, très propre, $750, termes. 5860 Papineau, 276-5022.

CORVAIR 1961, automatique, radio, $575. DA. 2-4522.

CORVAIR 700, automatique, radio, 1961, parfaite condition, $575. Particulier : DU. 4-1895.

CORVAIR 61, automatique, comme neuve. Particulier. $675. 387-8534.

CORVETTE 1960 tout équipé, meilleure offre, 9 a.m. à 5 p.m. VI. 9-4561.

1964 CORVETTE, toute équipée, neuve, prix spécial. 331-0241.

DAME, Ford 1959, sedan, 48,000 milles. Après 6 heures : 727-0397.

DEMONSTRATEUR Chevrolet 1965, 4 portes, sedan, automatique, radio, lave-vitres, miroir de côté, garantie de voiture neuve, bas millage. Albert Hayden, 739-1911.

DODGE 1958, automatique, radio, V-8, $175. 7051 Boyer.

DODGE 1957, 8, automatique, toit rigide, très propre, finance. 527-4065.

DODGE 1957, Special, à $150, bonne condition. Tél. 254-4517.

DODGE 60, 2 portes, 6, équipé, propre. Vendrais $460. 521-6793.

DODGE 59, bon état, servo-direction, servo-freins, pneus à neige neufs, comptant $350. 766-9859.

DODGE 1963 en très bon état, modèle 440. 35,000 milles garantie transférable. Particulier. 352-8482.

DODGE 1956, sedan, automatique, bons pneus, particulier, $75. 272-4014.

DODGE 1964, automatique, chaufferette, pneus blancs, intérieur rouge, extérieur blanc, en bon état; sacrifiera; proprio, 381-0568.

DODGE 65, convertible, Polara, tout équipé, 1 propriétaire, garantie écrite. $100 comptant, termes faciles. 381-9978.

DODGE 1956 automatique, 8 cylindres bonne condition. $195. 769-4306.

ENVOY 1961, sedan, bon état, $375., aussi Envoy st wagon 1961, $395. Termes. 5860 Papineau. 276-5519.

ENVOY, Epic, 1964, très propre, mécanisme excellent, prix intéressant, VI. 9-1263.

ENVOY '62, Spécial Deluxe, très bas millage. Appeler 663-3695.

FAIRLANE 1964, coupé sport, hard top, sièges baquets, V-2, transmission 4 vitesses, dois vendre. Téléphone : 733-4104.

FALCON 1961, coach, 6, radio, $25 comptant, $8 semaine. 482-5731.

FALCON 1962, automatique, très bas millage. Comme neuf. Financerais. 526-3331.

FALCON 1962 sedan, radio, très propre, reprise de finance. 389-8243.

FALCON 1962, Station wagon, Standard 6, très propre. 738-1143.

FALCON Futura 1963, 8 cylindres, automatique, convertible, sièges baquets, toit électrique, très propre. $1,200 ou meilleure offre. 256-1658; soir 671-9707, M. Beland.

FAUT vendre, déménage Boston. Balance $1,275, Rambler 1964, V-8 positraction, automatique, radio. 352-5883.

FORD 1958, 6, transmission régulière, condition A-1, financerais complètement. 527-4065.

FORD 56, en état de marche, $110. 323-1892.

FORD, 1956, V-8, 4 portes, sedan, bon mécanisme, carrosserie, prêt hiver, VI. 9-1203.

FORD 1963 sedan, 25,000 milles original. Prix très réduit, cause départ pour l'Europe. M. Dumont, 669-2693.

FORD 1960, convertible, très belle voiture. Doit être vendue. Faites offre. 389-8243.

FORD convertible 1964, excellente condition, équipée, bas millage, $2,250. 4899, 5e avenue, Rosemont, 522-4468.

FORD 1959, hardtop, automatique, radio, $25 comptant, $9 semaine. 482-5731.

FORD 1959 demi-hardtop, 6 automatique, radio, chaufferette et signaux, pas rouille, faut vendre, $425; ou la meilleure offre, particulier, 747-5946.

FORD Fairlane 64, coupé sport, V-8, 2 couleurs. 259-8562.

FORD 1958, Fairlane, 500, 2 portes, demi-hardtop, 6 ordinaire, transmission neuve, radio, chaufferette, hivérisée, comme dans salle de montre, comme neuve, pas rouille, peu de parcours, auto de femme, bien entretenue, particulier, $425. 276-0282.

FORD convertible 1964. Comme neuf. Faut voir. Financerais. 523-1122.

FORD convertible 1963. Très bas millage. Comme neuve. Financerais. 526-3331.

FORD 63, sedan, Galaxie, tout équipé, $1,225. 387-1933.

FORD 1958, 2 portes, 6 cylindres, automatique, freins et pneus neufs, mécanique parfaite, 38,000 milles, vrai millage, un seul propriétaire, excellent état. Sacrifice, $350, 271-6905, en tout temps.

FORD convertible 1964, tout équipé, balance de paiement. 389-8243.

FORD 64, Custom 6 cylindres, automatique, power-brakes, power-steering, $1,750. DU. 7-2270.

FORD 64, 4 portes, sedan, condition comme neuf, $1,800. 842-2032.

FORD Galaxie sedan '63, 8 cylindres, automatique, servo-freins, servo-direction, bon ordre. Particulier. 331-5393.

FORD 1956, Victoria décapotable, propre, très bon état, pas de rouille, conduite l'été seulement, moteur et capote neufs, 8 cylindres, automatique, radio, chaufferette, signaux de direction, bons pneus, hivérisé. Aubaine $350 ou meilleure offre. Particulier, 276-3412, en tout temps.

Mauvais crédit ?
LOI LACOMBE ? — JUGEMENTS ?
Si incapable, jusqu'ici, d'obtenir une auto à crédit
VOUS LE POUVEZ MAINTENANT
Effacez vos records précédents et rétablissez votre crédit.
SIGNALEZ MAINTENANT
381-2589
Toutes demandes considérées.
Ou adressez-vous au
Service de Réhabilitation du Crédit du Québec
10 ouest, CREMAZIE (Place Crémazie) — Suite 1005
Chaque jour, de 9 a.m. à 10 p.m.

940 AUTOS A VENDRE

Nous avons mis la hache...
dans les prix de nos voitures usagées
Nos prix sont maintenant trop bas pour être publiés
Venez constater sur place
Les aubaines INCROYABLES
dont vous pouvez profiter avant Noël

EXEMPLE
Chevrolet 1964, hard top, 2 portes, radio, pour seulement $1995

N'achetez pas avant de nous consulter
Salois Automobile Ltée
610 CURE-LABELLE
CHOMEDEY
688-3892

SPECIAL AVANT NOEL
1965 Galaxie 500, hardtop, toit vinyl, complètement équipé. Silver blue, toit blanc, transfert de garantie. Termes acceptés, $2575.
1963 Ford 2 portes, 6 cylindres, radio, original, $1,250.
1963 Chevrolet Impala hardtop, 8 cylindres, automatique, servo-direction, 36,000 milles original $1650.
1962 Rambler, 6 cylindres, automatique, radio, très propre, $595.
DEMANDEZ LAURENT RIVARD
674-6286
Ouvert samedi 9 hrs A.M. à 4.30 hrs P.M.

FORD 1959, accidenté, mécanisme parfait, 4 pneus neufs, $125. 645-1234.

FORD Thunderbird, hardtop convertible, comme neuf, jamais sorti l'hiver. Payé $7,240 pour $750. 523-4895.

FORD 1958, hardtop, très belle voiture, très bon mécanisme, aucun comptant, $15 par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

FORD 60, V-8, station-wagon. OR. 4-9533.

FORD 1964, Galaxie 500, convertible, 8 cylindres, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, 10,000 milles. 738-1143.

FORD Galaxie 500, 1962, 6 cylindres, automatique, très propre. Particulier, $1,000. 322-2188.

GALAXIE X-L, 1964, CONVERTIBLE, TRES PROPRE, TOUT EQUIPE, A BAS PRIX. 728-3949.

1963 GALAXIE 500, HARDTOP, XL, TOUT EQUIPE. GARANTIE DE NEUF. FAUT VOIR.
274-8338 — 274-8339

GALAXIE 500XL 1965, convertible, sièges baquets, radio, aut., servo-freins, servo-direction, excellente condition. A. Ménard, 739-1911.

1963, GALAXIE 500, 8 cylindres, 4 portes, automatique, radio. 254-4518.

GALAXIE 500 XL, 1965, décapotable, après 6 heures : 625-5048.

GALAXIE 1959, convertible, V-8, automatique, $25 comptant, $9 semaine. 482-5731.

GALAXIE 500 XL, convertible, tous servos. Vrai bijou. Financera. 642-5376.

GALAXIE 1963, coach, 6, automatique, $50 comptant, balance facile. 482-5731.

IL ME RESTE des repris de finance que je vends sans comptant. Si vous êtes intéressé, appelez M. Dumont à 669-2693.

IMPALA 1962, convertible, V-8, automatique, $50 comptant, $13 semaine. 482-5731.

LAND ROVER 1958, towing avec pelle. Armand Robert, 254-4518.

LARK Studebaker 1962, coach, automatique, "Bucket Seat", radio, parfait ordre, $995. 5860 Papineau, 276-5519.

LINCOLN convertible 1958, endommagé, $250, tel quel, 1314 Demontigny est.

M.C. 1963, Sport, radio, $25 comptant, $10 semaine. 482-5731.

MGA 1962. Faut absolument voir. Comme neuve. Financerais. 526-3331.

MERCEDES 1959, série 300-D, essence, automatique, tous accessoires, très bon état. Particulier. Prix : $1,700. Tél. jour : 389-7861. Soir, 7 à 10 : 669-5137.

MERCURY, 4 PORTES HARDTOP, TOUT EQUIPE, BEAU COMME NEUF. FAUT VOIR.
274-8338

MERCURY '58, propre, bon mécanisme. $400. 11449 London. 725-3543.

1965 PONTIAC
NEUVES ET DEMONSTRATEURS

★ Choix de modèles
★ Livraison immédiate
★ Plus forte allocation d'échange
★ Quantité limitée
★ Premier arrivé, premier servi

SANGUINET
Automobile Ltée
1965 RUE LAFONTAINE, MONTREAL
EN FACE DU PONT JACQUES-CARTIER
LA. 4-3761

MERCURY 1963, automatique, 6, excellent état, peu de parcours, excellent prix, particulier, Beaconsfield, 697-2272.

MERCURY Meteor 1963, très bas millage, équipé. Financerons. 523-1166.

MERCURY '58, V-8, automatique, très bon ordre, particulier. 274-5724.

METEOR 1964 hardtop, P.S., P.B. Excellente condition, $100 comptant, bal. 30 mois. 273-8808.

METEOR 1963 V-8, radio, équipé, très bon prix. Lorrain, 669-2693.

METEOR '59, Montcalm 500, peinture neuve, automatique, radio, $350, 256-8737.

METEOR 2 portes hardtop 1957, complètement équipé, propre, $165. 722-8935.

METEOR 59 coach, radio, très bonne condition. Particulier, 321-2333.

METEOR '57, standard, $150. Appeler 256-4774.

METEOR Mercury 1966, hard-top, toit vinyle, tout équipée, 1 seul propriétaire, garantie de 2 ans, financée par banque. 728-4593.

MINIMINORS 1962, COULEUR TURQUOISE. 323-2651.

MINIBUS Ford, Econoline, 63, parfait, 21,000 milles, $1,500. Abbé René Marinier, 1931 Sherbrooke ouest, WE. 3-7397.

MONARCH 1959, hard top, tout équipé, très propre. Tél. 254-4518.

AVANT D'ACHETER
COMPAREZ NOS PRIX ET VALEURS
PLUS DE 100
AUTOS ET CAMIONS D'OCCASION
GARANTIE ANALYSED "EXCLUSIVE DE 15 MOIS"

Solde de garantie de 5 ans ou 50,000 milles sur le rouage d'entraînement par Chrysler Corporation s'appliquant à tous les produits Chrysler 1963-64-65.

La plupart de ces autos sont équipées de transmission automatique et de radio. Plusieurs ont des servo-freins, des servo-direction, autres accessoires et équipements.

'63 CHEVY Station wagon	$1330
'61 CHRYSLER Hardtop 4 portes	$1350
'63 ENVOY Sedan 4 portes	$1150
'64 FORD Convertible	$2745
'63 MERCURY Sedan 4 portes	$1315
'63 VAUXHALL Sedan	$1095
'61 VALIANT Station wagon	$1090
'65 PONTIAC Convertible	$2990
'60 PONTIAC Coach	$695

Et nombre d'autres marques et modèles au choix

LOCATION :
De toutes autos et camions neufs
• Tarifs compétitifs
• Informez-vous

AUTOS D'ADMINISTRATEURS :
Peu de parcours — Grands rabais — Solde de garantie de 5 ans ou 50,000 milles de Chrysler Corporation sur le rouage d'entraînement s'appliquent à chacune.

Modern MOTOR SALES LTD.
IMPERIAL ★ DODGE ★ CHRYSLER ★ VALIANT
SIMCA ★ CAMIONS DODGE
1400 OUEST, boul. DORCHESTER 866-7881
OUVERT LE SOIR — FACILITES DE STATIONNEMENT

940 AUTOS A VENDRE

... A L'APPROCHE DES FETES
SANGUINET FAIT DES CADEAUX
EN COUPANT SES PRIX ...

NOS CONDITIONS DE FINANCEMENT REQUIERENT PEU OU PAS DE COMPTANT.
COMMENCEZ A PAYER L'AN PROCHAIN.

63 Cadillac
Décapotable, entièrement équipé. Couleur marron. $2995

65 Oldsmobile Jetstar
Sedan, automatique, radio, servo-freins, servo-direction. $2695

63 Pontiac Parisienne
Décapotable, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio. $1995

63 Buick Le Sabre
Automatique, radio servo-freins, servo-direction, pneus blancs. $1995

63 Chevrolet Biscayne
4 portes, automatique, radio. Couleur brun. $1595

64 Pontiac Parisienne
2 portes, hardtop, radio, servo-freins, servo-direction, radio, pneus blancs. $2295

64 Corvair Spider
Décapotbale, turbo-charger, 4 vitesses au plancher, turquoise, intérieur noir. Très peu de parcours. $1895

62 Ford Galaxie
Convertible, 8 cylindre, automatique, radio, pneus blancs. $1495

SANGUINET
Automobile Ltée
1603 DELORIMIER -- 524-3761 -- 1888 PAPINEAU
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hres

VENTE -- VENTE
VOITURES D'EXECUTIFS
Epargnez $1,000
SUR LE PRIX D'UNE VOITURE NEUVE
27 — 1965 Ford et Falcon
18 — 1964 Ford
Tous les modèles entièrement équipés
COMPTANT INITIAL AUSSI BAS QUE $195
TELEPHONEZ 731-8271, loc. 50-51
Paiements mensuels ou hebdomadaires faciles
Crédit vérifié et accepté par téléphone
Hy Road Ford Motors Ltd
4901 JEAN-TALON OUEST

MODELE 1965, neufs ou démonstrateurs. Chevrolet, Oldsmobile, Corvair, Epic, sedan, hardtop, convertible à prix dérisoire. M. Jean Lamothe, 279-6301.

MORRIS Oxford 1961, sedan, bon ordre, $395. Termes. 5860 Papineau, 276-5519.

MORRIS 1100 sedan 1964, comme neuf, $1,095. Termes. 5860 Papineau, 276-5519.

1965 MUSTANG, HARDTOP (2), EQUIPE AU CHOIX. AUBAINE CETTE SEMAINE.
274-8338 — 274-8339

MUSTANG 1965, High performance, moteur V-8 289, 271 c.v.(4 vitesses synchromesh, garanti. $200 comptant, balance 36 mois. 381-9978.

MUSTANG 65, tout équipé, payé $4,200. Buick 60, 4 portes ,hardtop. Cause départ. 254-9558.

OLDSMOBILE 1959, Dynamic, hardtop, 2 portes, 48,000 milles, impeccable, pneus d'hiver, particulier. 2182 Gauthier.

OLDSMOBILE "88", hard top, moteur neuf, transmission légèrement endommagée, laisserais pour balance paiements, environ $800. DU. 9-3703.

OLDSMOBILE 1962 h.top, P.S. P.B. Très belle voiture. $100 comptant, bal. 30 mois. 273-8808.

OLDSMOBILE 1961 h.top, aut., P.S. P.B. Condition A-1, $100 comptant, bal. 30 mois. 273-8809.

OLDSMOBILE 1959, hardtop, automatique, radio, $25 comptant, $9 semaine. 482-5731.

OLDSMOBILE 1962 super 88, aussi propre que voiture neuve. Faut voir, 642-5376.

OLDSMOBILE hard top, 1963, comme neuve. Très bas millage. Financerais. 526-3331.

OLDSMOBILE 1957, moteur, mécanique, parfaite condition. M. Charron, 728-7461.

OLDSMOBILE 1961, sedan automatique, radio $475. DA. 2-4522.

OLDSMOBILE 1958, convertible, 98, $400. Parfaite condition. DU. 1-1307 entre 7 et 10 heures.

OLDSMOBILE convertible 1964, tout équipé, 260 c.v. 23,000 milles. Prix $2,800. Particulier. 322-0267, 872-5060.

OLDSMOBILE sedan '56. 8059 Boul. St-Michel. 727-0258.

OLDSMOBILE 1965, Dynamic 88, 4 portes, hardtop, servo-freins, servo-direction, radio. 1 an garantie. Termes et échange acceptés. 627-2648.

OLDSMOBILE 1963 Starfire, convertible. 24,000 milles, équipé, échange acceptée. Financerons. 523-1166.

OLDSMOBILE 1959, hard top, équipé, parfaite condition. Financerons. LA. 3-1166.

OLDSMOBILE 1960, hard top, 2 portes, 88, automatique, radio, très propre, termes. 5860 Papineau, 276-5519.

OLDSMOBILE 1964, 4 portes, toit rigide, propre comme neuf, très bon prix. M. Camille Malo, 688-3892.

OLDSMOBILE 1959, Super 88, 2 portes, hard top, très propre. 3432 Masson. 727-2828.

OLDSMOBILE 1963 Dynamic H.T., 2 portes, en parfaite condition. Acceperais échange. 666-9737.

OLDSMOBILE sedan 1959, power brakes, steering, bon ordre. Vendra $395, raison 2 autos. Particulier. 255-9994.

OLDSMOBILE Super 88, 1960, sedan, $900 comptant. Cause mortalité. Après 6 heures 626-3645.

OLDSMOBILE 1958, sedan 4 portes, tous accessoires, bon état, moteur et transmission A-1. Il faut vendre, $250. Tél. : 524-9678.

PARISIENNE 1961, hardtop, automatique, radio, $50 comptant, $12 semaine, 482-5731.

PARISIENNE 1961, 8, automatique, hardtop sedan, parfaite condition, particulier. 729-7015.

PARTICULIER Parisienne 1963, convertible, V-8, 327, automatique, radio, servo-freins, direction, 29,000 milles. 681-9121 soir.

PARTICULIER, Fairlane 500, 1962, 8 cylindres, 4 portes, Sedan, 725-7611.

PARTICULIER, Parisienne, 8 cylindres, 2 portes hardtop, 28,000 milles. 725-7611.

PARTICULIER, Pontiac 1961, Laurentien, hardtop, power steering, power brakes, automatique, radio, $850. 271-5003 après 6.

PARTICULIER, Ford Galaxie 500, convertible, très propre. 725-7611.

PARTICULIER, Pontiac Parisienne, Station Wagon, 1963, comme neuf. 725-7611.

PARTICULIER, Chrysler 1961 Windsord, 4 portes hardtop, blanc, intérieur rouge. 669-4751.

PARTICULIER, Chevrolet 56, 2 portes, hardtop, 6, standard, équipée pour l'hiver. 722-5719.

PARTICULIER Valiant 1962 V-200 automatique, 4 portes tout équipée. LA. 2-2935.

PARTICULIER, Ford 60, hard top, 2 portes, V-8, automatique, cause départ Nassau. 725-6691.

PARTICULIER, Chrysler 59 hardtop, en très bonne condition. 387-9927.

PARTICULIER, Chevrolet 59, 6 automatique, 2 portes, bon prix. 581-1544.

PARTICULIER dame, Oldsmobile 60, toit rigide, vitres électriques, propre. 725-6723.

PARTICULIER, Chrysler 1965, 8,000 milles, échangerais pour Cadillac ou Buick 1961. M. Gravel, 273-1773.

PARTICULIER, Volkswagen de luxe 1964, 17,000 milles, radio, chaufferette gaz comme neuf, à sacrifice $975. 524-5628.

PARTICULIER, Ford 1958, très propre, transmission standard, bon état, 254-2152.

PARTICULIER, Plymouth sedan 1963, bon état, $975. 663-4306. Soir seulement.

PARTICULIER, Anglia 61, bon mécanisme, termes acceptés. CL. 9-9192.

PARTICULIER Galaxie XL 1964, comme neuf. 725-7611.

PARTICULIER, Pontiac 1961, Strato Chief, automatique, power steering, radio, très propre, très bonne condition. 688-1355.

PARTICULIER, Simca modèle sport, 1960, parfaite condition, $450, 274-3132.

PARTICULIER, Pontiac Laurentien 64, 8, équipée, 18,000 milles. $1,850. 677-5813.

PARTICULIER, Chrysler 1964 tout équipée, sedan 4 portes, aubaine. 721-2151.

PARTICULIER, Ford Fairlane 500, 64, 2 portes, hardtop, V8, radio, automatique, tout équipé. 721-3542.

PARTICULIER, Austin 850, 1964, comme neuf, aubaine. 352-0627.

PARTICULIER Dodge 1956 automatique, bon mécanisme et carrosserie, prêt pour l'hiver, $225. RE. 9-1003.

PEUGEOT 404, 1961, sedan, très propre, $795. Termes. 5860 Papineau, 276-5519.

PEUGEOT 403, 1960, très bon état. 676-3721.

PLYMOUTH 57, hard top, automatique, radio, propre, particulier. 273-2972.

PLYMOUTH 1964 4 portes sedan 6 cylindres, automatique $1,250. 7700 Pie-IX. 376-3610.

PLYMOUTH Belvédère 1960, 6 ordinaire, tous accessoires, hivérisé; pneus à neige à flanc blanc, 2 tons, en parfait état intérieur et extérieur; faire vendre, particulier; prix total $425. Appeler 277-6844.

PLYMOUTH FURY 1965, voiture neuve, obligé de me débarrasser très vite, garantie 50,000 milles. LA. 2-4721.

PLYMOUTH 59 station, bonne condition, faites offre, cause maladie, 271-1327.

PLYMOUTH Fury 1958, vrai bijou, garantie 12 mois, 12,000 milles, aucun comptant, financée par banque, 728-4593.

PLYMOUTH 1957, automatique 8, radio, 2 portes, $150, très propre. 527-1719.

PLYMOUTH 1964, parfait ordre, comme neuf. Après 6 h. 381-3616.

PLYMOUTH 1965, automatique, excellente condition, très propre, bas millage. Employé comme taxi peu de temps. Seulement $1,395. 527-9295. M. Boyer.

PLYMOUTH 1956, mécanique bon état, 8 automatique, $75. 255-8134.

PLYMOUTH Belvedere 1958, coach, 2 portes, V-8, automatique, tous accessoires, radio, chaufferette, pneus, carrosserie, moteur parfait, propre partout, peu de parcours. Sacrifierais à $175. Particulier, 6317 St-Laurent.

PLYMOUTH 1958, automatique, radio, V-8, $200. 6351 Garnier.

PONTIAC 1962, aucun comptant. Voiture un propriétaire, $41 par mois. Irons vous chercher, 725-7566.

PONTIAC Parisienne, hard top, 1964, complètement équipée. Comme neuve. Financerais. 526-3331.

PONTIAC 1964, hardtop, beau comme neuf, garantie, reprise de finance. 389-8243.

PONTIAC 57, en bonne condition, $200 comptant, RA. 7-1277.

PAGE
LE ROI DES BAS PRIX

Dodge 1966, série Polara, 4 portes, $2,895.
Dodge 1966, série Coronet, 2 portes, $2,695.
Valiant 1966, série V-200, $2,495.
Chrysler 1966, Windsor, 4 portes, $3,995.
En plus nous payons les plus hauts prix pour les échanges, et nous finançons la balance à 7%, jusqu'à 36 mois pour payer.

PAGE & FILS LTEE
3350 Wellington — PO. 6-3571

PONTIAC 63, 6, automatique, comme neuf, $1,275. Obligé vendre. Accepterais finance. Boul. St-Joseph. 521-1978.

PONTIAC 1965, Parisienne, Custom Sport automatique, 8,000 milles. V-8, 667-9997.

PONTIAC 59 hardtop, 6 cylindres, automatique, entièrement remis à neuf Aucun comptant, $35 par mois. 637-3725.

PONTIAC 1963, Parisienne, convertible, V-8, équipée, comme neuve, particulier, CL. 9-4853.

PONTIAC 1953, sedan 4 portes, transmission standard, 6 cyl. carrosserie, moteur et intérieur en très bon état. $95. 389-9436.

PONTIAC 1959 Parisienne V-8, équipé, faut voir, Financerons. 523-1166.

PONTIAC 1962, V-8, équipé, excellente condition. Financerons. LA. 3-1167.

PONTIAC 1961, sedan, automatique, radio, bon état, $1,095. Terme. 5860 Papineau, 276-5519.

PONTIAC 1959, très propre, 6 cylindres, 4 portes, automatique, radio. Tél. 254-4518.

PONTIAC Parisienne 1962, hardtop, automatique, radio, propre. Parfaite condition. 389-4923.

PONTIAC 1962, STANDARD, BON ETAT, TOUS ACCESSOIRES. 735-0888.

PONTIAC Laurentien 1964, 6 cylindres, automatique, servo-direction, radio, parfait état, $1,500 ; 7700 Pie-IX, 376-3610.

PONTIAC Laurentian 59, sedan automatique, 6 cylindres. Seul propriétaire. En très bonne condition. Aucune offre raisonnable refusée. Gens sérieux seulement. 323-3594.

PONTIAC Parisienne 1965, hardtop, V-8, servo-direction, servo-freins, automatique, radio, aucun comptant, financée par banque. 728-4593.

PONTIAC 1963, coach, 6, régulier, $50 comptant, $13 semaine. 482-5731.

PONTIAC 1963, PARISIENNE, TOUT EQUIPE, PRIX RAISONNABLE. 381-1144.

PONTIAC 1965, sport sedan, 4 portes, équipé, 12,000 milles seulement, neuf, privé. 935-6412.

PONTIAC Parisienne Custom Sport, sièges baquets, tout équipé, automatique, 1965, $3,000. Cause départ. RA. 5-9986 soir.

PONTIAC 1958, 2 portes, V-8, très propre. Aucun comptant, $15 par mois. Irons vous chercher. 725-1617.

PONTIAC 1964, convertible, automatique, tout équipé, bas millage. Raison voiture fournie par compagnie. Particulier. 388-0889.

PONTIAC Parisienne, convertible, 1965, moteur 327, 250 forces, tout équipé, sièges baquets, transmission au plancher, légèrement accidenté. A voir Bélair Automobiles, 10480 Lajeunesse, 381-1343.

PONTIAC 1964 Laurentian sedan, 6 aut., radio, pneus blancs, condition exceptionnelle. $100 comptant, balance 30 mois. 273-4211.

PONTIAC Laurentian 1961, $875. Cause départ, 384-6929, 10 heures a.m. à 9 p.m.

PONTIAC convertible Custom sport 1964, Très bas millage. Comme neuve. Financerais. 523-1122.

PONTIAC 1962, hard top v-8, comme neuf. Faut voir. Financerais. 523-1122.

PONTIAC 57, 4 portes, hardtop, automatique, V8, power brake, power steering, comme neuf. $400. 387-0750.

PONTIAC Custom Sport, hardtop 1964, vrai bijou. Financerais. 526-3331.

PONTIAC 1960, Parisienne, hard top, 2 portes, 6 cylindres. Vrai bijou. $50 comptant, balance 30 mois. 381-9978.

PONTIAC Parisienne 62, V-8, hard top 4 portes, tout servo-mécanisme, bon état, $1,450 ; 334-2915.

PONTIAC 1965, Laurentien, V-6, automatique, coach, 10,000 milles. 288-8528.

RAMBLER 1960, sedan, automatique, radio, $25 comptant, $7.50 semaine. 482-5731.

RAMBLER sedan 1965, bas millage, sacrifierais. J. L. Desjardins, DU. 1-1094.

RAMBLER V-8, 2 portes, hardtop, 1964, prix modique. J. L. Desjardins, 381-1094.

RAMBLER 1962, sedan 4 portes, en parfaite condition partout, femme seule propriétaire depuis que neuve, tous accessoires, six cylindres standard, 38,000 milles, vrai millage, pas de rouille, $340. 6317 St-Laurent.

RAMBLER Classic 1963 sedan, automatique, radio, comme neuf, $1250. Termes. 5860 Papineau. CR. 6-5519.

RAMBLER 1963 Classic 770 st.-wagon, aut., 6 cylindres. Parfaite condition. 254-4518.

RAMBLER 1963 Classic 550, 2 portes, automatique, radio, comme neuf. 254-4519.

REAULT R-8 1964. Un propriétaire. Comme neuve. Financerais. 526-3331.

RENAULT 1964, station wagon, peu millage, bonne condition. $395. 1314 Demontigny est. Paul.

RENAULT Dauphine 1964, automatique, très propre, garantie. 738-1143.

RENAULT R-8, 1964, automatique, comme neuve, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT Gordini 1961, peu parcours, parfait état, pas de rouille, pneus tout neufs, $325. Particulier ; 6317 boulevard St-Laurent.

RENAULT Gordini 1962, sedan, excellent état partout, mécanisme parfait, radio transistor, tous accessoires, peu de parcours, pas de rouille. Doit vendre. $485. Particulier. 376-1057, en tout temps, 6748 Delorimier.

RENAULT R-8 1964, sedan, comme neuf, $995. Termes. 5860 Papineau. 276-5519.

RENAULT R-8 Gordini 1965, 3,000 milles, jamais de compétition. Garantie 100%. 728-2828.

ARRETEZ !

Achetez votre automobile sur base de location, pour renseignement. Appelez M. Albert, 637-3725.

RENAULT R8 1964, COMME NEUVE. AUBAINE. 729-4273.

RENAULT 1962 - 63 - 64 - 65, tout modèle, automatique ou standard. 3432 Masson. Jusqu'à 10 h. p.m.

RENAULT R-8, 1963, entièrement reconditionné, garantie 1 an. 738-1143.

SIMCA 1963, sedan 4 portes, 4 cylindres, transmission ordinaire, tous accessoires, hivérisé, mécanisme parfait, carrosserie en bon état partout, un seul propriétaire depuis que neuf. $525 ou meilleure offre. Particulier. 277-6844, en tout temps.

SIMCA 1959, moteur neuf, $150, seul propriétaire. Beauharnois : 268-7383.

SPECIAL PLYMOUTH 63 HARDTOP 2 PORTES, MOTEUR "GOLDEN COMMANDO", TOUT EQUIPE, AUBAINE.
274-8339

SPRITE 1962, très bas millage. Un propriétaire. Financerais. 523-1122.

STATION-WAGON, Ford 58, 6 cylindres standard, comme neuf. Aucune offre raisonnable refusée. 323-3594.

STATION-WAGON, Pontiac 1965, équipé, V8, particulier, 9,000 milles, 321-3897.

STATION, Pontiac 61, 3 sièges, comme neuf. Texaco, 9212 Boul. St-Michel.

STATION-WAGON Ford 1958, bonne condition, $400. 482-4114.

STATION-WAGON 1964 Willys, traction 4 roues. Démonstrateur et automatique, garantie de neuf. G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT

STATION WAGON, Ford 1958, $175, aubaine. Téléphoner à 389-3810.

STATION-WAGON Chevrolet Belair 1963, 8 cylindres, servo-freins, servo-direction, radio, automatique, parfait état. Premier propriétaire, $1,250. 7700 Pie-IX, 376-3610.

STATION-WAGON, 9 passagers, Ford 1960, équipé, comme neuf. 255-4306.

STATION Ford 1962, servo-freins-direction, vitre arrière électrique. 681-4110.

STATION WAGON Pontiac 1963 Laurentian, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, 9 passagers. Très bas millage. Seulement $1,795. Aucun comptant requis. M. Gagnon, 527-9295.

STATION-WAGON CHEVROLET, 9 PASSAGERS, 1960, $750., TRES BONNE CONDITION, PARTICULIER. 688-4415.

STATION-WAGON Chevrolet 1960. Comme neuf. Faut voir. Financerais. 526-3331.

STATION-WAGON Corvair 1961, automatique, radio, $595. Termes. 5860 Papineau. 276-5519.

STATION-WAGON 1963, Meteor, V-8, servo-direction, servo-freins, 9 passagers, automatique, radio, faut voir, financée par banque, 728-4593.

STUDEBAKER Lark 1963, accessoires, 2 portes, "six", propriétaire unique, 25,000 milles, moteur et carrosserie parfait état, pneus neufs, conduite par femme, faut vendre prix d'aubaine, cause maladie, $675, 6317 St-Laurent.

STUDEBAKER 1965, quelques modèles seulement, aucune offre raisonnable refusée, termes, échange acceptés. Robidoux Automobiles, 675 Haute-Rive, 669-5306.

STUDEBAKER LARK 1962, très bas millage. Comme neuve. Financerais. 526-3331.

STUDEBAKER 1961 Hawk hardtop, 8 cylindres, 2 portes, automatique, radio, 254-4518.

STUDEBAKER 1963, 6 cylindres, 4 portes, automatique, vraie aubaine. 254-4517.

THUNDERBIRD 1965, convertible, servo-freins, servo-direction, sièges et vitres électriques, radio AM-FM. Très propre, bas millage. Termes et échange acceptés. 627-2648.

THUNDERBIRD Laurendeau 1965, hardtop, 2 portes, servo-freins, servo-direction, sièges et vitres électriques, radio AM-FM. Très propre, bas millage. Termes et échange acceptés. 627-2648.

THUNDERBIRD 1961, convertible, complètement automatique en parfaite condition, 2 années entreposée, pas de comptant, nous vous finançons. 389-0547, entre 6 heures et 10.

THUNDERBIRD 1960, hard top, tout servos, $50 comptant, termes faciles. 482-5731.

T BIRD 1959 hardtop, tout équipé, voiture originale $100 comptant, balance 30 mois. 273-4211

TRIUMPH 63. 8,000 milles. A qui la meilleure offre ? 521-8151.

VALIANT 1963, aucun comptant, $52 par mois. Irons vous chercher. 725-7566.

VALIANT 1962, sedan, garantie, état de neuf. Faut voir. 389-8243.

VALIANT 64, choix convertible ou hardtop, transfert de garantie 50,000 milles, 842-2032.

VALIANT, V-200, 1961, hardtop, 2 portes, radio, pneus blancs, faut vendre, $795. 728-4557.

VALIANT 1964 station wagon blanc, intérieur rouge, 145 h.p., manuel, radio, 19,000, $1,895. 655-0235.

VALIANT COACH 1962, AUTOMATIQUE. TERMES ET ECHANGE.
274-8338

VALIANT 1962 station-wagon, automatique, condition parfaite en tout point. Finance acceptée. 642-5375.

VALIANT, 1965, V-200, convertible électrique, tout équipé, rouge vin, 5,000 milles, garanti Chrysler, prix d'aubaine, 738-0800.

VALIANT 1962, automatique, V-200, parfaite condition. Particulier, $775. DU. 9-0375.

VALIANT 1963 hard top, 22,000 milles, vendrais à prix de sacrifice. M. Lorrain, 669-2693.

VALIANT 64, V-100, coach, 145 c.v., particulier, OR. 4-9533.

VALIANT 1964, 2 portes, moteur 145, garantie jusqu'à 50,000 milles. 642-5376.

VALIANT 1965, convertible, moteur commando V-8 273, équipé au complet, 8,000 milles, $100 comptant, balance 36 mois, 381-9978.

VALIANT 66, équipé, $2,495. Comptant $250 ou votre échange et $65 par mois. Garantie Chrysler 5 ans. Pagé et fils, 3350 Wellington, Verdu, PO. 6-3571. Ouvert tous les soirs. Livraison dans toute la province.

VAUXHALL 59, de luxe, très propre, toute offre raisonnable acceptée. 688-0504.

VAUXHALL 1962, aucun comptant, $25 par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

VAUXHALL 1960, excellent état. Sacrifierais. 1460 Bélanger, après 7 h.

ZEPHYR 1962 convertible, 6 cylindres, toit électrique, radio, 254-4517.

VAUXHALL 61, parfait état, hiverisé, un propriétaire, particulier. 731-6556, 739-4677.

VAUXHALL 1960, sedan 4 portes, tous accessoires, 4 cylindres, transmission standard. Il faut vendre, $275. Tél. 524-9678.

VAUXHALL 1962, sedan, condition A-1, faut vendre, aucun comptant, échange accepté. 728-4593.

VAUXHALL 1961 Cresta, 6 cylindres. Comme neuve. Faut voir. Financerais. 523-1122.

VAUXHALL wagonnette 61, 21,000 milles, authentiques, comme une auto neuve partout, premier propriétaire depuis que neuve. Faut vendre, $425 ou offre la plus proche. Particulier. 845-9737.

VOLKS 1962, radio, Deluxe, 1 seul propriétaire, $50 comptant, balance 30 mois. 273-4212.

VOLKSWAGEN '64, custom, chaufferette, excellente condition. Informations, 733-4931.

VOLKSWAGEN 1962, radio, en très bonne condition, $475. 387-1933.

VOLKSWAGEN 1963, modèle 1500, comme neuf. Un seul propriétaire. 642-5376.

VOLKSWAGEN De Luxe, 1960, parfaite condition, prix sacrifice. 747-7830, soir.

VOLKSWAGEN 1960, aucun comptant, en très bon état, $14 par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

VOLKSWAGEN 1964, de luxe, tout équipé, 28,000 milles. 725-1725.

VOLKSWAGEN 63, modèle 1500, très bonne condition, termes acceptés. 669-5306.

VOLKSWAGEN '63 deluxe, bas millage, jamais repeinturé, 2 chauffages, dame, forcée à abandonner, $825. DU. 7-8188. Aubaine.

VOLKSWAGEN 1964 De Luxe, très bas millage. Faut voir. Financerais. 523-1122.

VOLKSWAGEN 1962, deluxe, pneus à neige, porte-bagages. 725-5596.

VOLKSWAGEN 1960 à 1964. Voitures en très bonne ordre. Aucun comptant, paiement de $36 par mois. Irons vous chercher. 725-1817.

VOLKSWAGEN, deluxe 1965, comme neuf, radio, chaufferette, garantie 3 mois. VI. 9-1203.

VOLKSWAGEN, Custom, 1963, excellentes conditions, très bon mécanisme, garanti. 849-1203.

VOLKS 1964 de luxe, bon ordre, 531 Cousineau, Pont-Viau, 667-9187.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, bas millage, comme neuf. Dame sacrifierait. 255-4306.

VOLKSWAGEN 1963, très bas millage, condition impeccable. Financerons. LA. 3-1167.

VOLKSWAGEN 1959, chaufferette gaz, parfaite condition, pneus neige, $375. 767-8398.

VOLKSWAGEN 1500 coach 1962, comme neuf, $1050. Termes. 5860 Papineau, CR. 6-5519.

VOLKSWAGEN 1962 coach de luxe, bon état, $750. Termes. 5860 Papineau, 276-5519.

VOLKSWAGEN 1956 à 1965, équipées avec pneus à neige et batterie neuve. Toutes autos vérifiées, reconditionnées, garantie 100% sur pièces et main-d'oeuvre. Echange, termes.
POPULAR VOLKSWAGEN
10395 PIE-IX DA 1-5030
5441 ST-HUBERT CR. 4-5471

à vous de
JOUER
vous dit
Bert Barnabé
VOYEZ CES AUTOS 1965 D'UN SEUL PROPRIO A PRIX SPECIAL POUR VENTE IMMEDIATE
'65 OLDSMOBILE
88. Ce hardtop d'un bleu étincelant est muni de tous servos et de sièges baquets assortis en cuir. Un seul proprio et peu de parcours. Seulement $3395
'65 CHEVROLET
Décapotable, Super Sport, fini métallique bleu brume, avec toit en Nylon blanc. Tous servos, freins et direction, vitres comprises. Ne peut être distingué d'un neuf. Seulement $3175
'65 CHEVELLE
Sedan de luxe 4 portes, muni de l'automatique et de radio, fini blanc Alaska avec intérieur beige doux. Très peu de parcours. Au prix de seulement. $2375
'65 CHEVROLET
Sedan Bel-Air, beau bleu minuit et intérieur bleu faisant contraste, transmission automatique; tout prêt pour l'hiver, à $2375
'65 CORVAIR
Coupé; cette auto splendide, gris argent, a des sièges baquets en cuir noir, automatique, radio et plusieurs autres extras. Comporte encore garantie de G.M. Au prix de vente rapide de $2375
BARNABE
CHEV. & OLDS. LTD.
925 boul. LAURENTIEN
744-6359

Avis public : SERONT MISES en VENTE
PAR ORDRE DE
QUEBEC DISTRICT MOTOR SALES BUREAU
183 AUTOS
DE 1955 A 1965 INCLUSIVEMENT
TOUTES MARQUES ET MODELES
Ces véhicules sont actuellement dans un édifice d'entreposage et en montre pour le public du lundi au vendredi, de 10 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.
SAMEDI, de 10 a.m. à 5 h. p.m.
Conditions de la VENTE
Pas de COMPTANT nécessaire
Chaque véhicule est garanti par écrit
SPECIAL 50 AUTOS (telles quelles) $35 à $200
Quebec District Motor Sales Bureau
1261, rue VAN HORNE 482-4290
3e PLANCHER
7 rues à l'ouest de l'avenue du Parc
OUVERT les DIMANCHES : de 10 hres a.m. à 4 hres p.m. jusqu'à NOEL

CORPORATION MUNICIPALE DE MONT SAINT-HILAIRE

Loi de la fusion volontaire des municipalités

AVIS est donné, par les présentes, que la Ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu et la Corporation Municipale de Mont Saint-Hilaire, sont autorisées, par règlement adopté le 13 novembre 1965, et promulgué le 15 novembre 1965, pour la Ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu et par règlement adopté le 12 novembre 1965 et promulgué le 29 novembre 1965 pour la Corporation Municipale de Mont-Saint-Hilaire, à présenter une requête conjointe au Lieutenant-Gouverneur en Conseil le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant les deux municipalités et créant une nouvelle municipalité de Ville, sous le nom de Ville de Mont Saint-Hilaire.

La requête expose ce qui suit :

a) Le nom de la nouvelle municipalité est :
"VILLE DE MONT SAINT-HILAIRE
b) Le territoire de la nouvelle municipalité est celui qui est décrit en annexe à ladite requête pour en faire partie comme si elle était au long reproduite ;
c) La nouvelle municipalité est régie par la Loi des Cités et Villes;
d) Les officiers et employés des deux municipalités continuent d'être au service de la nouvelle municipalité jusqu'à leur démission ou remplacement;
e) Jusqu'à la première élection générale les membres du Conseil de la Ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu et les membres du Conseil de la Corporation Municipale de Mont Saint-Hilaire forment le Conseil de la Ville de Mont Saint-Hilaire et le Maire de la Ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu devient le Maire de la Ville de Mont Saint-Hilaire;
f) La première séance du Conseil sera tenue le lundi suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes et elle aura lieu à l'Hôtel de Ville de la Ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu;
g) Le secrétaire-trésorier de la Ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu est autorisé à préparer la confection de la liste des électeurs en temps utile pour la première élection générale;
h) Pour la première élection générale, la présentation des candidats aura lieu le premier dimanche qui suit le 90e jour de l'entrée en vigueur des lettres patentes et la votation, s'il y a lieu, le deuxième dimanche suivant ce 90e jour.
La deuxième élection aura lieu le premier dimanche de novembre 1968. Les élections auront lieu ensuite tous les trois ans à la même date.
i) A compter de la première élection générale, le conseil municipal est composé du maire et de six échevins élus conformément aux dispositions de la Loi des Cités et Villes ;

Toute personne intéressée peut prendre connaissance d'un exemplaire signé de la requête au bureau du secrétaire-trésorier, Centre d'Achats, Saint-Hilaire sur le Richelieu.

Les propriétaires de la Corporation Municipale de Mont Saint-Hilaire qui s'opposent à la fusion, peuvent durant le mois qui suit celui au cours duquel le présent avis est publié faire connaître les motifs de leur opposition en s'adressant, par écrit, à la Commission Municipale de Québec.

Signé à la Corporation Municipale de Mont Saint-Hilaire, ce 1er décembre 1965.

Le Secrétaire,
EDMOND CHAGNON

VILLE DE SAINT-HILAIRE SUR LE RICHELIEU

Loi de la fusion volontaire des municipalités

AVIS est donné, par les présentes, que la Ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu et la Corporation Municipale de Mont Saint-Hilaire, sont autorisées, par règlement adopté le 13 novembre 1965, et promulgué le 15 novembre 1965, pour la Ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu et par règlement adopté le 12 novembre 1965 et promulgué le 29 novembre 1965 pour la Corporation Municipale de Mont-Saint-Hilaire, à présenter une requête conjointe au Lieutenant-Gouverneur en Conseil le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant les deux municipalités et créant une nouvelle municipalité de Ville, sous le nom de Ville de Mont Saint-Hilaire.

La requête expose ce qui suit :

a) Le nom de la nouvelle municipalité est :
"VILLE DE MONT ST-HILAIRE"
b) Le territoire de la nouvelle municipalité est celui qui est décrit en annexe à ladite requête pour en faire partie comme si elle était au long reproduite ;
c) La nouvelle municipalité est régie par la Loi des Cités et Villes;
d) Les officiers et employés des deux municipalités continuent d'être au service de la nouvelle municipalité jusqu'à leur démission ou remplacement;
e) Jusqu'à la premiere élection générale les membres du Conseil de la Ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu et les membres du Conseil de la Corporation Municipale de Mont-Saint-Hilaire forment le Conseil de la Ville de Mont Saint-Hilaire et le maire de la ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu devient le Maire de la Ville de Mont Saint-Hilaire ;
f) La première séance du Conseil sera tenue le lundi suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes et elle aura lieu à l'hôtel de ville de la Ville de SaintéHilaire sur le Richelieu;
g) Le secrétaire-trésorier de la Ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu est autorisé à préparer la confection de la liste des électeurs en temps utile pour la première élection générale;
h) Pour la première élection générale, la présentation des candidats aura lieu le premier dimanche qui suit le 90e jour de l'entrée en vigueur des lettres patentes et la votation, s'il y a lieu, le deuxième dimanche suivant ce 90e jour.
La deuxième élection aura lieu le premier dimanche de novembre 1968. Les élections auront lieu ensuite tous les trois ans à la même date.
i) A compter de la première élection générale, le conseil municipal est composé du maire et de six échevins élus conformément aux dispositions de la Loi des Cités et Villes ;

Toute personne intéressée peut prendre connaissance d'un exemplaire signé de la requête à l'Hôtel de Ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu.

Les propriétaires de la Ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu, qui s'opposent à la fusion, peuvent durant le mois qui suit celui au cours duquel le présent avis est publié faire connaître les motifs de leur opposition en s'adressant, par écrit, à la Commission Municipale de Québec.

Signé à la Ville de Saint-Hilaire sur le Richelieu, ce 1er décembre, 1965.

Le secrétaire,
EUGENE HANDFIELD.

VOYAGEUR DEMANDE
pour imperméables, accessoires de chasse et pêche et nouveautés, pour la Beauce, le Lac St-Jean et l'Abitibi. Expérience et auto essentielles; s'adresser à
MERCANTILE TRADING CORP.
21 Ontario ouest

COMPTABLES agréés
Demandent étudiants Juniors, Intermédiaires et Seniors enregistrés à l'Institut des Comptables Agréés de la Province de Québec. Position aussi offerte à des jeunes diplômés, doivent être bilingues.
VI. 2-8056

AVIS

En conformité avec les dispositions de l'article 1571-D du Code civil de la province de Québec, avis est ici donné que Piette Oil Co. Ltd., dont la principale place d'affaires est dans la province de Québec, district judiciaire de Joliette, Québec, a transporté à Golden Eagle Refining Company of Canada Limited, à titre de garantie, tous ses dettes et comptes présents et futurs. Ce transport a été effectué le 13 octobre 1965, et a été enregistré à la Division d'enregistrement de Joliette, Québec, le 14e jour d'octobre 1965, sous le no. 131172.

Il a été aussi enregistré, à titre d'exposé justificatif, au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 19e jour d'octobre 1965, sous le no. 1873090.

Daté à Montréal, Québec, ce 25e jour de novembre, 1965.

GOLDEN EAGLE REFINING COMPANY OF CANADA LIMITED

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par le présent donné, par le soussigné ALBERT GRAVEL, directeur des finances et trésorier de la Cité de LaSalle que le rôle général de perception de la taxe foncière générale et de toutes les taxes spéciales imposées par le Conseil de la Cité de LaSalle pour l'année 1966, y inclus toutes les taxes spéciales prélevées sous l'autorité des règlements sur certains immeubles imposables, est maintenant complété et déposé à son bureau, au No 12 avenue Strathyre, dans la Cité de LaSalle.

Tous les propriétaires susdits tenus au paiement des sommes y mentionnées pour taxes municipales générales et spéciales sont par les présents avisés et requis d'en payer le montant au soussigné, à son bureau dans la Cité de LaSalle, dans les vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis dans les journaux français et anglais, le 10 décembre 1965, sans avis ultérieur.

Donné sous mon seing dans la Cité de LaSalle, ce deuxième jour de décembre 1965.

ALBERT GRAVEL
Directeur des finances et trésorier de la Cité de LaSalle

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES B-460

pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le jeudi 30 décembre 1965

Poste Rapide-des-Iles

TABLEAUX DE COMMANDE ET DE MESURE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document B-460 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats — Suite 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de six mille dollars ($6,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 7 décembre 1965.

Corporation St-Adolphe d'Howard
Le rôle d'évaluation est ouvert aux contribuables depuis le 28 novembre 1965, pour une période de 30 jours.
Secrétaire-Trésorier

CORRECTION D'ERREUR

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 1er novembre 1965 par lequel Consolidated Building Maintenance Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 4 novembre 1965 sous numéro 1869589 et pas le faux numéro 1869529 tel que mentionné dans les éditions de LA PRESSE les 8 et 9 novembre 1965.

Banque de Montréal
le 6 décembre 1965

TERRAINS A VENDRE
à CHOMEDEY OUEST (VILLE LAVAL)
et à CHATEAUGUAY
Terrains prêts à bâtir, à partir de 30 cents le pi. car. 5 ans pour payer. Formalités devant notaire. Une occasion à ne pas manquer !
DEMANDEZ
M. Paradis - Tél. 254-5351

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE

TAXES SCOLAIRES PROTESTANTES ET NEUTRES

Du 1er JUILLET 1965 au 30 JUIN 1966

AVIS PUBIC est, par le présent donné, à tous les propriétaires protestants et à tous les propriétaires inscrits sur la liste neutre de la Cité de LaSalle, que le rôle de perception des taxes scolaires imposées sur tous les biens-fonds des susdits propriétaires, conformément à la loi, est maintenant complété et déposé au bureau du soussigné.

Tous les susdits propriétaires protestants et tous les susdits propriétaires inscrits sur la liste neutre, tenue au paiement des taxes y mentionnées, sont par le présent avisés et requis d'en payer le montant au soussigné, à son bureau de la Cité de LaSalle, dans les vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis dans les journaux français et anglais, le 10 décembre 1965, sans avis ultérieur.

Donné sous mon seing dans la Cité de LaSalle, ce deuxième jour de décembre 1965.

ALBERT GRAVEL
Directeur des finances et trésorier de la Cité de LaSalle

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES B-462

pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le jeudi 23 décembre 1965

Postes Lévis et Manicouagan

CABLE D'ALUMINIUM 4000 MCM

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document B-462 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats — Suite 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de sept mille dollars ($7,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Motréal, le 7 décembre 1965.

AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

Plan dépositaire

Des soumissions cachetées seront reçues pour la Construction du Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction de St-Hyacinthe P.Q.

Les plans et devis préparés à cet effet par Simon Cayouette, Architecte, 1555 rue Girouard à Saint-Hyacinthe P.Q., peuvent être obtenus en versant la somme de deux cents dollars ($200.00) sous forme de mandat de poste ou chèque visé fait à l'ordre de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Saint-Hyacinthe, lequel montant sera remis après le retour des plans et devis, en bon état exempts de rature ou de toutes autres marques.

Les entrepreneurs généraux doivent faire parvenir leurs soumissions cachetées le ou avant le lundi, 10 janvier 1966 avant 7.30 heures p.m. au siège social de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Saint-Hyacinthe, P.Q. au soin de J. Lucien Thibault, secrétaire exécutif, 388 rue Mondor à Saint-Hyacinthe, P.Q.

Pour être valables, toutes les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé, fait à l'ordre de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Saint-Hyacinthe, ou soit sous forme d'une police de garantie de soumission (Bid Bond) d'une compagnie d'assurance pour une valeur égale à 10% du montant de la soumission.

Les sous-traitants dans les différents domaines décrits ci-dessous devront passer par le bureau des soumissions déposées situé temporairement au siège social de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Saint-Hyacinthe, P.Q. au soin de J. Lucien Thibault, secrétaire exécutif.

La date de l'entrée des soumissions des sous-traitants sera mercredi, le 5 janvier 1966 avant 7.30 heures p.m. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié ou d'une garantie de soumission (Bid Bond) d'une valeur égale à 10% du contrat.

Les sous-traitants concernés se spécialisent en :

1) Plomberie et Chauffage
2) Ventilation
3) Electricité
4) Maçonnerie et Pose
5) Fenêtres et portes en bois (extérieur)
6) Vitrerie et Aluminium
7) Isolation des toits, couvertures et tôlerie
8) Enduits acoustiques, plâtre et suspension métallique (voir addenda no 1)
9) Tuile et Terrazzo
10) Tuile vinyl et amiante — tapis
11) Fer ornemental
12) Peinture
13) Trottoirs — Bandes et terrassement.

Toutes les soumissions des sous-traitants seront ouvertes en présence des directeurs de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Saint-Hyacinthe, P.Q., de l'architecte, des autorités des soumissions déposées et du secrétaire-trésorier de l'association des constructeurs de Saint-Hyacinthe, Bagot et Rouville, afin de vérifier leur exigibilité.

Il est à noter que les sous-traitants pourront pendant la période des soumissions, si cela leur est utile, se rendre au bureau des soumissions déposées situé temporairement au siège social de la Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Saint-Hyacinthe, P.Q. pour consulter les plans de mécanique ou autre. Des plans complets y seront déposés (pour tous les sous-traitants) pour fin de consultation.

Les soumissions des sous-traitants approuvées seront disponibles aux entrepreneurs généraux à partir de 9 heures a.m., le 7 janvier 1966.

Les sous-traitants qui voudront obtenir les plans relativement à leurs sous-contrats seulement, s'adresseront au bureau de l'architecte moyennant un dépôt de $200.00 sous forme de chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre du propriétaire.

Les contracteurs généraux et les sous-traitants mentionnés sur la liste qui précède devront demeurer dans la région de Saint-Hyacinthe, Bagot et Rouville. Tous les autres sous-traitants non mentionnés peuvent venir de l'extérieur de la région. Dans les deux cas, tous les ouvriers devront être syndiqués.

J. Lucien Thibault,
Secrétaire exécutif

La pollution des mers, un problème international

La Commission océanographique intergouvernementale, qui vient de tenir à Paris sa 4e session, recommande instamment à ses 54 pays membres "d'intensifier leurs recherches sur tous les aspects de la pollution des mers, qui provoque une grave et croissante inquiétude. Il faut de toute urgence, estime la Commission, mieux connaître les processus dont elle dépend en vue de parvenir à les maitriser."

A cette fin, la Commission a créé un groupe de travail chargé de lui présenter, à sa prochaine session, un rapport sur la façon dont elle peut "favoriser les études nationales et internationales sur les phénomènes océanographiques" qui affectent la pollution. Ce groupe coopérera étroitement avec les autres organismes internationaux qui s'intéressent à la question.

Le groupe pourrait, en outre, envisager, à l'échelon international, des études sur les insecticides en haute mer, la pollution des régions côtières, et l'utilisation de la plate-forme continentale pour la décharge des déchets.

"Naguère encore, la mer était considérée comme le dépotoir naturel de l'humanité", a déclaré dans une interview le professeur Pieter Korringa, directeur de l'Institut néerlandais de recherches halieutiques et président du groupe de travail. "Aujourd'hui, on commence à se rendre compte que les ressources de la mer risquent d'être en grande partie détruites ou rendues inutilisables par l'action de l'homme, comme l'ont été celles du sol. C'est à cette préoccupation que répond la résolution adoptée."

Les déchets domestiques, a poursuivi le professeur Korringa, sont rapidement absorbés par les micro-organismes, mais le mazout, les substances radioactives, les métaux lourds, les hydrochlorures de carbone utilisés comme insecticides ne sont pas assimilables. On a trouvé du DDT dans des thons capturés à plus de 600 km au large, et d'autres insecticides chez des pingouins de l'Antarctique.

La mer est vaste, pensait-on : qu'importe ce qu'on y jette. Théoriquement, bien sûr, les 54.000 kilomètres cubes d'eau de la Mer du Nord devraient pouvoir engloutir 54,000 tonnes de n'importe quelle substance sans que leur teneur en cette substance augmente de plus d'un millionième de gramme par litre.

Les déchets sont brassés lentement

En fait, les déchets ne sont brassés que très lentement par les marées et les courants. En mars dernier, sur la plage de Noordwijk, au nord de La Haye, on trouva un jour des centaines de poissons morts, échoués. Il y en avait de trois à cinq par mètre. Un chimiste de l'institut que dirige le professeur Korringa releva sur le sable les caractéristiques cristaux bleus du sulfate de cuivre. Qui donc avait déversé là ce poison ? La mer à proximité avait une teneur en cuivre 500 fois supérieure à la normale. Deux semaines plus tard, on notait la présence de quantités anormales de cuivre 60 kilomètres plus au nord, dans les parcs à moules situés à l'entrée de la mer des Wadden. On voit combien la dérive est lente.

Les vents du nord finirent par chasser au large les eaux contaminées. Et fort heureusement, ajoute le professeur Korringa, les moules rejettent les substances minérales. C'eût été un désastre s'il s'était agi de praires ou d'huîtres, qui peuvent accumuler certains métaux en doses 500,000 fois supérieures à celles qu'on trouve dans le mer.

La vidange des pétrolires et autres navires ne pose peut-être pas de problème biologique, mais c'est de l'avis du professeur Korringa, un véritable fléau social. "Le mazout sur les plages, dit-il, n'est pas meurtrier, mais il suffit à gâcher des vacances ... Aujourd'hui, le droit aux loisirs est sacré. Il faut que chacun puisse goûter aux joies de la plage ... et de la pêche."

La tâche de l'océanographe est de rassembler des données qui puissent servir de base à la conclusion de nouveaux accords internationaux et à la révision de ceux qui existent, en vue de mieux protéger les mers contre la pollution. "Juridiquement, tout est à faire ... Il n'est pas question d'interdire la décharge dans les mers, mais bien de déterminer comment on peut la pratiquer sans transformer en déserts d'immenses étendues marines."

(Informations UNESCO)

La louange des serviteurs est le meilleur panégyrique des maitres.

Samuel Johnson

GROSSISTE
D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
demande un homme bilingue pour département des commandes
Allied Electric Limited
10090, St-Laurent, 884-1220

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Au bénéfice de la Fondation canadienne des maladies du rein

Les cinq chapitres conjoints de la Fondation canadienne des maladies du rein tenaient hier, à la salle paroissiale de l'église anglicane St. Stephen, une vente d'articles de toutes sortes (usagés et neufs) afin de recueillir des fonds qui seront utilisés pour la recherche et la prévention des maladies du rein. Cette vente d'articles n'est que l'une des activités qu'organisent les dames auxiliaires (réunies en association depuis environ 4 ans) pour amasser l'argent nécessaire à un fonds de recherche. Sur la photo prise au comptoir des objets divers; on y reconnait (à gauche) Mme H. Tarder, présidente de la vente (au centre) Mme J. Silver, auxiliaire et, (à droite) Mme L. Destonas, présidente de l'Association des dames auxiliaires de la Fondation. Les vêtements neufs et usagés vendus à cette occasion sont offerts gracieusement par certains manufacturiers et quelques dames qui, ayant connu personnellement les drames que vivent jour après jour les malades atteints de troubles du rein, veulent augmenter les fonds de recherche. La Fondation aurait besoin d'une assistance du gouvernement pour l'aider à soulager tous ceux qui s'adressent à elle. Les maladies du rein sont terriblement dangereuses et tuent même de très jeunes personnes. Plusieurs hôpitaux possèdent les cliniques nécessaires à leurs traitements, mais il reste encore un travail énorme à accomplir. C'est pourquoi la Fondation canadienne des maladies du rein fait appel au public pour combler les nécessités les plus urgentes. Les articles invendus, après 8 ou 9 heures du soir seront remis soit à la Salvation Army, soit aux Chantiers de Montréal.

Changements technologiques: on reconnaît que les patrons ne sont pas les seuls maîtres

OTTAWA (PC) — Une commission fédérale d'enquête recommande dans un rapport publié hier qu'on n'accorde pas au Canadien national le droit d'établir de nouveaux trajets sans arrêt à des stations secondaires avant d'avoir discuté avec des syndicats ouvriers représentant les employés devant faire partie des équipes sur ces trajets.

L'établissement de ces nouveaux trajets a été vivement discuté.

C'est le juge Samuel Freedman de Winnipeg, qui a étudié depuis un an l'établissement par le CN de longs voyages sans arrêt à Nakina, Ontario, et à Wainwright, en Alberta.

Il a, en fait, exprimé son appui à un principe révolutionnaire dans le monde du travail : l'introduction de changements technologiques amenant une réduction du nombre des emplois ne doit plus être le droit exclusif des patrons.

Le rapport du juge Freedman reconnait que les trajets de chemins de fer ne prévoyant pas d'arrêt à certaines stations secondaires est un moyen justifiable d'améliorer le service. Ce genre de trajet réduit le nombre d'arrêts des convois de marchandises tout en obligeant les équipes à demeurer plus longtemps à bord des wagons.

Le juge critique vertement la façon selon laquelle le CN a établi ses nouveaux trajets malgré la résistance accentuée des employés.

Lorsque le Canadien national avait mis à l'horaire ses nouveaux parcours sans arrêt à Nakina et Wainright, durant la fin de semaine du 25 octobre 1964, plus de 2,800 mécaniciens, chauffeurs, conducteurs et assistants avaient déclaré qu'ils étaient malades. Cet arrêt de travail était illégal, note le juge Freedman.

Le Canadien national est devenu inactif et le ministre du Travail, M. Allan MacEachen, a approuvé une suggestion du CN, demandant une enquête sur le problème. Les nouveaux trajets ont été mis de côté jusqu'au rapport de cette enquête.

Le ministre du Travail a rendu public aujourd'hui le long rapport de 65,000 mots que lui a remis le juge Freedman.

On déconseille les cadeaux des élèves aux enseignants

SAINT-HYACINTHE (DNC) — La commission scolaire de Saint-Hyacinthe sollicite la collaboration des parents, à propos de cadeaux par les élèves à leurs enseignants durant la période des fêtes.

Dans un communiqué, les commissaires prétendent que cet acte de générosité comporte cependant des inconvénients assez graves, notamment de mettre à la gêne devant leurs camarades les enfants de familles nombreuses ou de familles moins fortunées, qui sans doute ne peuvent se permettre cette dépense supplémentaire.

Une assemblée syndicale à McGill soulève une tempête

par Michèle Juneau

L'histoire des "séquestrés de l'université McGill" se termine en queue de poisson si l'on en croit les affirmations de MM. Gérard Côté, représentant du district 50 des Mineurs unis, et Albert Tunis, directeur de l'Information de l'université McGill.

Au cours du congrès de la FTQ, un permanent syndical des employés d'édifices, M. Paul Jacquet, a dit aux congressistes qu'il avait été enfermé, mercredi après-midi, dans une salle du Chemistry Building de l'université McGill.

"Il n'y a jamais eu de séquestation à McGill, mercredi affirme catégoriquement M. Gérard Côté. "Les portes n'étaient pas verrouillées et tous les employés réunis en assemblée ont pu sortir quand ils l'ont voulu."

Un des règlements de l'université McGill est peut-être à la source de ce malentendu. M. Albert Tunis, nous explique que "selon le règlement, tous les bâtiments non occupés, appartenant à l'université, doivent être verrouillés. Seules, les personnes autorisées ont le droit d'y pénétrer. Un employé se tient sur les lieux pour ouvrir la porte à qui de droit."

La direction du personnel de l'universit- avait convoqué dans cette salle plus de 100 employés afin d'y entendre le représentant du district 50 des Mineurs unis.

Les versions de MM. Côté et Jacques sur cet incident étant complètement divergentes, nous consultons M. Albert Tunis qui remonte au début de l'histoire : "Le 18 novembre dernier, nous avons reçu la demande du district 50 de tenir une assemblée pour nos employés non syndiqués. Ces derniers, étant libres de toute affiliation, nous n'avions pas le droit de leur refuser cette assemblée. Donc, mercredi après-midi, à trois heures, ils se sont réunis au Chemistry Building".

M. Tunis affirme qu'il a interrogé plusieurs employés présents à cette réunion dès qu'il a été mis au courant de la rumeur concernant la séquestration dont ils auraient été victimes. Tous, sans exception, ont affirmé qu'ils avaient pu quitter l'édifice quand ils l'ont voulu.

Augmentations de salaires à 16,750 fonctionnaires

Par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral vient d'annoncer des hausses provisoires de salaire pour environ 16,750 de ses fonctionnaires.

Il s'agit des fonctionnaires de la catégorie A et de certains groupes d'autres catégories mais qui doivent bientôt être reclassés dans la catégorie A.

Les fonctionnaires de cette catégorie sont pour la plupart des professionnels.

L'augmentation moyenne annoncée par le gouvernement s'élève à $446 et ces hausses coûteront au Trésor une somme de plus de $8 millions par année.

Les relèvements provisoires autorisés s'établissent à 4 p.c. dans le cas de catégories dont le maximum est de $6,060, ou moins, de 5 p.c. dans le cas de catégories dont le maximum dépasse $6,060 pour atteindre jusqu'à $7,900 et de 6 p.c. dans le cas de ceux dont le maximum se situe au-delà de $7,900.

Tous ces relèvements de salaire sont rétroactifs au 1er juillet 1965. En annonçant les présents redressements, le ministre du Revenu, M. Benson, a précisé que les modifications que le régime de pension du Canada oblige d'apporter aux feuilles de paye occupent pour le moment à plein temps les bureaux de paye. Il en résultera que les redressements provisoires de traitements ne se refléteront pas sur les chèques de paye avant la nouvelle année.

Des révisions définitives des salaires des fonctionnaires affectés par cette hausse auront lieu plus tard en fonction des recommandations de la commission du service civil.

Outre les 16,000 fonctionnaires mentionnés plus haut, la hausse de ce matin touche 2,550 employés sur lesquels la commission du service civil n'a pas autorité, c'est-à-dire des employés du conseil national de recherches, du conseil de recherches pour la défense, du conseil de recherches sur les pêcheries, de la commission de la capitale nationale, de la commission du centenaire du Canada, du conseil économique du Canada et de l'office d'expansion économique de la région atlantique.

Fisher est absous

OTTAWA. (PC) — La commission d'enquête Freedman a absous M. Douglas Fisher de toute responsabilité lors d'une grève des employés du Canadien national en 1964. Les travailleurs s'opposaient à l'établissement de longs trajets sans arrêt à des stations secondaires.

Le rapport ajoute que, toutefois, M. Fisher a ouvertement encouragé la grève, une fois déclarée.

Le juge Samuel Freedman a rejeté la prétention de la compagnie d'Etat, voulant qu'en général les interventions de M. Fisher contribuent à une détérioration des relations patronales-syndicales.

La grève était survenue en octobre 1964. Le juge remarque que M. Fisher s'était vivement intéressé à cette question, parce qu'elle touchait en particulier une station de la circonscription qu'il représentait aux Communes, comme député néo-démocrate. Une des stations concernées était en effet Nakina, dans le comté de Port Arthur.

M. Fisher n'a pas suscité cet arrêt de travail, declare le rapport. Il serait survenu même s'il n'était pas intervenu.

M. Fisher est actuellement journaliste et commentateur à la radio, à Ottawa. Il n'a pas posé sa candidature aux dernières élections. Il représentait Port Arthur depuis 1957.

Expérimentation d'un nouvel appareil d'enregistrement, au vieux Palais

Un nouveau magnétophone appelé peut-être à révolutionner la prise des témoignages dans nos cours de justice continue d'être utilisé en Cour supérieure, alors que l'on continue toutefois à recourir en même temps aux services d'un sténographe officiel.

Le juge en chef adjoint George S. Challies a procédé, au cours de la matinée d'hier, à l'instruction d'un litige en utilisant un appareil perfectionné comportant une double protection contre l'erreur.

L'ensemble, que l'on pourrait désigner sous l'appellation de complexe d'enregistrement, comprend une table de contrôle, laquelle contient un enregistreur et deux petites enregistreuses qui sont en quelque sorte des dictaphones, de manière que le témoignage se reproduit sur quatre bandes. Ce sont les plaques de ces dictaphones qui vont aux secrétaires des juges de sorte que ces dernières doivent reproduire pour le juge ce que le sténographe officiel a inscrit sur son calepin en assistant à l'audience.

Au moyen de ces dictaphones le juge peut entendre de nouveau les témoignages reçus à l'instruction de la cause. On se souvient qu'il y a quelque temps les juges Benjamin Robinson et Gérard Laganière avaient expérimenté un magnétophone sans qu'on y ait apporté le perfectionnement mentionné plus haut.

On n'avait pas alors les deux dictaphones ainsi que la méthode d'identification des témoignages. Celle-ci est attribuable à M. Michel Hardy, député-protonotaire, qui a établi cette méthode d'identification en constituant un système d'enregistrement du numéro de la cause, de la date à laquelle on a procédé, des noms des témoins et du juge, de celui de l'avocat qui interroge (tant de pieds de témoignage) comme de celui qui contre-interroge, mentionnant également le nombre de pieds de son contre-interrogatoire.

Les expériences faites jusqu'à maintenant, selon M. Hardy, ont eu du succès ; on a obtenu, en effet, le mot à mot et l'on a constaté qu'il n'y avait aucune erreur.

On conserve ensuite les enregistrements des causes afin que les témoignages puissent servir en Cour d'appel. Cependant, lorsque l'on porte à l'oreille les écouteurs des témoignages, on se rend compte qu'il en résulte un certain inconvénient on entend tous les bruits de la salle d'audience.

Nous faisons remarquer la chose à M. Hardy qui nous explique que le même incident se produit pour un sténographe officiel, lorsque plusieurs personnes parlent en même temps, ce qui produit plusieurs bruits à la fois.

Avec cette différence, lui réplique-t-on, que le sténographe ne choisit que le "bon" bruit, celui qui est pertinent à la cause, tandis que la machine enregistre tout sans distinction.

Rencontré dans le Palais, Me Emile Poissant, c.r., bâtonnier du Barreau de Montréal, nous a déclaré que le Barreau ne se prononcera pas "rapidement" sur cette question de la sténographie. Il suggère que l'on prenne un témoignage enregistré par une machine ainsi que par un sténographe, qu'on fasse transcrire les deux et alors l'on pourra voir, en comparant les avantages que présentent les deux systèmes, s'il y a lieu d'utiliser les machines.

photo LA PRESSE

Nouvelle expérience au Vieux Palais

L'expérience des magnétophones continue au vieux Palais. On aperçoit ici, M. Michel Hardy, adjoint-protonotaire, à la table de contrôle d'un nouvel appareil qui enregistre les témoignages versés dans une cause.

Un sténo veut relever le défi

Alors que le débat engagé par le juge Gérard Laganière se poursuit activement aux deux Palais de justice de Montréal sur l'opportunité de remplacer les sténographes officiels par des . . . machines à enregistrer, un sténographe de la Cour supérieure, M. Joseph La Rivière, vient de faire parvenir aux chroniqueurs judiciaires une espèce de défi à une compagnie fabricante de telles machines pour que soient comparées ses notes et les conversations enregistrées sur magnétophone lors d'une épreuve faite en cour civile, il y a une quinzaine de jours.

Il appert qu'hier même, par ailleurs, et avec l'assentiment du juge en chef Challies, d'autres expériences ont été faites dans le même sens.

Voici donc la lettre du sténographe La Rivière :

Monsieur,

Plusieurs journaux montréalais ont publié des articles récemment au sujet des "méthodes archaïques" employées par les sténographes officiels devant nos Cours de Justice.

Le 25 novembre, 1965 lorsque j'arrivai devant l'honorable juge-en-chef Challies, il y avait déjà un commis en charge d'une machine à enregistrer Phillips et deux techniciens ou représentants de cette compagnie ; il s'agissait, dit-on, "d'une simple épreuve".

On pria les avocats de parler "dans la direction générale" de l'un ou l'autre des divers microphones installés dans la salle d'audience. De fait, ils parlèrent lentement et aussi clairement que possible. La matinée fut consacrée à des causes non contestées.

Cependant, il se présenta une cause contestée au début de l'après-midi. Interrogatoire, contre-interrogatoire, quelques "objections" : soit une cause de tous les jours, et qui dura moins d'une heure. Aucune "bataille verbale". Le commis préposé à la machine Phillips m'assura que tout avait été bien enregistré sur la bobine. Je l'avertis, par ailleurs, de conserver cette bobine, car j'allais demander une comparaison de la transcription . . . avec la mienne.

On conçoit facilement qu'une transcription intelligible indiquant QUI a dit QUOI à QUI, et à QUEL MOMENT DU PROCES, est la raison pour laquelle on rapporte les témoignages devant le tribunal de première instance. Rien de moins que ça ne peut être utile au juge, aux avocats, et encore moins à la Cour d'Appel ou à la Cour Suprême.

Je suggère donc à la compagnie Phillips de produire la transcription de ce procès. Je produirai la mienne. Si la mienne n'est pas DE BEAUCOUP plus fidèle, je n'écrirai jamais plus une ligne devant la Cour Supérieure. Je suis prêt à faire la comparaison publiquement devant tous les juges, avocats et journalistes qui voudront y assister.

Joseph La Rivière,
sténographe officiel
à la Cour Supérieure

"La Tribune" de Sherbrooke reparaîtra dès demain

Les employés du quotidien La Tribune sont tous retournés au travail aujourd'hui après une grève de deux mois. Bon nombre des employés ont été rappelés au travail hier. Le journal sortira demain sa première édition d'après grève. Le journal se vendra désormais 10 cents au lieu de 7.

Le gérant de la rédaction, M. Yvon Dubé, a déclaré hier soir que des modifications seront apportées à la présentation du journal. En effet il n'y aura plus que six colonnes à la page une, au lieu de huit, ce qui permettra d' "aérer" la page. La matière à lire sera composée sur une colonne un peu plus large qu'à l'intérieur et que d'habitude pour la "une", soit sur 15 "cms" au lieu de 11 (si l'on veut employer les termes techniques).

M. Dubé a dit que cette modification était à l'étude depuis cinq ou six mois, et que la fin de la grève était l'occasion toute trouvée pour la mettre en application.

Le journal tirera à 48,000 exemplaires, comme avant la grève. On fera ensuite les ajustements, car il est possible, comme l'affirmaient les négociateurs patronaux, au cours de la grève, que l'arrêt de travail ait fait perdre quelques lecteurs au journal.

La hausse du prix de l'abonnement sera un autre facteur qui apportera vraisemblablement, pour une période peut-être assez courte, une baisse du tirage.

En faveur de la promotion industrielle dans les Laurentides

SAINT-JEROME — Délégué régional du ministère de l'industrie et du Commerce dans les Laurentides, M. Guy Brassard aura dorénavant son bureau au 190, de la rue Parent, à Saint-Jérôme, avec 861-5134 comme échange téléphonique.

A ce titre, comme on le sait, M. Brassard consacre son temps à la promotion industrielle dans cette région. Il se tient à la disposition des industriels, pour discuter avec eux leurs problèmes.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

MINISTERE DE LA VOIRIE
PROJET S.P.-12

Installation d'un système d'éclairage des voies de service et des raccordements du boulevard Métropolitain, section Est, dans la ville de Montréal-Est et la cité de Pointe-aux-Trembles, comté de Bourget.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $36,000.00.

PROJET S.P.-13

Installation d'un système d'éclairage des voies de service de la route Transcanadienne, section ouest, dans la cité de Dorval et la ville de Kirkland, comté de Jacques-Cartier.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $12,000.00.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires pour chacun de ces deux projets.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) mercredi le 12 janvier 1966.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal, ou ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

PROJET 9310-65

Installation d'un système d'éclairage sur une section de la route no 3 et des voies de raccordement avec le boulevard Marie-Victorin, dans la ville de Boucherville, comté de Chambly.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $10,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) mercredi le 12 janvier 1966.

PROJET 1289-65

Ensemencement et gazonnement des talus et terre-pleins d'une section du boulevard Laurentien et de ses carrefours, dans la cité de Charlesbourg, Charlesbourg-Ouest, ville d'Orsainville et paroisse de Notre-Dame des Laurentides, comté de Québec. Superficie de 519,500 verges carrées.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $16,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) mercredi le 12 janvier 1966.

PROJET 6201-66

Revêtement en béton bitumineux de la route Senneterre — Chibougamau — Lac Albanel, dans les cantons non organisés de Scott et Obalski, comté d'Abitibi-Est. Longueur de 8.3 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $15,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) mercredi le 12 janvier 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre
Roger LaBrèque.

Office des Autoroutes du Québec
Projet RN-V-18

Construction d'un pont en béton armé au-dessus de la rivière Bayonne, sur la section 7 de l'Autoroute de la Rive Nord, dans la municipalité de Ste-Geneviève de Berthier, comté de Berthier.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $40.00 non remboursable, à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec ou cautionnement de soumission exigé : $125,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) le 12 janvier 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus à l'Office des Autoroutes du Québec, 75 ouest, boulevard Dorchester, Bureau 1600, Montréal, ou au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Secrétaire,
Claude Marcotte.

Service Général des Achats
Projet No 352

FAUTEUILS D'AUDITORIUM — Ecole Normale des hommes — Sherbrooke
Ministère de l'Education —

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 21 décembre 1965.

Projet No 353

BOEUF ET AUTRES VIANDES — Prison de Montréal
Ministère de la Justice

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 21 décembre 1965.

Projet No 354

20 GENERATRICES DE 3KVA
2.5 KW 115/230 V.
65 CORDONS PROLONGATEURS
90 PROJECTEURS PORTATIFS
Pour le Service de la Protection Civile du Québec.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 23 décembre 1965.

Projet No 355

5—COMPRESSEURS D'AIR — 125 P.C.M.
Ministère des Travaux Publics, Ville de Duberger.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 22 décembre 1965.

Projet No 356

2—ROULOTTES "LAVOIR MOBILE"
Ministère des Richesses Naturelles, Ville de Matagami.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 22 décembre 1965.

Projet No 357

1—CAMERA POUR ARTS GRAPHIQUES
Ministère Agriculture et Colonisation

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 20 décembre 1965.

Projet No 358

LABORATOIRE DE MACHINES ROTATIVES
Ministère de l'Education,
Québec Ouest, Trois-Rivières et Sherbrooke.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 12 janvier 1966.

Projet No 359

150—REVOLVERS ET ETUIS
Sûreté Provinciale du Québec—Ministère de la Justice (Qué.)

Clôture des soumissions : 4.00 p.m. H.N.E. — 21 décembre 1965.

Projet No 360

3—FRAISEUSES UNIVERSELLES
Ecole de Métiers — Montreal
Ecole de Métiers — Alma
Ministère de l'Education

Clôture des soumissions : 4.00 p.m. H.N.E. — 22 décembre 1965.

Projet No 361

3—FRAISEUSES VERTICALES A COULISSEAUX
Ecole de Métiers — Montreal
Ministère de l'Education

Clôture des soumissions : 4.00 p.m. H.N.E. — 22 décembre 1965.

Projet No 362

1—FRAISEUSE VERTICALE
Ecole de Métiers — Montréal
Ministère de l'Education

Clôture des soumissions : 4.00 p.m. H.N.E. — 22 décembre 1965.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service général des Achats, Bureau des appels d'offres, 871 Chemin St-Louis, Québec.

Le Directeur,
Georges Bussières

DU PERSONNEL

Commission de la fonction publique

MAITRE DES ROLES — (Concours 65—1091)
MAITRE ADJOINT DES ROLES— (Concours 65—1090)
REGISSEUR DES ROLES DE PRATIQUE — (Concours 65—1094)
REGISSEUR ADJOINT DES ROLES DE PRATIQUE — (Concours 65—1095)
GREFFIER ASSESSEUR — (Concours 65—1093)
REDACTEUR DE DECISIONS — (Concours 65—1092)

Traitement initial de $6,500 à $9,000 selon le poste et la compétence.

Postes à la Commission des Relations de Travail à Québec. — Membre en règle de l'Ordre du Barreau de la Province de Québec ; de deux à huit années d'expérience selon le poste, de préférence en droit civil ou ouvrier ; connaissance des procédures en usage dans les cours de justice et à la Commission ; connaissance du français et de l'anglais. — S'inscrire avant le 11 janvier 1966.

Chef de documentation et statistique — Traitement initial jusqu'à $8,200. Poste à la Commission des Relations de Travail à Québec. — Bachelier en bibliothéconomie d'une université reconnue et environ neuf années d'expérience pertinente, ou diplômé de l'école de bibliothéconomie de l'Université de Montréal ou d'Ottawa et de nombreuses années d'expérience pertinente ; connaissance approfondie de la discipline dans laquelle la bibliothèque est spécialisée ; bonne connaissance du français et de l'anglais. — S'inscrire avant le 11 janvier 1966. (Concours 65—1089).

Médiateurs — ($7,400 — $8,600). Postes à la Commission des Relations de Travail à Québec et Montréal.— Etudier et enquêter sur les plaintes de congédiement pour activités syndicales et les plaintes relatives aux pratiques interdites par le Code du Travail. — Degré universitaire au niveau de la maîtrise en relations industrielles ou dans une discipline connexe obtenu d'une université reconnue et environ quatre années d'expérience pertinente, ou diplôme du cours secondaire et plusieurs années d'expérience pertinente ; bonne connaissance des lois ouvrières provinciales et fédérales, des décrets et des ordonnances en vigueur dans la province et des structures des organisations ou associations patronales et ouvrières; connaissance du français et de l'anglais ; être disponible pour voyager dans la province ; état de santé satisfaisant. — S'inscrire avant le 11 janvier 1966. (Concours 65—1087).

Inspecteurs-enquêteurs — ($6,500 $7,500). Postes à la Commission des Relations de Travail à Québec et Montréal. — Etudier et enquêter sur place les demandes d'accréditation en vue d'établir l'unité de négociation, le caractère représentatif des associations requérantes. — Scolarité au niveau du secondaire ; plusieurs années d'expérience dans le domaine des enquêtes ; connaissance du Code du Travail, des structures des associations patronales et ouvrières et des langues française et anglaise ; aptitude à rédiger des rapports ; état de santé satisfaisant ; accepter de voyager et de travailler à des heures variées. — S'inscrire avant le 11 janvier 1966. (Concours 65—1088).

Analystes-contrôleurs — Traitement initial de $9,800 à $11,000 selon la compétence. Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Posséder une formation universitaire en commerce, sciences ou en mathématiques et un bon bon nombre d'années d'expérience pertinente dont quelques-unes dans un poste équivalent à celui d'analyste-surveillant. (Concours 65—969).

Analystes-programmeurs surveillants — Traitement initial de $9,000 à $10,200 selon la compétence. Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Posséder une formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et environ cinq années d'expérience à titre d'analyste. (Concours 65—968).

Analystes-programmeurs — Traitement initial de $6,500 à $8,200 selon la compétence. Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Onzième année scientifique et environ trois années d'expérience en programmation ou de préférence, formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et un an d'expérience comme programmeur. (Concours 65—922).

Programmeurs — Traitement initial de $4,900 à $6,000 selon la compétence. Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Diplôme de onzième année scientifique et environ deux années d'expérience dans le domaine du traitement des données ou scolarité au niveau de la onzième année et environ deux années d'expérience dans le domaine du traitement des données dont au moins une dans une fonction de programmeur junior. (Concours 65—921).

Directeur des travaux de génie — Traitement initial jusqu'à $12,000 selon la compétence. Poste à la Direction générale du Nouveau-Québec au ministère des Richesses Naturelles à Québec. — Sous surveillance, élaborer les politiques en matière de travaux de génie ; établir les plans et devis et assumer la responsabilité des constructions ; contribuer au développement des cadres de son service ; voir à l'administration de son personnel. — Diplôme en sciences appliquées et membre de la corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec ; plusieurs années d'expérience dans le domaine du génie et, de préférence, des connaissances dans les travaux de génie du Nord. — Le titulaire devra faire des séjours répétés, mais de brève durée, dans le Nouveau-Québec. — S'inscrire avant le 30 décembre 1965. (Concours 65—1086).

Directeur des études — Traitement initial jusqu'à $10,400 selon la scolarité et l'expérience. Poste à l'Institut de Technologie Maritime du Québec à Lauzon. — Les candidats doivent posséder, en plus d'une expérience appropriée, au moins un brevet de lieutenant au long cours ou une formation équivalente en sciences maritimes, soit en mécanique de marine, soit en radiocommunication. S'inscrire avant le 22 décembre 1965. (Concours 65—1065).

Greffier de la Couronne — ($9,000 à $10,200). Poste dans le district judiciaire de Montréal. — Assumer la responsabilité du greffe tant au point de vue juridique qu'administratif. — Avocat inscrit au tableau de la profession et en exercice depuis au moins cinq années ; connaissance approfondie et variée du droit, de la procédure criminelle et de la procédure civile. — S'inscrire avant le 31 décembre 1965. (Concours 65-1083).

Agents d'expropriation — Traitement initial jusqu'à $9,000 selon la compétence. Postes à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Matane. — De façon générale, assister le directeur du service des Expropriations ou les directeurs régionaux ; diriger le travail d'évaluation et de négociation ; assurer l'application des normes ; revoir les indemnités offertes ; participer à l'élaboration des politiques générales, des directives administratives ou techniques et des procédures. — De préférence, formation universitaire appropriée ; avoir suivi les cours théoriques et pratiques en évaluation immobilière d'une association reconnue et en avoir réussi les examens ; plusieurs années d'expérience pertinente ; bonne connaissance du français et de l'anglais. — S'inscrire avant le 30 décembre 1965. (Concours 65—1084).

Directrice des guides — Traitement initial jusqu'à $8,500 selon la compétence. Poste pour le Pavillon du Québec à l'Exposition Universelle. — Sous surveillance générale, faire le recrutement, la sélection, l'engagement, la formation et la direction des guides ; organiser le concours du costume des guides ; monter un système administratif ; agir comme hôtesse-déléguée dans certaines cérémonies. — Solide formation générale au niveau secondaire ou, de préférence, formation universitaire ; quelques années d'expérience dans les relations humaines, l'administration ou autres domaines connexes ; connaissance d'au moins 3 langues dont le français et l'anglais ; Age : 28 à 40 ans. — S'inscrire avant le 30 décembre 1965. Concours 65—1085).

Agronomes — Traitement initial jusqu'à $8,200 selon la compétence. Postes à Québec, Montréal, St-Hyacinthe, La Pocatière, St-Jérôme de Terrebonne, St-Georges de Beauce et quelques autres localités. — Diplôme de bachelier en sciences agricoles et membre de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec. — S'inscrire avant le 20 décembre 1965. (Concours 65—1062).

Comptables-vérificateurs — Traitement initial jusqu'à $8,200 selon la compétence. Postes dans divers ministères à Québec et Montréal.— Produire l'attestation d'une maîtrise ou d'une licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou de l'appartenance à une association reconnue de comptables professionnels ; posséder une expérience générale des affaires et, de préférence, de la vérification professionnelle. (Concours 65—919).

Travailleurs sociaux — Traitement initial de $6,500 ou $7,400 selon la compétence. Postes vacants à la Clinique d'Aide à l'Enfance à Montréal. — Sous surveillance générale, assumer la responsabilité de cas individuels de service social. — Maîtrise en service social d'une université reconnue ou membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux Professionnels de la Province de Québec ; environ deux ou six ans d'expérience professionnelle en service social selon le niveau respectif des postes susmentionnés ; intérêt manifeste envers les problèmes de la délinquance juvénile. S'inscrire avant le 14 décembre 1965. (Concours 65—1081).

Sténographe classe I — ($2,200 à $2,800). A Montréal, l'échelle de traitement est de $2,800 — $3,400. — Postes dans toutes les régions de la Province. — Produire une attestation d'études de onzième année. — (Concours 65—1068).

Commis-dactylo classe I — $2,200 à $2,800). Postes dans toutes les régions de la Province. — Produire une attestation d'études de onzième année. — (Concours 65—1069).

INSCRIPTION : Compléter la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique, 50 rue Saint-Joseph est, Québec, ou 1454 rue de la Montagne, Montréal, et la retourner à l'une de ces deux adresses avant la date mentionnée. Mentionner le numéro du concours.

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR auront un esprit critique résultant d'une intelligence fort vive. Mais, au moindre geste de ceux qui les entoureront, ils se verront forcés de chercher une explication, de procéder à une analyse. Il en résultera qu'un grand nombre de gens s'écarteront d'eux si ces natifs ne font pas preuve d'une plus grande ouverture d'esprit.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Votre vie sentimentale évoluera favorablement. D'autre part, votre bonne humeur vous aidera à résoudre vos problèmes familiaux. Vos proches seront sensibles à vos moindres prévenances. En somme, une journée parfaite.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

En ce qui concerne votre santé, vous trouverez en vous-même les ressources nécessaires pour lutter contre une fatigue générale due à un emploi du temps mal compris. Soumettez-vous à la discipline de la marche et de quelques exercices de culture physique.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

La cohabitation avec une personne désordonnée vous sera particulièrement pénible aujourd'hui. Vous serez dans une disposition d'esprit moins accommodante. C'est auprès de l'être aimé que s'écouleront les meilleures heures de la journée.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Débuts hésitants d'une affaire de coeur. Si vous soupesez le pour et le contre, il semble que le pour l'emportera et vous en éprouverez une grande satisfaction. Si vous êtes marié, grandes joies par vos enfants.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Vous éprouverez aujourd'hui des malaises, une nervosité, sans raison. Vous êtes de ces personnes pas tout à fait bien portantes, mais jamais malades. Votre réconfort consistera dans un entretien avec l'être aimé.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Vous aurez tendance à exagérer les contrariétés pécuniaires que vous aurez. Votre entourage familial étant sûrement pessimiste, vous ne pourrez en attendre un encouragement. Seule la lecture vous distraira de ces soucis passagers.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

La journée sera très satisfaisante, mais prenez garde et ménagez vos forces physiques ; vous avez tendance à trop de fantaisie. Ce soir, le silence et le calme du foyer sont à conseiller.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vos compagnons se feront une fête de prévenir vos désirs. Toutefois, ne vous éloignez pas trop longtemps de votre domicile, car il se pourrait que quelqu'un qui vous plaît vint vous rendre visite vers la fin de la journée.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Votre agressivité trouvera le champ libre dans un milieu qui vous est inhabituel et peu sympathique. Surmontez par contre votre mauvaise humeur vis-à-vis de ceux qui vous aiment. C'est votre avenir qui est en jeu.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Cette journée vous apportera la promesse de la prospérité matérielle. Vous serez très occupé, d'une manière plaisante et vous mènerez une vie intéressante dans un milieu harmonieux. Faites-vous cependant une consigne de réduire vos dépenses.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Vous serez à même de prendre en main une affaire qui vous intéresse. Vous saurez la diriger avec intelligence. Vous ferez la connaissance d'une personne avec laquelle vous vous sentirez une communauté de goûts et d'aspirations.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Eclaircie dans le domaine sentimental: vous recevrez une nouvelle qui vous causera de la joie. Votre vie intérieure en sera ensoleillée, bien qu'au dehors il n'en paraisse rien. Faites un effort d'extériorisation dont puisse jouir votre entourage.

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

OUVERT CHAQUE SOIR EXCEPTÉ LE SAMEDI

EN VILLE JUSQU'À 9h. P.M. A FAIRVIEW JUSQU'À 10h. P.M.

SPÉCIAUX 9h A.M.

EN VENTE SAMEDI À 9h. A.M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

En vente aussi à Fairview — Pointe-Claire dès 9 h. 30 a.m.

VEUILLEZ NOTER: Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES S.V.P.

POUR DAMES

IMPERMEABLES EN VINYL pour dames. Tissu léger et de première qualité. Choix de plusieurs couleurs. Tailles P.M.G.TG. Rég. 99¢ à 3.98 — Ch. **29¢**

SIMPSON — Menus articles (710) au rez-de-chaussée

PENDENTIFS ET BOUCLES D'OREILLES assortis pour dames. Offre intéressante. Pendentif en simili perles blanches ou grises. Accompagné d'un chaîne de rhodium finie dorée ou blanche. Petite boite cadeau. Rég. $4 — Ch. **2.29**

SIMPSON — Bijoux et montres (703) au rez-de-chaussée

COMBINAISONS POUR DAMES ⅓ rabais. Taffetas, nylon ou tricot. Style "tailleur" ou meveilleusement garnie de dentelle. Noir ou bleu au choix. Première qualité. Tailles 32 et 34 seulement Rég. 2.99 Ch. **99¢**

SIMPSON — Lingerie pour dames (742) au quatrième

PETITS ARTICLES DE CUIR importés d'Angleterre. Porte-monnaie, porte-feuilles, porte-monnaie de fantaisie. Différentes couleurs. La plupart des modèles. Rég. $2 à 5.98 Ch. **$1 à 3.99**

SIMPSON — Maroquinerie (702) au rez-de-chaussée

JOLIES ROBES POUR LES FETES. Choix de nombreux modèles, tissus et coloris. Soyez les premières pour avoir le meilleur choix. Tailles "junior", moyennes et ½ tailles. Rég. 19.98 à 29.98 Ch. **13.99**

SIMPSON — Robes (734) au troisième

Aubaine sensationnelle

Gants de suède importés

Cadeau agréable à recevoir. Plusieurs modèles différents, dans les tons de taupe, gris, ton or, bleu ou noir. Modèles courts, quelques longs. Pointures 6, 6¼, 6½, 6¾ dans le groupe. Rég. 6.98 **2.99** pai.

SIMPSON — Gants pour dames (708) au rez-de-chaussée

SOUTIENS1GORGES ASSORTIS. Soutien-gorge standard ou cuossiné, long ou court, avec armature, avec ou sans bretelles extensibles. Blanc seulement. Choix de tailles. Rég. $3 à $6 Ch. **99¢ à 1.99**

SIMPSON — Salon du corset (741) au quatrième

CULOTTE NYLON AVEC JARRETELLES de "Grenier". Prix très réduit à cause d'un choix incomplet de tailles. Jarretelles détachables. Tailles P.M. Orig. $4 Ch. **99¢**

SIMPSON — Salon du corset (741) au quatrième

MOUFFLES ET BONNETS POUR DAMES. Pour ski, mouffles et bonnets tout laine, importés d'Europe. Voici l'objet tout désigné pour remplir vos bas de Noël. Rég. 3.98 à 6.98 Ch. **1.99 à 3.49**

SIMPSON — Vêtements de sport pour dames (736) au troisième

ECHARPES DE CHIFFON imprimées pour dames. Carrées ou en longueur. Tons modernes de rose, vert, bleu, jaune. Vaste choix d'imprimés. Orig. $3 à $4. Ch. **99¢**

SIMPSON — Colifichets (709) au rez-de-chaussée

POUR MESSIEURS

VENTE DE SKIS POUR HOMMES, 60 paires seulement. Skis 22 lamelles de frêne, carrés en acier, sur base laquée. Bleus avec ligne rouge. Dimensions 6'8", 6'10", dans le groupe. Orig. 19.99 Pai. **9.99**

SIMPSON — Le Chalet du ski (758) au cinquième

CHAUSSURES DE SKI pour hommes, femmes, enfants. Quantité limitée de pointures et de modèles. Pointures 11 à 5 pour enfants, 6 à 10 pour homems et femmes dans le groupe. Orig. 14.98 à 24.98 Pai. **6.99 à 9.99**

SIMPSON — Le Chalet du ski (758) au cinquième

BIJOUX POUR HOMMES. Un seul prix. Ensemble trois morceaux, boutons de manchettes et épingle à cravate. Métal fini argent ou doré et choix de différents modèles attrayants. Quelques-uns montés avec pierres semi précieuses. Pensez à vos multiples cadeaux. Orig. 3.50 à 7.50 Ens. 3 m. **1.69**

SIMPSON — Bijoux et montres (703) au rez-de-chaussée

SOLDE DE VETEMENTS D'HOMMES! RABAIS 50% A 80%!

PARDESSUS TOUT LAINE. Pour hommes et jeunes gens. Modèles courants. Tons de gris, olive et brun. Tailles 36 à 46 dans le groupe. Rég. 49.98 à $75 — Ch. **$15**

MANTEAUX SPORT TWEED DE LAINE. Pour hommes et jeunes gens. Les plus nouveaux modèles. Tons de brun, gris et or. Tailles 36 à 46 dans le groupe. Rég. 29.98 à 39.98 Ch. **$10**

PANTALONS POUR HOMMES ET JEUNES GENS. Tout laine ou Térylène et laine. Devant à plis. Tons de gris, noir ou brun. Toutes les tailles sauf 38 dans le groupe. Rég. $25 et $29 Ch. **$10**

Vestes sport. Pour hommes et jeunes gens. Tons de brun, gris ou or. Tailles 36 à 40 dans le groupe. Rég. 19.98 à 29.98 Ch. **$10**

Légers frais additionnels pour modifications normales sur chacun des articles mentionnés ci-dessus.

SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au deuxième

Une aubaine exceptionnelle!

Solde! Complets pour hommes

Rabais $20 à $54! Excellent choix de complets pour hommes et jeunes gens! Tissus tout laine, Terylene et laine ou tissus légers en coton. Modèles nouveaux et coloris à la mode : gris, brun, bleu, olive, noir. Tailles 36 à 46 dans le groupe Rég. $45 à 79.98 **$25** Mens. $3

SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au deuxième

POUR ENFANTS

Réelle occasion d'acheter des

Souliers pour adolescentes

A très bas prix, souliers pour vos fillettes qui iront à des réunions d'amies à Noël. Tous modèles de fantaisie. Choix d'escarpins de cuir verni ou de cuir de veau noir. Petit talon "Jet". Pointures 6 à 9AA et 5 à 9B. Rég. 7.98 **4.99** Pai.

SIMPSON — Souliers pour enfants (722) au deuxième

PYJAMAS DE FLANELETTE imprimés nouveau genre, pour garçons et fillettes. 250 seulement. Ages 2 à 6, dans le groupe. Rég. 1.49 Ch. **$1**

POUR FILLETTES, JOLIES BLOUSES de coton à manches courtes ou longues et col "claudine". Blanc seulement. Idéal pour l'école. Ages 4 à 6x. Rég. 1.59 Ch. **$1**

SIMPSON — Vêtements pour enfants (745) au deuxième

PANTALONS POUR GARÇONS. Choix de laine mixte et de pure laine. Taille dos élastique, modèle continental ou taille à passants de ceinture. Aussi pantalons de ski. Noir, gris, brun. Ages 6 à 18 ans. Orig. 5.99 à 10.99 Ch. **1.99**

SIMPSON — Vêtements pour garçons (714) au deuxième

Des modèles pratiques et attrayants de

Chandails pour garçons

Une infinité de "pullover" et "cardigan" à choisir. Modèles et couleurs à la mode, unis ou avec dessins fantaisie. Marine, gris, rouge, bleu, vert, noir ou beige. Ages 8 à 18. Rég. 5.98 à 6.98 **2.99** Ch.

SIMPSON — Vêtements pour garçons (715) au deuxième

A l'épreuve des intempéries!

Vareuse nylon pour garçons

Rabais $2! Vareuse de belle coupe avec capuchon à glissière, poches en taillade. Doublure Celanese, triplure laine. Marine ou fusain. Pour 6 à 14 ans dans le groupe. Rég. 10.99 **8.99** ch.

SIMPSON — Vêtements pour garçons et jeunes gens (714) au deuxième

POUR LE FOYER

CARPETTES EN COTON OU NYLON. Choix de coloris resplendissants, motifs décoratifs. Choix de dimensions, approximativement 24" x 36" à 30" x 60". Rég. 4.98 à 10.98 ch. **2.49 à 5.49**

SIMPSON — Tapis (750) au quatrième

CAPSULES D'HUILE POUR LE BAIN, parfumées. 28 ans une jolie boîte d'acétate. Laisse une bonne odeur et la peau douce. Rég. 1.98 Ch. **99¢**

SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée

SAVON DELAGAR. Trois savonnettes par boite, dans boite à couvercle transparent. Rose seulement. **2 pour 1.75**

SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée

BROSSES A CHEVEUX pour dames. Faites en nylon d'excellente qualité. Un seul modèle de deux couleurs. Rég. $1 **2 pour $1**

SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée

DRAPS ET COUVRE-MATELAS en coton. Pour lits jumeaux, ¾ ou lit double. Quelques-uns légèrement défraîchis Rég. 1.88 à 4.99 **99¢ à 2.99**

SIMPSON — Linge de maison (751) au quatrième

TOILES ASSORTIES. Petits napperons, dessous de plats et tant d'autres. Quelques-uns légèrement défraîchis. Rég. 49¢ à 19.98 ch. **19¢ à 9.99**

SIMPSON — Linge de maison (751) au quatrième

COTON IMPRIME. Se lave facilement. Dessins de fleurs ou dessin géométrique. Largeur 36". Spécial **29¢**

SIMPSON — Tissus (727) au quatrième

LAINE ET MOHAIR "ELFIN FLOSS". Belle qualité. Se tricote agréablement. Pour gilets de dames, chandails, chapeaux, etc. . . . Tons de blanc, beige chameau et rouge. Environ pelote 1 oz. Pel. **39¢**

SIMPSON — Articles de fantaisie (752) au quatrième

Pour vos dîners des fêtes!

Verres clairs importés

Verres importés de Belgique qui mettront sur votre table leur clarté merveilleuse. Style moderne et simple. Choix de verres à eau, claret, cocktail, verres à jus ou à liqueur. ½ PRIX Rég. $1 ch. **49¢**

SIMPSON — Verrerie et porcelaine (757) au cinquième

BOITE DE TIRE IMPORTEE, 500 seulement. Tire succulente importée d'Irlande. Sous enveloppe individuelle. Fraîche et délicieuse. 7 oz. Rég. 99¢ **79¢**

SIMPSON — Bonbons (705) au rez-de-chaussée

BISCUITS WRINGHT D'ANGLETERRE, un véritable régal au temps des Fêtes. Recouverts de sucre, enrobés de chocolat, sandwich, fourrés de crème. Boite métal de 3 lb. Rég. 2.99 Ch. **1.98**

SIMPSON — Bonbons (705) au rez-de-chaussée

JETES DECORATIFS POUR FAUTEUILS. Tissu jacquard de coton. Avec franges tout autour. Dessin géométrique en forme de médaillon. Ton or ou vert. 68 po. x 70 po. Rég. 5.98 Ch. **2.99**

SIMPSON — Rideaux et tentures (753) au quatrième

Rabais 19.98 à 29.98!

Lampes et abat-jour

Rég. 39.98 à 49.98 Ch. **$20**

Vous en voudrez au moins une pour agrémenter votre intérieur! Choix de sept attrayants modèles pour le vivoir, la chambre à coucher. Style provincial ou contemporain en porcelaine, verre Bristol, métal, grès. Abat-jour soie ou parchemin. Commutateur 3 intensités.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Lampes (754) au quatrième

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

Aussi à Fairview — Pointe Claire

POUR DAMES

VESTES SPORT POUR DAMES. Modèles élégants en laine Melton tellement à la mode cette année. Choix de ton chameau, vert, fusain. Tailles 8 à 18. Rég. $25 à 29.98 Ch. **19.99**

SIMPSON — Manteaux pour dames (778) au sous-sol

FOULARDS EN CHIFFON IMPORTES, pour dames. Quantité limitée. Nylon uni ou texture Twil, bords roulés à la main. Choix de couleurs. 27" x 27". Orig. $1 Ch. **39¢**

SIMPSON — Colifichets (775) au sous-sol

GAINES ET GAINES-CULOTTES EN ELASTIQUE, pour dames. Marque reconnue. Dessinées spécialement pour vous et votre confort. Plastron en satin devant pour effacer le ventre. Noir. Taille P seulement. Rég. 7.50 à 8.50 Ch. **3.99**

SIMPSON — Vêtements de base (785) au sous-sol

ELEGANTS SACS A MAIN pour dames. Bonne qualité de plastique ressemblant à du cuir. Modèles "tailleur" ou de grande occasion. Glissière à l'intérieur. Noir ou tan, quelques-uns marine. Rég. 3.99 Ch. **1.99**

SIMPSON — Sacs à main (775) au sous-sol

Costumes tricot laine double

Pour dames, tricot double. Choix de couleurs et de modèles de toutes sortes. Voilà une offre à ne pas manquer. Tailles 10 à 18. Rég. 14.99 à 19.99 **9.99** Ch.

SIMPSON — Lingerie pour dames (784) au sous-sol

BAS NYLON FILET MICRO, sans couture. Talons et bout du pied renforcés. 400 aiguilles, 15 deniers. Tons de taupe et de café au lait. Pointures 8½ et 9. Prix spécial **29¢**

SIMPSON — Bas et gants pour dames (776) au sous-sol

SOUTIEN-GORGE LONG pour dames. Aubaine intéressante de soutien-gorge long avec ou sans bretelles extensibles. Léger baleinage, glissière ou crochets derrière. Légèrement imparfaits. Taille petite seulement, ce qui explique notre bas prix. Blanc ou noir. Bonnet A, 32 ; B, C, 34. Rég. $8 à 13.50 Ch. **2.99**

SIMPSON — Vêtements de base (785) au sous-sol

SOUTIEN-GORGE NOIR pour dames. Délicat soutien-gorge en dentelle de lycra douce et résistante. Bretelles réglables et élastique en arrière. Noir. Tailles : 32, 34, 36, A ; 32, B 34. Rég. $4 Ch. **1.99**

SIMPSON — Soutiens-gorges et corsets (785) au sous-sol

Ensembles nylon pour dames

Magnifiques ensembles de nylon pour dames composés d'un peignoir et d'une robe de nuit courte, garnis de dentelle. Rose ou bleu dans le groupe. Tailles P.M. Rég. 25.00 **19.99** Ch.

SIMPSON — Lingerie de maison (784) au sous-sol

POUR MESSIEURS

VESTONS SPORT pour hommes et jeunes gens. De notre stock régulier. Fabrication canadienne. Modèles classiques, modèles sans col, modèles avec ceinture. Laine 100% pure pour plus de durabilité. Tons de gris, bleu, brun et loden. Tailles 35 à 42. Rég. 16.99 à 19.99 Ch. **$5**

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol

Coupe-vent de suède véritable

Pour hommes et jeunes gens, suède véritable, fabriqués au Canada. Bande tricotée à l'encolure, à la taille et aux poignets. Entièrement doublés. Beige, brun, gris et vert dans le groupe. Tailles 36 à 42. Orig. 21.99 **12.99** Ch.

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol

BOTTES DE CAOUTCHOUC MOULE pour hommes. Moitié prix, poids léger, d'une seule pièce et extensibles. Non doublées mais entièrement lavables (à l'intérieur comme à l'extérieur). Noir seulement. Pointures P.M.G. Rég. 1.99 Pai. **99¢**

SIMPSON — Souliers pour hommes (787) au sous-sol

POUR ENFANTS

PANTALONS POUR GARÇONS. Tissu viscose et rayonne fini flanelle. Modèles régulier ou continental. Gris ou fusain, pour âges 6 à 16 ans. Limite de 1 pantalon par client. Rég. 2.39 Ch. **99¢**

SIMPSON — Vêtements pour garçons (788) au sous-sol

Le Père Noël est arrivé du ciel en traineau . . .

Vous pourrez voir le Père Noël dans la vitrine de Simpson, située au coin des rues Mansfield et Ste-Catherine.

Il rit et parle aux enfants sages, entouré d'un tas de joujoux. Jusqu'à Noël, il sera là, vous attendant dans la vitrine . . . Profitez-en petits et grands, pour admirer sa belle mine !

HORAIRE DES FETES

OUVERT TOUS LES SOIRS (sauf samedi)
du 1er DECEMBRE AU 23 DECEMBRE
en ville jusqu'à 9 h. p.m.
A Fairview–Pointe-Claire jusqu'à 10 h. p.m.

Emballages-cadeaux de SIMPSON

A Noël, de jolis emballages ajoutent au plus simple cadeau ce petit rien de charme qui fait d'une banalité un plaisir du coeur. Après avoir acheté vos cadeaux, allez les confier au Service d'Emballages-cadeaux de Simpson, qui leur donnera un "habit de Fête" . . . Venez, vous ne payez que le papier et les rubans.

SIMPSON — Service d'emballages-cadeaux, aux quatrième et sixième

CHEZ SIMPSON, 95% DES EMPLOYÉS PERMANENTS PARLENT FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE : 9 H. A.M. à 9 H. P.M. SAUF SAMEDI OUVERT de 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M.

FAIRVIEW — POINTE CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 10 H. P.M. SAUF LE SAMEDI OUVERT de 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. 842-7221

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

L'entrainement débute en juin pour l'équipe russe

Un entrainement qui débute au mois de juin pour une saison de hockey commençant en octobre. Un mois et demi d'exercices physiques avant de chausser les patins. Puis culture physique et hockey jusqu'aux premières parties. Voilà la préparation des joueurs des grandes équipes de Russie. C'est du moins ce que déclarait, par l'intermédiaire d'un interprète, l'instructeur Anatole Tarasov de l'équipe russe à son passage hier après-midi à l'aéroport de Dorval peu après son arrivée à bord d'un avion de la "Scandinavian Air Lines".

Que diraient d'un tel programme ceux qui, parmi nos joueurs, se plaignent de la monotonie et parfois même de la durée de l'entrainement de nos équipes au Canada, entrainement d'un mois à peine, le plus souvent de trois semaines seulement !

On compte environ 340,000 joueurs dans ce qu'il est convenu d'appeler le hockey organisé en Russie. 360,000 autres pratiquent le bande, un genre de hockey joué avec une balle et un bâton beaucoup plus courbé que celui employé par les hockeyeurs, nous dit encore Tarasof. Ces joueurs évoluent pour des équipes bien déterminées et ne peuvent changer de clubs sans obtenir au préalable une permission spéciale, privilège rarement accordé. Ils ne peuvent porter les couleurs de plus d'une équipe à moins de jouer pour l'une des grandes équipes et de figurer dans l'un des clubs de l'armée.

Mais en plus de ces joueurs, on en compte deux autres millions qui participent à ce qu'on appelle la coupe de la rondelle dorée. Comme ici, les joueurs sont divisés en diverses catégories, par exemple deux de 9 et 10 ans, ceux de 11 et 12, 13 et 14, 15 à 17 et 18 et 19. On compte huit patinoires avec glace artificielle et ce nombre sera porté éventuellement à vingt. Il n'en existait autrefois qu'une seule à Moscou. Maintenant, cette ville en renferme quatre.

On compte trois équipes nationales dont celle qui commencera demain soir à London, Ont., une série de neuf parties hors concours au Canada. Ces trois clubs jouent environ le même nombre de parties au cours d'une saison qui se prolonge d'octobre à avril que nos équipes de la Ligue Nationale, soit 70.

Quel genre de club allez-vous nous faire voir cette année, un club offensif ou défensif ? demandons-nous.

"Vous ferez vous-même votre opinion en le voyant à l'oeuvre !

Mais la tendance chez vos instructeurs va-t-elle à l'offensive ou à la défensive ?

— "Vous verrez notre équipe et vous jugerez vous-même !

Jouez-vous du hockey rude ? demande l'ancien président Robert LeBel de la Ligue Internationale de hockey sur glace "Nos joueurs sont intelligents et jouent du hockey intelligent"

Les Russes arrivent au Canada avec un arbitre

"C'est une équipe rapide, agressive et robuste", finit par dire l'interprète. Il ajoute avec fierté : "un de nos joueurs de défense a traversé toute la patinoire pour aller compter dans une de nos parties à Stockholm en Suède.

La moyenne d'âge des joueurs est de 25 ans. L'équipe comprend six nouveaux joueurs dont un nouveau gardien de buts. Un confrère veut savoir lequel des deux gardiens de but est le no 1, l'ancien ou le nouveau. Réponse : "Nos deux gardiens de buts sont tous deux no 1" !

En plus des vingt joueurs, le groupe comprend aussi deux instructeurs, un médecin, un soigneur, un gérant, un interprète et un arbitre. "Nous avions désigné deux arbitres pour diriger chacune de vos parties mais puisque vous avez un des vôtres avec vous, nous allons chercher à l'utiliser", déclare Pat Ferrarr de la Q.A.H.A. à l'instructeur russe. "Excellente, excellente idée", de répondre celui-ci.

Mais pas excellente idée du tout, pense-t-il d'autre part, de faire descendre son groupe dans un hôtel de Toronto alors que le club jouera à London. Pourquoi demeurer dans une ville et jouer dans une autre ? demande-t-il d'un air qui laisse deviner qu'il trouve l'idée très saugrenue.

Et ces clubs que les siens rencontreront pendant leur séjour au pays, quels sont-ils ? Il écoute LeBel lui fournir des renseignements et il hoche la tête. Il hoche encore la tête mais de façon négative quand nous lui demandons quel est à son avis le club le plus susceptible de remporter les honneurs du tournoi pour la coupe Ahearne, en mars prochain, en Yougoslavie. "Connais pas encore les clubs qui y prendront part !" La Russie a-t-elle commencé à préparer son équipe pour les Jeux Olympiques de 1968 à Grenoble ? Il proteste. 1968, c'est tellement loin ! Mais quand un club se prépare pendant quatre mois pour une saison régulière, ordinaire, trois ans ne sont pas trop pour une participation aux Jeux Olympiques . . .

32 heures pour regarder vos jolies Canadiennes . . .

Un observateur fait remarquer les gants de joueurs qu'un d'entre eux a enveloppé dans du papier journal, un autre qui porte ses jambières de gardien de buts, ses patins et son chandail au bout des bras. "Cela me rappelle quand j'étais petit garçon, et que je m'acheminais ainsi vers la patinoire en plein air", de répondre un confrère. "Mais ce sont là des membres d'une équipe nationale ! de l'exclamer l'autre.

Mais le confrère n'a pas écouté. Il regarde les casques de poil que portent les visiteurs. Il s'approche de l'interprète et lui demande comment appelez-vous ça ? Un casque de poil, de répondre l'autre. Ceux qui ont obtenu le plus d'informations de ce passage dans notre métropole de cette équipe seront les Russes qui écouteront l'entrevue accordée en russe à Radio Canada pour transmission en Union Soviétique. Un membre du personnel d'Air Canada a voulu aider les journalistes et servir d'interprète entre les joueurs et eux. Mais on lui a répondu : "un seul parle pour le groupe : l'instructeur." C'est ce que nous avait dit auparavant un agent de l'immigration canadienne. Peine perdue de tenter de parler aux autres.

"J'ai calculé le temps que nous passerions au Canada", de dire l'instructeur à LeBel. "J'ai divisé les heures pour les voyages, les repas, le sommeil, les parties, les pratiques, les réceptions." Et jetant un coup d'oeil admiratif vers une hôtesse d'Air Canada qui passait : il dit : "et j'en suis venu à la conclusion que nos joueurs auront 32 heures pour regarder vos jolies Canadiennes et les admirer . . . à distance."

Par coincidence, dans le même avion qui transportait l'équipe soviétique de Montréal à Toronto se trouvait le Boston. "Je vais placer les deux équipes l'une en face de l'autre près de l'avion et je demanderai aux joueurs de se serrer la main pour le bénéfice des photographes", de dire un représentant d'Air Canada. Mais lorsque l'heure du départ survint, les Russes prirent la direction de l'avion sans se préoccuper le moindrement des Bruins. Peut-être savaient-ils que ces derniers occupaient la dernière place du classement de la Ligue Nationale".

Rencontre de deux stratèges du hockey

Deux instructeurs de clubs de hockey se sont rencontrés par pure coïncidence hier soir à l'aéroport de Dorval au moment où tous deux montaient dans le même avion à destination de Toronto. L'un était Victor Kuznitzov, (au centre) de l'équipe russe, et Milt Schmidt des Bruins de Boston. A gauche, Patrick Farrar, de l'Association de hockey amateur du Québec.

Workman a déjà interrogé huit candidats au poste d'instructeur

par Guy Pinard

Huit entrevues avec des instructeurs, une autre avec un joueur qu'il voudrait amener à Montréal, voilà le bilan du copropriétaire Ted Workman depuis son départ de Montréal pour les Etats-Unis.

Rejoint à San Francisco, où il était de passage hier, Workman a dit qu'il était enchanté de son voyage jusqu'à maintenant.

"J'ai rencontré huit instructeurs. Je leur ai parlé de ce que la direction des Alouettes attendait de son futur instructeur.

"Même si je ne peux te donner de nom, laisse-moi te dire que si nous mettions la main sur l'un ou l'autre de quatre de ces instructeurs, l'équipe serait dirigée par un véritable "mordu" de l'offensive.

"Reste à savoir maintenant si le poste les intéresse."

Workman a affirmé qu'il ne rencontrerait pas un seul instructeur à San Francisco.

"Je suis venu à San Francisco pour les raisons suivantes. En premier lieu," a-t-il dit en riant, "le voyage était compris dans le coût du billet, en second lieu, je voulais venir saluer mon bon ami, Louis Spadia, le gérant-général des Forty Niners de la ligue Nationale, et en troisième lieu, afin de venir dénicher des joueurs pour les Alouettes."

Workman a par contre affirmé qu'il n'avait pas été question de J.I. Albrecht au cours de sa conversation avec les dirigeants des Forty Niners. A Montréal, le bruit courait que Workman tenterait d'obtenir des Forty Niners la permission que J.I. travaille à titre d'éclaireur pour les deux équipes.

Quand reviendra-t-il à Montréal ?

"Avant de partir de Montréal, j'avais laissé sous-entendre que je reviendrais en fin de semaine.

"Aussi, il semble qu'on m'attend pour régler quelques problèmes qui semblent avoir surgi depuis mon départ. Je dois appeler au bureau demain (aujourd'hui) afin de me renseigner sur la situation.

"Mais si je réglais le problème à ma façon, comme je le voudrais, je ne reviendrais à Montréal que dans dix jours, soit dimanche en huit."

Workman a terminé en soulignant qu'il avait encore beaucoup de chemin à parcourir. Il n'a pas voulu divulguer le reste de son itinéraire.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne s'est pas rendu sur la côte du Pacifique pour rencontrer des joueurs seulement.

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTES AVEC FIERTE VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTILLE VIEILLI ET EMBOUTEILLE A VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Vancouver à Buffalo
Pittsburgh à Cleveland
Rochester à Providence
Hershey à Los Angeles

Ligue Junior de l'Ontario
Oshawa à Niagara Falls
London à Kitchener

Ligue Métropolitaine jr "A"
West Island à Verdun
(8 h. 30).

Ligue Interuniversitaire
Laval à Toronto

HIER

Ligue Junior de l'Ontario
Kitchener 3, Hamilton 3
Toronto 4, Peterborough 8

Ligue Montréal Junior
Ste-Claire 6, Montréal-Est 11
Roussin 3, Rangers 9

Ligue Métropolitaine jr "B"
West Island 7, St-Laurent 3

Ligue Interuniversitaire
McMaster 6, Westerloo 11

Ligue Intercollégiale
(section Junior)
Ste-Thérèse 6, Mont-St-Louis 2

Ligue Inter-Cités jr "C"
Montréal-Nord 1, St-Laurent 0

Ligue Inter-Cités midget
Rosemont 4, St-Laurent 0

LIGUE AMERICAINE
(division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Québec	15	5	3	103	65	33
Baltimore	10	9	0	61	61	20
Hershey	9	11	1	66	57	19
Providence	8	10	1	51	61	17
Springfield	6	15	1	54	90	13

(division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Rochester	14	4	1	83	53	29
Pittsburgh	11	8	1	78	63	23
Cleveland	9	9	0	60	60	18
Buffalo	6	14	0	53	73	12

LIGUE CENTRALE

	J	Q	P	N	P	C	Pts
Minnes.	17	10	6	1	58	46	21
Memphis	18	9	7	2	56	52	20
Tulsa	20	8	9	3	66	58	19
Houston	19	8	10	1	59	66	17
St. Louis	17	6	7	4	52	56	16
Oklah. C.	17	6	8	3	46	59	15

LIGUE METROPOLITAINE jr "A"

	G	P	N	P	C	Pts
Verdun	12	1	1	90	35	25
Lachine	10	3	3	92	77	23
Montréal-Nord	0	4	2	78	59	20
Palestre	8	7	1	74	53	17
Laval	4	12	1	60	8	9
West Island	1	13	2	52	137	4

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	G	P	N	P	C	Pts
Shawinigan	13	3	1	98	58	27
Thetford M.	12	5	1	80	50	25
Sorel	7	10	1	65	93	16
T.-Rivières	6	10	1	73	87	13
St-Jérôme	4	14	0	70	93	8

LIGUE METROPOLITAINE jr "B"

	G	P	N	P	C	Pts
Verdun	11	0	0	54	13	22
St-Laurent	8	3	2	46	33	18
LaSalle	4	6	1	37	33	9
Outremont	3	5	0	18	29	6
Mont-Royal	3	6	0	20	30	6
West Island	1	10	1	23	59	3

LIGUE MONTREAL JUNIOR

	G	P	N	P	C	Pts
Verdun	12	3	0	107	54	24
Rosemont	12	1	0	100	34	24
Rangers	12	7	0	87	61	24
Montréal-Est	7	7	2	68	70	16
Roussin	2	13	3	40	96	7
Ste-Claire	0	14	3	55	134	3

LIGUE INTERMEDIAIRE DE LA RIVE SUD

	G	P	N	P	C	Pts
Beauharnois	11	2	3	64	40	25
St-Constant	7	3	3	55	44	19
Laprairie	8	6	1	73	53	17
LaSalle	5	9	2	56	68	12
Châteauguay	4	8	2	48	74	10
LeMoyne	4	10	1	48	58	9

Indifférence des universités canadiennes à l'égard du football professionnel

CALGARY (PC) — Les universités canadiennes affichent un manque total d'intérêt pour le football professionnel, en raison de leur indifférence à le promouvoir parmi leurs joueurs, a déclaré, hier, le président de la ligue Canadienne de football.

Pat Mahoney a dit, lors d'un banquet à l'Université d'Alberta, qu'il était bien prêt à accepter le fait que les collèges canadiens " ne tenaient pas particulièrement à ce que leurs joueurs deviennent professionnels.

"Par contre, je ne peux comprendre l'idée que vous ne soyez pas intéressés au calibre de votre jeu, négligeant ainsi le nombre de joueurs avec un potentiel professionnel."

Mahoney a suggéré que les équipes de football des universités canadiennes intéressées à la Canadian Rugby Union réorganisée, mettent un frein à l'exode vers les juniors, et préconisent un programme athlétique.

"L'Union canadienne est le seul organisme qui peut assurer la présence d'un étudiant au sein de l'équipe universitaire plutôt que de le voir évoluer avec les juniors . . ."

Les universités canadiennes comptent très peu de joueurs au sein de la ligue Canadienne car, des 131 Canadiens qui évoluent avec les neuf équipes canadiennes, seulement 23 viennent directement des universités canadiennes, quatre à titre d'agents libres et 24 repêchés.

Par ailleurs, 61 viennent des ligues juniors et 42 autres viennent des universités américaines, où ils ont appris les rudiments du football.

Mahoney a ajouté que le jour où des bourses d'études seront accordées de façon générale dans les universités canadiennes "sera un jour mémorable".

"Alors, on pourra commencer à songer au respect du Canada dans les compétitions athlétiques internationales."

La diffusion des bulletins d'enneigement se poursuivra

— Le ministère du Tourisme

QUEBEC — "Il n'est pas du tout question que le ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche abandonne la diffusion de ses bulletins sur l'enneigement, comme le veut une rumeur qui s'est répandue dans les stations de ski", a déclaré M. Alphonse Couturier, titulaire de ce ministère, dans un communiqué remis hier aux journalistes.

Ce service existe depuis une vingtaine d'années et est le fruit d'une collaboration entre le service de météorologie du ministère des Richesses naturelles et la direction générale du Tourisme.

"Chaque année, a ajouté le ministre, ces bulletins sont émis à partir de la mi-décembre et des dispositions ont été prises dans le même sens à l'égard de la saison qui s'ouvre. D'ailleurs, si l'intention que l'on nous prête avait été exacte, nous n'aurions pas mentionné ce service dans un prospectus tiré à un million d'exemplaires, qui a été préparé il y a déjà plusieurs semaines et dont la diffusion sera assurée à travers tout l'Est du Canada avant Noël par le truchement d'un important cahier hebdomadaire de rotogravure. Cette initiative publicitaire d'envergure, qui s'ajoute à notre campagne régulière destinée à accroitre le tourisme d'hiver, témoigne d'un accroissement de nos efforts pour mieux faire connaitre les stations de ski du Québec".

L'année dernière, les bulletins n'avaient été émis qu'à partir de la mi-janvier à cause des conditions défavorables qui avaient prévalu au cours des premières semaines de la saison et qui avaient empêché les skieurs de pratiquer leur sport favori plus tôt.

En ce qui nous concerne, LA PRESSE n'a jamais prétendu que ce service provincial avait été abandonné. A la suite d'une brève enquête, notre chroniqueur de ski nous apprenait que le ministère du Tourisme avait "interrompu temporairement" la diffusion des bulletins d'enneigement, ce qui n'a pas été démenti par M. Couturier.

Après ses conversations téléphoniques avec MM. Réal Boulanger et Gaston Cloutier, tous deux directeurs d'associations de propriétaires de stations de ski, le reporter de LA PRESSE a donné le point de vue de l'entreprise privée sur ce sujet.

M. Couturier, dans son communiqué, ne nie pas que des études visant à améliorer ce service de renseignements aient été entreprises. De plus, le ministère du Tourisme n'a fait aucune allusion concernant le fonctionnement de base de ce service, à savoir : par qui seront communiqués les rapports de neige à l'Office provincial de publicité et qui sera chargé de la vérification de ces rapports d'enneigement puisque le gouvernement n'a pas encore nommé ses observateurs ?

Depuis plus de 20 ans, les autorités sont prêtes dès la première tempête de neige. Cette année, ce ne fut pas le cas et nous en avons informé le public.

INAUGURATION OFFICIELLE DU NOUVEAU MAGASIN DE BENTLEY'S

Récemment Bentley's Cycles & Sports Ltd. a officiellement ouvert son nouveau magasin situé au 255 de la rue Beaubien Ouest à Montréal avec une cérémonie d'inauguration au cours de laquelle Madame M. A. McBride, épouse du président, coupa le traditionnel ruban.

Tous les agents de Bentley's pour Honda, Lambretta, BSA et Harley-Davidson dans la province de Québec étaient présents, ainsi qu'un invité spécial, M. T. Enami, de Tokyo, qui est en charge des ventes de motocyclettes au Canada pour la Honda Motor Company Ltd.

Après de nombreuses années sur la rue Bleury entre Sherbrooke et Ste-Catherine, le changement de location — qui eut lieu au printemps dernier — devint nécessaire par suite de l'énorme croissance et de la popularité toujours accrue des mtocyclettes au Canada durant les deux dernières années.

Le nouveau et ultra-moderne magasin dispose de 20,000 pieds carrés de superficie entièrement sur le même étage, comprenant : atelier, département de service, magasin de pièces détachées et salle d'exposition, — ce qui en fait un des établissements les plus modernes et les plus progressifs du Canada.

Bentley's Cycles & Sports Ltd. fut incorporé comme compagnie en 1931, mais en réalité l'affaire débuta dès 1924 avec sa fondation par M. Percy A. McBride. Après la formation de la compagnie, M. McBride continua en tant qu'actionnaire unique et fut président jusqu'en 1960 où son fils M. A. McBride lui succéda comme président. Durant les cinq dernières années, l'expansion fut continue, culminant avec l'importante acquisition de la franchise pour les motocyclettes Honda de renommée mondiale, dont la compagnie est distributrice pour le Québec. De plus Bentley's est seul distributeur pour le Québec des fameux scooters Lambretta, des motocyclettes BSA et Harley-Davidson et depuis cette année, des snowmobiles bien connus "Ski-Doo".

Avec le développement impressionnant de la popularité du motocyclisme, particulièrement parmi les adolescents et les "vingt ans", tout indique que le sommet des ventes ne sera pas atteint avant plusieurs années.

MAINTENANT!

UNE MUSTANG

POUR SEULEMENT

$3175

La Mustang Hardtop à deux portes : prix de détail FAB Montréal, suggéré par le fabriquant (pneus à flanc blanc moyennant supplément).

Vous pouvez maintenant avoir une Mustang à un bas prix très intéressant. Une Mustang équipée de sièges baquet, moquettes, garnitures tout vinyle, coffret à gants éclairé, groupe de lampes d'accueil, volant type sport, essuie-glaces electriques, lave-glaces, tableau de bord et pare-soleil rembourrés, feux de recul, signalisateurs de détresse, couvre-roues élégants, fougueux six-cylindres de 120 CV et 3-vitesses au plancher . . . quel magnifique cadeau de Noël pour votre famille !

Venez voir le Vendeur FORD

$5.50 pour cette journée de ski au Chantecler

Pour $5.50 vous ferez au Chantecler du ski à satiété. Vous pourrez utiliser tous les monte-pentes et déguster un repas substantiel. Venez en tout temps, du lundi au vendredi. Les conditions sont toujours bonnes grâce à la neige poudreuse que fait sur commande notre nouvelle machine à neige. Venez seul, accompagné ou en groupe, quelqu'en soit l'importance. Une journée de curling coûte le même prix.

le Chantecler
Ste-Adèle-en-Haut, Québec

55 minutes au nord de Montréal, sortie 28 de l'Autoroute.
Consultez votre agent de voyage ou téléphonez à 581-2256
IL Y A DU NOUVEAU AU NOUVEAU CHANTECLER...SI JOLIMENT ANCIEN

Le "Concorde" par STETSON

L'homme qui porte ce chapeau porte un chapeau à la fois élégant et distingué. Chapeau à bord étroit fini "Selv Edge" . . . et calotte basse et fuselée. Complètement façonné en feutre fourrure.

$20 – $25

Hugh Scott Limited

1018, rue Ste-Catherine ouest, près Peel

Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 h.

Un calendrier de la ligue Nationale en braille

Le calendrier des joutes de la Ligue Nationale pour 1965-66 vient d'être reproduit en braille par l'Institut Louis Braille, du Québec. C'est la 1ère fois qu'un calendrier du genre est offert au public. Ceux qui désirent l'obtenir peuvent le faire en adressant leur demande à :

Calendrier
de Hockey de la LHN
Institut Louis Braille
1255, ave. Beauregard,
Jacques-Cartier, Co. Chambly
Qué.

Le calendrier est offert gratuitement, mais on répondra aux demandes nombreuses sur une base du "premier arrivé, premier servi" tant que la quantité disponible ne sera pas épuisée.

L'Institut Louis Braille se spécialise dans l'éducation des enfants aveugles de langue française du Canada entier. On y admet les garçonnets capables de poursuivre les mêmes études que les garçonnets de leur âge qui peuvent voir. Sont ecceptés, les jeunes aveugles de 9 et 10 ans pourvus qu'ils peuvent entreprendre une 4e Année. Les études se poursuivent ensuite jusqu'à la 11e Année soit Scientifique, soit Classique. Les cours, spéciaux pour les élèves qui ont une vision de 20/200 ou moindre, ont pour but la réhabilitation et la régularisation d'entraînement des jeunes handicapés, aveugles ou autres. Le but principal de l'Institut est de permettre aux jeunes de compléter leurs études pour qu'ils puissent être indépendants quand ils auront ensuite à gagner leur vie dans un monde qui voit. Le supérieur de l'Institut est le R.P. Wilfrid Laurier, des Clercs de St-Viateur.

Deux champions à Montréal
Deux champions de tennis sur table, Richard Bergman, d'Angleterre, à gauche, et le meilleur de la Corée, Lee Dal Joon, qui donneront une exhibition de leur savoir faire, lundi soir, le 13 décembre au YMCA Central, commençant à 7 h. 30 p.m.

Le protêt du club de soccer Kalena rejeté

Le bureau de direction de l'Association de soccer du Québec a approuvé à l'unanimité la décision de la ligue Nationale de soccer, à son assemblée de mercredi soir, rejetant ainsi l'appel du club de soccer Kalena.

L'on se souvient qu'à la fin de la saison, le club Ukraina protesta, accusant le Kalena d'avoir utilisé des joueurs inéligibles. Après des démarches et discussions, le bureau de direction de la ligue Nationale donnait raison au club Ukraina.

Le Kalena en appelait de cette sentence auprès de l'Association provinciale. Les témoignages et discussions ont mis en lumière le fait que l'Association, pour diverses raisons, n'avait pas clarifié le statut de ces joueurs plus tôt tel que demandé par le Kalena, mais que par contre le club n'avait pas poursuivi davantage ses recherches pour connaître le statut véritable de certains joueurs qu'il alignait.

Par contre, l'on reprochait au club Ukraina de savoir à l'avance que l'adversaire utilisait des joueurs inéligibles, mais d'avoir attendu le moment le plus propice pour loger un protêt. En pareil cas, le protêt doit être rejeté. Selon certaines déclarations orales, la chose semblait fort plausible, et si tel est le cas, le club Ukraina était donc à blâmer. Mais c'est une chose que personne ne pouvait prouver, pour le moment du moins.

Dans le cas, l'Association ne pouvait qu'approuver la décision de la ligue Nationale qui punissait un club pour avoir utilisé des joueurs inéligibles.

L'Association, qui admet une certaine responsabilité dans cette affaire, faisait remarquer que le manque de système antérieur permettait très difficilement de déterminer rapidement le statut d'un joueur en particulier. Mais le président Jean-Guy Bécard a annoncé qu'un système de fiches déjà commencé serait prêt bientôt et empêchera la répétition de certaines controverses.

Assemblée dimanche

L'Association de soccer mineur du Québec tiendra son assemblée annuelle dimanche après-midi, le 12 décembre, à 1 h. 30.

Tous les clubs de soccer sont invités à envoyer des représentants. Le public, qu'il fasse partie ou non de ce sport, peut également assister à l'assemblée.

Cette assemblée aura lieu au Centre récréatif N.-D.G.

Les meneurs

Points : Rousseau, Canadien 30.
Buts : Hull, Chicago, 17.
Assistances : Béliveau, Canadien 17.
Blanchissages : Hall, Chicago, 3.
Punitions : Brown, New York, 47 minutes.

Arthur Ashe et Roy Emerson, en finale

ADELAIDE, Australie, (UPI) — L'Américain Arthur Ashe et l'Australien Roy Emerson sont passés à la finale des championnats de l'Australie du Sud, ce matin, en remportant chacun une victoire facile en semi-finale.

Ashe a joué brillamment durant tout son match, face au jeune Australien Ray Ruffels. Il l'a battu par 6-3, 7-5, 7-5 et n'a pas perdu un seul service. On sait que Ruffels avait causé, hier une grande surprise en éliminant son compatriote Fred Stolle en deux sets. Ce jeune homme de 19 ans, que l'on dit fort prometteur, a été surclassé par l'astucieux et puissant Noir de Richmond, Virginie.

Emerson, pour sa part, a éliminé le Hollandais Tom Okker par 7-5, 6-3, 6-4, mais il n'a guère impressionné. En fait, on le prétend très loin de sa meilleurs forme. Encore ce matin, il a commis un trop grand nombre d'erreurs pour un joueur de sa trempe. Okker, un jeune tennisman de 21 ans, est lui aussi talentueux et prometteur.

Dans la finale du double, Emerson et Stolle l'ont emporté en triomphant des Américains, Ashe et Cliff Richey, en finale, par 7-5, 6-3, 7-5. Chez les femmes, Nancy Richey a vaincu Judy Tegart, d'Australie, en deux sets. Dans l'autre demi-finale, Lesley Turner a eu raison de Madonna Schacht, en deux sets également.

Gagnez l'un de ces
50 COUTEAUX À DÉPECER
pour Noël

Écoutez CKAC/73 AU CADRAN
pour les conditions de ce concours
(du 6 au 24 décembre)

IMPORTÉ D'ANGLETERRE
Tanqueray Gin

dans l'antique bouteille verte. Sec sans compromis. Douceur captivante. Gin anglais distillé, qui plaît à toute l'Amérique.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ À LONDRES, ANGLETERRE

Legaré

REGENTONE

En vedette ! Nous vendons les marques les plus réputées en appareils de divertissement à des prix imbattables ! Faites vos emplettes tous les soirs jusqu'à 9 heures. Samedi, jusqu'à 6 heures.

SYNONYME DE VALEUR HORS-PAIR
EN DIVERTISSEMENT AU FOYER

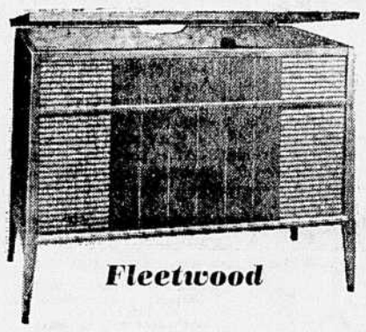

Fleetwood

PHONO STEREO et RADIO AM/FM et FM STEREO
Châssis : transformateur de puissance à 10 lampes. Radio AM/FM et FM/stéréo. Changeur stéréophonique, automatique, à 4 vitesses. Deux haut-parleurs de 6". Fini noyer.
En SPECIAL à 229.95
Seulement 2.50 par semaine

TELEVISEUR de TABLE, 19" par WESTINGHOUSE
Quatorze lampes en plus de la puissance "état solide" fournissant une performance de 25 lampes. Haut-parleur monté à l'avant de 4".
En SPECIAL à 219.95
Seulement 2.25 par semaine

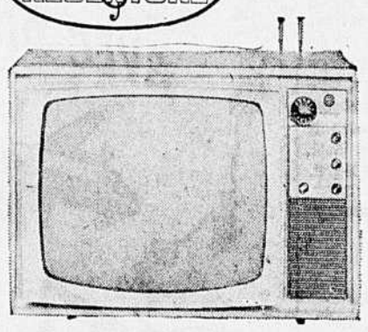

Un appareil 3-dans-1 qui sèmera la joie au foyer !
RADIO AM/FM et FM STEREO, CHANGEUR AUTO., à 4 VITESSES et TV de 23" par FLEETWOOD
Téléviseur avec rendement de 18 lampes et 2 rectificateurs. Trois haut-parleurs : 5" x 7". Radio-phono ayant 10 lampes. Radio AM/FM et FM stéréo. Changeur automatique, stéréo à 4 vitesses, avec aiguilles de saphir. Cabinet fini noyer.
En SPECIAL à 499.95
AUCUN DEPOT REQUIS — Seulement $5 PAR SEMAINE

Marconi

PHONO AUTO., STEREO
Changeur stéréo B.S.R. à 4 vitesses. Deux haut-parleurs de 4". Coffret aminci recouvert de simili-cuir lavable. 79.95
3.50 PAR MOIS

PHONO MARCONI "ETAT SOLIDE"
Tourne-disque à 4 vitesses. Adapteur 45 RPM fourni. Arrêt automatique. Haut-parleur de 4". 2.25 PAR MOIS 59.95

UTILISEZ NOTRE PLAN DE MISE-DE-COTE POUR NOEL

TELEVISEUR PHILCO de 23" CABINET CONSOLE AMINCI
Performance équivalant un rendement de 24 lampes véritables. Haut-parleur monté à l'avant de 5" x 3". Le syntonisateur utilise des points plaqués or pour une plus grande performance.
En SPECIAL à 259.95
AUCUN DEPOT REQUIS — Seul. $3 par semaine

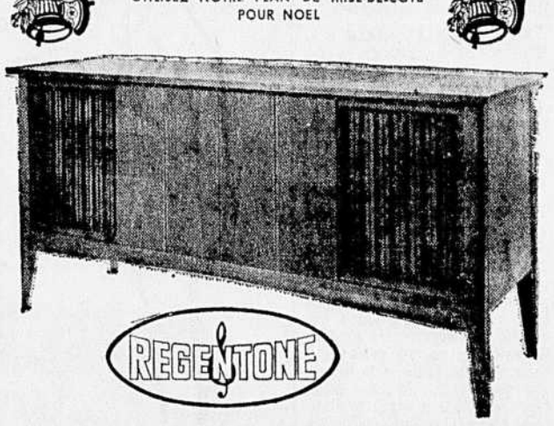

PHONOGRAPHE STEREOPHONIQUE et RADIO AM/FM et FM STEREO
Cabinet 56" de long en véritable contre-placage de noyer, fini huilé. Performance "état solide" comprenant 25 transistors et 12 diodes. Six haut-parleurs à gamme étendue : 2 - 8" et 4 - 3½". Changeur automatique, stéréo, "Garrard", à 4 vitesses. Radio AM/FM avec adapteur à même pour recevoir les émissions FM stéréo.
En SPECIAL à 349.95
AUCUN DEPOT REQUIS — Seulement 3.50 par semaine

AUCUN DEPOT REQUIS
36 MOIS POUR PAYER
(Taxe de vente payable au moment de l'achat)
Nous finançons notre crédit, ce qui nous permet de vous accorder une considération spéciale advenant certaines épreuves inattendues.

MAINTENANT 14 MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL — Legaré — PLUS DE 90 MAGASINS DANS LE QUEBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

1200 rue AMHERST, Tél. 842-8911
6960 rue ST-HUBERT, Tél. 271-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME, Tél. 935-6994
3730 est, rue ONTARIO, Tél. 526-1667
1278 est, ave. MONT-ROYAL, Tél. 521-5373
3250 rue MASSON (Rosemont), Tél. 725-2453
1624 Boul. de la CONCORDE, Tél. 669-2646 (Duvernay)
10,672 Boul. PIE IX, Tél. 322-2741 (Montréal-Nord)
1020 rue NOTRE-DAME, Tél. 637-5825 (Lachine)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME, Tél. 935-7813
4078 rue WELLINGTON (Verdun), Tél. 768-4730
4660 est, rue STE-CATHERINE, Tél. 255-7029
6589 Boul. MONK (VILLE EMARD), Tél. 768-4777
11,926 est, rue NOTRE-DAME (POINTE-AUX-TREMBLES), Tél. 642-5371

Avez-vous jamais rêvé de passer les Fêtes dans un château du Moyen Âge?

Transportez-vous en imagination près d'un superbe foyer à l'ancienne où pétille une énorme bûche de Noël. Assistez au traditionnel défilé de la tête de sanglier, qui fait revivre les costumes, les couleurs et la gaieté des Noël d'antan. Voilà une ambiance propre au Château Frontenac de Québec, voilà l'endroit, au coeur même de la Vieille Capitale, où vous devriez passer les Fêtes. Appelez le SERVICE DE RÉSERVATIONS, 866-3048, ou adressez-vous directement au gérant du Château.

Le Château Frontenac
un hôtel du Canadien Pacifique

Peterborough au 1er rang

PETERBOROUGH. (PC) — Les Petes de Peterborough ont vaincu les Marlboros de Toronto, 8-4, hier, et se sont hissés au premier rang de la ligue Junior de l'Ontario.

Les Petes sont sur un pied d'égalité avec les Flyers de Niagara Falls et les Généraux d'Oshawa qui s'affronteront ce soir.

Mickey Redmond a été le meneur des Petes avec quatre buts. André Lacroix et John Vanderburg ont complété le pointage avec chacun deux buts.

Mais je ne sais ni comment ni quand servir du vin!

Comment? Savez-vous le déboucher?
Alors, vous savez *comment* servir du vin.
Quand? N'importe quand.
C'est aussi simple que cela.

Constituez-vous une petite cave de bons vins canadiens Brights, comme celle mentionnée ci-dessous. Des amis arrivent-ils à l'improviste ? Vous pouvez servir le sherry. Avec le repas de midi ou le dîner ? Le sauterne ou le claret. Un événement à fêter ? Débouchez le vin rosé. Vous voyez comme c'est simple.

74 Sherry—Un vin apéritif, très apprécié au Canada. Se sert avec les hors-d'oeuvre et la soupe.

Sauterne Manoir St-David—Servi très frais, il fait merveille avec le poisson et les viandes blanches de toutes sortes—volaille ou porc—et les salades !

Claret Manoir St-David—Un "vin du pays", le plus distingué au Canada. Idéal avec les biftecks, les hamburgers et les viandes rouges de toutes sortes.

UNE IDÉE MERVEILLEUSE! Qu'y a-t-il de plus délicieux et de plus agréable à recevoir en cadeau qu'une cave de bons vins canadiens Brights ? On vous fera les remerciements les plus chaleureux !

LES BONS Vins CANADIENS Brights

LA SEULE MAISON VINICOLE CANADIENNE DU QUÉBEC

avis de DÉCÈS

CAND (Alma) — A Québec, le 8 décembre 1965 à l'âge de 50 ans, est décédée dame Alma Cloutier, épouse de Rosaire Arcand, pilote, demeurant 1997, 1ère avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des foyers funéraires
J. Bouchard et Fils Ltée
1290, 1ère avenue
à 9 hrs 05 pour se rendre à l'église Ste-Claire d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs 15 et de là au cimetière de St-Charles (trajet en auto) lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRAND (Adrienne) — A Montréal, le 9 décembre 1965, est décédée Mme Paul Bertrand, née Adrienne Blanchard, mère de Luc, Marc, Janine (Mme Alfred Edwards), Lise (Mme Douglas Prestley), Renée (Mme Maurice Tucker). Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce.
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIS (Joséphine) — A Hawkesbury, le 9 décembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Dervis Borris, née Joséphine Dériault, demeurant 296 rue Abbott, Hawkesbury, mère de Mmes Roland Deschênes (Georgette, de Val d'Or), Normand-J. Duclos (Stella, de Montréal), Raymond Lacombe (Florence, de Hawkesbury). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
pour se rendre à l'église St-Grégoire-Nazianze, Vankleek-Hill, où le service sera célébré à 2 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUTHILLIER (Rose-Anna) — A Ste-Clothide de Châteauguay, le 8 décembre 1965 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Joseph Bouthillier, née Rose-Anna Varin. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Lionel Demers
27 rue Notre-Dame,
St-Chrysostome,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Clothilde de Châteauguay, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OYER-LABARRE (Clara) — A Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Clara Gauthier, épouse en 1eres noces de Zéphirin Boyer, et en 2èmes noces de feu Anselme Labarre, demeurant chez sa fille Mme Vital Legault. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662, rue St-Denis
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sains autre invitation.

BRUNET (Gérard) — A Montréal, le 9 décembre 1965 à l'âge de 40 ans est décédé M. Gérard Brunet, époux de Thérèse Dubreuil, demeurant 4535 Coloniale. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17 rue Laurier est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUCCI (Francesco) — A Montréal, le 9 décembre 1965, est décédé Francesco Bucci, époux de feu Nicolini Morale, père bien-aimé de Mme P. Greco (Marie), Mme A. Lapenna (Joséphine), Mme A. Di Carlo (Donna), grand-père de Mme J. Fezza (Lina). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Clarke,
5580 ouest, rue Sherbrooke,
pour se rendre à l'église St-Raymond où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépultu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMARD (Ernest) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Ernest Chamard, époux de Suzanne Pagé, père de Gontrand, Francine, André, Denis et Jean-Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Benoit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Gilbert) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 64 ans est décédé Gilbert Charbonneau, époux de feu Henriette Lidgate, demeurant 3529 Dandurand. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Lucien) — A l'hôpital St-Joseph de Lachine, le 8 décembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Lucien Chartier, époux de Gabrielle Brossard, demeurant au 676, 7e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620 rue Provost, Lachine
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Stella) — A Pointe-aux-Trembles, le 10 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Narcisse Desrochers, née Stella Hamel, demeurant à 507, 6e avenue, appt 2, Pointe-aux-Trembles. Elle laisse ses enfants: le Père Dominique, trappiste, Marcel, Stella, Gabrielle, Roger, Fernande, Soeur Marie-Stella (Gilberte) Congrégation Jésus-Marie, 2 demi-frères, Paul et Narcisse, et 1 demi-soeur Marguerite. (Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée,
11,813, rue Notre-Dame est, P.A.T.
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, P.A.T., où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESSUREAULT (Fabiola) — A St-Stanislas de Champlain, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Borromée Dessureault, née Fabiola Brouillette. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant, à 3 hrs p.m. Départ des salons funéraires Marcel Doré à 2 hrs 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETIENNE (Roméo) — A Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roméo Etienne, époux de Marie Imonti, demeurant à 5705 Des Erables. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
25 est, avenue Laurier,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EVERITT (Emilia) — Après une longue maladie à l'hôpital St-Jude, le 10 décembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Emilia Lépine, épouse de Oswald Everitt, mère de William, Thomas, Richard, Shirley (Mme R. Conningham). Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église anglicane St-Marc où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Alexina-Yvonne) — A Montréal, le 10 décembre 1965, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Georges Harvey, née Alexina-Yvonne St-Jacques, demeurant à 3703 Adam. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3472, rue Ste-Catherine est
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Aline) A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Aline Berthiaume, épouse d'Albert Laberge, mère de Roland. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABONTE (Christiane) — A Ville St-Michel, le 9 décembre 1965, à l'âge de 17 ans, est décédée Christiane Labonté, fille de Paul Labonté et de Jeannine Archambault, demeurant à 7329, Shaughnessy. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661, rue Jean-Talon est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assistes sans autre invitation.

LAHAIE (Edouard) — A Pointe-St-Charles, le 10 décembre 1965 à l'âge de 74 ans 6 mois est décédé M. Edouard Lahaie, fils de feu Louis Lahaie et de Saramise Therrien, demeurant 3516 rue Gertrude. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (François-Xavier) — A Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. François-Xavier Langlois, époux de Eugénie Coutu. Père de François, Bernard, Noël, Jacqueline, Andrée (Mme J.-G. Désabrais) et Pierrette (Mme Y. Dumouchel). Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbeault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, et le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Adrienne) — A St-Hyacinthe, le 9 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve J.-E. Lavallée, née Adrienne Gaudette, demeurant à 800, Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe. Mère de MM. Jean-Charles, ing., de Sorel, Gaétan, ing., de Boucherville, Claude, psychologue, de Ste-Thérèse-en-Haut, Mmes Robert Laporte, (Georgette de St-Bruno), Maurice Leroux (Marthe de Pré-Vert), Georges Boulé (Thérèse de St-Hyacinthe), Mlle Pierrette Lavallée de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René-J. Mongeau Ltée
1105 rue Girouard
pour se rendre à la cathédrale de St-Hyacinthe où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Victoire-sur-Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Hyacinthe) — A Rigaud, le 7 décembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Hyacinthe Leduc, copropriétaire du garage Leduc & Pilon, Alambra 4e degré et membre du club Richelieu, époux de feu Yvonne Pilon. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Duncan Roussin
Rigaud
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOINE (Charles-Emiles Godias) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Charles-Emile Godias Lemoine, pensionnaire du Conseil des Ports Nationaux de Montréal, époux de feu Annie Campbell demeurant 2375 Prieur. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, Boul. Henri-Bourassa
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIMOGES (Joseph-Emile) — A St-Jérôme, le 9 décembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph-Emile Limoges, époux de feu Maria Desjardins, demeurant 50 rue St-Faustin. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle,
pour se rendre à la cathédrale St-Jérôme où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISELLE (Albina) — A Ste-Geneviève, le 9 décembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Albina Rousselle, épouse de feu Armand Loiselle, mère de Armand Loiselle, de Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANCINI (Rosa) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Antonio Mancini, née Rosa Paventi, demeurant au 8182 Alverne. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est
à 9 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompéi, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

BREAULT-CHAMPAGNE-BAYEUR — A Lavaltrie, samedi le 11 courant, à 11 heures, sera chantée une messe collective solennelle 2ème anniversaire pour Mmes Eugène Breault, Champagne, Bayeur. Parents et amis sont priés d'y assister.

MIRON (Cyprien) — A Montréal, le 10 décembre 1965 à l'âge de 69 ans, est décédé M. Cyprien Miron, conciliateur en chef du Ministère Provincial du Travail, époux en 1eres noces de Yvonns Lanctôt et 2es noces de Germaine Girard. Père de Pauline (Mme Pierre Dufresne), Bernard et Marcel. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.
5359, 11e avenue, Rsmt
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (Amanda) — A LaSalle, le 9 décembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Monette, née Amanda Caron, épouse en 1eres noces de Joseph Primeau, demeurant à 139, 1ere avenue, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5351, rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORAN (Daniel "Dany") — Accidentellement à Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 8 ans, est décédé Daniel (Dany) Moran fils de Georges Moran et de Jacqueline Charbonneau. Frère de Rony et François. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORENCY (Arthur) — A Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Arthur Morency, époux de Victoria Champigny. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de l'Hôpital St-Charles-Borromée,
66 est, rue Dorchester,
pour se rendre à la chapelle de l'hôpital où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE — A St-André d'Argenteuil, le 8 décembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Delphis Paquette. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bertrand Ladouceur,
St-André d'Argenteuil,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Lionel) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Lionel (Léo) Paquin, maître électricien, époux de Blanche Thibeault, demeurant à Ville St-Michel, autrefois de Century Electric Co. et Harbour Electric Co. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2348 rue Beaubien
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAYETTE (Florence) — A Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Ernest Payette, née Florence Lessard, mère de Paul, Irène (Mme veuve J.-P. Bourgeois), Hélène (Mme Charles Rainville). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à midi 15, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à midi 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Cécile) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 60 ans est décédée Mme veuve Odilon Pépin, née Cécile Laberge. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILOTTE (Roger) — A Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Roger Pilotte, fils de feu Henri Pilotte et de feu Marie-Anne Charette, demeurant 1454 rue Frontenac. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521 est, rue Ste-Catherine,
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PHILIE (Bernadette) — A St-Mathieu, le 8 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Elziar Philie, née Bernadette Byette. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant & Fils,
St-Mathieu,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENCHER (Louise) — A Ville St-Michel, le 8 décembre 1965, à l'âge de 14 ans, est décédée Mlle Louise Provencher, fille de Jean-Paul Provencher et de feu Gertrude Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036 rue Belair,
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAINVILLE (Cécile) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Alphonse Rainville, née Cécile Longpré, demeurant 3450 Délisle. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RYMDENOK — ("Ryme" Ipolit) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Ipolit "Ryme" Rymdenok époux de Helen Lazowik, père de Nina (Mme Robert Picjak et de Joseph, grand-père de Dick. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Polonaise St. Mary's (Hochelaga-Gascon) où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ARNEAULT (Willie) — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 décembre 1965, à l'âge de 72 ans 9 mois, est décédé M. Willie St-Arneault, président du Magasin de Chaussures J.-A.-W. St-Arneault Inc., époux de Amanda Vézina. Il laisse dans le deuil une fille: M. et Mme Pierre Grondin, M.D. (Pierrette), 2 petits-fils, Jean et Louis. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-D. Garneau,
405 boul. Ste-Madeleine,
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière de Ste-Geneviève de Batiscan, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté en l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-OURS (Michel) — A Portland, Maine, le 3 décembre 1965, est décédé Michel St-Ours, fils de Mme Isabelle St-Ours et neveu de Miles Fleur-Ange et Irène Lachance. Les funérailles ont eu lieu à Old Orchard, Maine.

ST-OURS (Rolland) — A Pointe-St-Charles, le 8 décembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé Rolland St-Ours, époux de Juliette Rhéaume, demeurant 2623, rue Rozel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue de l'Eglise
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SLAVINSKI (Adolphe) — A Pont-Viau, le 10 décembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Adolphe Slavinski, époux de Blanche Ouimet, demeurant à 153, Lahaie. La dépouille mortelle est exposée au salon
Urgel Bourgie Ltée,
400 rue Henri-Bourassa est,
Avis des funérailles plus tard.

SYLVAIN (Marguerite) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 32 ans, est décédée Mlle Marguerite Sylvain, fille de Joseph Sylvain et de Marie-Louise Henry, demeurant 3717 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France ou le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SYNETTE (Joseph) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 89 ans, est décédé Joseph Synette, époux de Marie-Louise Pelchat, demeurant 983 Napoléon. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET (Yvonne) — A Verdun, le 8 décembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Arthur Théoret, née Yvonne Mailloux, mère de René, Roméo, Mme Jacques Jodoin (Irène), Mme Lionel Vigneault (Adrienne) et Roger, demeurant à 3346, avenue Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault,
512, avenue de l'Eglise,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGER (Emérentienne) — A Montréal-Nord, le 8 décembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Edouard Viger, née Emérentienne Demers, demeurant au 11,153 Bruxelles. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11,130 boul. PIE-IX,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

LOUIS BARON

A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé Louis Baron, ex-principal de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, époux en 1ères noces de feu Germaine Marsan et en secondes noces de feu Délia Vaillancourt.

Il laisse dans le deuil ses fils, Léon (Père de Ste-Croix), Paul-Emile, Louis, André et Claude; ses filles, Mme Albert Lebrun (Laurette), Mme Simon Huard (Thérèse), Mme Louis Sénécal (Rita), Mme Georges Campeau (Annette), Mme Roger Pilon (Louise), Mme Viateur Lamont (Louisette), Mme Edgard Larivière (Monique), ainsi que ses gendres et ses belles-filles; une soeur (Lucie), Soeur Antonius, religieuse des Soeurs de la Providence; sa belle-mère, Mme Vve Joseph Vaillancourt; sa belle-soeur, Mlle Rita Vaillancourt et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 10, à 10 hrs, en l'église Notre-Dame-des-Neiges et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Départ du salon J.-R. Deslauriers Ltée, 5650, rue Côte-des-Neiges, à 9 h. 45 a.m. vendredi.

DECES

J. OCTAVE MOUSSEAU

Le 2 décembre dernier est décédé à l'Hôtel-Dieu Me J. Octave Mousseau, C.R., âgé de 90 ans. Né le 2 août 1875 à St-Polycarpe, comté de Soulanges, du mariage du docteur J. Octave Mousseau, ancien député de Vaudreuil-Soulanges aux Communes, avec Rose-Adélina Cadieux, de Vaudreuil, a fait ses études classiques au collège Bourget de Rigaud et son droit à l'université Laval de Montréal. Admis au barreau en 1897 il se fit rapidement remarquer par sa facilité de parole et sa clarté d'expression. Candidat en 1902 pour la représentation à la législature, il est défait une première fois. Il se présente aux élections générales de 1904 et est élu par une belle majorité, réélu en 1905 et en 1911 à la législature, il s'est montré un des députés les plus actifs et les plus éclairés. Il contribua pour beaucoup à la création de la cour juvénile de Montréal et à la formation d'un bureau de statistiques provinciales. A une lecture étendue il joint les connaissances acquises au cours de nombreux voyages en Europe et les impressions qu'il a publiées ont été très appréciées du monde littéraire. Bien que s'occupant presque exclusivement des Tribunaux civils, il ne néglige pas les affaires, étant vice-président et directeur de la Prévoyance et directeur du Crédit-Canadien.

Amateur de sports en plein air Il passe son temps libre dans un petit coin coquet de son pays natal. La chasse et la pêche sont ses récréations favorites.

Marié en premières noces le 17 octobre 1899 à Clara, fille de J. C. Gagné, en deuxièmes noces à Annette, fille de l'hon. J. A. Mousseau, ancien premier ministre de la province de Québec, il épousa en troisièmes noces Cécile, fille de Henri Langlois qui lui survit.

Il laisse cinq fils et une fille, Mes Gérald, Gilles et Gaston, avocats, Fernand, comptable pour Richardson & Bureau, Marielle, Madame Marcel Ducharme, et Louis.

L'ont prédécédé dans la tombe deux frères et deux soeurs: le chanoine Louis Mousseau, de Valleyfield, le Dr Alfred Mousseau, de Montréal, Adélina, épouse du Dr Elzéar Deguire, de Côteau-du-Lac, et Hortense, épouse du notaire J. R. Oumet, de St-Polycarpe.

Parmi ses neveux et nièces qui lui survivent: Monseigneur Lionel Deguire, de Côteau-du-Lac, Soeur Louis-Raymond (Rolande Oumet) des Soeurs de Ste-Anne, Soeur Marie-Joseph de la Présentation (Marguerite Gagné) des Soeurs du Bon Pasteur de Montréal, Soeur Marie-Pauline-du-Sacré-Coeur (Pauline Gagné) des Soeurs de Ste-Anne de Valleyfield.

Il laisse aussi de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté à l'Eglise St-Jacques et les funérailles ont eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Décès et remerciements

LEO HENLEY

A Montréal, le 10 septembre 1965, est décédé à l'âge de 64 ans, M. Léo Henley, époux d'Anne-Marie Bélanger.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses deux enfants, Daniel et Marjolaine; ses soeurs et ses frères, Mme Charles Rivard (Louise), Mme Irénée Beauvais (Esthérie), Mme Georges Constantin (Emma) Mme Romain Beauvais (Odile), Wilfrid et Paul Henley; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Arthur Pelletier, M. et Mme René Ouellet, M. et Mme Eugène Babineau, Alphonse, Joseph et Elzéar Bélanger (de ville La Pocatière), M. Charles Rivard, M. Georges Constantin, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Tous les membres de la famille désirent exprimer leurs remerciements aux personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie: offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes qui ont omis de laisser leur adresse ou de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. Votre sympathie, lors de cette épreuve, fut des plus réconfortantes.

Naissance

DESNOYERS — A l'hôpital Notre-Dame, 25 novembre 1965, à M. et Mme André Desnoyers, née Marie Lamarche, est né un fils, petit frère de Lucie. La mère et l'enfant se portent bien.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

Profitez de nos incroyables bas prix d'hiver
Nous nous spécialisons dans les modèles exclusifs

NOUS AVONS TOUS LES GRANITS QUE VOUS DESIREZ
SEBASTIANO Aiello
Terrains des monuments: 6811 est, Sherbrooke
Bureau: 6776 est, Sherbrooke — 259-6917
(près du Cimetière de l'Est)
Ouvert tous les jours jusqu'à 7 h. — Sam. et dim. 1 à 3 p.m.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

Les usagers réclament un meilleur service de trains entre Saint-Hilaire et Montréal

par Thomas Duhaime

A la fin du mois de janvier, une forte délégation de la rive sud se présentera devant la Commission des transports du Canada afin de réclamer un meilleur service pour les usagers des trains-voyageurs des Chemins de fer nationaux qui circulent entre St-Hilaire et Montréal.

Convoqués à l'hôtel de ville de Beloeil par le maire, M. Aurèle Dubois, des représentants de toutes les municipalités desservies par ce circuit ont étudié hier soir le problème sous tous ses angles.

Le résultat de cette réunion, qui groupait notamment presque tous les maires des municipalités concernées, s'est traduit par la ferme intention de former un comité d'étude dont la principale tâche sera de colliger toutes les suggestions, d'en analyser la portée et de préparer, en dernier ressort, un programme d'action.

Il s'agira alors de formuler un projet de solution qui sera par la suite, acheminé devant la Commission des transports du Canada.

Les discussions ont porté sur toute l'étendue du problème: il y a une dizaine d'années, le service donnait satisfaction; aujourd'hui, ce même service étant limité à un seul train par jour, dans les deux sens, rien ne va plus.

En conséquence, les quelque 2,000 usagers sont aux abois, malgré que les autorités des Chemins de fer nationaux aient décidé, il y a quelque temps, d'ajouter cinq wagons au seul train qui fait présentement la navette entre St-Hilaire et Montréal.

Le nombre de wagons est maintenant de 15 par suite de cette amélioration mineure apportée à un service de transport qui demeure nettement médiocre, selon ce qui ressort des discussions de cette première réunion des représentants du public voyageur de la rive sud.

Les villes qui s'échelonnent sur le parcours de ce circuit de banlieue sont: St-Hilaire, Otterburn Park, Beloeil, MacMasterville, St-Basile, St-Bruno, St-Hubert et St-Lambert.

Le nombre grandissant des banlieusards qui empruntent quotidiennement ce moyen de transport pour se rendre à leur travail, dans la métropole, s'explique assez facilement: l'embouteillage presque "systématique" des ponts d'accès à l'île de Montréal, le problème de plus en plus aigu du stationnement dans les rues et le centre des affaires de Montréal, enfin, le "cauchemar" d'une circulation à flots continus et de plus en plus compliquée.

Résultat: la plupart préfèrent remiser leur voiture . . . et prendre le train!

Mais voilà que surgit une autre difficulté tout aussi "désagréable", pour le moins: il n'y a pas assez de trains-voyageurs.

C'est ce problème que les gens de la rive sud veulent solutionner.

Pour y arriver, ils réclameront de la Commission des transports le rétablissement des anciens horaires — un minimum de sept par jour, y compris les trains réguliers, et un service "plus autonome", c'est-à-dire, desservant uniquement les usagers des municipalités comprises dans le circuit St-Hilaire-Montréal.

Actuellement, les trains réguliers "passent tout droit" aux différentes gares échelonnées sur ce même trajet. S'ils y faisaient autant d'arrêts, comme auparavant, le problème serait réglé à demi, semble-t-il.

Sous un autre aspect, encore d'autant plus important, si les Chemins de fer nationaux assuraient un service de première classe et pleinement satisfaisant pour répondre aux besoins d'une population de près de 80,000 âmes, toutes ces municipalités en profiteraient doublement du point de vue démographique et économique.

"Aujourd'hui, a expliqué le maire Aurèle Dubois, un grand nombre de gens ont de plus en plus tendance à s'éloigner des grands centres pour s'établir dans les villes de banlieue, dont les normes de développement et d'expansion sont axées selon des plans d'urbanisme neufs et mieux ordonnés".

Le député fédéral du comté de Chambly-Rouville, M. Bernard Pilon, assistait à la réunion.

D'autre part, les autorités des Chemins de fer nationaux ont "décliné" l'invitation qui leur avait été faite quelques jours plus tôt: leurs représentants brillaient par leur absence.

Par contre, un employé (non identifié) de la compagnie, présent à la réunion mais non à titre officiel, a pris la parole à un moment donné pour expliquer à l'assistance que ce service de train-voyageurs sur la rive sud se soldait infailliblement par un déficit.

Les membres de ce comité d'étude, qui seront tous désignés par chaque conseil municipal des villes concernées, siégeront d'ici une dizaine de jours pour s'atteler à la tâche qui leur aura été confiée.

Du résultat de leurs travaux dépendra, en grande partie, le succès de leurs représentations auprès de la Commission des transports, à Ottawa, à la fin de janvier.

Les conservateurs ont 17 jours pour contester l'élection de Sauvé

Par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Il ne vous reste que 15 jours pour faire vos emplettes de Noël . . .

Mais il en reste 17 aux conservateurs pour contester en Cour l'élection de M. Maurice Sauvé . . .

C'est en effet ce qu'indique la "loi concernant les élections de députés à la Chambre des Communes dont la validité est contestée".

Il est précisé à l'article de la loi que le délai prescrit pour présenter une plainte contre l'irrégularité d'une élection est de vingt-huit jours après "la date de la première publication de l'avis du rapport dans la Gazette du Canada".

Or le 29 novembre dernier la Gazette officielle du Canada publiait que M. Maurice Sauvé avait été élu aux Iles-de-la-Madeleine contre ses adversaires conservateur, néo-démocrate, et créditiste.

Nous avons jeté un coup d'oeil sur la loi en question qui est la seule disent les experts en vertu de laquelle on puisse contester l'élection d'un député.

L'un des articles de la loi touche directement un sujet qui est dans toutes les bouches. On se demande en effet à Ottawa si des gestes auxquels le ministre des Forêts n'est pas directement lié peuvent être invoqués dans la poursuite d'une annulation de son élection.

L'article 41 de la loi répond clairement à cette question par l'affirmative. La loi indique en effet que procédures judiciaires peuvent être engagées "avant qu'il n'ait été fait aucune preuve de participation d'un candidat dans ses manoeuvres frauduleuses ou dans ces actes illicites".

D'ailleurs la loi suit son cours que le candidat ait été au courant ou pas des actions frauduleuses ou des actes illicites qui ont été commis.

L'article 49 établit en effet que l'élection peut être déclarée nulle si des actions frauduleuses ont été commises "que ce soit ou non véritablement à la connaissance et du consentement de ce candidat ou qu'un acte illicite ait été commis par un candidat ou par tout agent officiel ou autre, de celui-ci, à la connaissance et du consentement véritables du candidat".

Autre article intéressant de la loi, l'article 52. Il traite de la régalade.

La régalade vous vous demandez ce que c'est? Et pourtant on en connait bien la pratique au pays de Québec.

La régalade c'est le geste qui consiste à fournir nourriture, boisson, rafraichissements ou provisions à des personnes en vue de les influencer pour obtenir leur vote.

C'est une pratique qui est rigoureusement défendue par la loi électorale et il n'est pas inutile de rappeler que dans toutes les histoires qui courent au sujet des Iles il y en a — avec des affidavits à l'appui parait-il, — qui racontent des tentatives de régalade.

L'article 52 de la loi précise qu'il ne s'agit pas là d'une faute grave, et que de toute façon elle n'entraine pas l'annulation de l'élection. La loi stipule cependant que le vote de toute personne "régalée" doit être soustrait du total de ceux qu'a obtenu le candidat qui directement ou indirectement est responsable de la régalade.

L'article le plus important de la loi est peut-être l'article 53. Il porte en marge la mention "effet des manoeuvres frauduleuses si elles sont prouvées".

Le paragraphe se lit comme suit et on nous pardonnera de le reproduire in extenso: "Si, lors de l'instruction d'une pétition d'élection, il est établi que des manoeuvres frauduleuses ou des actes illicites ont été commis par un candidat à une élection, ou à sa connaissance et de son consentement véritables, ou si ce candidat est déclaré coupable de corruption ou d'influence indue devant une cour compétente, il est reconnu coupable de manoeuvres frauduleuses ou d'actes illicites, et son élection, s'il a été élu, est nulle".

Un autre article de la loi vaut d'être mentionné. Il pourrait devenir très important. Il précise en effet que des manoeuvres frauduleuses ou des actes illicites commis par d'autres personnes que le candidat ou ses agents et contre la volonté de ces derniers ne peuvent suffire à faire frapper d'incapacité le candidat.

De même le candidat ne pourrait être frappé d'incapacité si le juge qui fait rapport estime que "les infractions étaient en elles mêmes insignifiantes, sans importance et minimes et que sous tous autres rapports, l'élection a été exempte de manoeuvres frauduleuses ou d'actes illicites de la part de ce candidat et de ses agents".

Viens en aide à ton père dans sa vieillesse, ne lui fais pas de peine pendant sa vie. Même si son esprit faiblit, sois indulgent, ne le méprise pas, toi qui est en pleine force. (Eccli 3, 12-13).

Nécrologie

Mme J. O. Delisle

Cette semaine ont eu lieu dans la cathédrale de Saint-Jérôme les funérailles de Mme J. O. Delisle, née Blanche Brown, décédée le 24 novembre, à l'âge de 79 ans. Elle était l'épouse de M. J. O. Delisle, pour cinq ans secrétaire-trésorier de Bois-des-Filion, soit de 1953 et 1953, et de 1953 à 1963 secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de la même municipalité.

La défunte laisse 13 enfants: Mlle Gilberthe Delisle, de Ste-Adèle; Mgr Auguste Delisle, évêque au Nigéria; M. Jean Delisle, de Ville Laval; Mme Emile Bélanger N.P. (Juliette), de Saint-Barnabé; M. Charles Delisle, régisseur de l'aviation civile à Montréal; Mme Léon Dugal, M.D., (Lucille), du Ministère de la Santé à Québec; Mme Lionel Malboeuf (Françoise), de Sainte-Thérèse; Le R. Père Marcel Delisle, de la communauté du Saint-Esprit, missionnaire au Nigéria; M. Roland Delisle, de Chicoutimi; Mme Raymond Lewis (Thérèse), de Hull; M. Paul Delisle, architecte adjoint à Radio-Canada, Montréal; M. Jacques Delisle, l'un des artistes et des officiers du corps de Ballet Royal de Stockholm; Mme Benoit Blanchet (Elizabeth), architecte de Montréal.

Elle laisse deux beaux-frères, M. Jos. Delisle, de l'Annonciation et M. Hervé Delisle, de Montréal. Elle laisse plusieurs neveux dont l'hon. Lionel Bertrand, membre du Conseil législatif, et plusieurs nièces dont Mme Albert Pelletier, mère des artistes bien connus Denyse et Gilles Pelletier.

Fait à noter, M. et Mme J. O. Delisle ont eu 13 enfants, et ils comptaient 32 petits-enfants. Le décès de Madame Delisle marque le premier survenu dans la famille depuis leur mariage.

Mme Philias Boucher

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Une centenaire, Mme Philias Boucher, née Rose-Anna Vigeant, autrefois de Saint-Mathias, décédée lundi à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 101 ans et six mois, a été inhumée hier dans le cimetière paroissial de son village.

La défunte qui passa la majeure partie de sa vie à Saint-Mathias avait aussi vécu à Beloeil avant de se retirer à l'Hôtel-Dieu, il y a quatre ans.

Veuve de Philias Boucher, elle laisse trois fils: Alcide, de Saint-Mathias, âgé de 75 ans; Salmon, âgé de 74 ans, et Alphonse, âgé de 69 ans, de Beloeil. Lui survivent également neuf petits-enfants et 22 arrières-petits-enfants.

Hold-up de $2,000 à la mitraillette

Trois cagoulards armés de mitraillettes ont perpétré un hold-up qui leur a rapporté approximativement $2,000, à 10 h. hier matin, à la succursale de la Banque Provinciale du Canada, située au 5100, est rue Beaubien.

Les suspects se sont fait remettre l'argent par le gérant, M. C. Vozzella: il y avait à ce moment-là treize personnes sur les lieux, cinq clients et huit employés.

Les bandits ont pris la fuite dans une Oldsmobile de couleur bleue, modèle de l'année.

Explosion à Lachine: deux blessés

L'explosion de trois bonbonnes de gaz propane à l'usine McNamara Construction Ltd, au 30 rue St-Joseph, à Lachine, mercredi soir, a causé des blessures graves à deux employés.

M. Arthur Moreau, ingénieur, âgé de 59 ans, du 320 de la 7e Avenue, à LaSalle a été brûlé au deuxième degré; un compagnon, M. Léon Grimard, âgé de 39 ans, du 166 rue Centrale, à Côte Ste-Catherine, souffre de blessures de moindre gravité.

Les pompiers de Lachine ont travaillé durant plusieurs heures afin d'empêcher d'autres explosions. Une bonbonne de 500 livres de gaz propane à proximité du brasier a constamment tenu les sapeurs en alerte. Ceux-ci ont dû l'arroser sans arrêt afin de l'empêcher d'exploser.

Une adolescente de Lachute acquittée du meurtre de son ami

SAINT-JEROME. (C.B.) — Les jurés de la Cour du banc de la reine, à Saint-Jérôme, ont acquitté une adolescente âgée de 18 ans de l'accusation du meurtre simple de son ami, tué d'une décharge de carabine le 24 mars dernier, à Lachute.

La victime était Charles-Emile Renaud, âgé de 18 ans, de Lachute, dont le corps a été retrouvé, baignant dans son sang, sur le plancher de la cuisine de la maison paternelle de Reine-Aimée Larocque.

La jeune fille a été le principal témoin au procès que présidait le juge Fernand Legault. Elle a relaté qu'elle avait rompu quelques jours auparavant avec son ami. Mais en dépit de la rupture, ce dernier avait continué de la harceler de ses attentions. Ce témoignage a été corroboré par la mère de l'accusée.

Lorsque le drame a éclaté, l'inculpée se trouvait seule à la maison. Renaud, accompagné de sa soeur âgée de 16 ans, s'était rendu ce soir-là au domicile de son ex-amie pour lui réclamer les cadeaux qu'il lui avait donnés pendant leurs fréquentations.

L'accusée a révélé qu'elle avait refusé de le faire entrer et qu'elle avait même inséré une paire de ciseaux dans la gâche de la porte pour l'en empêcher. Finalement, elle s'était rendue à ses exhortations, mais après avoir prévenu sa mère par téléphone à son lieu de travail et après s'être armée de la carabine de son père. Elle a rappelé qu'elle était si nerveuse qu'elle ne peut se rappeler, même aujourd'hui, si c'est elle qui a glissé une balle dans l'arme ou si la carabine était déjà chargée.

Une fois à l'intérieur, le jeune homme tenta de la désarmer et le coup de feu partit pendant son manège, l'atteignant en pleine poitrine.

LA PRESSE

PAR AVION EN FLORIDE, CHAQUE SOIR!

Des moyens extraordinaires ont été pris pour vous apporter LA PRESSE en Floride. Lisez les informations complètes et diversifiées de LA PRESSE, LE SOIR MEME; elle vous sera apportée en Floride, par avion, à compter du 17 décembre prochain.

Achetez LA PRESSE dans les plus importants centres de Miami et Miami Beach

Demandez votre journal, le soir même, vers 5 heures, aux endroits suivants:

à MIAMI CITY
News Depot — 5, South East, angle 1st Ave
National Airport Concourse 1-4-6
Dave Plaza News — 7900, Biscayne Boul.

à MIAMI BEACH
Georges News — 1720 Alton Road
Alfies News — 1664 Alton Road
Miami Beach News — 501, Washington Ave

13th Street News — 1301, Washington Ave
Bensons News — 1444, Collins Ave
Sea Shore News — 209, 71st Street
Sheldon Drug — 9501, Harding Ave
Surfside Drug — 9500, Harding Ave
Eddy's News — 1096, Normandy Dr.
aux kiosques situés à l'angle de
20th Street et Collins Ave
67th Street et Collins Ave
73rd Street et Collins Ave

Les villes suivantes seront servies le lendemain matin: Fort Lauderdale — Coral Gables — Hollywood Beach.

Un autre rapport-choc sur la pauvreté à Montréal

90,000 familles croupissent dans la pauvreté, 170,000 autres végètent

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ — Montréal, vendredi 10 décembre 1965 / saint Melchiade / 81e année, No 286 / 4 cahiers / 44 pages / La météo : nuageux, périodes ensoleillées / minimum 25 / maximum 30

Dans la région métropolitaine de Montréal, 90,000 familles croupissent dans un état incontestable de pauvreté et 170,000 autres végètent dans la gêne et ont peine à joindre les deux bouts.

Près de la moitié des familles métropolitaines sont économiquement faibles et un tiers vivent une existence qui côtoie la pauvreté.

Au total, trois quarts de millions de personnes, soit plus du tiers de la population de la zone métropolitaine, vivent dans la privation et la majorité d'entre elles, dans un véritable état de pauvreté et de dénuement.

Ces tristes constatations sont contenues dans une étude menée pour le compte du Conseil du travail de Montréal par M. Emile Gosselin, professeur titulaire au département des relations industrielles de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal.

Dans un rapport, intitulé "La troisième solitude" et rendu public à l'occasion du 80e anniversaire du Conseil du travail de Montréal, M. Gosselin souligne qu'il faut à tout prix reviser nos attitudes vis-à-vis des problèmes individuels et collectifs des économiquement faibles, de peur, ne serait-ce que pour cela, qu'une douleur humaine trop facilement et trop souvent exploitée ne conduise à des éclatements, à des actes de désespoir qui s'apparenteraient à des réactions de vengeance.

Invité hier soir au banquet de célébration de l'anniversaire du CTM, à l'hôtel Reine Elizabeth, le maire Jean Drapeau a noté que l'étude de M. Gosselin est basée sur les statistiques fédérales de 1961, affirmant que l'administration municipale croit avoir oeuvré depuis quatre ans dans un sens qui permet de dire que tout en étant du même ordre, les chiffres sont peut-être un peu moins douloureux aujourd'hui.

Quelques minutes plus tard, l'auteur du rapport devait re-

Voir PAUVRETE en page 2

Rickey, le "Mahatma du baseball" est décédé • En page 35

Les ministres des finances combattront tous l'inflation

Les provinces acceptent la proposition d'Ottawa

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Dix ministres des Finances des provinces et leur hôte, M. Mitchell Sharp, ministre des Finances par intérim dans le cabinet Pearson, ont officiellement déclaré la guerre à l'inflation.

Le gouvernement fédéral a ainsi profité de la seconde réunion des ministres des Finances, un produit du fédéralisme coopératif, pour demander aux provinces de tenir compte, dans leurs prochains budgets, de la tendance d'inflation dans l'industrie de la construction.

Nous aimerions, a déclaré M. Sharp, que les gouvernements provinciaux étendent sur une plus longue période leurs projets de construction. Cette industrie, a-t-il dit, doit répondre aujourd'hui à des demandes qui sont au dessus de ses capacités. Le gouvernement fédéral a lui-même donné l'exemple en retardant plusieurs de ses projets, dont celui de la construction d'une nouvelle piste d'envol à l'aéroport de Dorval.

Ottawa soutient ainsi que le Canada doit augmenter sa productivité s'il veut que son économie continue de progresser à un rythme accéléré.

Règle générale, les ministres des Finances représentant toutes les provinces du Canada ont accepté la proposition d'Ottawa et convenu, avec lui, que les régions qui éprouvent certains retards économiques, doivent poursuivre sans relâche leur politique d'expansion.

Sans mentionner le Québec, M. Sharp a d'ailleurs reconnu qu'il doit procéder à plusieurs dépenses d'immobilisations au cours de l'année qui suivra.

M. Jean Lesage, premier ministre de la belle province et ministre des Finances, a d'ailleurs précisé les domaines dans lesquels le Québec consentira des immobilisations aussi, sinon plus importantes que celles de l'an dernier.

L'exposition universelle de Montréal vient en tête de liste, suivie des régions défavorisées, du réseau routier et de l'enseignement, surtout technique.

D'ailleurs sur cette dernière question, les provinces soutiennent toutes, sans exception que

Voir RAPPORT en page 2

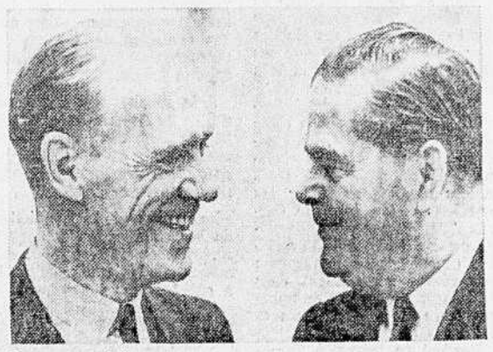

Course au trésor

Les ministres des Finances des dix provinces canadiennes et leur collègue du gouvernement fédéral, M. Mitchell Sharp, ont passé hier en revue les grandes lignes de l'économie canadienne. Cette rencontre, inscrite à l'ordre du jour des présentes conférences fédérales-provinciales, a principalement porté sur les dangers d'inflation. M. Sharp, ministre fédéral des Finances par intérim, s'entretient ici avec le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett (à droite sur la photo).

Campagne aux USA afin de soulager la faim dans le monde

WASHINGTON. (UPI, Reuter) — Le nouveau comité sur la crise alimentaire mondiale est d'avis que le gouvernement américain devrait permettre aux cultivateurs des Etats-Unis de produire autant de denrées alimentaires qu'ils le peuvent afin d'aider à soulager la faim dans le monde.

Ce groupe a entrepris hier une campagne en vue de renverser le régime actuel des restrictions à la production, qui tend à réduire les surplus agricoles.

Les organisateurs de cette campagne ne proposent pas de mesure législative spécifique pour en arriver à ces fins, mais ils favorisent dans l'ensemble le projet de loi présenté l'an dernier par le sénateur George S. McGovern, démocrate du Dakota-Sud.

Ce projet prévoit l'élimination graduelle des contrôles sur la production agricole, ainsi que des dons et des prêts aux nations sous-développées afin qu'elles puissent accepter et distribuer des livraisons de denrées alimentaires.

La mesure prévoit également une assistance technique à ces pays qu'ils puissent produire eux-mêmes plus de vivres.

Les partisans du nouveau comité soutiennent que la politi-

Voir CAMPAGNE en page 2

Marchand a divisé plus les ouvriers que tout employeur

— Claude Jodoin

Le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, a accusé aujourd'hui l'ex-président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand, élu député fédéral le 8 novembre

Informations sur le congrès en page 23

dernier, d'avoir "fait plus que n'importe quel employeur pour diviser les travailleurs du Québec".

M. Jodoin, qui parlait devant les délégués au congrès bien-

nal de la Fédération des travailleurs du Québec à Montréal, a d'abord félicité cette dernière centrale pour les efforts qu'elle a faits dans sa lut-

Voir JODOIN, en page 2

Le pilote de Gemini a cassé son "petit pot"

CAP KENNEDY, (AFP) — Petit drame à bord de "Gemini-7".

Frank Borman, le chef pilote de ce véhicule mis sur orbite le 4 décembre, a cassé accidentellement le récipient contenant l'urine — la sienne — que devaient analyser plus tard les médecins de la NASA.

Le chef des services médicaux "Gemini", le Dr Charles Berry, a fort bien pris la chose. Au milieu des rires de la presse, à qui il confiait ce déboire, le Dr Berry a ajouté que certainement Borman disposait d'une serviette grâce à laquelle les ennuis pouvant résulter de cet incident auront été réduits au minimum.

L'équipement sanitaire des astronautes se compose, d'autre part, d'un "sac bleu" (ou "blue bag") qui, pour sa part, conserve toute l'étanchéité voulue.

Demain, dans

le magazine de LA PRESSE

Un reportage sur les taudis de Montréal

photo René Picard, LA PRESSE

Onze blessés dans une explosion

L'explosion d'une cuisinière à gaz a provoqué un incendie qui a complètement rasé un immeuble de deux étages, au début de la soirée d'hier, au 1410 rue Nicolet, près de l'intersection de la rue Ste-Catherine. Onze personnes ont subi des blessures dans le sinistre. (Voir nos informations en page 3)

Le Québec, tout un programme pour Paris

— R. Bousquet

PARIS. (AFP) — "Le Québec, c'est tout un programme pour la France", a affirmé, aujourd'hui, M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France, au cours d'une allocution prononcée à la fin du banquet de la Société de géographie commerciale de Paris, présidé par M. Jean Chapdelaine, délégué général de la province de Québec en France.

M. Bousquet, qui fut directeur général des Affaires étrangères français et récemment ambassadeur au Canada, fit d'abord un rapide historique du Québec pour son public parisien, énumérant les "erreurs anciennes" qui conduisirent à la perte du Canada, saluant le clergé du nouveau pays qui maintint la langue française bien vivante, rappelant la longue mise à l'écart du Québec des grandes affaires internationales à cause même de ce particularisme, etc.

Mais tout a changé, a poursuivi l'ambassadeur, et en quelques années l'équipe libérale de M. Jean Lesage, avec d'ailleurs la bienveillance assurée d'un autre grand libéral, le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, a "fait une oeuvre considérable". Et l'orateur a cité rapidement les nouveautés capitales, Conseil de l'orientation, en matière industrielle, la Société de financement, les initiatives en matière d'hydro-électricité (nationalisations), création d'un nouveau ministère, celui de l'éducation, en soulignant l'importance de l'enseignement des sciences. M. Bousquet a également rappelé les accords en matière culturelle avec la France, avec tous les échanges de professeurs, de techniciens, d'ingénieurs et

Voir BOUSQUET en page 2

AUJOURD'HUI

DE RETOUR DU CONCILE

Le Cardinal Paul-Emile Léger est arrivé de Rome à l'aéroport de Dorval, hier soir, en compagnie du cardinal Maurice Roy et de plusieurs autres évêques canadiens. L'archevêque de Montréal, qui paraissait très fatigué, a qualifié le Concile de succès. Le diocèse de Montréal invite les fidèles de la région à rendre hommage au cardinal dimanche après-midi à 2 h. 30. Cette manifestation se tiendra en la Basilique Saint-Joseph du Mont-Royal. A cette cérémonie religieuse sont conviés les autorités religieuses et civiles et les non-catholiques, "dans un esprit d'oecuménisme en accord avec les directives du Pape Paul VI".

BELL INTERVIENT

Selon le vice-président et directeur général de la compagnie Bell, M. Maurice d'Amours, il semble évident que le public est mieux servi en régime d'entreprise privée qu'en régime d'entreprise publique. (Voir en page 16)

LES BANQUIERS PROTESTENT

M. Léo Lavoie, gérant général de la Banque provinciale et vice-président de l'Association des banquiers canadiens, a protesté avec vigueur ce matin contre la clémence des autorités envers les "crimes de la pire espèce". Selon lui, les sentences imposées sont bien souvent hors de proportion avec les délits commis. (Voir en page 3)

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 32
Bandes dessinées / 42
Décès, Naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Finance / 16, 17
Horoscope / 34
Loisirs et récréation / 42
Mots croisés / 27
Nouvelles internationales / 10, 12
Radio et Télévision / 40
Spectacles et Concerts / 8, 9
Sports / 35 à 39, 41
Tribunaux / 7
Vie féminine / 18 à 20
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 33
Votre médecin / 22

La fièvre monte à Ottawa: Diefenbaker réclame la démission de Maurice Sauvé

par Pierre O'Neil

OTTAWA — La fièvre monte à Ottawa.

L'affaire des Iles connait un grand retentissement.

A la veille de son départ pour les Antilles où il prendra 10 jours de vacances, John Diefenbaker a demandé la démission du ministre des Forêts.

Plus tard, parlant devant les caméras de la télévision, il a invité le gouvernement à créer une commission royale d'enquête pour étudier la situation aux Iles-de-la-Madeleine.

Sur la colline parlementaire on parle de plus en plus de procédures judiciaires et le chef conservateur a confirmé lui-même le fait que son parti avait commandé un rapport à un avocat de Hull qui a confié les résultats de son travail au leader du parti.

On est en voie de l'étudier.

Pendant ce temps, des gens prétendent que le premier ministre devrait revenir de vacances pour faire face aux accusations qui pèsent sur son collègue et pour faire face également aux difficultés financières du pays.

Hier soir, l'ancien député devenu chroniqueur, Doug Fisher prétendait dans sa chronique que les accusations qui pèsent contre M. Sauvé sont graves et qu'elles devraient être soumises au parlement dès la rentrée.

Bref, le couvercle de la marmite a envie de sauter et tout ce que l'on se demande maintenant c'est s'il sautera dans la figure des accusateurs ou des accusés.

Hier soir, avant d'aller prendre le soleil dans les Antilles, M. Diefenbaker a déclaré que M. Sauvé devrait agir en fonction des principes qu'il a toujours respectés et démissionner, laissant ainsi le gouvernement libre de déclencher bientôt des élections partielles.

"Des enquêtes ont lieu à l'heure actuelle et donnent des indices de la nature surprenante de ce qu'on est convenu d'appeler la "nouvelle vague".

"Avec ce que l'on a dit à ce jour, si j'étais ministre, je ferais un examen des allégations et je donnerais ma démission dans l'intérêt du gouvernement du pays."

Alors qu'on croyait que les conservateurs allaient s'abstenir de prendre des mesures judiciaires qui placeraient immédiatement l'affaire "sub judice" pour choisir de détruire politiquement M. Sauvé, sans aller devant les tribunaux, c'est une action inverse qui semble se dessiner.

Les journalistes ont en effet demandé à M. John Diefenbaker hier soir pourquoi il ne renvoyait pas plutôt toute l'affaire devant le comité de la Chambre sur les privilèges et élections. Il a répondu que c'était là une façon d'aborder le problème mais qu'elle avait le tort de politiser toute la question.

Les journalistes ont été quel-

M. Maurice Sauvé

que peu abasourdis par cette réponse qui n'est pas tout à fait conforme à sa personnalité.

M. Diefenbaker a refusé de dire si le parti conservateur était en possession d'affidavits touchant les activités électorales dans les Iles-de-la-Madeleine.

Mais en confiant aux journalistes que les conservateurs avaient fait leur propre enquête aux Iles, le chef du parti a laissé entendre qu'ils surveillaient étroitement aussi les développements post-électoraux dans deux ou trois comtés du pays. L'un de ceux-là est Shefford où, comme on le sait, on a retrouvé une boite de scrutin dont tous les bulletins de vote avaient disparu.

M. Diefenbaker a profité de sa conférence de presse pour parler de tout et de rien.

Ainsi il a de nouveau demandé la démission du ministre Guy Favreau qu'il accuse d'avoir trompé le parlement lorsqu'en novembre 1964 il a déclaré en Chambre, en réponse à des questions du conservateur Eric Nielsen, qu'aucun membre de son bureau n'avait trempé dans les prétendues tentatives de corruption.

M. Diefenbaker a aussi parlé de politique financière. Il ne doute pas que ce qu'il appelle l'actuelle politique de restriction du crédit causera de sérieux problèmes à l'économie canadienne. Il accuse d'ailleurs le gouvernement canadien de suivre aveuglément en matière d'économie les directives qui émanent de Washington.

La hausse du coût de la vie ?

On ne comprend pas trop là-dessus le raisonnement de M. Diefenbaker. Alors que l'économie semble surchauffée, il prétend que la hausse du coût de la vie est attribuable à la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction et que par conséquent il va en demander l'abolition dès les premiers jours des travaux parlementaires.

Enfin, le chef conservateur a

Voir SAUVE en page 2

Grève des officiers de pont: la médiation du ministère fédéral du Travail a échoué

par Denis Masse

De Montréal à Fort William, à la tête des Grands Lacs, 55 des 170 navires exploités par la Lake Carriers' Association ont été immobilisés, hier, par suite d'une grève des officiers de pont. L'arrêt de travail, le premier à secouer l'industrie des transports fluviaux depuis l'établissement d'une Commission de tutelle maritime, a été déclenché par la Canadian Merchant Service Guild, en dépit d'un effort de médiation de la part du ministère fédéral du Travail.

L'une des conséquences majeures de la grève a été d'interrompre le chargement de plusieurs péniches des Grands Lacs qui devaient être utilisées à l'entreposage du blé durant l'hiver, comme à l'accoutumée. A Montréal, un porte-parole de la Voie maritime du St-Laurent a déclaré que les autorités ne laisseront pas un navire côtier s'engager dans ce corridor d'écluses si les officiers de pont menacent d'abandonner leurs fonctions. Tout navire immobilisé dans la voie maritime peut bloquer la navigation des autres vaisseaux non touchés par la grève.

Dans le port même de Montréal, 15 navires côtiers voyaient hier leurs cadres désorganisés. Un cargo appartenant à la Hall Corporation, le "Hudson Transport", a été l'objet d'une ligne de piquetage au quai no 103, à l'extrémité Est du port.

D'autres piquets devaient être établis aujourd'hui à Montréal, à mesure que les officiers laissent leurs navires et rentrent dans la métropole pour la tenue d'une assemblée générale.

Environ 40 des 55 navires immobilisés hier par cette première journée de grève l'auraient été de toutes façons par l'arrêt saisonnier de la navigation. Mais de nombreux autres vaisseaux sont promis à l'oisiveté complète dès qu'ils toucheront le port où ils se rendent. Une seule exception sera appliquée en faveur des denrées périssables dont le déchargement ne saurait souffrir de délais.

Tous les autres syndicats de travailleurs ont respecté hier les lignes de piquetage établies par les officiers, bien que ces lignes aient été plutôt faibles en certains endroits.

La Canadian Merchant Service Guild qui groupe en outre des officiers de pont, les capitaines, les pilotes et les chefs-mécaniciens, souhaite voir ses autres membres appuyer les grévistes contre la Lake Carriers' Association. Cette dernière association englobe 18 sociétés canadiennes de navigation engagées principalement dans le transport du blé et du minerai entre les Grands Lacs et les ports du St-Laurent.

Pendant ce temps, à Toronto, quatre navires étaient immobilisés dans le port par suite de l'arrêt de travail des officiers de pont, qui, à leur tour, ont décidé d'imiter leurs confrères des ports entre Montréal et Fort William.

La médiation dans une impasse

La grève a été déclenchée dans la nuit de mercredi à jeudi, une demi-heure après qu'une première séance de médiation dirigée par M. C.-E. Poirier, chef-conciliateur au ministère du Travail, eût été ajournée. Cette première séance avait duré 14 heures et le syndicat constatait qu'il était inutile de poursuivre les pourparlers davantage, les armateurs ne cédant sur au moins un point majeur.

Hier, parallèlement à la grève, la conciliation était reprise, mais après une heure de discussions, M. Poirier devait ajourner à nouveau la séance. "Il était inutile de rester autour de la table à se regarder", a-t-il déclaré.

M. Poirier souligne qu'il y avait progrès au début mais qu'un point en particulier s'est prouvé être un obstacle insurmontable. Il a refusé de révéler de quel point du litige il s'agissait. "J'ai fait certaines propositions visant à briser la glace, explique-t-il encore, mais les négociateurs ont quitté les lieux, alléguant qu'ils avaient à faire".

Pierre d'achoppement : la rétroactivité

Les armateurs, semble-t-il, sont maintenant prêts à accorder à leurs officiers des salaires semblables — ou à quelques cents près — à ceux que reçoivent les officiers de la firme Upper Lakes Shipping. Ce qui se traduirait par une hausse de traitement de l'ordre de 16 pour cent, sur une période de trois ans.

Mais ils refusent encore pour le moment à donner un effet rétroactif à ces augmentations de salaires. Et c'est là le noeud gordien de l'impasse où se trouve actuellement la conciliation du ministère du Travail.

Rappelons que le contrat de travail liant les grévistes à la Lake Carriers' Association, a pris fin en mai dernier. Manifestement, les officiers de pont qui ont travaillé sans contrat durant toute la saison, cherchent à obtenir la rétroactivité de l'augmentation qu'on leur propose, pour toute cette période de travail.

En somme, si les deux groupes en présence n'en viennent à une entente avant que l'hiver paralyse tout-à-fait la navigation, de nombreux navires côtiers devront passer l'hiver ailleurs qu'ils le devaient.

Les 18 sociétés membres de la Canadian Lake Carriers' Association sont : Algoma Central Railway Company; Anticosti Shipping Company; Bayswater Shipping Limited; Beaconsfield Steamships Limited; Branch Lines Limited; Canada Steamship Line Limited; Carryore Limited; Hall Corporation of Canada Limited; Hindman Transportation Co. Ltd; Marathon Corporation of Canada Limited; Mohawk Navigation Co. Ltd; Papachristidis Co. Ltd; N. M. Paterson & Sons Ltd; Quebec & Ontario Transportation Co. Ltd; Reach Steamships Ltd; Scott Misener Steamships Ltd; Transit Tankers & Terminals Ltd et Yankcanuck Steamships Limited.

CAMPAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

que agricole actuelle du gouvernement américain est immorale et peu sage, alors que des centaines de millions de personnes souffrent de la faim dans le monde.

A la réunion d'hier, un conseil de 30 membres a été établi pour rallier des appuis à la campagne en faveur "d'un programme américain agressif d'alimentation mondiale".

Le président de la commission de la Chambre sur l'agriculture, M. Harold D. Cooley, démocrate de la Caroline du Nord, a offert son encouragement à cette campagne. Il a l'intention de tenir des audiences au début de l'an prochain pour étudier un programme visant à l'augmentation de la production agricole.

L'écart ira grandissant

Les membres du comité sont d'avis que même avec l'adoption de programmes de contrôle des naissances, l'écart alimentaire ira grandissant d'ici 10 ans. Les hommes affamés, soulignent-ils, s'impatientent et l'évolution en cours pourrait bien se transformer en révolution chez les peuples défavorisés.

Par ailleurs, un rapport publié aujourd'hui par l'Organisation de coopération et de développement économiques tend à confirmer cette prédiction. Ce rapport prévoit en effet que l'expansion économique se poursuivra dans les pays industriels tandis que l'économie des pays sous-développés connaitra encore plus de difficultés. L'OCDE constate que les perspectives de croissance économique pour 1966 dans les 21 pays membres de l'organisation sont meilleures qu'on ne l'avait d'abord cru, surtout à cause de la forte demande aux Etats-Unis.

RAPPORT

SUITE DE LA PAGE 1

les investissements immobiliers sont nécessaires.

Echanges d'informations

Cette réunion n'avait pas pour but l'élaboration d'une politique financière pour tout le Canada. Les ministres des Finances ne font que commencer à préparer leur budget et la majorité ne savent pas encore quelles mesures ils y préconiseront.

M. Jean Lesage n'a pas craint d'affirmer qu'il n'avait rien appris de nouveau mais s'est dit heureux de l'occasion qui lui était offerte de présenter ses vues économiques à ses collègues des autres provinces. "Nos fonctionnaires sont continuellement en contact avec leurs homonymes à Ottawa et nous savons ce qu'Ottawa pense des divers problèmes".

A cette réunion M. Lesage a répété les propos qu'il vient de prononcer au cours des dernières semaines et ainsi soutenu que l'augmentation du produit national brut au Québec devrait, en 1966, être au moins aussi élevée qu'au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il ne croit pas non plus que son gouvernement ait à prendre des mesures concrètes pour enrayer le danger d'inflation.

Fait rare, il a tenu à féliciter le gouvernement fédéral qui selon lui a bien mené ses pourparlers avec les USA en faisant en sorte que les emprunts canadiens dans ce pays ne soient pas plafonnés.

Un communiqué des plus laconiques

Tel qu'il avait été prévu, les ministres présents à la réunion ont, après la conférence, remis à la presse un communiqué laconique et peu controversé. Heureusement, le ministre du Commerce Mitchell Sharp a donné plus de détails aux journalistes. Il croit que l'expansion de l'économie canadienne se poursuivra et soutient que l'on doit faire en sorte que la productivité augmente. C'est selon lui le facteur le plus important de notre expansion.

Les participants ont aussi noté qu'il faudra apporter une attention particulière au maintien d'une stabilité raisonnable des prix dans l'ensemble de l'économie. Ils ont également reconnu que la croissance économique n'a pas été forte dans toutes les régions du pays.

Le communiqué mentionne qu'ils ont aussi étudié les conséquences, pour le Canada, du programme relatif à la balance des paiements internationaux du gouvernement des USA. "C'est avec satisfaction, proclame-t-on, qu'on a signalé que l'entente entre les deux pays comporte l'assurance que les emprunteurs canadiens continueront d'avoir accès libre aux marchés financiers des Etats-Unis en ce qui concerne les nouvelles émissions de valeurs à long terme, sans être assujetties à la loi des USA sur l'égalisation de l'intérêt".

Pas de décisions

Non cette rencontre ne se voulait ni académique, ni décisive. D'après M. Sharp les échanges de vues ont été sincères et se sont faits dans un climat de confiance.

Mais aujourd'hui les ministres de Finances et leurs conseillers reprennent des discussions encore plus importantes. Tous participent à la troisième réunion du comité interministériel sur le régime fiscal. Ce comité a été crée à la suite d'une grande conférence fédérale - provinciale et il doit préparer un nouveau partage de l'assiette fiscal. Les présents arrangements seront échus à la fin de l'année. Il s'agit donc d'une projection à long terme.

A l'ordre du jour aujourd'hui figurent des discussions sur le financement de l'assurance-santé et de l'éducation ainsi que sur projections financières, revenus et dépenses, des années qui suivront.

De plus on discutera de la possibilité d'inclure dans le plan d'assurance hospitalisation les aliénés et les tuberculeux. On sait que sur ce point les provinces sont unanimes contre Ottawa. Elles veulent inclure ces malades dans le régime d'hospitalisation pour que le gouvernement fédéral paie ainsi cinquante pour cent de leur hospitalisation.

Notons que le Québec voit aujourd'hui d'un bon oeil les travaux de ce comité. Lors de sa formation, plusieurs membres de la délégation de la belle province s'étaient montrés sceptiques, mais la marche des travaux les a rassurés.

Il s'agit d'un comité bien important puisqu'il préparera la voie à la prochaine conférence fédérale - provinciale des premiers ministres qui sera tenue au mois de juin, à Victoria, en Colombie-Britannique.

Plusieurs ont dit que cette conférence pourrait être la plus importante depuis le début de la Confédération. On discutera des arrangements fiscaux et tous savent que les revendications du Québec sont bien précises dans ce domaine.

PAUVRETE

SUITE DE LA PAGE 1

connaître qu'effectivement les investissements enregistrés au cours de ces dernières années sont de nature à réduire le sous-emploi. Il a toutefois précisé que les chiffres de 1961, dont certains n'ont été rendus publics qu'il y a quelques mois, sont les seuls disponibles.

Définition de quatre seuils

L'étude établit des critères pour définir la misère, la pauvreté, la privation et la marginalité.

La misère : en général, toute famille de quatre personnes dont le revenu global n'atteint pas $2,000 par an et tout individu ne vivant pas dans une famille et dont le revenu est inférieur à $1,000 par année.

La pauvreté : la définition reste la même mais les chiffres passent à $3,000 pour la famille et à moins de $1,500 pour l'individu. Les ressources de ces personnes leur permettent de satisfaire seulement certains de leurs besoins jugés essentiels, mais non l'ensemble de leurs besoins.

La privation : les familles dont le revenu annuel est inférieur à $4,000 et les personnes seules gagnant moins de $2,000. Ces familles et ces personnes ne peuvent tout au plus que joindre les deux bouts, sans pouvoir réaliser le moindre projet.

La marginalité : familles et personnes dont l'existence est précaire ou marginale : familles gagnant moins de $5,000 par année et personnes vivant seules dont le revenu annuel est inférieur à $2,500 par année.

M. Gosselin dit, dans son étude, que la notion de pauvreté est relative et qu'elle varie dans le temps et l'espace et même à l'intérieur d'un même pays s'il est vaste, ou entre les pays et les régions.

Il affirme, s'appuyant sur plusieurs auteurs, "que la plus grande partie de la législation sociale visait surtout les classes moyennes et avait presque complètement ignoré les secteurs de la population les plus faibles sur le plan économique et social. (...) Mais ces mesures, destinées à ceux qui possèdent déjà, semblent particulièrement avoir oublié les petits salariés qui forment une portion trop considérable des pauvres".

De plus, les hausses du revenu national et du revenu personnel, réparties sur la main-d'oeuvre active, ont davantage profité aux deux-tiers supérieurs des familles salariées qu'au tiers inférieur.

On souligne également que le pourcentage de pauvreté parmi les personnes vivant seules est plus élevé que parmi les familles. En effet, au Canada, 48.87% des personnes seules gagnent moins de $1,500 par an alors que 23.18% des familles sont considérées comme pauvres. Au Québec, 49.65% des personnes seules vivent dans la pauvreté, comparé à 24.3% des familles. Les personnes seules forment une proportion des pauvres trop considérable par rapport à leur représentation au sein de toute la population. Elles constituent 7.5% de toute la population et forment 17.5% des pauvres du pays. Au Québec, les personnes vivant seules forment 6.8% de la population mais constituent 15% de la population pauvre de la province.

A Montréal, plus de pauvres qu'ailleurs

Il existe, à Montréal, une plus grande concentration de pauvreté qu'en banlieue.

Dans la zone métropolitaine, Montréal, 55.6% des familles gagnent moins de $5,000 par année et 67% gagnent moins de $6,000. Si le revenu moyen des familles de la zone métropolitaine est si élevé, ceci est dû à deux situations qui se renforcent : 1) les hauts revenus gagnés par les familles de la banlieue; 2) l'écart très considérable entre la moyenne de revenu gagné par un petit nombre de familles et celle des autres familles de la région. On s'aperçoit que par rapport aux familles de la banlieue, Montréal compte une part disproportionnée de familles marginales ou pauvres.

BOUSQUET

SUITE DE LA PAGE 1

d'étudiants qui sont prévus par eux, et l'installation de la nouvelle usine d'assemblage des automobiles Renault et Peugeot au Canada.

"Je demande instamment aux Français de poursuivre et d'amplifier ce mouvement", a conclu l'ambassadeur. Les échanges ne sont rien à côté de ce qu'ils peuvent et doivent devenir: cent vingt millions de dollars actuels, autant ou à peu près que le commerce avec la Jamaïque.

L'orateur a conclu sous les applaudissements: "nous ne ferons jamais trop pour aider le Québec ni multiplier nos relations économiques avec le Canada."

Le maintien devrait être comme l'habit, ni trop étroit, ni trop relâché.

Bacon

40 pour cent de la population de la Nouvelle-Ecosse est pauvre

OTTAWA. (PC) — La Nouvelle-Ecosse, où quatre habitants sur 10 sont pauvres, a décrit dans un mémoire les différences qui existent entre les programmes américain et canadien sur la guerre contre la pauvreté.

On y voit par exemple que le Canada n'a pas l'intention de faire cette guerre en dépensant des sommes astronomiques, comme on le fait aux Etats-Unis.

Le mémoire explique que le Canada, au contraire des Etats-Unis, possède déjà la plupart des outils nécessaires à cette guerre. Il ne lui reste qu'à les mettre en jeu.

Selon le mémoire, on doit en premier lieu coordonner les mesures dirigées actuellement vers les pauvres et restructurer l'organisation entière en un seul programme intégré.

Ce mémoire détaillé est un des nombreux mis à la disposition des 175 délégués à la conférence fédérale-provinciale sur la pauvreté.

Le président de cette conférence, M. Tom Kent, directeur d'un secrétariat spécial sur la pauvreté, a laissé entendre jeudi que les discussions à huis-clos de cette semaine entre les hauts fonctionnaires des diverses provinces pourraient bien aboutir en une assemblée des chefs politiques de tout le pays.

Le mémoire de la Nouvelle-Ecosse contient des rapports rédigés par les ministères des affaires municipales, du travail, de l'éducation, du commerce et de l'industrie.

L'Association de la Nouvelle-Ecosse pour l'avancement des gens de couleur y est représentée.

La pauvreté en N.-E.

Un économiste de l'université de Dalhousie a rédigé pour sa part une étude de 30 pages sur la pauvreté dans la province.

Selon M. K. Scott Wood, 37 pour cent des 146,825 familles de la Nouvelle-Ecosse sont pauvres, soit 54,929 familles.

La pauvreté se fait plus sentir dans les foyers désunis.

"Dans ces derniers, 10,396 familles sur 15,154 ont des revenus inférieurs à $3,000 par année", déclare l'étude de M. Wood.

La moitié des 61,000 mâles ne possédant qu'une éducation élémentaire sont chefs de familles pauvres. Chez les personnes ayant reçu une instruction secondaire, ce chiffre passe à 23 pour cent.

La création d'anti-protons à partir de la lumière est un fait extraordinaire

(par R.P.) — Les journaux ont mis en vedette, hier, une dépêche de Hambourg annonçant la création d'anti-protons à partir de la lumière.

Renseignements pris auprès de physiciens de l'Université de Montréal, la nouvelle est extraordinaire et elle constitue une véritable révélation, au moins sous son aspect technique; mais elle serait quand même inexact ou à tout le moins très incomplète.

Les onze savants américains et allemands qui ont réussi cet exploit à l'aide d'un synchroton à électrons n'ont pas vraiment utilisé la lumière, mais des photons. Ce qui peut paraître une redondance puisque la lumière est composée de photons.

Il est manifeste que l'on n'a pas utilisé la lumière visible, puisque ces protons ont une énergie d'environ trois électronvolts seulement. Or, pour que des photons aient pu produire des anti-protons ils devaient avoir de très hautes énergies, soit au moins un milliard d'électronvolts.

La dépêche mentionne quelque part que l'expérience a permis de constater la production de 18 anti-protons, c'est-à-dire des noyaux "d'hélium" chargés négativement; il ne peut s'agir évidemment que de noyaux d'hydrogène puisque seul cet élément a comme noyau un proton et pas autre chose.

On se demande évidemment comment on a pu obtenir des protons de très hautes énergies : un professeur nous a répondu que c'est par l'accélération d'électrons; cette accélération est ensuite stoppée brusquement et la réaction crée un flux très étroit de rayons gamma.

On sait que les premières anti-particules — des anti-protons — furent créées au laboratoire de Berkeley de l'Université de la Californie, en 1955. Depuis, là et ailleurs, on a "produit" plusieurs autres sortes d'anti-particules.

Le proton ordinaire a une charge positive; l'anti-proton, lui, a une charge négative : c'est la différence des charges — et aussi le moment magnétique — qui fait la différence entre la matière telle que nous la connaissons et l'anti-matière.

Les savants ne doutent plus maintenant de l'existence de galaxies composées d'anti-matière. On a même supposé que la collision de celle-ci avec de la matière ordinaire — donc libération d'une énergie incroyable — expliquerait la présence des "quasars" (quasi-stellar objects) découverts il y a peu d'années et qui sont de très puissantes radio-sources.

La dépêche d'hier extrapole un peu vite peut-être en disant que la source d'énergie obtenue à Hambourg par une méthode nouvelle va rendre banale l'énergie nucléaire. Il n'en reste pas moins que si l'on réussissait à produire et à contrôler des quantités considérables d'anti-particules, on obtiendrait des énergies qui dépassent toute imagination; il n'est pas question, certes, de les "embouteiller" : dès qu'une anti-particule rencontre une particule ordinaire, il y a annihilation des deux, avec libération d'une puissante énergie.

(Par ailleurs, le professeur Staehelin, chef de l'équipe qui a dirigé les travaux à Hambourg, a nié le bien-fondé de la dépêche transmise hier par une agence de presse selon laquelle cette expérience débouchait sur de nouvelles sources d'énergie susceptibles d'éclipser la puissance nucléaire.

"On ne peut interpréter la théorie en termes d'énergie nucléaire", a précisé le professeur.)

SAUVE

SUITE DE LA PAGE 1

tenté de donner un coup de boutoir à M. René Lévesque pour ses politiques autonomistes en matière de politique économique et sociale.

"J'ai dit, durant l'élection et je le répète, a dit M. Diefenbaker, de telles manoeuvres ne peuvent que mener au démembrement de la Confédération.'

A toutes fins pratiques, M. Diefenbaker a refusé de s'engager lorsqu'un journaliste lui a demandé de commenter une histoire qui paraissait hier dans un journal de Toronto. Elle a trait au fameux John C. Doyle, dont il fut tellement question dans l'affaire des six, et au sujet duquel les conservateurs avaient accusé le gouvernement libéral d'avoir réduit le montant des sommes que l'industriel devait au fédéral en vertu de la loi sur l'impôt.

Dans l'histoire du Telegram on raconte que M. Doyle a confié au réseau anglais de Radio-Canada dans une émission d'affaires publiques qu'il a réglé pour un montant symbolique une facture de plus d'un million.

M. Diefenbaker a déclaré que "ces explications seraient certainement de nature à intéresser les petits payeurs de taxes du Canada".

JODOIN

SUITE DE LA PAGE 1

te "contre le maraudage insensé dont nos affiliés ont été la cible depuis une couple d'années".

"Il est vrai, a-t-il poursuivi, que certains de nos confrères se sont laissé prendre aux appels démagogiques d'une organisation rivale dont l'ex-leader a fini par montrer sa vraie couleur, mais grâce aux efforts concertés de la FTQ et du CTC, grâce aussi à la collaboration de nos syndicats affiliés, on a pu mettre un frein à cette stupidité ou du moins la contrecarrer en très grande partie."

M. Jodoin a déclaré que ce qui l'étonne "c'est d'entendre cet homme, Jean Marchand, qui a fait plus que n'importe quel employeur pour diviser les travailleurs du Québec, laisser entendre qu'il n'y a pas de place pour les Canadiens français au sein du CTC. Pour toute réponse je me contenterai de lui demander de quelle nationalité est le président du CTC, ainsi que de te est toute grande ouverte".

M. Jodoin a finalement déclaré qu' "heureusement la scène syndicale ne le compte plus (Jean Marchand) dans ses rangs". Et M. Jodoin termine en se réjouissant de constater que les deux centrales québécoises ont pu récemment collaborer à la publication d'une mise en garde aux travailleurs contre le retrait de leur fonds de pension. Il espère que cette collaboration se poursuivra et qu'elle constitue "le début d'une ère de paix où pourra s'engager un dialogue franc et honnête".

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 30
MAXIMUM DEMAIN : 32

MINIMUM CETTE NUIT : 25
MAXIMUM DEMAIN : 30

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Cantons de l'Est et de Québec : nuageux, avec périodes ensoleillées aujourd'hui et samedi; plus froid; vent du nord-ouest. Minimum cette nuit et maximum demain : à Montréal, 25 et 30; à Ottawa et Sherbrooke, 20 et 30; à Québec, 15 et 25.

Régions des Laurentides, de l'Abitibi et du St-Maurice : nuageux avec quelques légères chutes de neige aujourd'hui et samedi; vent du nord-ouest. Minimum cette nuit et maximum demain : à Val d'Or et Rouyn-Noranda, 10 et 20; à Ste-Agathe, 15 et 25; à La Tuque, 10 et 20.

LE PERE NOEL sur la Plaza St-Hubert

Amenez les enfants voir le Père Noël à PLAZAVILLE, située sur le terrain de stationnement de CLERMONT MEUBLES, au 6255, St-Hubert
Cadeaux, bonbons et ballons gratuits.
Photo-souvenir.
Le Père Noël séjournera à PLAZAVILLE 6255 St-Hubert et à PLAZAMART 7017 St-Hubert jusqu'au soir du 24 décembre

N'ayez pas froid aux...pieds

Vous avez le droit d'exiger que vos bottes soient doublées de véritable SHEARLING

Certaines bottes qu'on vous offre sont doublées avec de l'imitation—certes, elles paraissent jolies, mais elles ne peuvent sûrement pas vous procurer la chaleur de l'original. Le "véritable Shearling" c'est la peau de mouton à son meilleur—une toison de laine véritable recouverte de cuir véritable—par conséquent, double protection et, bien sûr, durée accrue.

Alors, n'ayez pas froid aux yeux... et vous aurez chaud aux pieds. Allez-y carrément—soyez intransigeant—Dites à votre marchand de chaussures que c'est le "véritable Shearling" qu'il vous faut.

Canadian Shearling Association

Apportez-en chez-vous ce soir

vins de table JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD., MONTRÉAL, QUÉBEC.

DEL GRANDE
6794-a, rue St-Hubert Tél. 279-4473

La boutique par excellence de l'après-ski, où l'élégance est de mise

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, VENDREDI 10 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 286

photo LA PRESSE

Pompiers blessés en se rendant à un incendie

En se rendant sur la scène d'un léger incendie dans des hangars, à l'arrière du 1938 rue Frontenac, un camion du Service des incendies de Montréal est entré en collision avec un autre camion, à l'intersection des rues Iberville et Ontario, blessant huit personnes, dont deux grièvement. En combattant les flammes, trois pompiers ont été incommodés par la fumée. Ils ont pu cependant être traités sur place.

Les banquiers s'élèvent contre la clémence envers les pires bandits

par Lucien Champeau

Les banquiers canadiens, par la bouche de M. Léo Lavoie, gérant général de la Banque provinciale et vice-président de leur Association, ont profité, ce matin, de la remise d'un bon d'achat de $500 à un héroïque caporal de la PP pour protester avec vigueur contre la clémence des autorités envers les "crimes de la pire espèce".

Les trois bandits capturés par le policier quelque temps après l'attentat, n'ont écopé en cour que de sentences allant de deux mois à un an.

"Plusieurs parmi nous, précise M. Lavoie, ont déjà une opinion sur la valeur d'une législation qui permet des sentences aussi minimes, pour des crimes de la pire espèce. Si nous tenons compte, en particulier, des dispositions relatives aux libérations conditionnelles, il me semble que ces condamnations sont tout à fait hors de proportion avec les peines généralement prononcées dans de semblables situations. Elles sont certainement inadéquates, considérant la gravité d'une offense où la sécurité de paisibles citoyens a été menacée".

M. Lavoie rappelle les circonstances de l'attentat qui s'est déroulé le 25 juin dernier dans la succursale de la banque de la Nouvelle-Ecosse, à Greenville, près de la frontière ontarienne.

"Trois hommes foncent, vers midi, dans cette succursale et forcent employés et clients à s'étendre sur le parquet. Deux des nouveaux venus raflent le contenu des tiroirs-caisses et les trois filent dans une auto volée et retrouvée le soir même dans un fossé non loin de Greenville."

Vers dix heures le même soir, le caporal Dallaire se dirige vers un lieu que vient de lui indiquer un passant et voit deux piétons sur le bord de la route. Il s'aperçoit que l'un d'eux lance un colis dans le fossé. Sans demander du renfort par radio, afin de ne pas laisser échapper sa proie, le policier saute hors de sa voiture et, seul, arrête les suspects.

"Par la suite, en réponse à l'alerte enfin lancée par le caporal, d'autres agents viennent prêter main-forte et retrouvent le colis et une partie de l'argent volé à la banque.

"Quelques jours plus tard, d'autres PP appréhendent le troisième complice et découvrent les trois revolvers ayant servis au vol."

Voir BANQUIERS, en page 6

Hold-up de quelque $170,000, à Asbestos

La police croit que les bandits gardent en otage un automobiliste dont ils utiliseraient la voiture

ASBESTOS, Qué. (PC) — Quelques hommes ont perpétré ce matin ce qui semble être un vol de banque d'une importance majeure.

La police a en effet révélé que des bandits s'étaient enfuis avec la paye des employés de la Johns-Manville Corp., compagnie d'amiante dont le bureau minier est situé à Asbestos, à environ 90 milles au sud-est de Montréal. Ils auraient aussi mis la main sur d'autres sommes d'argent. La somme totale volée serait d'environ $170,000.

Le montant de la paye s'élevait à plus de $130,000.

M. Georges Blanchette, gérant de la banque, une succursale de la Banque impériale de commerce, a dit de son côté que les bandits n'avaient pas pris toute la paye des employés de la compagnie minière, mais il a laissé entendre qu'ils avaient pris un fort montant d'argent. Il n'a cependant pas voulu préciser le montant.

Selon la police, un groupe de quatre ou cinq individus s'étaient introduits dans la banque avant l'ouverture et ils y avaient attendu l'arrivée des employés. Ils portaient des masques et ont enfoui l'argent dans des sacs identiques à ceux qu'utilise le ministère des Postes pour le transport du courrier.

Un peu après le hold-up, on a retrouvé à l'extérieur de la banque les masques et les sacs vides.

La police croit que les bandits ont abandonné à environ six milles d'Asbestos l'automobile dans laquelle ils s'étaient rendus à la banque et en étaient repartis, et qu'ils ont continué leur fuite dans un autre véhicule dont ils garderaient le conducteur en otage.

La police a mentionné par ailleurs que durant le hold- up les bandits avaient enfermé les employés dans la chambre-forte, sans toutefois en verrouiller la porte.

Policier à l'honneur

Le caporal Jean-Paul Dallaire, du contingent de Lachute de la PP, est félicité par M. Léo Lavoie, gérant général de la banque Provinciale et vice-président de l'Association des banquiers canadiens, pour sa courageuse capture, en juin dernier, de deux gunmen qui venaient de dévaliser la succursale de la banque de la Nouvelle-Ecosse, à Grenville. La scène se déroule dans le bureau du directeur de la PP, M. J.-Adrien Robert, que l'on voit à l'extrême gauche. Puis viennent M. H. Robson, secrétaire-trésorier de l'Association des banquiers, le caporal Dallaire et M. Lavoie.

22 blessés dans deux incendies et une collision dans l'est de la métropole

Vingt-deux personnes ont été blessées, au début de la soirée d'hier, dans deux incendies et la collision d'un camion du Service des incendies de Montréal, qui se rendait sur les lieux d'un incendie dans des hangars.

Seulement deux ou trois des blessés sont dans un état grave, les autres n'ayant souffert que de blessures superficielles. La plupart ont cependant été gardés en observation dans différents hôpitaux de l'est de la métropole.

Explosion

Le premier incendie a pris naissance, vers 6 h. 25 hier soir, à la suite de l'explosion d'un poêle à gaz dans le restaurant Nicolet Variétés, au 1410 rue Nicolet.

Sous la force de l'explosion, le poêle a passé à travers le mur du restaurant et s'est immobilisé sur le trottoir, provoquant l'écroulement d'une partie du mur sur une Cadillac en stationnement devant la porte de l'établissement.

Quelques secondes à peine après l'explosion qui a violemment secoué tout le secteur environnant, les flammes recouvraient complètement l'immeuble de deux étages. Tous les témoins de ce sinistre s'accordent à dire que c'est un miracle que l'on n'ait pas à déplorer de pertes de vie.

Onze personnes ont été blessées, dont trois clients qui se trouvaient au restaurant au moment de l'explosion.

Les blessés sont : Mme Jean-Guy Pilon, 40 ans, ses enfants, Claude, 19 ans; Yves, 16 ans; Francine, 12 ans, et Sylvie, 2 ans; de même que Mme Noël Therrien, 46 ans, qui logeait au 2e étage avec ses deux enfants, Lise, 7 ans, et Gaston, 6 ans. Les trois clients qui se trouvaient dans le restaurant ont été identifiés comme étant Mmes Charles Belrose et Gérard Lussier, ainsi que M. Réjean Guernon. Les âges et les adresses de ces dernières victimes n'étaient pas connus hier soir.

Les pompiers ont lutté pendant plus de deux heures pour enrayer les flammes, qui ont complètement rasé l'immeuble. Par mesure de précaution, des logements voisins ont été évacués.

Moins de deux heures plus tard, à l'intersection des rues Iberville et Ontario, huit personnes subissaient des blessures dans la collision d'un camion de la compagnie Brink's et un camion du Service des incendies de Montréal, qui répondait à une alerte pour un incendie, au 1938 rue Frontenac.

Les conducteurs des deux véhicules ont été blessés. Il s'agit de M. Charles Forest, âgé de 31 ans, du 2030 rue Théodore, attaché à la caserne 19, et M. Marcel Chagnon, 26 ans, du 57 boul. Churchill, à Greenfield Park, qui conduisait le camion de la Brink's.

MM. Benjamin Frangoli, 48 ans, du 5925 rue Hamilton, à Ville-Emard, et George Goudie, 38 ans, du 1980 rue Favard, qui prenaient place dans le camion de Brink's ont également été blessés.

Les autres blessés sont les pompiers Roger Tétreault, 24 ans, du 4857 rue Desmarteaux; Normand Provost, 26 ans, du 8421, 24e Avenue, à St-Michel; Yves St-Vincent, 26 ans, du 8921, 10e Avenue, à St-Michel, et Claude Plaisance, 34 ans, du 5781, 6e Avenue, à Rosemont.

De plus, trois pompiers ont été asphyxiés en combattant les flammes qui faisaient rage dans des hangars, à l'arrière du 1938 rue Frontenac.

Cet incendie a été rapidement maîtrisé, mais les six familles habitant du 1938 au 1948 rue Frontenac, ont dû évacuer leurs logis qui ont été avariés par l'eau et la fumée.

10 témoins expliquent comment ils ont recouvré leur auto, ou ce qu'il en reste, à Brossard ou à Laprairie

par Léopold Lizotte

Une dizaine d'automobilistes de la région de Montréal ont expliqué, hier, devant le juge Gérard Laganière, comment leur voiture était disparue du voisinage de leur domicile ou de leur place d'affaires, il y a quelques semaines, et comment ils l'avaient retrouvée ou en avaient retracé les morceaux, dans un garage de Brossard ou un établissement semblable de Laprairie, il y a quelques jours.

Ce défilé de victimes du plus grand réseau de vols d'autos que la police ait apparemment jamais mis au jour se continuera vraisemblablement pendant quelques jours encore et il est plus que possible que le tribunal devra se rendre lui-même sur les lieux d'entreposage et de... "dépeçage" des véhicules pour se rendre compte de l'ampleur des opérations que dirigeait apparemment Benoit Brossard, le prévenu qui subit, le premier, son enquête.

Interrogés par les procureurs de la Couronne, Me Michel Côté ayant comme conseil Me Jean-Guy Boilard, les témoins ont en effet identifié à leur façon les parties de leurs voitures qui avaient été retrouvées par les agents de la PP dans l'établissement de l'inculpé.

Mais les procureurs de Brossard, Mes Jacques Bellemarre et Marcel Landry, ont refusé de contre-interroger tous et chacun des témoins sans qu'ils aient eu l'opportunité d'examiner ou des photos des véhicules morcelés ou ces morceaux eux-mêmes.

Le juge Laganière leur a facilement reconnu ce droit, et c'est alors qu'a surgi la possibilité qu'on se rende sur place, avocats, juge et tout le tra-la-la, pour avoir une idée plus exacte de ce qui se transigeait dans l'établissement du boulevard Taschereau qui a donné naissance à une petite tempête politico-judiciaire, sur la rive sud.

Au cours de la journée d'hier, on apprenait par ailleurs qu'un personnage "très près" de l'un des principaux accusés en cause pourrait bien être lui-même l'objet de poursuites judiciaires qui relanceraient avec force l'idée d'une enquête plus générale sur toute cette affaire.

En fin d'audience, par ailleurs, le procureur de Brossard, Me Bellemarre, a protesté avec insistance contre certaines déclarations faites à la presse par le directeur de la Police provinciale, M. Adrien Robert, au cours des derniers jours.

Voir TEMOINS en page 6

Les deux accusés d'un autre racket d'autos volées comparaissent

Deux autres individus ont comparu en Correctionnelle, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir conspiré pour voler et receler quelque $20,000 d'autos.

Selon le procureur de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, les deux nouveaux prévenus, Donald Desilets, 37 ans, du 1010 rue Saint-Castin, à Chambly et Gilles Juteau, de Sainte-Julie de Verchères, sont directement reliés à l'autre réseau, colossal celui-là, mis à jour par la Sûreté provinciale du Québec, à Brossardville, il y a une dizaine de jours.

La comparution des deux individus devait donner lieu à une violente prise de bec entre Me Boilard et le juge Lagarde, qui ne prise apparemment pas le fait que, pendant près d'une année entière, on l'a tenu à

Voir ACCUSES en page 6

FAITS divers

Une adolescente succombe à ses blessures

Une adolescente a succombé hier après-midi, à l'hôpital Notre-Dame, aux suites des blessures qu'elle avait subies, la veille, dans un accident survenu à St-Timothée, à quelques milles de Valleyfield.

La victime, Mlle Claudette Savage, de St-Timothée, avait été renversée par une auto alors qu'elle marchait en bordure du boul. Pie XII, à St-Timothée.

Des pirates de la route enlèvent un camionneur

Des pirates de la route ont enlevé un camionneur, vers 2 h. hier après-midi, à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, près de Laprairie, l'abandonnant ficelé comme un saucisson dans un champ, après lui avoir volé tout l'argent qu'il avait sur lui, soit la somme de $804, et transvidé le contenu de son camion dans leur auto, soit 300 cartons de cigarettes.

La victime de ce vol est M. Florient Carrier, dont l'adresse n'a pas été révélée, et qui est employé de Laniel Automat Inc., 151 avenue Rockland, Ville Mont-Royal.

Le camionneur a été attaqué par cinq suspects alors qu'il montait dans son camion, à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, et on l'a forcé à conduire son véhicule jusqu'à St-Hubert, où il a été abandonné dans un champ en bordure de la rue Gaston. Deux suspects étaient montés avec lui, tandis que les autres suivaient dans une auto gris bleu Buick 1960.

Les agents du détachement de Laprairie de la Sûreté provinciale, qui enquêtent dans cette affaire, ont obtenu quelques détails des témoins de l'enlèvement et poursuivent leurs recherches.

Bijoutier roué de coups et volé

Un bijoutier de Montréal, M. Jacques Poirier, du 477, rue St-François-Xavier, a été roué de coups et volé alors qu'il cheminait vers son automobile, à 9 h. hier soir.

La victime marchait dans le terrain de stationnement situé à l'angle de la rue St-François-Xavier et de la rue de l'Hôpital quand il fut accosté par une femme et un homme qui le sommèrent de lui donner son porte-monnaie en le menaçant d'un revolver.

M. Poirier, néanmoins, refusa de se rendre aux exigences du voyou qui se rua sur lui pour le frapper de coups de crosse, de coups de poing et de coups de pied après que le bijoutier fut tombé au sol. Le bandit et son complice en jupon se sont enfuis après avoir

Voir FAITS DIVERS, en page 6

Les enfants Balent: "S'ils nous forcent à retourner à Montréal, nous prendrons de nouveau la fuite!"

VANCOUVER. (PC) — "S'ils nous forcent à retourner à Montréal, nous prendrons de nouveau la fuite !", ont déclaré, hier, au cours d'une entrevue, les quatre enfants de la famille Balent qui vivent présentement dans le sous-sol d'un immeuble à appartements, à Vancouver.

Maria Balent, 17 ans, son frère André, 13 ans, et ses soeurs Malicha, 14 ans, et Draga, 9 ans, sont toujours sous la protection de la Société catholique de l'aide à l'enfance.

Disparus de leur foyer, au mois d'août dernier, les jeunes fugitifs ont expliqué au journaliste du "Vancouver Sun" qu'ils avaient préparé leur fuite depuis un an avant de mettre leur projet à exécution.

"C'était l'endroit le plus éloigné de Montréal, c'est pourquoi nous avons choisi la ville de Vancouver", ont-ils ajouté, expliquant qu'ils avaient quitté leurs parents parce qu'ils étaient malheureux dans leur foyer.

Ils ont fait le trajet en train.

L'aînée, Maria, travaille comme aide-infirmière, tandis que les trois autres livrent des journaux.

Leur revenu global se totalise à $240 par mois, dont $90 sont réservés pour acquitter le prix de leur loyer.

Selon Maria, leur vie familiale à Montréal était malheureuse parce que leurs parents se querellaient constamment.

Les enfants Balent sont nés en Yougoslavie et sont arrivés au Canada en 1958.

Depuis l'âge de 13 ans, a révélé Maria Balent, ses responsabilités envers son frère et ses jeunes soeurs se sont accrues de jour en jour. "Je ne peux pas me rappeler le jour où j'ai commencé à préparer leurs repas", dit-elle.

Poursuivant son récit, Maria a dit que c'était bien triste lorsque ses parents buvaient, et surtout lorsqu'ils fabriquaient du vin à l'automne".

"Nous les avons avertis que, s'ils ne cessaient pas de se quereller, nous quitterions la maison. Nous avons également prévenu beaucoup de gens de notre intention de partir, mais ils n'ont pas voulu nous croire.

"Nos parents non plus ne nous croyaient pas : ils nous disaient de sortir de la maison, le matin. Aujourd'hui, ils nous croient !"

Les trois plus jeunes continuent de fréquenter l'école, à Vancouver.

Maria, qui remplace leur mère auprès d'eux, espère pouvoir terminer ses études un jour. "Plus que toute autre chose au monde, dit-elle, je veux devenir médecin".

Mme Vinko Balent a déclaré hier à Montréal qu'elle irait à Vancouver "s'il le fallait" pour aller chercher au moins ses deux plus jeunes enfants, Milicha, 14 ans et Draga, 9 ans.

Mme Balent a déclaré que Maria pouvait rester à Vancouver si elle le désirait puisqu'elle est assez vieille pour gagner sa vie, mais qu'elle voulait ravoir "ses deux bébés". Elle a parlé de louer un appartement à Vancouver de façon à se rapprocher de ses enfants.

M. Fortin interviendra dans la grève de Coca-Cola

(J. L.) — Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a accepté hier d'intervenir personnellement pour tenter de trouver une solution à la grève des 800 employés de quatre usines d'embouteillage de Coca-Cola Limitée, à Montréal et à Québec.

Cette grève se prolonge depuis le 28 septembre. La compagnie, selon le représentant du Syndicat international des travailleurs des brasseries et liqueurs douces (FTQ), M. Roland Goedike, s'obstinerait à ne pas négocier.

M. Fortin s'est rendu ainsi à la demande que lui faisaient hier les quelque 700 délégués qui assistent, à Montréal, au congrès biennal de la Fédération des travailleurs du Québec. Il a annoncé la nouvelle lui-même aux délégués, en réponse à une question.

M. Fortin a d'abord expliqué que la politique de non-intervention de son ministère veut dire que le gouvernement ne vient pas s'immiscer dans les relations industrielles.

"J'ai toujours dit que j'étais prêt à intervenir lorsque les négociations ont échoué. Je vais intervenir et faire tout en mon possible pour faciliter la reprise des pourparlers", a-t-il déclaré.

Les délégués ont accepté hier d'accorder leur entier appui aux grévistes. Ils ont adopté une résolution qui juge sévèrement la compagnie Coca-Cola.

On accuse cette dernière de lancer à la fois un défi à ses employés et à tout le mouvement syndical en refusant de négocier et en ne justifiant pas sa position devant le public.

La résolution, dans un autre "considérant", stipule aussi que Coca-Cola a lancé un autre défi à tous les jeunes gens du Canada en retirant sa participation à l'élévation d'un pavillon à l'Expo 67, le Pavillon de la Jeunesse.

Les délégués vont même jusqu'à affirmer que la façon de procéder de Coca-Cola constitue un abus de pouvoir de la part d'un trust international qui a même réussi dernièrement à prendre une entente pour vendre ses produits dans un pays derrière le Rideau de fer.

La FTQ organisera une Fête de Noël à l'intention des grévistes et a été mandatée par le congrès à entreprendre une campagne de publicité intensive sur ce conflit. De plus, les délégués ont décidé de faire appel à tous les travailleurs du Canada pour rendre effectif le boycottage des produits de cette compagnie.

M. Goedike a longuement décrit, mercredi, les conditions de travail des employés de cette compagnie. Il a dit que ce ne sont pas tellement les salaires qui sont à l'origine du conflit. C'est surtout l'attitude de la compagnie qui semble peu se soucier, a-t-il dit, de conserver sa place du marché. A Montréal, Coca-Cola occupait, avant la grève, 55 p. 100 du marché des liqueurs douces, a dit M.

Voir COCA-COLA en page 6

SPECIAL DE CETTE SEMAINE
TARTE A LA CREME CHOCOLATEE
Rég. 55¢ 49¢
En vente à la boulangerie Richstone R.B.I. de votre voisinage
Richstone RBI BAKERIES, Inc.

Vous désirez donner un cadeau distinctif
UN FAMEUX PANIER DE FANTAISIE DIONNE
rempli de succulents fruits et friandises de toutes les parties du globe
NOUS AVONS AUSSI LES
CERTIFICATS-CADEAUX
EN DENOMINATION POUR LE MONTANT QUE VOUS DESIREZ
A. DIONNE FILS & CIE
1221 STE-CATHERINE, MONTREAL — TEL. 849-2341
coin rue Drummond

Un cadeau vraiment pratique!
ENSEMBLE de BUREAU
Comprenant : 1 sous-main avec base en linoléum et bande en cuir de couleur marron, vert ou brun, 1 coupe-papier, 1 pad mémo avec couvercle en cuir, 19" par 24".
Prix rég. $19.00 SPECIAL PILON $14.95
Aussi 20" x 30",
Prix rég. $26.50 SPECIAL PILON $20.95
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
730 Beaubien 273-9503
8539 St-Laurent 381-4263
800 E. Mt-Royal 524-2091
851 Decarie St-Laurent 748-7961

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

vidé les poches de leur victime étourdie.

M. Poirier a ensuite gagné l'hôpital par lui-même pour s'y faire panser de multiples contusions au visage et au corps. Le montant du vol n'a pas été révélé.

Bambin tué : présumé chauffard appréhendé

Un bambin de 6 ans a été tué, à 5 h. 45 hier après-midi, par un présumé chauffard qui a été appréhendé peu après l'accident.

L'enfant, dont les parents, M. et Mme G. Moran, habitent au 6537, rue Chauvin, à Montréal, a été happé sur le trottoir et tué sur le coup par une Buick 1960, à l'angle des rues Langelier et Sherbrooke.

Selon des témoins de l'accident, l'automobiliste n'aurait pas ralenti et aurait pris la fuite.

Le conducteur de l'automobile, qui répondait au signalement du véhicule donné par radio, a été mis en état d'arrestation par les agents d'une autopatrouille, en face du 4325 rue Cadillac.

Livreur battu et dévalisé

La Sûreté de St-Laurent recherche activement deux individus qui, à 5 h. 30 hier après-midi, ont battu et dévalisé le livreur de l'épicerie "Grou supermarket", située au 1595 rue Barré, à Verdun.

M. Armand Lafrance, la victime, âgé de 25 ans et domicilié rue Cartier, à Montréal, venait d'arrêter son camion à l'angle des rues Barré et Poirier, à St-Laurent, quand survint l'attentat.

Deux hommes, dont l'un brandissait un revolver, s'abattirent sur le livreur par derrière alors qu'il ouvrait les portes de son véhicule. "Ne parle pas, ou on te fait ton affaire !", lui aurait aussitôt dit l'un des bandits en tentant d'arracher la serviette dans laquelle M. Lafrance transportait $245 de recettes.

Malgré les menaces, le livreur se débattit courageusement, mais fut finalement assommé d'un violent coup à la nuque. Les bandits ont réussi à prendre la fuite avec la serviette et son contenu.

Cambriolages

Des cambrioleurs sont entrés chez le tailleur Carlo Alberta, 467 est, rue Rachel, et ont fait main basse sur des complets évalués à $800.

Dans une succursale des dégraisseurs Paul Service Stores, 2737 Masson, on a raflé des manteaux de fourrure et des vêtements dont on ne saura la valeur que lorsque les clients viendront les réclamer.

Chez M. Maurice Morris, 3243 Van Horne, il ont pris des fourrures et des bijoux évalués à $1,035.

Vol avec violence

Comme M. Gaston Lemay, 924 est, Marie-Anne, passait vers 3 heures, la nuit dernière, près de Mentana et Mont-Royal, un bandit lui a décoché une série de coups de poing à la figure puis l'a soulagé de $65 avant de filer.

Tué par un arbre

RIVIERE-AUX-PINS. (PCI) — Un bûcheron de 33 ans, M. Normand Couture, de Shannon, près de Québec, a été tué hier lorsqu'il a été écrasé par un arbre à Rivière-aux-Pins, dans la banlieue de Québec.

Saisie d'un alambic en Ontario : deux Montréalais arrêtés

GLEN ROBERTSON, Ont. (PCI) — Des agents de la Gendarmerie royale ont fait une descente à Glen Robertson, Ont., cette ville située à 35 milles au nord-ouest de Cornwall, mercredi, et y ont détruit un alambic.

Les agents ont arrêté deux individus, **Raymond Béliveau,** 22 ans, et **Robert Herbert,** 29 ans **tous deux de Montréal,** et les ont accusés de possession de l'alambic. Ils comparaîtront mardi en Cour du magistrat, à Alexandria.

Les agents ont aussi saisi une automobile immatriculée au Québec et de l'équipement évalué à $6,000 qui aurait servi à l'installation de l'alambic. Selon les policiers, l'alambic aurait commencé à produire vers la fin de semaine et aurait eu une capacité quotidienne de 100 gallons.

La tour "Saulnier" : Hampstead emboîte le pas à son [illegible]

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a enregistré un autre gain relativement au projet d'une tour-monument dont il s'est fait le parrain le 18 novembre dernier.

Tard hier après-midi, M. Saulnier a annoncé ce qui suit aux chroniqueurs municipaux :

"J'ai reçu ce matin un appel téléphonique du maire de Hampstead, M. S.M. Finlayson, qui a dit avoir discuté le projet d'un monument avec son conseil et que, en principe, sa municipalité a décidé de s'associer à Montréal dans ce projet".

M. Saulnier n'en a pas dit plus long au sujet de l'attitude de Hampstead.

— Quelle sera la méthode selon laquelle sera réparti le coût entre les municipalités ?

— Avant le 23 décembre (jour de l'ouverture des soumissions), la ville n'a aucun engagement.

On se rappelle que les autorités de Westmount ont déclaré, lundi soir dernier, être prêtes à contribuer à la construction de la tour actuellement projetée à l'occasion de l'Expo 1967.

L'hôtel de ville ouvert les deux lundis des Fêtes

L'hôtel de ville de Montréal sera ouvert le lundi 27 décembre et le lundi 3 janvier — surlendemains de Noël et du Jour de l'An.

Interrogé hier soir au sujet de requêtes officielles ou officieuses présentées aux autorités de la part d'employés municipaux en vue d'obtenir congé ces deux jour-là, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a déclaré que la ville s'en tient aux conventions collectives de travail.

Incidemment, des conventions prévoient que ce sera congé le lendemain de Noël et du Jour de l'An, soit ... le dimanche 26 décembre et le dimanche 2 janvier.

Ne redoute pas l'arrêt de la mort, souviens-toi de ceux d'avant toi et de ceux d'après toi. C'est la loi que le Seigneur a portée sur toute chair : pourquoi se révolter contre le bon plaisir du Très-Haut ? (Eccli 41, 3).

Fermeture du tronçon University et Cathédrale

Le tronçon "University-Cathédrale" de la rue Saint-Jacques — une des principales artères "est-ouest" du centre ville — sera fermé à la circulation à compter de 10 h. du matin, lundi.

Et il en sera ainsi jusqu'au début d'avril 1966.

Le tronçon "Saint-Antoine-Notre-Dame" de la rue de l'Inspecteur sera également fermé à la circulation à compter de la même heure, lundi.

En annonçant ces deux mesures, ce matin, le service de la circulation souligne que c'est lundi que débuteront les traxaux de construction de l'échangeur "University", au point de raccordement de la route transcanadienne et de "La Route" conduisant à l'emplacement de l'Expo 1967.

Les automobilistes seront contraints d'utiliser les rues Saint-Antoine et Notre-Dame au lieu de la rue Saint-Jacques durant cette période des travaux.

On apprend d'autre part que les travaux de construction de la route Transcanadienne dans l'emprise du boul. Décarie exigent la fermeture du tronçon "Décarie-Royden" de la rue Ferrier à compter de 7 h. demain matin.

Durant les travaux, la circulation sera détournée par la rue Paré et l'avenue Royalmount maintenant rouvertes.

Un incendie fait $160,000 de dégâts à Waterloo

Un incendie déclenché vers 4 h. ce matin a dévasté trois établissements commerciaux à Waterloo, dans les Cantons de l'Est, causant des dégâts matériels évalués à plus de $160,000.

Les flammes ont pris naissance dans la cuisine du restaurant "Maurice Steak House", situé à l'angle des rues Principale et Lewis.

Les pompiers de Waterloo, au nombre d'une trentaine, ont mis quatre heures de travail pour circonscrire les flammes, qui n'ont heureusement fait aucun blessé.

Les pompiers étaient toujours sur les lieux du sinistre au début de l'après-midi alors qu'il subsistait encore quelques foyers d'incendie dans les décombres.

COCA-COLA

SUITE DE LA PAGE 3

Goedike. "Après une grève d'une année dans une de ses usines à Hamilton, Cola-Cola avait perdu la première place du marché. Cet exemple ne lui a servi à rien", a dit M. Goedike.

BANQUIERS

SUITE DE LA PAGE 3

M. Lavoie ne mâche pas ses mots quand il demande des sentences adéquates pour mater le crime :

"Les banques à charte sont pleinement conscientes de leurs propres responsabilités en matière de sécurité dans leurs succursales.

"Il semble cependant que l'augmentation continue du nombre de vols dans certaines parties du pays, ainsi que l'usage plus fréquent d'armes à feu, pourrait être attribuable à l'imposition des peines, qui, selon toute évidence, ne sont pas proportionnées à la gravité des crimes commis sous la menace d'armes meurtrières ou leur emploi."

Le banquier veut que l'on corrige les statuts afin de permettre aux tribunaux d'établir une distinction plus nette entre les crimes comportant ou non de la violence :

"Il se peut que des distinctions devraient être édictées dans les statuts pour guider nos cours de justice, établissant ainsi une différence entre les crimes comportant de la violence, où aucun respect n'est témoigné pour la vie des gens, et les offenses où ces éléments n'entrent pas en ligne de compte.

"La présence d'un revolver devrait sûrement être admise comme une preuve bien évidente que l'on comptait l'utiliser."

TEMOINS

SUITE DE LA PAGE 3

"Il s'agit là ni plus ni moins, dit-il, d'un procès par les journaux et j'affirme que c'est là une "erreur" sérieuse de la part d'un chef de police, au moment où les tribunaux sont saisis d'une cause aussi importante que celle-là.

Le directeur de la PP sait ce qu'il a à faire ...

Prenant la riposte, Me Boilard a alors fait remarquer que si le directeur Robert avait élevé la voix, il y a quelques jours, c'est parce qu'il avait voulu répondre à un certain Richard, "que le client de mon savant ami connait très bien".

Me Bellemarre n'en affirma pas moins que la police avait dévoilé sa preuve au public avant qu'elle le fasse devant la cour, et que c'était tout à fait anormal, selon lui.

Le juge Laganière trancha alors le débat en soulignant que, quant à lui, il était assuré que le directeur de la PP savait très bien ce qu'il avait à faire dans les circonstances. Je suis par ailleurs certain, dit-il, que tous tiennent à coopérer afin que cette enquête se déroule désormais dans une atmosphère parfaitement sereine.

Il faut dire que, pendant toute la matinée, plusieurs avocats avaient fait des allusions à peine voilées au fait que le tribunal semblait vouloir "se saisir" de cette affaire en particulier et en présider l'instruction.

Mais à mesure que l'heure avançait, la juge Laganière devait démontrer que la plupart des autres causes inscrites au rôle n'étaient pas prêtes pour instruction, pour une raison ou pour une autre, et qu'il n'y avait conséquemment, de sa part, aucun enthousiasme particulier à retenir cette affaire devant lui.

Et ce n'est qu'un peu après 2 h., au fait, que Me Côté commença à interroger le premier témoin.

Il s'agissait, en l'occurrence, d'un jeune automobiliste de 24 ans, M. Aldéric Carrière, de la rue Gertrude, à Verdun.

Il connaissait son auto ... par coeur

Le 17 novembre dernier, le jeune homme a voulu prendre le volant de son véhicule, à la porte de son domicile, mais la pluie verglaçante tombée pendant la nuit précédente avait formé dans son pare-brise une couche de glace si épaisse qu'il préféra se rendre à son travail à pied.

"Cela m'aurait pris vingt minutes pour déglacer mes vitres, dit-il, et il ne m'en prit que cinq pour me rendre à pied à mon travail.

"Mais le soir, lorsque je revins, ajouta-t-il piteusement, mon véhicule n'était plus là."

Ce véhicule, le témoin dit l'avoir acheté deux mois plus tôt, à l'aide d'un emprunt contracté dans une caisse populaire où il avait déposé ses épargnes depuis l'âge de ... six ans.

Son véhicule, il dit par ailleurs ne l'avoir revu qu'en trois parties, lundi soir dernier, dans deux établissements différents de la rive sud.

Il a tout d'abord reconnu deux de ses chapeaux de moyeux (caps de roue dans le langage populaire) au Brossard Auto Parts, et la partie arrière de son auto, démantelée, dans un garage de Laprairie, où la police l'avait transportée.

Il donne alors sur les particularités de ces trois parties de son auto des détails tellement précis que le juge Laganière ne peut s'empêcher de lui demander :

— Mais, votre auto, Monsieur, vous la connaissez à peu près par coeur ?

"C'est exact," de répondre alors sans hésitation le jeune homme.

Par la suite, d'autres automobilistes viendront raconter des "histoires" à peu près semblables, l'un reconnaissant une partie de son auto par une réparation mineure qu'il y avait faite, un autre par une écorchure au chrome des parechocs, et un autre par des feuilles de cèdres provenant d'arbustes qu'il était allé quérir dans les Laurentides, quelques jours plus tôt, pour "renforcer" la haie entourant sa propriété de banlieue.

L'histoire la plus typique, si l'on peut dire, est racontée par un étudiant en droit de Côte-St-Luc qui s'était fait voler son auto le 29 novembre dernier, soit le jour même où la PP devait effectuer son raid spectaculaire au garage de Brossard.

Selon M. Ben Bribrier, il a été l'homme le plus surpris du monde lorsqu'il a revu sa voiture en ... photos dans les quotidiens du lendemain.

Elle était garée sur l'une des "rampes" de ... dépeçage du garage de l'inculpé et il alerta immédiatement la police provinciale.

Lorsqu'on l'amena effectivement sur les lieux, trois jours plus tard, il se rendit compte que c'était bien là sa voiture, à laquelle on n'avait pas eu le temps de toucher, sur laquelle les plaques de permis n'avaient même pas été enlevées.

ACCUSES

SUITE DE LA PAGE 3

l'écart de la chambre des comparutions, en Correctionnelle.

Après avoir "apostrophé" plus ou moins publiquement Me Boilard dans la salle des pas perdus du Palais, quelques minutes plus tôt, le juge a en effet tenu ce dernier responsable de sa "mise au rancart" pendant presque un an en Correctionnelle.

"Je sais, dit-il, que c'est dans votre bureau que se confectionnait le rôle des juges de la Correctionnelle."

Le représentant du ministère public releva alors immédiatement cette affirmation en soutenant qu'il s'agissait là d'affirmations purement gratuites de la part de la cour.

Le juge Lagarde, à son tour, se montra très irrité de cette expression en faisant remarquer à Me Boilard qu'il n'était qu'un procureur de la Couronne, qu'il était lui-même toujours le juge et que, comme tel, il lui demandait de retirer ses paroles.

Cet argument de "force", dans les circonstances, l'emporta, et le procureur de la Couronne déclara tout simplement :

"Si c'est votre souhait, eh bien ! je les retire".

Par la suite, le juge Lagarde devait accorder un cautionnement immobilier de $5,000 à Desilets, que représentait Me Réal Gagnon, mais refuser la liberté provisoire à Gilles Juteau, le deuxième prévenu.

Un troisième accusé, Gaston Ethier, 28 ans, devait être appelé devant le tribunal, un peu plus tard, mais on devait révéler qu'il était détenu à Saint-Jérôme dans une autre affaire.

Finalement, un quatrième accusé, relié encore plus directement, celui-là, au réseau de la ville de Brossard, devait répondre à l'appel de son nom. Mais sa comparution devait être ajournée à aujourd'hui après qu'il eut manifesté à la fois son intention de reconnaitre sa culpabilité et sa surprise de n'avoir pas pu communiquer avec un avocat, jusqu'au moment de son apparition devant la cour.

Il faut dire par ailleurs que l'algarade entre le juge Lagarde et le procureur Boilard avait été partiellement provoquée par le fait que ce dernier voulait faire comparaitre ces divers accusés devant le juge Gérard Laganière, qui était déjà en train d'instruire l'enquête de Benoit Brossard, le principal accusé de l'autre réseau.

Le juge Lagarde, manifestement jaloux de ses prérogatives comme juge présidant les comparutions, s'était en effet élevé avec force contre l'idée que la Couronne ait pu avoir la tentation de choisir un autre juge pour faire comparaître les accusés.

"C'est moi qui dois faire les comparutions, dit-il, ou un autre juge désigné par le juge-en-chef."

A ce sujet, Me Boilard devait rétorquer qu'il avait tout simplement voulu trouver un moyen d'accélérer les procédures, et que, quant à lui, tous les juges étaient égaux.

Mais cette explication n'avait apparemment pas satisfait le tribunal, qui avait alors relevé les incidents des douze derniers mois pour "marquer son point".

ETUDIEZ L'ANGLAIS AUX ETATS-UNIS PENDANT L'HIVER

Programme d'anglais pour étrangers — trois sections — élémentaire, intermédiaire, avancé. Les cours : 24 janvier, 21 mars, 20 juin, 14 septembre, 8 novembre; St. Michael's College, dirigé par les Pères de St. Edmond. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire.

Intéressés peuvent écrire au **Director, Program of English for Foreign Students, Box 1, St. Michael's College, Winooski Park, Vermont, U.S.A.**

APEX—ALF 1581 (Stereo ALF 71581)
Michel Louvain, le Charmeur No. 1 de la chanson, "Monsieur Radio-TV 1965"
Pourquoi donc as-tu brisé mon coeur—

DECCA—DL 4610 (Stereo DL 74610)
Le favori de tous, Grady Martin joue:
El Paso—The Girl From Ipanema—Where Have All the Flowers Gone—et autres.

APEX—ALF 1580
La talentueuse Ginette Reno excelle dans son tout récent album:
Les yeux fermés—Oui, devant Dieu—

DECCA—DL 10112 (Stereo DL 710112)
Le guitariste de renommée mondiale, Andres Segovia exécute les oeuvres d'Alexandre Tansman et de Federico Mompou.

DECCA—DL 4636 (Stereo DL 74636)
Le grand virtuose de la trompette, Rafael Mendez, accompagné par un orchestre symphonique, exécute: Around the World—

REPRISE—R 6181 (Stereo RS 6181)
Le plus récent disque du chanteur No 1 de l'heure: Houston—I Will—You're The Reason I'm In Love—Love Love Love—etc.

DECCA—DL 4165 (Stereo DL 74165
L'album le plus en demande de EARL GRANT comprenant: Ebb Tide—Canadian Sunset—Misty—et autres.

UNITED ARTISTS—UAL 3415 (Stereo UAS 6415)
Pour les admirateurs de James Bond—James Bond Theme - 007—Goldfinger—From Russia With Love—etc.

APEX—ALF 1535
Le 2ième monologue de l'incomparable Père Gédéon.

DECCA—DL 4672 (Stereo DL 74672)
Xavier Cugat à son meilleur interprète: Hello Dolly—Downtown—Chim, Chim Cheree—et autres.

WARNER BROS.—W 1615 (Stereo WS 1615)
Le plus populaire groupe de chant folklorique! Early Morning Rain—The Rising Of The Moon—Hangman—etc.

DECCA—DL 4677 (Stereo DL 74677)
Earl Grant, à l'orgue, interprète les airs de Noël favoris: Winter Wonderland—Silver Bells—Silent Night—et autres.

Le CADEAU idéal pour tous

La musique réflète la joie des Fêtes. Pour Noël, offrez des disques, des microsillons choisis parmi les marques les plus réputées. Le choix est illimité et la valeur est exceptionnelle.

DISPONIBLES CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE DISQUES.

APEX—ALF 1569
C'est le Ska et autres rythmes pour la danse.
Donald Lautrec exécute:
Heureux de vivre—C'est toi mon idole—

UNITED ARTISTS—UAL 3434 (Stereo UAS 6434)
Les Magiciens du piano interprètent 12 des plus belles mélodies de l'année.

APEX—ALF 1574
L'incomparable Marie Savard interprète ses inaubliables chansons:
Chanson douce—L'acrobate—Terre brune.

DECCA—DL- 4616 (Stereo DL 74616)
Bert Kaempfert joue les grands succès européens: Moon Over Naples—Les feuilles mortes—Hava Naguila—et autres.

APEX—ALF-1578
Les abominables Cyniques, gagnants de la catégorie des fantaisistes lors du Festival du Disque. L'album comique de l'année.

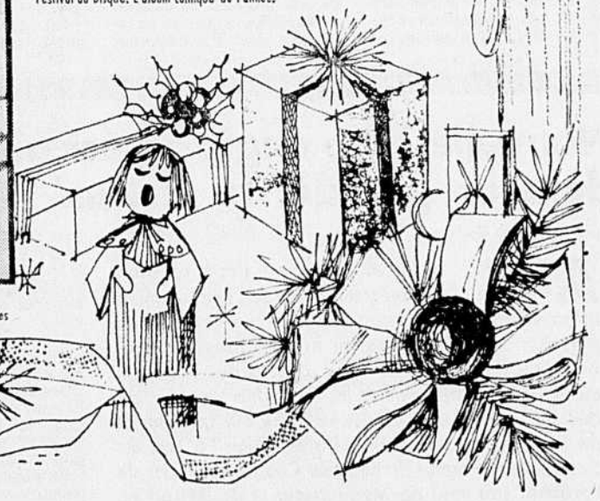

CRESTLINE 8 MM CAMERA ZOOM

Tout à fait remarquable ! Vous ne voudrez pas le croire ! Une caméra de précision qui se manie comme un jeu d'enfant !

- Entièrement automatique, simplement appuyez sur un bouton.
- Aucun bobinage. L'entraînement du film se fait sur batteries.
- Oeil photo-électrique qui règle automatiquement l'objectif.
- Objectif Zoom pour les prises difficiles à distance.
- Vendue avec la visionneuse fonctionnant sur batterie, pour voir vos films aussitôt développés, et la poignée.

39.97 avec visionneuse et poignée

Appareil Yashica "Mimy"
Appareil-photo "Mimy" entièrement automatique, objectif "Yashinon" universel F. 2.8. Modèle synchronisé pour flash électronique. Reçoit film standard 35 mm et donne 40 photos couleurs ou noir et blanc. **29.97**
Etui 4.97

Magnetophone précis
Modèle Concord 10 Z., ne pèse que 10 lb. Pour bobines de 7" qui donnent 6 heures d'enregistrement sans discontinuer. 2 vitesses : 7½ et 3¾. I.P.S. Microphone et écouteur en cristal. Bande sur bobine de 7" incluse. **79.97**

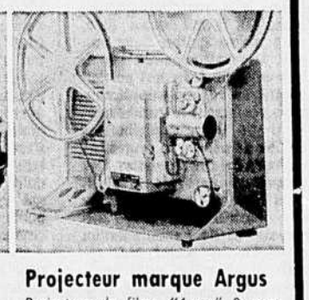

Projecteur marque Argus
Projecteur de films "Argus" 8 mm, modèle 450. Très compact, utilise la nouvelle ampoule Tru-Flector. Marche avant, arrière ou vue par vue. Capacité 400 pieds pour une demi-heure de projection. **53.97**

J.P. Beaulieu musique
TOUJOURS
entre St-Hubert et Chateaubriand
766 est, rue Beaubien
272-6559

BERTRAND
1009 ouest, Ste-Catherine
288-3146
Place Ville-Marie
861-5808

BROSSEAU
PLACE VILLE-MARIE
861-6679
CENTRE NORMANDIE
334-2461
ZENITH CENTRE FAIRVIEW
697-3211

CHEZ DIANE
Centre d'achats PIE-IX
721-0667

r. Faucher
"Le Roi des Bas Prix"
UNE MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE
- 251 est, rue BEAUBIEN — 273-6331
- 9055 PIE-IX, St-Michel — 321-9290
- CENTRE D'ACHATS LaSALLE boul. Champlain, LaSalle — 366-5500

Play Pen Record Bar
5322 ch. Reine-Marie
481-5689
"Le bar de disques complet de Snowdon"

ROSEMONT T.V. RADIO REPAIRS
3208, rue Masson
721-9620

ALEX SHERMAN RECORD CENTER
1385 ouest, Ste-Catherine
Ouvert jusqu'à 9 p.m. durant décembre
842-5842

téléphoto UPI

Un ennemi plus terrible que le Pakistan

La famine sévit en Inde, et cette photo prise à la Nouvelle-Delhi fait voir une Indienne allaitant son enfant tout en surveillant le peu de grain qui lui reste, en attendant d'obtenir sa carte de rationnement. On sait que le gouvernement indien vient d'imposer le rationnement dans les grandes villes dont la capitale qui compte 3,000,000 d'habitants. En vertu du programme de rationnement chaque personne a droit à 16 livres de grain par mois. Plus de 2,000 bureaux ont été ouverts pour permettre aux Indiens de se procurer leur carte.

Brejnev et Kossyguine ont renforcé leur autorité sur l'Union soviétique

MOSCOU, (PA, UPI, AFP) — Les changements intervenus dans la hiérarchie soviétique semblent avoir raffermi l'équipe de Léonide Brejnev et d'Alevis Kossyguine et la suprématie du parti dans les affaires de l'Etat.

C'est ainsi du moins qu'apparaissent aux observateurs occidentaux les événements qui se sont déroulés hier au Kremlin.

Sur le plan individuel, les changements semblent se présenter comme suit :

M. Anastase Mikoyan, un vétéran de la révolution bolchévique de 1917 qui s'était maintenu en place en dépit des bouleversements survenus depuis 40 ans, se retire avec les plus grands honneurs. Il a reçu aujourd'hui les insignes de l'ordre de Lénine à l'occasion de son 70e anniversaire et en reconnaissance de son oeuvre au sein du parti communiste et de l'Etat soviétiques.

Un fait sans précédent en URSS

Son départ, pour raison de santé, n'a surpris personne, car on le savait malade depuis quelques années. Sa démission constitue toutefois un fait sans précédent dans l'histoire de l'URSS : c'est la première fois que le chef de l'Etat ait demandé à partir de lui-même, sans y être obligé.

M. Mikoyan reste néanmoins membre du praesidium du Soviet suprême et il conserve son siège au praesidium du comité central. C'est dire que au moins jusqu'au 23e congrès du parti, M. Mikoyan pourra jouer le rôle unique en URSS de "doyen des hommes d'Etat".

Quant à M. Nicolas Podgorny, qui succède à M. Mikoyan à la présidence de l'URSS, il ne semble pas y gagner au change. Celui qui était l'homme No 2 dans la hiérarchie du parti après M. Brejnev aurait été "éliminé par le haut". Il abandonnera probablement son poste de chef du personnel, une fonction-clé au comité central du parti. Il ne pourra consacrer beaucoup de temps aux affaires du parti, étant trop absorbé par ses devoirs présidentiels. Ses chances d'un retour à la politique active paraissent faibles.

M. Podgorny avait été introduit dans la haute direction par l'ancien premier ministre Khrouchtchev comme un rival à Brejnev, mais tandis que ce dernier avait une longue carrière dans l'appareil du parti, Podgorny ne possédait pas d'attaches solides dans le parti. De plus, Brejnev avait été lieutenant-général durant la guerre et a toujours maintenu de bonnes relations avec les militaires, alors que Podgorny est un civil dépourvu de ces précieux contacts.

Qu'advient-il de Chelepine ?

Les interprétations sont par ailleurs assez nuancées en ce qui concerne M. Alexandre Chelepine, qui a été relevé de ses deux postes gouvernementaux, ceux de vice-premier ministre et de directeur de l'ex-comité de contrôle du parti et de l'Etat, "pour concentrer son activité au comité central du parti".

Or, en URSS, il est plus important pour un politicien de détenir un poste influent dans le parti que dans le gouvernement, le parti détenant le pouvoir véritable. M. Chelepine apparaît donc comme le successeur de M. Podgorny à la tête du personnel et il pourrait devenir le dauphin de M. Brejnev. Plusieurs observateurs diplomatiques pensent donc que sa position n'est pas affaiblie.

D'autres observateurs croient par contre que Chelepine a été rétrogradé à cause de sa trop grande ambition et que même s'il demeure installé dans l'appareil du parti, il ne peut être considéré comme une menace pour Brejnev dans sa position actuelle.

Mikoyan aurait été limogé, selon un de ses anciens amis

BEYROUTH, Liban. (PA) — Le dernier premier ministre de l'Arménie indépendante et ex-compagnon d'armes du leader soviétique Anastase Mikoyan, a déclaré aujourd'hui qu'il était d'avis que ce dernier n'avait pas démissionné volontairement hier, mais qu'il a plutôt été limogé.

"En sa qualité de seul survivant de haut rang de la gauche staliniste, il était temps qu'on se débarasse de Mikoyan", a dit Simone Vratsian, qui fut chef d'Etat en Arménie au moment où celle-ci perdit son indépendance en 1921.

Mikoyan a démissionné hier de la présidence de l'Union soviétique en alléguant qu'une intervention chirurgicale pratiquée sur sa personne il y a trois ans avait affecté sa santé au point qu'il ne lui est plus permis de voyager au loin, ainsi que le veulent ses fonctions.

Selon Vratsian, la tendance actuelle au Kremlin est d'écarter les représentants de groupes minoritaires, tels les Arméniens et les Juifs. Mikoyan était un "bon gars" d'expliquer Vratsian, mais il est devenu "méchant" et s'est fait communiste parce qu'un jour son colonel l'a giflé.

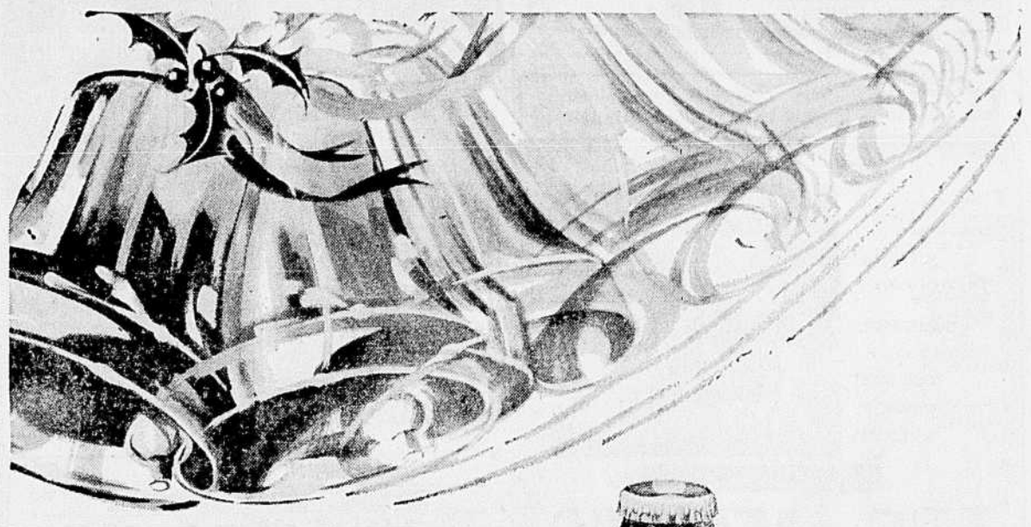

Le temps des Fêtes...

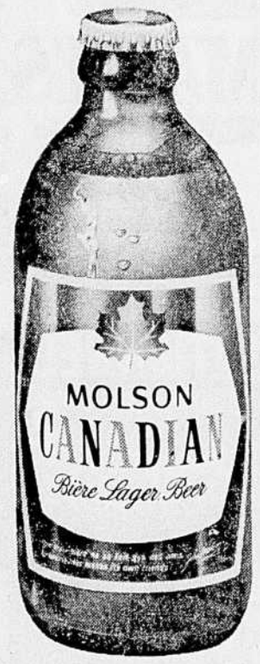

c'est *l'heure* des bonnes choses... *l'heure* de la bière lager

MOLSON CANADIAN

UNE PETITE CANADIENNE, ÇA C'EST BON!

M. Johnson exhorte les syndicats à limiter leurs demandes de salaires

SAN FRANCISCO. (UPI) — La grande centrale syndicale FAT-COI, ayant été avertie par le président Johnson d'avoir à limiter ses revendications de salaires afin d'éviter l'inflation, a reçu par ailleurs aujourd'hui une promesse d'appui du vice-président Hubert Humphrey pour l'obtention de son principal objectif législatif en 1966.

M. Humphrey a promis que le gouvernement Johnson mènerait une dure bataille au Sénat afin d'éliminer les lois qui interdisent encore l'atelier syndical dans 19 Etats.

Ces lois, autorisées par la section 14-B de la loi fédérale Taft-Hartley et abhorrées par les syndicats, contribuent à maintenir les bas salaires et un faible niveau de vie pour des millions d'Américains et ne servent pas les intérêts des hommes d'affaires, a déclaré le vice-président.

"C'est pourquoi ce gouvernement est déterminé à lutter, et à lutter pour gagner, afin d'obtenir le rappel de la section 14-B," a ajouté M. Humphrey dans un discours prononcé au congrès de la FAT-COI.

Hier, dans un message transmis par téléphone aux 922 délégués depuis son ranch du Texas, le président Johnson avait souligné que le travail organisé a tout intérêt à assurer la stabilité des prix et du coût de revient. Ce sont les travailleurs, dit-il, qui souffrent le plus lorsque les syndicats revendiquent des salaires plus élevés et que les entreprises haussent leurs prix, chacun rendant ensuite l'autre responsable de cette spirale inflationnaire.

Le premier ministre de l'Inde rencontrera Johnson en février

LA NOUVELLE - DELHI. (AFP, UPI, PA, Reuter) — Le premier ministre de l'Inde, M. Shastri, a annoncé aujourd'hui qu'il rencontrera le président Johnson à Washington le 1er février. M. Shastri a exprimé l'espoir que ses conversations avec le président américain "mèneraient à une plus ample compréhension entre les deux pays".

Prenant la parole au Parlement, M. Shastri a remercié le président Johnson pour sa décision d'accélérer l'envoi de céréales à l'Inde. Les députés ont chaudement applaudi le premier ministre indien.

Auparavant, l'ambassadeur des Etats-Unis en Inde, M. Chester Bowles, et le secrétaire du ministère des Finances de l'Inde, M. Bhootalingam, avaient paraphé un accord prévoyant l'envoi immédiat de 1,500,000 tonnes de blé et d'autres céréales.

Hier, le président Johnson avait annoncé que les Etats-Unis avaient accordé un crédit de 50 millions de dollars à l'Inde pour l'achat d'engrais aux Etats-Unis.

M. Johnson a en outre lancé un appel à toutes les nations pour aider l'Inde à faire face au grave problème alimentaire devant lequel elle se trouve. Le chef de la Maison Blanche a indiqué que le ministre de l'Agriculture de l'Inde se rendra prochainement aux Etats-Unis pour discuter avec le gouvernement américain de la possibilité d'une accentuation de l'aide des Etats-Unis en vue de lutter contre la famine.

Le vol Gemini-7 se poursuit sous le signe de la bonne humeur

HOUSTON. (AFP-UPI-PA) — Filant toujours à la vitesse de cinq milles à la seconde à bord de leur capsule "Gemini-7", Frank Borman et James Lovell ont entrepris aujourd'hui leur sixième journée de vol.

Malgré le fait qu'ils ne se soient ni lavés, ni rasés depuis leur départ samedi dernier, les deux pilotes n'en continuent pas moins à se montrer d'excellente humeur et s'acheminent, sans histoire, vers un record d'endurance dans le cosmos. Demain midi, ils seront à mi-course de leur mission.

Pendant ce temps, deux autres pilotes, Walter Schirra et Tom Stafford, se préparent activement pour le lancement de dimanche prochain.

Le rendez-vous spatial, but de l'expédition de "Gemini-6", se produira vraisemblablement entre l'Afrique et l'endroit où est ancré le navire de détection de la NASA "Coastal Sentry Québec", à l'est du pon. "Gemini-6" sera lancé dimanche à Cap Kennedy deux à trois minutes après que "Gemini-7" aura survolé cette installation.

Les pilotes de "Gemini-7" se préparent eux aussi à ce rendez-vous. Ils ont allumé à deux reprises leurs fusées de manoeuvre afin d'atteindre une orbite qui varie entre 185 et 187 milles d'altitude. Dimanche, il faudra que cette orbite soit parfaitement circulaire à 185 milles pour que soit réussie la manoeuvre du rendez-vous spatial avec "Gemini-6".

L'UNICEF a reçu son prix Nobel de la paix

OSLO. (AFP-PA) — Le prix Nobel de la paix a été remis, aujourd'hui à Oslo, à M. Henri Labouisse, directeur général de l'UNICEF, le fonds des Nations unies pour l'enfance.

Le roi de Norvège, Olav V, a assisté à la cérémonie au cours de laquelle l'UNICEF s'est vu gratifier d'une médaille d'or et d'un chèque de 282,000 couronnes (environ $55,000).

Les quatre autres prix Nobel devaient être décernés au cours d'une cérémonie à Stockholm, Suède, mais le professeur Sinitiro Tomonaga, du Japon, qui a remporté le prix de physique conjointement avec deux Américains, a reçu le sien à l'ambassade suédoise à Tokyo. M. Tomonaga n'a pu se rendre à Stockholm, s'étant récemment fracturé des côtes en faisant une chute dans sa salle de bain.

Les autres gagnants du prix de physique sont les professeurs Julian Schwinger, de l'Université Harvard, et Richard Feynman, de l'Institut de technologie de Californie.

Michel Sholokhov, d'Union soviétique, a remporté le prix de littérature, et le professeur Robert Burns Woodward, de Harvard, celui de chimie.

Le prix de médecine a été remporté par trois professeurs français, MM. François Jacob, André Wolff et Jacques Monod.

En recevant le prix pour l'UNICEF, M. Labouisse a déclaré qu'"à moins que quelque chose ne soit fait pour mettre un terme à la faim, à l'ignorance et à la maladie parmi les huit cents millions d'enfants des pays sous-développés, tout espoir dans une paix durable ne pouvait être que chimérique".

M. Labouisse a ajouté que la récompense que constitue le prix Nobel de la paix revêtait une grande importance parce qu'"elle est la reconnaissance solennelle du fait que le bien-être des enfants d'aujourd'hui est devenu indissociable de la paix de demain".

En présentant le prix, Mme Aase Lionaes, membre du comité norvégien pour l'attribution des prix Nobel, a déclaré que la richesse occidentale et la misère des pays sous-développés "créaient une dangereuse tension qui peut faire craindre pour la paix mondiale".

U Thant propose de prolonger de six mois l'intervention de l'ONU à Chypre

NATIONS-UNIES, New York. (AFP) — Le secrétaire général des Nations unies, M. Thant, a proposé aujourd'hui au Conseil de sécurité de prolonger de six mois, à compter du 26 décembre, le mandat de la force de l'ONU à Chypre.

M. Thant a demandé que des assurances concernant les moyens financiers de maintenir cette force soient données d'avance. Le Conseil de sécurité se réunira mardi pour décider s'il juge nécessaire le maintien à Chypre de cette force qui s'y trouve depuis vingt mois.

Le secrétaire général a proposé que davantage de pays contribuent aux frais de la force de l'ONU et rappelle "l'obligation morale qui incombe aux membres du Conseil de sécurité", qui ont créé cette force par une décision unanime au mois de mars 1964. La crise financière de la force de l'ONU est aigue", a ajouté M. Thant en rappelant que son déficit atteindra sept millions de dollars à la fin de l'année.

En ce qui concerne la situation à Chypre, U. Thant a déclaré que "le désir sincère de paix" des chefs des communautés grecque et turque "reste à démontrer". Si ces deux communautés ne sont pas prêtes à résoudre elles-mêmes leurs différences fondamentales, les chances d'arriver à une solution rapide sont plutôt mauvaises, affirme le secrétaire général.

"Il est significatif que les négociations concernant des accords locaux, comme dernièrement à Famagousta, n'ont abouti qu'après de durs combats", note U. Thant.

'La présence de la force est nécessaire à Chypre", a poursuivi U Thant. "Elle est même indispensable. Mais il est également évident qu'elle ne peut y être maintenue éternellement, peut-être même pas beaucoup plus longtemps. Les difficultés financières suffiraient à elles seules à dicter cela, mais aussi l'habitude de s'en remettre aux Nations unies pour éviter un conflit armé.

LE CADEAU PARFAIT

Un ensemble complet dans un empaquetage magnifique pour **$16.95**

LA PHOTOGRAPHIE SIMPLIFIÉE

Pour prendre des photos sans à peu près...

PLACEZ SIMPLEMENT LA PELLICULE ET *photographiez*

Agfa rapid

La caméra Agfa RAPID 35 mm à chargement instantané

Plus de 2,000,000 de ces caméras étonnantes sont en usage présentement . . . c'est une révolution dans la prise de photos simplifiées. C'est la première caméra à chargement instantané avec plaque d'aplatissement de film *POUR DES PHOTOS CLAIRES ET NETTES!*

La caméra AGFA RAPID ne peut pas prendre une double impression . . . elle est munie d'un compteur de photos automatique. Et elle est *si facile* à charger—simplement y déposer la pellicule, fermer l'arrière et prendre la photo. Sans mise en place—ni réenroulement—rien n'est plus facile.

EN VÉRITÉ, UN CADEAU PARFAIT!

L'Agfa ISO-RAPID arrive en un ensemble complet, ne coûtant que $16.95. Ceci comprend la lampe-éclair incorporée (prête à un tour d'un bouton), une pile très durable, 4 ampoules et une pellicule. Si vous désirez rendre quelqu'un heureux, obtenez-la à votre comptoir préféré d'appareils photographiques.

PELLICULE AGFACHROME EN COULEURS—*Maintenant disponible au Canada pour des diapositives magnifiques en couleurs réelles*

PELLICULES: 120, 127, 35 mm (20 v. et 36 v.) et RAPID
Le prix comprend le traitement.

Agfa

Vous pouvez obtenir votre Agfa Rapid chez n'importe lequel de ces principaux marchands d'appareils photographiques

- C.-A. BARBIER, 695, rue Notre-Dame, Lachine
- BOUCHARD CAMERA, Centre d'Achats Maisonneuve
- DIXIE PHOTO SERVICE INC., 16, 45e Avenue, Lachine
- THE DUTCH MILL, 5816, Côte-des-Neiges
- EUROPEAN CAMERA SERVICE, 5710, av. du Parc
- LACAILLE DEPT. DE LA PHOTO, 4150 ouest, rue Wellington, Verdun
- L. L. LOZEAU, 6229, rue St-Hubert
- MACY'S DRUG STORES REG'D., Centre d'Achats Rockland
- MONTREAL PHOTO CENTRE, 1415, rue Drummond
- PROMENADE PLACE VILLE-MARIE, 1451, rue Peel
- PHILEX PHOTO, 2619, rue Masson
- PHOTO MEUNIER, 2196, rue des Ormeaux
- PHOTO RAPID REG'D., 3503, boul. St-Laurent
- PHOTO SERVICE LTD., 222 ouest, rue Notre-Dame
- PHOTOGRAPHIE L. CHARPENTIER, 32 est, rue Notre-Dame
- PROGRESS PHOTO REG'D, 2162 ouest, rue Ste-Catherine
- SIMON'S CAMERAS INC., 11 ouest, rue Craig
- ROBERT SIMPSON CO. LTD. Rue Ste-Catherine ouest
- STREET PHOTOGRAPHIC SUPPLY CO. INC., 1481 ouest, rue Ste-Catherine, Centre d'Achats Dollard
- L. R. VIALA, 1280 est, rue De Montigny
- ZODIAC AUDIO VISUAL INC., 458, av. Victoria, St-Lambert

C.-A. BARBIER
695, rue NOTRE-DAME (coin 7e)
Lachine — 637-2653

BOUCHARD
CAMERA CENTRE
2949 est, rue Sherbrooke
521-9177

PHOTO L. CHARPENTIER
32 est, rue Notre-Dame
861-6378

DIXIE PHOTO SERVICE
16 — 45e ave.
Lachine — 637-2842

THE DUTCH MILL
5216, Côte-des-Neiges
733-2646

LACAILLE PHOTO DEPT.
4150, rue WELLINGTON
Verdun — 769-2785

Montreal Photo Centre
1415, rue Drummond
842-9447
1451, rue Peel
845-3921
Place Ville-Marie
878-9821

L. R. VIALA INC.
1280 est, Demontigny
526-2535

Avant d'acheter une camera, VISITEZ
SIMON'S CAMERAS INC.
11 Craig O. — 861-5401

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3.00
800	Abitibi	10¾	10⅝	10⅝
—	Algoma	60⅝	59⅝	—
5800	Alliance	7	7	7
2255	Alumin	29⅝	29⅝	29⅝
—	idid 4¼ pr	39	38½	—
—	Alcan 1 pr	21⅞	21⅞	—
—	id 2 pr	45¾	45¾	—
—	Anglo CP	9	9	—
—	id Pr	23	23	—
—	AngT 4½ pr	42½	42½	—
—	id 265 pr	51¾	51¾	—
—	id 290 pr	53½	53½	—
100	Argus	20	20	20
100	ArgC Pr	12½	12½	12½
500	Asbestos	24	24	24
—	Atl Sug	24¼	24¼	—
—	B d'Epargne	17¼	17	—
175	Bq CN	66½	66¼	66¼
110	Bq Imp-C	62¾	62¾	62¾
325	Bq Mont	59¾	59½	59⅝
—	Bq N-E	72	71	—
—	Bq PC	48½	48½	—
450	Bq Roy	72½	72½	72½
250	Bq Tor-D	60¾	60½	60½
50	Bath wts	900	900	900
—	id P (A)	54	54	
—	id 5¼	19¾	19½	—
869	Bell Phone	57	56¾	56⅞
—	Bow Mer P	50¾	50¾	—
—	Bowater	7⅛	7⅛	—
—	Brazil	8⅝	8⅝	—
—	BA Bk Not	70	70	—
5000	BA Oil	29½	29⅜	29½
—	BC Forest	23	23	—
—	BC Phone	69	69	—
1920	Brinco	6⅜	6⅜	6⅜
—	Bruck	15¼	15½	—
—	Bulolo	9¼	9¼	—
100	Cae	12⅜	12¼	12¼
500	Cal Pow	27	26½	26½
850	Can Cem	43¼	43¼	43¼
—	Can Cem P	26½	26½	—
—	CD Sugar	23¼	23	—
100	Can Iron	62⅜	62¼	62¼
—	Can Ir pr	9¼	9¼	—
—	Can Malt	22	22	—
—	C S L	36½	36½	—
—	C S L pr	6⅜	6⅜	—
1955	C Brew	7½	7⅜	7½
—	C Brew A	43	43	—
—	C Br Al	15¾	15¾	—
40	C Chem w	675	675	675
—	C Fndtn	6¼	6¼	—
—	C Fndtn A	16	16	—
200	C I L	21	20⅞	21
—	C I L Pr	82	82	—
—	CI Pow	29	29	—
—	C Marconi	7¼	7	—
350	CPR	68⅝	68⅝	68⅝
100	CPR 4 pr	9½	9½	9½
50	C P fina	11¾	11¾	11¾
—	C Refract	18	17¾	—
—	Cdn Ti A	56	56	—
100	Central Del	10⅞	10⅞	10⅞
1275	Chemcell	13⅝	13⅝	13⅝
1050	Coghlin	14	13¾	14
900	Col Cell	7¼	7¼	7¼
100	Col Cell Pr	24¼	24¼	24¼
600	Cons MS	48½	48½	48½
375	Cons Paper	39	38¾	39
—	Cons Text	21½	21½	—
—	Cont Can	66½	66½	—
—	Coronation	265	265	—
—	Crain RL	29½	29½	—
—	Cré Foncier	66	66	—
—	Cr Cork	143	143	—
—	Cr Zell (A)	27	27	—
—	Crush Int	13½	13½	—
300	Dale-Ross A	9¾	9¾	9¾
100	Denison	36¼	36¼	36¼
1325	Dist Seag	37¼	37	37
100	D Bridge	28¾	28⅜	28⅜
—	D Coal pr	7⅛	7⅛	—
—	D Corset	12½	12½	—
200	Do Fasco	26¾	26½	26¾
300	D Glass	14¾	14¾	14¾
—	D Glass pr	17½	17½	—
—	D Lime	225	225	—
—	Dosco	14⅛	14⅛	—
200	D Stores	25	25	25
955	Domtar	18	17⅞	17⅞
—	D Text	33¼	33	—
—	D Text pr	142	140½	—
—	Donohue	7½	7½	—
—	Du Pont	42¼	42¼	—
—	Du Pont pr	85	85	—
—	Dupuis A	9¼	9	—
—	E Koot	40	40	—
—	Eddy Match	36½	36½	—
—	Enamel A	7	7	—
—	Enamel B	325	325	—
—	Falcon	108½	108½	—
150	Fam Play	25	25	25
50	Fleetwood	25½	25½	25½
200	Fraser	28¾	28¾	28¾
—	Freiman	6	6	—
—	Fr Pete	400	400	—
—	G Dynam	67¼	66	—
—	GB Can I p	44	44	—
—	GL Paper	21½	21¼	—
—	Guar Trust	12½	12½	—
—	Hdy Andy	5½	5½	—
500	Hawk Sidd	5⅜	5⅜	5⅜
100	Hollinger	25½	25½	25½
400	Home (A)	17¾	17⅝	17⅝
—	Home (B)	19	19	—
—	Horne Pf	280	280	—
—	H Smith Pr	40	40	—
450	Hud Bay M	75½	75½	75½
100	HBC	14⅜	14⅜	14⅜
300	Husky Oil	13⅜	13⅜	13⅜
—	Husky (B) p	52¼	52¼	—
900	Imp Oil	53⅜	53⅛	53¼
—	12Av 4.50 p	92	92	—
600	Ind Accep	23	22⅞	23
—	Inglis	7⅜	7⅜	—
—	I Bron pr	28	28	—
—	IBM	14⅞	14⅞	—
1620	Int Nickel	97	96⅞	96⅞
—	Int Pap	30⅞	30⅞	—
200	Int Util	31	30⅛	31
125	Inter PL	84	83¾	84
6000	Jamaica PS	14⅛	14⅛	14⅛
—	Labatt	17¾	17¾	—
200	Laur Fin	11⅜	11⅜	11⅜
—	Laur F 1.25	17½	17½	—
650	Loblaw A	10½	10½	10½
1100	Loblaw B	11⅛	11	11⅛
—	Loeb M	15⅞	15¾	—
200	MacKinn	15	15	15
—	McLaren A	22⅛	22⅛	—
—	McLaren B	25½	25½	—
—	MacLean H	35	35	—
750	MB & PR	26	26	26
125	Marit Tel	21	21	21
11650	Massey F	35	34¾	35
100	McAllister	7½	7½	7½
—	Miron 6%	10¾	10¾	—
—	Mitch R A	13	12⅝	—
1130	Molson A	33½	31¼	33½
1520	Molson B	34	31¾	34
—	Mtl Loco	13½	13½	—
100	Mtl Trust	21	21	21
50	Moore Cp	76¾	76¾	76¾
—	Morse R A	16¼	16	—
—	Mussens	9¼	9⅛	—
—	Nat Drug	13⅜	13⅜	—
—	NFLD Light	11¼	11¼	—
650	Noranda	52	51½	52
—	N Ont NG	26⅝	26½	—
131	NS LP	34½	34¼	34½
400	Ocean Fish	12	12	12
1810	Ogilvie	14½	14½	14½
—	Ont Steel	35	35	—
—	Oshawa A	28	28	—
2360	Pac Pete	12	11¼	11¼
—	Phillips C	28¼	28¼	—
100	Pow Corp	12⅛	12⅛	12⅛
—	Pow C4¾	46½	46½	—
1825	Price Br	39	38⅛	39
—	Probuild	160	160	—
670	QN Gas	13¾	13⅝	13⅝
—	QNG Pr5.40	98	98	—
—	Que Phone	19	19	—
600	Reitman's	10⅞	10⅞	10⅞
10	Rio Algom	19¼	19¼	19¼
100	Rolland A	10¼	10¼	10¼
—	Rolland B	11½	11½	—
—	Ronalds F	13⅜	13	—
—	Rothmans	23½	23	—
—	Royali Pr	25¼	25¼	—
—	Russel (A)	21	21	—
100	Royal T Pr	19¾	19¾	19¾
150	St-L Ce (A)	33	33	33
50	St-L Ce w	14	14	14
20	St-L Co A	100½	100½	100½
600	Salada F	11½	11½	11½
—	Scott LaS	14½	14	—
100	Shell Can	18⅞	18⅞	18⅞
—	Shell I Pr	24¾	24¾	—
—	SherW	38	38	—
—	SherW p	140	140	—
—	Shop Save	13¼	13¼	—
150	Sicard	6½	6⅜	6⅜
700	Simpsons	28⅝	28½	28½
—	Sogemi	12¼	12¼	—
—	South 39	39	39	—
25	SS Steel	12⅝	12⅝	12⅝
673	Steel Can	25¾	25½	25½
—	Steinbg A	48½	48¼	—
425	Texaco Can	52	52	52
650	T Fin A	12	11¾	12
1200	Tr-C Corp	8¾	8¾	8¾
—	Tr-C PL	37⅝	37⅛	—
425	Tr Mt PL	18⅛	18	18
—	Triad Oil	249	249	—
—	Un Carbide	27½	27	—
—	Viau	12	12	—
500	Walk GW	35¼	35¼	35¼
725	WCoast Tr	23⅜	23¼	23¼
—	Weston A	19¾	19¾	—
—	Wstn A	11	11	—
—	Weston B	20¾	20¾	—
—	Wstn 6	105	105	—
25	Zeller's	23⅞	23⅞	23⅞
—	Delta Min	18	18	—
—	Denault A	11½	11	—
20000	Dolsan	69	63	69
5500	Dom Exp	19	18	18
1000	Dom Leas	20	20	20
1625	D Oilcloth	30	29¾	30
—	Drum Weld	9½	9½	—
—	Dumagami	55	53	—
1500	Dumont	35	35	35
—	E Kot 7 pr	185	185	—
1000	East Sull	865	855	865
7500	East Vent	29	24	29
—	Electrolier	15	15	—
12300	Emp Oil	7½	7½	7½
234600	Equity Ex	89	83	87
—	F. Plast w	65	60	—
—	F. Plas pr	7½	7½	—
1500	Fab Met	18	17	17
—	Fabi	5¼	5⅛	—
16000	Fano	8	7	8
—	F. Plastics	425	425	—
—	Fiscal	10¾	10½	—
—	Flint Rock	20	20	—
108000	Fontana	7½	6	7½
—	For Pow	9½	9½	—
3000	FT Reliance	32½	32½	32½
23000	Fox Lake	24½	22½	23
—	Frigistors	40	35	—
—	Fundy	4½	4½	—
100	Futurity	60	60	60
5500	Garney	69	69	69
1000	Ghislau	26	26	26
—	G Autotron	70	70	—
—	Glen Lake	166	165	—
—	Gilchrist	400	400	—
200	Grt W Min	142	142	142
—	Greenberg	5	5	—
100	Grissol	225	225	225
—	Gui-Por Ur	28	28	—
—	Imbrex	400	400	—
—	Inland Ch	7¾	7¼	—
500	Inspiratn	175	175	175
—	Int Atlas	105	105	—
—	Intnl Bibis	155	147	—
—	Int Ceram	7	7	—
4000	Intp Dredg	24	24	24
6000	James Bay	28	28	28
—	Jockey	5	5	—
2500	Jubilee	330	320	320
—	Keltic Mng	34	33	—
5000	K Desmond	45	42	45
1000	Kiena	112	112	112
366	Kodiac Pet	330	330	330
—	Kontiki	7	7	—
—	Lab Accep	8	8	—
14600	Laduboro	45	41	45
125	Lamonta A	18¼	18¼	18¼
70000	Lingside	7	5½	6
8550	Louanna G	22	21	21
2000	Massval	8½	7½	8½
44700	Matachewn	159	135	145
—	McKinney	15	13	—
650	Melchers	22½	21	21½
—	Merc Chip	11	11	—
—	Merrill	62	60	—
500	Mid-Chib	19	19	19
1300	Midepsa	395	380	390
500	Miro Mines	20½	20½	20½
19500	Mistango	27	25	27
—	Monpre	7½	7½	—
—	Mt Costigan	22	18	—
10300	Mt Pleast	50	43	50
—	Mt Plesa w	1	1	—
—	MR Dairies	155	155	—
—	NAut Vnd	225	229	—
—	Native Min	9	9	—
—	N Formaq	6	5	—
4300	N Imperial	160	155	156
—	Newrich	17	16	—
29500	NW Amulet	7½	6	7
2000	Nocama	13½	13	13
—	NA Asbestos	9	7	—
138200	NA Rare M	63	56	60
1100	NorthEx	90	85	85
7000	NW Canalas	16	16	16
27000	Norvalie	8½	8½	8½
—	O'Brien	240	215	—
1500	Opem Ex	10½	10½	10½
—	PA Inv	425	425	—
62750	Pat Silver	85	80	81
—	Paudash	7½	7½	—
300	Peace Riv	645	630	630
—	Pembrook E	25	25	—
1000	Pennbec	18½	18½	18½
1000	Peso S	190	187	190
—	Phoenix O	64	64	—
13000	Pitt Gold	5½	5	5
5500	Porcupine	19	18	18
4500	Que Ascot	8	8	8
—	Que Chib	16½	16½	—
100	Q Cobalt	150	130	150
2000	Q Indust	16	16	16
—	Queenston	9	9	—
31000	Rancheria	79	75	75
—	Red Crest	3½	3½	—
12500	Rexspar	5	4½	4½
800	RA Pete	146	140	146
200	Ruby Foo	405	405	405
700	Ruby F W	32	32	32
—	Rusty L	19	19	—
108	St.L Colum	192	192	192
—	St-L Div	78	70	—
2000	St Lucie	15	15	15
200	Sangamo	11	11	11
4000	Sapawe	33	32½	33
600	Select Fin	175	170	175
6000	Silver Reg	21	21	21
139700	Silver Sum	25½	22	24
17100	Silver T	37	31	37
—	Sobeys A	19	19	—
800	Sogena	11½	11½	11½
3500	S Dufault	13½	13	13½
3400	Spartan Air	41	41	41
14900	Stairs Ex	65	57	59
12500	Std Gold	53	51	51
—	Sullivan	580	580	—
—	Superpack	425	380	—
—	Suptest P	21¾	21¾	—
—	Surlaga	45	45	—
16500	Tache	12	11½	12
8500	Talisman	50	50	50
—	Tazin	6½	6½	—
—	Titan	7½	7½	—
—	TrC Freez	195	195	—
6500	Trsterre	33	32	33
—	Un Obalski	29	29	—
1295	U towns E	16¼	16	16¼
—	Val-Mar	5½	5½	—
800	V D Hout	230	225	225
300	Westburne	124	124	124
—	W Cdn Min	50	50	—
—	Westeel	19½	19½	—
1500	West Tin	48	48	48
500	Wisconsin	21	21	21
3500	Westville	32	32	32
58000	Westairs	40	35	39

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Ajax	9	9	—
100	Alpha (A)	50	50	50
4325	Alscope	275	240	251
—	Alsof	13½	13	—
1000	Amg B Bel	26	26	26
—	Ameranium	5	5	—
—	Anglo-Scan	13	13	—
—	Anthonian	7	7	—
—	Arno	4	4	—
—	Atlanta	24	24	—
—	Augustus	45	45	—
—	Baker Talc	6½	6	—
11000	Band-Ore	22½	21	21
—	Barvallee	3	3	—
2500	Bateman	5	5	5
—	Beauce Pl	5	4	—
—	Beld Cort	12½	12½	—
100	Beld-C w	225	225	225
100	Bla Hawk	285	285	285
8400	Bl River	25½	24	25
500	Blue Bon	330	330	330
—	Bluewater	20	19	—
5000	Bornite	6½	6½	6½
—	B Carpets	38½	38½	—
2500	Bruce-Presto	18	17	18
1500	Bruneau	21	21	21
2500	Burnt Hill	28	23	28
—	Camflo	380	380	—
—	CI Inv T	34	34	—
—	C Interurb	280	280	—
—	C Magnes	68	68	—
300	C Securit	280	275	280
500	Carbec	10½	10½	10½
—	Cartier Q	8½	8½	—
—	Cassiar	13¾	13¾	—
—	Cassidy's	460	450	—
500	Cessland	755	750	750
5580	Chemallo	164	150	160
—	Cheskirk	17	17	—
—	Chib Copp	4½	4½	—
12000	Chipman	17	15	17
13500	Coastal	26	23	26
1100	Com H M	90	85	85
—	Com O G	28	28	—
—	Commo	150	150	—
—	Comm w	70	70	—
—	Cominga	10½	10	—
1000	C Canora	25	25	25
1800	C Manitoba	34½	32	32
1000	C Mogador	24	24	24
—	C Monpas	5½	5	—
—	C New Pac	40	39	—
—	C Persh	10	7	—
—	CQ Smelt	75	75	—
—	CQ Yell	4½	4½	—
1000	C Virginio	39	39	39
—	Copstream	9	9	—
100	Couvrette A	6¾	6¾	6¾
—	Cr St-L A	9½	9½	—
2500	Crownbridg	34	33	33
—	Crusade	13	13	—
—	Dauphin	23	23	—
200	Delta Elect	200	195	195

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 9 déc.	159.94	152.70	119.74	154.68	113.92
Clôture — 8 déc.	159.64	151.92	118.87	154.24	114.16
Sem. dernière	161.11	152.87	118.78	155.46	114.92
Mois dernier	165.63	154.77	119.92	159.17	116.72
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Perpétuels	166	73½	74
4½ 15 déc.	1966	99	99½
2¾ 15 juin	1968	94¾	95¼
3¼ 1 juin	1976	83½	84
4¼ 1 sept.	1972	93¼	94¾
5½ 1 oct.	1969	99¾	100¼
5½ 1 oct.	1975	99½	100
4½ 1 sept.	1983	88½	89
5¼ 1 mai	1990	96¾	97¼
CNR 5½ 15 déc.	1971	99¾	100½
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99¾
CNR 5¾ 1 jan.	1985	101¾	102¾
CNR 4 1 fév.	1981	83½	84½
CNR 5 1 oct.	1987	83¾	94

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1987	94¼	95¼
BC Electrict 3¼	1967	97½	98¼
BC Electric 5½	1989	96½	97½
BC Electric 5¾	1977	99¼	100¼
Manito Hyd 5½	1983	93¼	94¼
NB 5½ 15 juil.	1989	94	95
Nfld 5¼ 1 juin	1985	91¼	92¼
NS 5¼ 1 mai	1985	93¾	94¾
Ont 5½ 15 août	1985	97½	98½
Ont H 5¼ 1 fév.	1985	94¾	95¾
Qué. 5¼ 15 déc.	1987	90¾	91¾
Ont. H 2¾ 1 oct	1968	94	95
Qué 5½ 1 avril	1990	93½	94½
Qué H 3¼ 1 mai	1974	82½	83½
Qu H 5½ 1 juin	1988	93½	94½
Qué H 5 15 fév	1995	96¼	97½
Sask 5½ 15 déc.	1985	96¼	97¼

MUNICIPALITES

Mont. 5¾ 1 juin	1989	94½	96
Tor Mt 5½ 15 jn	1985	95¼	96¼
Vanc 5½ 15 déc.	1980	94	95½
Hamil. 5¼ 15 j.	1977	93½	95

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	99	101
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	140	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	98	98
Loblaw 4¾	1976	160	—
Lob Lease Pro 5¼	1973	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Simpson's 5½	1979	134	—
Simpson's 5	1976	210	—
TC Pipleline 6	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	141	—
Triad 4¾	1971	92	95
Uted Twn El 6¼	1981	115	—
W Coast 5½ x-c	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	96
Aluminium 4½	1973	92½	93½
B A Oil 5⅛	1977	94	96
BP Tanker 6¼	1985	100	101
Can Cement 3¾	1975	86	88
Cdn Br Alum 5¾	1980	98¼	99¼
C I L 5¾	1977	99	100
C P R 5%	1983	91	92
Cr Foncier 5¾	1985	97½	98½
Dosco 6%	1985	96	97½
Dom Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5¾	1990	96	97
Eaton Acc 5¾	1985	96	97½
Imp Oil 3%	1969	93	94
I A C 5¾	1982	90	91
Roy T Mort 6	1975	98½	99½
Roynat 6%	1980	97	98
Shell Oil 5⅞	1977	98½	99½
St Law Corp 5%	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin 5¾	1985	94	95½
Westons 5¼	1983	95	97
Woodwards 5¾	1985	97½	98½

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1963	99	101
Alta G Tk 5¾	1985	97¼	98¾
Bell Tel 3¾	1979	96	97¼
Bell 5½	1982	81	82
Bell Tel 5¾	1984	98¼	99¼
Bell Tel 6¼	1978	101¼	102½
Bow Pow 3¾	1980	81	83
Braz Tr 4¾	1970	91	93
BC Tel 5¾	1986	96½	98½
Calgary P 5¾	1982	97¼	—
Can Elect 4	1968	92¾	—
C West NG 5¾	1982	96½	98½
Cons Gas 5¾	1984	97¼	98¾
Cons Gas 5	1978	91	93
Gt Lakes P 5¾	1977	97½	99½
Lakeland NG	1982	96	97½
Marit El 5¾	1983	97	99
NFLD L & P 5½	1978	95¼	—
N Ont N Gs 5¾	1982	95½	97½
Northw Ut 5¾	1988	96½	98½
North Tel 5¾	1983	97	99
Que Nat Gs 5¾	1985	92¼	93¼
Que Nat G 6	1988	96½	98
Que Tel 5¾	1983	96¾	—
TC Pipe 5.85	1987	97¼	98¾
Union G 5½	1977	95	96¾

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1963	95	—
Eaton 5	1978	91¼	92¾
Steinberg 6	1984	98¾	100¼
Lob 5½	1983	94	96

dividendes

	Taux		Paiements	Enrg.
Biltmore Hats (ord)	$0.10	tr.	15- 1-66	27-12-65
id. (A)	$0.25	tr.	15- 1-66	27-12-65
Cons. Mining & Smelting	$0.90	sa.	17- 1-66	17-12-65
Dickenson Mines	$0.05	tr.	31- 1-66	31-12-65
Dom. & Anglo Invest. Corp. (5% pr.)	$1.25	tr.	1- 3-66	15- 2-66
I T L Industries (ord)	$0.12½	—	3- 1-66	23-12-65
id. (priv)	$0.42½	tr.	3- 1-66	23-12-65
Scott Misener Steamships (priv)	$0.27½	—	15- 4-66	15- 3-66
Sherwin Williams of Can. (ord)	$0.45	tr.	1- 2-66	7- 1-66
Sicard Inc. (ord)	$0.07½	tr.	30-12-65	16-12-65
id. (priv)	$0.30	tr.	33-12-65	16-12-65
West Kootenay P. & L. (priv)	1¾ p.c.	tr.	31-12-65	17-12-65

Hausse des actions A et B de Molson

MONTREAL — Les cours continuent d'afficher une tendance générale étroite et mixte sur les Bourses de Montréal, au début de l'après-midi.

Aucun secteur n'est particulièrement en évidence.

Parmi les fluctuations les plus importantes, Molson "A" hausse de 2 à 33½ et le "B" de 2½ à 34. Power Corp. baisse de ¾ à 12⅛. St. Lawrence Cement "A" de ¾ à 33 et Columbia Cellulose, également de ¾ à 24¼.

A la Bourse Canadienne, Canadian Security "A" fléchit de 10 à $2.75 et Van Der Hout de 15 à 2.25. Parmi les mines, Alscope perd 31 cents à 2.40 et Matachewan 20 cents à 1.45. New Imperial gagne 7 cents à 1.57, Rancheria 4 à 77 cents et Dolsan 3 à 66 cents.

* * *

TORONTO — Les industrielles, les banques et les métaux non ferreux continuent d'enregistrer de légers progrès à Toronto. Leurs fluctuations ne sont toutefois que fractionnaires.

Parmi les spéculatives, Marbenor est particulièrement en évidence en s'inscrivant en hausse de 22 cents à un niveau record de 2.60. O'Brien fléchit de 4 cents à 1.50 et D'Eldona de 8 cents à 1.14.

Aux pétroles de l'ouest, Pacific Pete gagne ¼ à 12, Banff 25 cents à 8.15 et Dynamic 4 cents à 1.36.

du parquet de la bourse

NEW YORK — Dans une ambiance passablement active, le marché à Wall Street réussit à se maintenir légèrement en hausse.

La tenue des "blue chips" est terne et aucun secteur ne semble donner le ton de "leadership" à la tendance générale du marché, cet après-midi.

Les électroniques, les aérospatiales, les équipements de bureau, les appareils photographiques et quelques valeurs particulièrement recherchées continuent de dominer sur ce marché.

Peu ou pas de changements aux aciers, aux pétroles et aux tabacs. Les automobiles sont mixtes.

Sperry Rand débuta en hausse de 1 point sur une transaction d'ouverture de 30,000 actions.

LONDRES — Les affaires sont lentes au Stock Exchange et la tendance est indécise. Après un léger alourdissement en fin de matinée les vedettes industrielles toutefois se redressent légèrement en début d'après-midi et à 14h.45 gmt l'indice du Financial Times accusait une hausse de 0.5 point après avoir rétrogradé de 0 2 à midi. Les mouvements cependant sont modestes et épars.

* * *

PARIS. (AFP) — Pour une veille de week-end, la séance de ce jour peut être considérée comme satisfaisante. Toute irrégularité n'a assurément pas disparu du marché, mais les points de fermeté sont suffisamment nombreux pour en déduire qu'un certain nombre d'opérateurs sont incités à sortir de leur passivité.

L'annonce de l'abaissement du coéfficient de trésorerie des banques et favorablement accueillie. Le passage de l'échéance de fin d'année s'en trouvera facilité, en raréfiant corrélativement les raisons de vendre des titres pour dégager les disponibilités nécessaires.

Tandis que certaines valeurs particulièrement en vue ces derniers jours supportent des prises de bénéfices, les niveaux de la veille sont facilement maintenus dans la généralité des cas, cependant que des achats sélectifs poussent en avant des titres demeurés dans l'ombre durant de nombreuses séances.

cote des grains

9 décembre 1965

WINNIPEG

Marché à terme:

AVOINE:

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	86⅝	——	——	86⅝
Mai	86⅞	86⅞	86¾	86⅞
Juil.	——	——	——	85⅞

ORGE:

Déc.	1.33¾	——	——	1.33¾
Mai	1.34⅛	1.34⅛	1.33⅞	1.33⅞
Juil.	——	——	——	1.32⅝

LIN:

Déc.	2.95½	2.96½	2.94¾	2.94⅝
Mai	3.01½	3.02¾	3.00⅝	3.00⅝
Juil.	3.00½	3.01¾	3.00	3.00

SEIGLE:

Déc.	1.26	1.26¼	1.25¾	1.25¾
Mai	1.32¼	1.32⅝	1.32	1.32¼
Juil.	1.32⅝	1.32⅞	1.32½	1.32⅝

GRAINE DE COLZA:

Jan.	2.65¾	2.67½	2.64	2.64¼
Mars	2.56	2.57½	2.55	2.55¼
Mai	2.52	2.53½	2.50½	2.51¼

Marché au comptant:

Avoine: 2 cw 86⅜, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 83⅜, 1 fourragère 82⅛, 2 fourragère 79⅛, 3 fourragère 76⅛, fourragère mélangée 60.

Orge: 1 et 2 cw 6-rang 1.35¾, 1 cw 2-rang 1.33¾, 2 cw 2-rang 1.31⅝, 3 cw 6-rang 1.32⅜, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.29¾, 2 fourragère 1.27¾, 3 fourragère 1.24¾.

Seigle: 1 et 2 cw 1.25¾, 3 cw 1.20¾, 4 cw 1.11¾, ergoté 1.04¾, sur voie 1.25¾.

Lin: 1 cw 2.94⅝, 2 cw 2.89⅝, 3 cw 2.59⅝, sur voie 2.94⅝.

Graine de colza: No 1 cdn 2.69¼, No 2 cdn 2.49¼.

Marché du lin:

Prix comptant: 2.93⅛.

CHICAGO

BLE:

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1.64⅝	1.65¾	1.64¼	1.65⅝
Mars	1.67½	1.68¾	1.67	1.68½
Mai	1.66½	1.67⅞	1.66	1.67⅝
Juil.	1.57⅝	1.59½	1.57¼	1.59⅛
Sept.	1.59	1.60⅝	1.58¾	1.60½

MAIS:

Déc.	1.21	1.22⅛	1.21	1.21¼
Mars	1.24¼	1.24⅞	1.24	1.24½
Mai	1.27	1.27⅞	1.27	1.27¼
Juil.	1.28⅝	1.29¼	1.28½	1.23¾
Sept.	1.24¾	1.25½	1.24¾	1.25

AVOINE:

Déc.	72¼	72½	72⅛	72⅛
Mars	70⅝	70⅞	71½	71⅞
Mai	70⅞	70⅞	70½	70½
Juil.	68¾	68¾	68⅝	68⅝
Sept.	——	——	——	——

SEIGLE:

Déc.	1.21½	1.22	1.21⅜	1.21½
Mars	1.25¾	1.25⅞	1.25⅛	1.25⅛
Mai	1.28	1.28⅛	1.27⅜	1.27⅝
Juil.	1.28⅜	1.28½	1.27⅞	1.28
Sept.	1.29⅜	1.29¾	1.28⅞	1.29

FEVES SOYA:

Jan.	2.65¼	2.66½	2.63⅝	2.64
Mars	2.67¾	2.69¼	2.66⅜	2.66¾
Mai	2.69⅞	2.71½	2.68⅝	2.68¾
Juil.	2.70¾	2.72	2.69¼	2.69½
Août	2.66¼	2.67⅝	2.65	2.65⅛
Sept.	2.59¾	2.60½	2.59½	2.59⅞
Nov.	2.56⅞	2.57⅝	2.56⅝	2.56¾

fonds mutuels

	Achats	Ventes
Adanac Mutual	2.96	3.23
Andreae Equity	3.27	3.57
All Cdn Com.	6.92	7.50
All Cdn Div	8.99	9.85
American Growth	5.58	6.10
Assoc. Investors	5.75	5.81
Beaubran	40.47	43.95
Canada Growth	6.18	6.79
Canada Security	4.96	5.45
Cdn Gas Energy	9.32	10.21
Cdn Lnvest Fund	4.07	4.47
Cdn Trusteed	4.85	5.28
Canafund	51.85	54.44
Champion Mutual	7.29	7.92
Collectif Mutual	6.14	6.67
Commonwealth Intl	10.63	11.65
Commonw Intl Lev	9.99	10.95
Corpora Investrs	5.77	6.30
Diversified Incom A	29.15	—
Diversified Incom B	5.83	6.41
xDividend Shares	3.87	4.24
Dominion Compoun	4.32	4.70
Dominion Dividend	3.35	3.64
xDreyfus	25.58	27.92
Entarea Investm	14.43	14.57
European Growth	6.15	6.72
Federated Financ	5.15	5.63
Federated Growth	6.92	7.56
First Oil and Gas	5.56	6.08
Fonds Collectif A	7.15	7.77
Fonds Collectif B	5.41	5.75
Fonds Collectif C	8.26	8.98
Fraser	10.23	10.28
Group Inc.	4.24	4.63
Growth Equity	5.03	5.50
Growth Oil and Gas	11.49	—
Guardian Growth	4.27	4.65
Investors Growth	9.02	9.80
Investors Intl Mut	5.93	6.45
Investors Mutual	5.00	5.44
xKeystone Cust S-1	24.52	26.75
xKeystone Cust S-4	6.67	7.29
xKeystone Cust K-2	6.68	7.30
Molson M Fund	7.33	7.55
Mutual Bond	8.33	8.73
Mutual Bond	8.33	8.73
Mutual Accumllat	5.10	5.58
Mutual Bif	5.67	5.94
Mutual Income	6.38	6.98
One William Street	16.90	—
Pret et Reven Mut	7.15	7.82
Providend Mutual	6.17	6.71
xPutnam Growth	12.09	13.21
Radisson	4.68	5.14
Regent Fund	8.06	8.81
Research Investing	16.45	17.98
Savings Investm	7.15	7.82
1962 Exec Fun of C.	6.83	7.48
xTV Electronics	9.94	10.83
Timed Investment	6.95	7.64
United Accumulat	9.45	10.33
Univ Svgs Equity	5.23	5.72
Western Growth	5.60	6.12

X—Devises Américaines

Devises étrangères

Source: Bq. Canadienne Nationale		
Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2691
Argentine	Peso	.0061
Australie	Livre A.	2.42
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeire	.00050
Chili	Escudo	.2848
Danemark	Couronne	.1563
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2197
Hollande	Florin	.2985
Italie	Lire	.001723
Japon	Yen	.002984
Mexique	Peso	.0862
Norvège	Couronne	.1507
Nouvelle Zélande	Liv. N.B.	3.0054
Pérou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2081
Suisse	Franc	.2494
Tchécoslovaquie	Couronne	.1590
Venezuela	Bolivar	.2400

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire

MONTREAL (PC) — Les prix des bovins un peu plus élevés étaient stables cette semaine aux marchés à bestiaux de la Métropole. Les prix des veaux étaient également stables, à 50 cents et $1.00 de plus.

Le prix des porcs et des truies étaient plus élevés de $1. Ceux des moutons et des agneaux étaient guliers.

Les arrivages comptaient: 2,211 bovins, 1,375 veaux, 355 porcs, 55 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se vendaient $26.50-$27.25, les bons $25-$25.75, ceux de qualité moyenne $22-$24.75 et les communs $13-$12.50.

Les bonnes taures rapportaient $20, celles de qualité moyenne $17-$19.10 et les communes $11-$18.

Les bonnes vaches valaient $14-$15.50, celles de qualité moyenne, $13,-$14.25, les communes, $1.50-$12.75 et celles destinées à la mise en conserve et à la charcuterie, $4.25-$11.50.

Les bons taureaux se vendaient $16-$18.50, les communs et ceux de qualité moyenne $12-$16.50.

Les bons veaux étaient à $30-$35, ceux de qualité moyenne à $24-$29 et les communs à $12-$24.50.

Les porcs de catégorie "A" étaient échangés à $40-$41, tandis le prix des truies était de $29.

Les agneaux rapportaient entre $15 et $18, les moutons ordinaires, $6.

denrées AGRICOLES

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne caisses de carton extra-gros .59; A-gros .57 à .58; A-moyen .50; A-petit .42; B. 46 à .37.

Beurre: arrivages courants, non admissible: 92: 54⅝; 93: 55⅝.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 400 coloré 40¼.

Pommes de terre: prix de gros, Québec $1.25 à $1.40 les 50 livres; N.-B. $1.35 à $1.45 les 50 livres, .34 à .36 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 15½ à 16½, procédé par rouleau, no 2 en sacs: 13½ à 15; autre catégorie pour nourrissage 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11. Poudre de lait 4¼ à 4½ cents.

NEW york

10/12/65

	Haut	Bas	Midi
ACF Ind	45¼	45⅛	45¼
Address	65¼	63⅞	64
Alleg	12⅜	11⅞	12¼
Allis Ch	31	33⅛	33¾
Alum Ltd	27⅝	27⅜	27⅜
Amerada	71¼	70¾	71¼
Am Can	56⅜	56	56¼
Am Cyan	83½	83	83
Am Home	86	85	86
Am Mot	7¾	7¼	7⅜
Am Smelt	68¾	68⅜	68¾
Am Std	21	20¾	20¾
Am Sug	28¾	28⅝	28¾
Am T T	61½	61⅛	61⅜
Am Tob	38½	37⅞	38
Amsted	48⅛	47⅞	48⅛
Anenda	80	79⅛	79¾
Arco Stl	65⅞	65⅝	65¾
Armstg CK	57⅞	57⅛	57⅞
Avco Corp	27	26⅞	26⅞
Babcock	44¾	44⅜	44⅜
Balt Ohio	39½	39½	39½
Bell How	41¼	40⅝	41
Beth Steel	36½	36⅛	36⅜
Boeing	139¼	138	138
Borden	41½	40⅞	41½
Borg War	47½	47¼	47½
Bos Edis	41¾	41¼	41¾
Brunswk	11	10⅞	10⅞
Bucy Erie	60¼	60	60¼
Burl Ind	43	43	43
Burrghs	43	47⅜	47⅜
Calumet	23	22½	23
Campbell	20	19⅞	19⅞
Camp Sp	36¾	33	38
Can Dry xd	33	32¾	32¾
Cdn Brew	7⅜	7⅜	7⅜
Case JI	25⅝	25½	25⅞
Cater Tr	51	50⅝	50¾
Celanese	84⅛	84	84
Ches Ohio	76¼	75⅞	75¾
Chrysler	54⅛	53⅞	53⅞
Cities Sv	41	40½	40⅝
Clevite	51⅞	51⅜	51⅞
Coca Cola	81½	81¼	81⅜
CBS	43½	43¼	43⅜
Col S Oh	41⅛	41	41
Coml Solv	50¾	45⅛	48¼
Com Sat	38⅝	38⅛	38¼
Con Edis	41¾	41½	41¾
Container	34½	34½	34½
Cont Can	60¼	59¾	60¼
Cont Mot	14½	14½	14½
Cont Oil	71	70½	70½
Contr Data	39⅛	38½	38½
Corn Pd	50⅞	50½	50¾
Crane Co	38¼	38¼	38¼
Cr Zell	50	49¾	49¾
Curtiss Wr	29⅛	28⅞	29
Deere	49⅞	49⅝	49¾
Det Stl Cp	15	14⅞	14⅞
Dome M	36¼	36⅛	36⅛
Douglas	74½	74⅛	74⅛
Dow Chem	75⅞	75⅛	75⅞
Du Pont	237	236	236
East Kod	106½	106	106¼
El Sr Bat	23¾	23	23
El Pas NG	145¼	143¼	144¾
Evershrp	21½	21½	21½
Firestn	41⅜	41⅜	41⅜
Ford Mot	55¼	55	55
Frueh Tra	34¼	33⅞	34¼
Gen Dyn	62⅜	61¼	61¾
Gen Elec	113¼	112⅛	113
Gen Fds	85¾	85	85¾
Gen Instru	32⅝	32	32¼
Gen Mills	54⅜	54⅜	54⅜
GMC	103⅜	102⅝	102⅞
G P Cem	13⅞	13¾	13⅞
G Tel El	13⅞	13¾	13¾
G Tel El	47¾	47½	47¾
Gen Tire	28	27⅝	27⅝
Gen Tire	28	27⅝	27⅝
Ga Pac Cp	57	56⅞	56⅞
Glidden	22	21⅞	22
Goodrich	54⅜	54⅛	54¼
Goodyear	43⅞	43½	43⅝
Granby	19⅝	19¼	19½
Grand Un	24½	24⅛	24¼
Gt A P	34⅞	34½	34⅝
Gt Nor Ry	58	57¼	57¼
Gulf Oil	58⅛	58⅛	58⅛
Heinz	44¼	44	44
Homstk	46	45⅞	46
Honeywell	74⅜	74	74
Ing Rand	53⅜	53⅜	53⅜
Ins No Am	83½	82¼	83½
Interlake	35⅞	35⅝	35⅞
IBM	517¾	517½	517¾
Int Hrv xd	45½	44¾	44¾
Int Nick	90	89¾	89⅞
Int Pap	28¾	28⅜	28⅜
Int Tel T	64⅝	64⅜	64⅜
Johns M	52⅛	52½	52⅜
Kays Rthxd	36	36	36
Kennecot	125	124¾	125
Korvette	25⅞	24¾	25⅛
Kresge	80	80	80
Kroehler	63	63	63
Lib McN L	14¼	13¾	14¼
Link Belt	40	39⅞	40
Litton Ind	138⅜	137⅝	138
Lock Airc	66⅜	66¼	66½
Loew's	25½	24¾	25¼
Mad S Gr	3⅜	3⅜	3½
Mallroy	50½	49¾	50¼
Marath Oil	56¼	56	56¼
Marine Md	32⅜	31⅞	32⅜
Marq Com	19¾	19½	19¾
Marsh Fld	58⅛	57⅞	58⅛
Martin M	24⅞	24½	24¾
McIntyre	84⅜	84⅛	84⅝
Merck	71⅛	70⅝	71¼
Minn MM	71	70⅜	71
Mohasco	24¾	24¼	24¼
Monsanto	81⅞	80⅞	81⅜
Mont Ward	34	33½	34
Nat Cash	79⅞	79½	79¾
Nat Dairy	86¼	86	86⅛
Nat Dist	31½	31½	31½
Nat Gyps	34¾	34½	34⅝
NY Cent	78	76½	77
Nor Pac	56⅜	56⅜	56⅜
Outb Mar	20¼	19¾	19⅞
Pan Am	48⅜	47¾	47⅞
Parke Da	32⅝	31¼	32¼
Penn RR	64	63⅛	63⅜
Pepsi Cola	77	76¾	77
Pfizer	71⅛	70¾	70¾
Phelps D	72⅞	72⅛	72⅝
Phillip Mor	88½	88¼	88¼
Philip Mor	88½	83¼	88¼
Pitney Bow	52¼	50¾	50¾
Pit Plate	72	71⅛	71⅞
Polaroid	116¾	113⅝	116
Pro Gam	70	69⅜	69¾
Pullman	56¾	56½	56½
RCA	47⅝	47	47¼
Ralston	40	40	40
Rapb Stl	40⅛	39⅞	40⅞
Rex Drug	41⅜	41¼	41¼
Rey Tob	42⅞	43⅜	43⅜
Rch Merell	79½	79⅛	79½
Royal Dut	42⅜	41⅞	42⅜
Rubbrmd	26	26	26
Schenley	38	37½	37½
Scott Paper	37	36⅝	36⅞
Sears R	63⅞	63⅜	63⅞
Shell Oil	63⅜	63	63
Sheraton	11½	11⅜	11½
Sinclair	62⅛	61⅞	61⅞
Socony	95¼	94½	94½
South Pac	43⅜	43⅛	43⅛
Sperry R	21⅞	21⅜	21⅜
Std Brnd	74	74	74
Std O cal	79¾	79⅛	79⅛
Std O Ind	46¾	46½	46½
Std O NJ	82	81½	82
Studebak	22⅞	22⅛	22⅞
Sun Oil	62½	62½	62½
Swift	49¾	49½	49⅜
Texaco	80½	80⅜	80½
Tex G Sul	79½	78¾	79⅞
Textron	91¼	90⅞	91¼
Thiokol	23⅛	22⅞	22⅞
Tidewt O	50⅛	50½	50½
Timken	48	47¼	47⅛
Twent C xd	33¼	33⅞	33⅞
Un Carb	70¾	70¼	70½
Un Tank C	67⅛	67	67⅛
Utd Airc	92¼	91¼	91⅜
Utd Corp	9	8⅞	8⅞
US Frght	49½	49¼	49½
Un Fruit	28	27½	27⅞
US Gyps	63⅛	63⅛	63⅛
US Rubb	72⅛	71¾	71¾
US Steel	48¾	48⅜	48½
Vanada CP	25⅞	25⅝	25⅞
Walkers	32½	32½	32½
Warn Lam	42½	42⅜	42⅜
W Un Tel	53½	52½	52¾
Wesths El	62⅞	62½	62⅝
Woolwth	29⅜	29¼	29½
Xerox CP	201	199	199
Zenith R	117¾	117⅛	117½

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	5½	7
Aconic	4	6
Advance RL	20	22
Amal Mng	20	—
Amer Chib	6	8
Americ	—	25
Arnora	—	2
Atlas Chib	—	2
Bald Mt	4½	7½
Beauchemin	—	40
Boma Chib	—	35
Beauport Holding	15	19
Bracemac	18	22
Burrex	30	35
Columbia R	5¾	6¼
Cdn Javelin	9¼	9¾
Caprive	3	5
Coastal Mining	30	32
Corgemines	80	90
Cuvier	3	5
Dalhousie	21	23
Dasson Copper	14	17
Dubisson	4	6
Elmac	5	7
En Ola Expl.	20	30
Ganda Silver	17	20
Gaspe Copper	23	29
Gaspesia	40	50
Gibson	10	15
Goldstar	12	15
Grt Lakes Nickel	3	3¼
Hucamp	25	30
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	2	4
Iroquois	—	55
Jack Waite	11	14
Juma	11	13
Kenmac	—	2
Kewagama	5	7
Kukatush	4	4½
Lake Beaver	19	20
Leeds Metals	60	65
Little Tex	10	17
Lun Echo	80	85
Main Oka	5	10
Mariner	40	45
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	5	10
Naganta	42	62
New Mill Copper	10	15
Nat. Malartic	48	51
Nemrod	5	15
New Assoc Dev	19½	24½
New Baska	13	18
New Insco	10	12
New Lorie	8	10
New Pascalis	35	45
Nipiron	42	47
Norque	6	8
Oklend	1	3
Olympus	50	60
Que Expl	16	18
Quejo	4	6
Ran Lux	—	75
Rand Mal	4	6
Seaway	2	4
Scanda Mng	15	20
Scott Chib	½	3
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Suliico	7½	9
Timrod	25	50
Watson Lake	6	8
William Leys	1	3
Young Dave	17	19

SECTION INDUSTRIELLE

Source Kippen Co. Inc.

Bq d'Economie Que	7½	8½
Chartered Credit	4¾	5¼
Corpex	10	10¾
Corpex wts	2.25	3.00
Crp Fonc de Mtl "B"	1.00	—
Crp Fon de Mtl A	—	4 75
Credico	4½	5
Cr Alliance priv.	7½	8
Cr St Lau "B"	18	19
Crown Life	39½	41
Consl Theatre A	6½	—
Electronic Ass	1½	2
Grenache	3.00	3.25
Grt Cdn Oil	12½	13
Industrial Life	180	190
La Prévoyance	14	15
La Solidarité	75	—
La Stabilité	8.00	9.00
Les Prév.	—	75
London Life	385	400
N.B. Tél.	17¼	17¾
Pacific Gas	14½	15½
Paco	1.40	1.70
Permeator	10½	12
Soc d'Am et de Fid.	38	39½
Steadman	1.75	2.00
Super Seal	9	10
Supersol	3½	4
Sysstcoms	35	—
Trizac	1.00	1.25
Trust Gen.	31	32
Un. Amus.	26	—
Id. B	26	—
Well Bank	4¼	4¾
Zodiac	3	3¾

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles du ministère de l'Agriculture.

POMMES: McIntosh $2.50 à $2.75 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie $2 à $2.25, C $1.35 à $1.50, Wolf River $1.50 à $1.75, Cortland $1.50 à $1.75, fameuses $1.25 à $1.35, Russet $4 à $4.50, Délicieuses $4 à $4.50, Greening $1.75 à $2 le minot.

BETTERAVES: $1 à $1.25 les 50 livres.

CAROTTES: no 1 $1 à $1.25 les 50 livres, $2.00 à $2.25 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

CHOUX: .90 à $1 le sac de 50 livres, rouges ou Savoie $1.25 le cageot.

CHOUX CHINOIS: $2.50 la douzaine.

NAVETS: no 1 $1.75 à $2.00, no 2 $1.25 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le minot.

OIGNONS: jaunes $1.15 à $1.25, .30 à .35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres, rouges $1.50 à $1.75 les 50 livres.

PANAIS: $2.25 les 12 cellos de 24 onces, $2.25 à $2.50 le minot.

PATATES: $1.25 à $1.40 les 50 livres.

POIREAUX: .85 à $1.00 la douzaine.

ARBRES DE NOEL: $12 la douzaine.

TORONTO

Industriels

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Albitibi	1780	$ 10¾	10½	10¾
Acklnd	600	495	495	495
Alta Gas	615	$ 39	38½	38½
Alta G C p	325	$ 99⅞	96⅞	96⅞
Alta G w	1395	$ 11¾	11½	11½
Alg Cen	175	$ 9¾	9¾	9¾
Algoma	230	$ 60⅝	60½	60½
Alliance A	120	$ 7¼	7¼	7¼
Alumini	1435	$ 29¾	29½	29¾
Alu 4¼ p	100	$ 38⅞	38⅝	38⅝
Alum 1pr 4	z25	$ 22	22	22
Alm 2p 4½	50	$ 45¾	45¾	45¾
Ang CP4½	175	$ 23¼	23¼	23¼
Anthes A	300	$ 22¼	22¼	22¼
Argus	z20	$ 20	20	20
Argus P pr	675	$ 12½	12⅛	12½
Arg 260 pr	75	$ 50	50	50
Ash Templ	100	$ 20⅞	20⅞	20⅞
Atl Sugar	100	$ 24½	24½	24½
Avco	100	$ 29	29	29
Bank Mont	677	$ 59¾	59½	59¾
Bank NS	1069	$ 72¼	72	72
Bay Mills	110	450	450	450
Beav Lum	25	$ 36	36	36
Bell Knit	300	360	360	360
Bell Phon	3787	$ 57	56¾	57
Bicks	1450	$ 13⅞	13¾	13⅞
Bow Val w	100	575	575	575
Bowater	220	$ 7	7	7
Bramale	2500	$ 8¾	8¾	8¾
Brazil	5400	$ 8⅝	8⅝	8¾
Br Tnk pr	25	$ 45½	45½	45½
B Am Bnk	50	$ 70	70	70
BA Constr	200	$ 7¾	7¾	7¾
BA Oil	1908	$ 29⅝	29¼	29½
BC Fores	220	$ 22¾	22½	22½
BC Pac A	z25	$ 18	18	18
BC Pack B	125	$ 17¾	17¾	17¾
BC Sugr p	100	$ 19	19	19
BC Phone	190	$ 70½	70	70½
BCPh 6 pr	40	$106¾	106¾	106¾
BCPh 515	50	$100½	100½	100½
BCPh 484	200	$ 25	25	25
Brooke pr	100	$ 22½	22½	22½
Bulolo	100	$ 9	9	9
Burns	485	$ 17	16¼	16¼
Burrard A	400	$ 8⅛	8⅛	8⅛
CAE Ind	z35	$ 12⅝	12½	12⅝
Cal Pow	120	$ 26¾	26¾	25¾
Calvrt Dle	500	195	195	195
Can Cem	817	$ 43¾	43	43
Can Cem	104	$ 26¾	26¾	26¾
Can Iron	310	$ 62¼	62	62¼
C Pack A	75	$ 87	87	87
C Pack B	50	$ 86	86	86
Can Perm	2950	$ 13	12¾	13
C Safe 4 pr	z20	$ 97	97	97
C Brew	5360	$ 7⅝	7⅜	7½
C Brew A	230	$ 42	42	42
CB Al A w	100	360	360	360
Cdn Can A	z25	$ 14⅜	14⅜	14⅜
C Chem w	450	670	660	670
C Curt W	1600	88	85	85
C Dredge	615	355	345	355
Cdn G Inv	25	$ 58½	58½	58½
C Hydro	z10	$ 26	26	26
Clmp BkC	1024	$ 62⅞	62⅝	62⅞
CInd G O	2257	$ 12⅛	11¾	11¾
CIL	439	$ 21	20¾	21
CPR	3861	$ 68⅞	68⅝	68¾
CPR Pr	1460	$ 9½	9½	9½
Cdn Pet	z105	$ 11⅝	11¼	11½
Cdn Salt	50	$ 37¼	31¼	31¼
Cdn Tire	50	$ 64	64	64
C Tire A	100	$ 56	56	56
C Util	z25	$ 36	36	36
C Ut 4¼ p	z15	$ 86⅛	86⅛	86⅛
C Westng	175	$ 82	81	82
Cap Bldg	5925	68	65	65
Chemcell	1425	$ 13¾	13⅝	13¾
Chrysler	z50	$ 57½	57½	57½
Clairtone	125	$ 5¾	5¾	5¾
Comptr	z20	$ 17	17	17
Col Cell	190	$ 7½	7½	7½
Col Cell p	z75	$ 23¾	23¾	23¾
Con Bldg	z25	250	250	250
Con Bldg p	z50	$ 6⅛	6⅛	6⅛
Con Blg 1	228	90	90	90
Con MS	3731	$ 48½	48½	48½
Con Papr	169	$ 39	38⅞	39
Con Gas	2801	$ 14¾	14½	14¾
Coronatn	150	270	270	270
Coron 2 p	200	480	475	430
Crain RL	250	$ 28½	28	28
Crestbryq	575	$ 6	5¾	6
Crush In	735	$ 13¾	13¾	13¾
Cygnus A	400	400	385	385
Cygnus B	830	$ 5½	5½	5½
Dale Ross	100	$ 16	16	16
Dale RA	200	$ 9¾	9¾	9¾
Distil Seag	825	$ 37¼	37⅛	37⅛
D Bridge	525	$ 28⅜	28¼	28⅜
D Can G	90	$117	116	116
Dom Elect	520	$ 14½	14¼	14½
Dofasco	1464	$ 26⅞	26⅝	26⅝
Dofasco p	135	$ 98	98	98
Dom Glass	z5	$ 15¼	15¼	15¼
D Glass pr	z25	$ 17½	17½	17½
Dom Store	225	$ 25	25	25
Domtar	1235	$ 18	17⅞	17⅞
Domtar pr	100	$ 21	21	21
Du Pont	480	$ 42⅞	42	42⅞
East Ch Tr	50	$ 47½	47½	47½
Econ Inv	510	$ 13	13	13
Emco	250	$ 14½	15½	14½
Emp Life	10	$240	240	240
Exquisite	800	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Exqut A w	100	280	280	280
Falcon	932	$109	108½	109
Fed Farm	1200	300	300	300
Fed Grain	100	$ 7	7	7
Fleet Mfg	500	56	56	56
PFE-Pion	150	$ 17	17	17
Freiman	z50	$ 6	6	6
GMC	z60	$111½	110¾	111½
Gnrl Wire	500	475	475	475
Goodyear	30	$215	215	215
Godyear p	z10	$ 43¼	43¼	43¼
G Mack A	245	$ 7⅝	7½	7½
G Mack B	300	$ 12	12	12
G Bahama	200	295	290	290
GL Paper	350	$ 21	21	21
GL Power	235	$ 30	29⅞	30
GN Cap	105	300	300	300
Gt West L	45	$ 84½	84½	84½
Gr Wp G	655	$ 26⅜	26¼	26½
Greyhnd	1400	$ 12⅝	12½	12⅝
Guar Tr	230	$ 12½	12½	12½
Hardee	200	77	77	77
Hard Crp A	50	$ 31	31	31
Hawker S	650	$ 5⅜	5⅜	5⅜
Hawker pr	z15	$ 96	96	96
Hayes Stl	380	$ 24	24	24
Horne Pf	1100	285	275	285
Home A	1120	$ 17¾	17¾	17¾
Home B	100	$ 18½	18½	18½
Hur Erie	z50	$ 12	12	12
Husky	600	$ 13¾	13¾	13¾
Husky Apr	50	$ 50¾	50¾	50¾
Husky Bpr	55	$ 52	51¾	51¾
Husky D w	z25	710	710	710
HBC	2675	$ 14⅜	14¼	14⅜
HB Oil G	1324	$ 18¼	18	18
Imp Oil	2552	$ 53⅜	53⅛	53¼
Imp Tob	280	$ 14⅜	14¼	14¼
Ind Accep	305	$ 23	22⅞	22⅞
Ind Wire	600	245	245	245
Inglis	100	$ 7½	7½	7½
Inland Gas	125	$ 9¾	9¾	9¾
Int-City G	120	$ 18½	18½	18½
IMB	z3	$565	555	555
IMC	100	$ 74	74	74
Int Nickel	1793	$ 97	96¾	97
Int Util	1110	$ 31	30¾	30¾
Intpr P L	1415	$ 85	83½	83¾
Int Stl P	4200	$ 5½	5⅜	5½
Inv Grp A	985	$ 14¾	14⅝	14⅝
ITL Ind	z25	$ 13	13	13
James Stl	368	$ 9⅜	9⅜	9⅜
Jefferson	4135	$ 24¾	24	24¾
Jeff Bw	4240	$ 16½	16	16½
Jockey C	1280	5	495	5
Jock 2 pr	100	$ 9	9	9
Kelsey Co	z70	$ 13⅛	17¾	18⅛
Kelvinatr	100	$ 8	8	8
Labatt	5010	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Lafarge	200	$ 13⅛	13⅛	13⅛
Lafarge A	200	$ 10⅞	10⅞	10⅞
LOnt Cem	975	$ 6⅜	6⅜	6⅜
LOCem w	2000	295	285	290
Lambtn L	100	$ 7	7	7
Laura Sec	155	$ 28	27⅞	28
Lau Fin	1080	$ 11½	11⅜	11⅜
Lau Fin140	100	$ 19½	19½	19½
Levy	310	$ 15½	15½	15½
Levy B pr	210	$ 19	19	19
Life Invest	350	$ 8¼	8⅛	8¼
LobCo A	1100	$ 10⅜	10½	10⅜
LobCo B	5635	$ 11⅛	10⅞	11
Loeb M	1370	$ 15⅞	15⅝	15⅝
Maclean H	100	$ 34⅞	34⅞	34⅞
M B P R	778	$ 26⅛	25⅞	26
MLf Gard	50	$ 28½	28½	28½
M Leaf M	100	$ 16⅝	16⅝	16⅝
Mass F	8900	$ 35⅛	34¾	34⅞
MEPC	100	310	310	310
Met Store	100	$ 11¼	11¼	11¼
MGF	z50	$ 8	8	8
Milt Brie	z37	375	370	375
Molson A	475	$ 31¼	31¼	31¼
Molson B	625	$ 33¾	31¾	33¾
Mon Food	950	$ 7⅜	7⅜	7⅜
Mont Loc	100	$ 13⅛	13⅛	13⅛
Moore	545	$ 77½	76½	76¾
Morse A	700	$ 16¼	16⅛	16¼
Morse B	z30	$ 14	13½	14
Nat Drug	z49	$ 13¼	13¼	13¼
Nat Dr pr	260	$ 14⅞	14⅞	14⅞
Nat Trust	z25	$ 21½	21½	21½
Noranda	1344	$ 52¼	51½	51¾
Non Gas	1565	$ 27¼	26¾	27¼
Non Gas p	500	$ 28	28	28
Nor Phone	210	$ 10⅛	10⅛	10⅛
NS LP	56	$ 34	34	34
Ocean Cm	1200	$ 20½	20½	20½
Ogilvie	450	$ 14½	14⅜	14⅜
Ont Steel	115	$ 36	36	36
Ont Store	30	220	215	215
Oshawa A	490	$ 28	27⅞	28
Pac Pete	10235	$ 12	11¾	11¾
Pac Pet	1100	600	590	590
Pembina	100	$ 10¾	10¾	10¾
Pow Corp	2020	$ 13	12⅞	13
Pow Cr p	100	$ 46	46	46
Premium	500	255	255	255
Price Bros	586	$ 39	38¾	39
QN Gas	1990	$ 13¾	13⅝	13⅝
QN Gs 63w	100	690	690	690
Reitman	z20	$ 9⅞	9⅞	9⅞
Revelstk	400	$ 8¾	8½	8½
Revenue P	540	$ 8	8	8
Revenue p	z20	$ 21	21	21
R Yarns	200	$ 6	6	6
Robertsn	z40	$ 21½	21	21
Robt A p	z50	$ 20⅛	20⅛	20⅛
Rob 2 p	z25	$ 18¾	18¾	18¾
R Nodwell	100	200	200	200
Rothman	345	$ 23⅞	23⅞	23⅞
Royal Bnk	856	$ 72¾	72¼	72¼
Roylite p	100	$ 25¼	25	25
St Mauri	4500	43	41	42
Salada	1935	$ 11½	11⅜	11½
Sayvette	900	455	455	455
Selkirk A	z8	$ 5¾	5¾	5¾
Seven Ar	8025	$ 15½	14⅞	15½
Shell Can	846	$ 19	18⅞	18⅞
Shell I p	355	$ 25⅛	25	25
Shell I w	600	620	615	620
Shop Sav	200	$ 13½	13½	13½
Shopper Ct	400	465	465	465
Shopper C	400	465	465	465
Silverwd A	z23	$ 15⅜	15	15
Simpsons	1340	$ 28⅝	28¼	28⅜
Simpson S	z17	$ 18	18	18
SKD Mfg	105	$ 8⅞	8⅞	8⅞
Slater Stl	1690	$ 14½	14½	14½
Southam	600	$ 39	39	39
St Pav	255	$ 14¼	14¼	14¼
St Radio	100	$ 18¼	18¼	18¼
Sty Brock	100	$ 9	9	9
Steel Can	4295	$ 25¾	25⅜	25⅜
Suptest od	100	$ 21⅞	21⅞	21⅞
Tancord	100	$ 9½	9½	9½
Texaco	310	$ 52	51½	52
Tex Pack	550	$ 12¾	12¾	12¾
Tor-D Bk	1337	$ 60¾	60¼	60½
Tower	700	65	60	65
T Fin A	2600	$ 12⅛	11¾	11¾
id B	100	$ 12⅜	12⅜	12⅜
id A pr	50	$ 26	26	26
Transair	1360	440	420	420
Tr Can PL	1290	$ 37½	37⅜	37⅜
Trans Mt	4250	$ 18¼	18	18
Trans PPL	175	$ 10⅛	10⅛	10⅛
Turnbull	1500	$ 6⅜	6	6⅜
id A pr	z25	$ 14	14	14
Union Acc	z25	410	410	410
id 2 pr	z25	410	410	410
id rt	3678	2	1	2
Un Carbid	210	$ 27⅞	27⅞	27⅞
Un Gas	780	$ 31¼	30⅞	31¼
U Corp B	1835	$ 12½	12⅜	12⅜
id pr	z10	$ 30	30	30
U Sections	100	475	475	475
Versafod	750	425	420	420
Versatile	100	$ 18¾	18¾	18¾
Vic G Tr	z1	$ 14	14	14
Wlk GW	2845	$ 35¼	35	35
Wbb Knp	10500	15	12	13
Weldwood	z50	$ 10½	10½	10½
West Ind	2000	250	250	250
West Ind A	520	475	470	475
Westcost	1745	$ 23½	23⅜	23⅜
Westeel	100	$ 19⅝	19⅝	19⅝
W Suppls A	125	$ 10	10	10
Weston A	280	$ 19¾	19¾	19¾
Weston B	150	$ 20¼	20¼	20¼
Wstn 4½p	95	$ 94⅝	94⅝	94⅝
West A wt	240	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Whte Pas	700	$ 9⅛	9⅛	9⅛
Woodwd A	225	$ 24	23¾	24
Yk Knit B	500	150	145	145
Zellers	z100	$ 24	24	24
Zenith	220	235	235	235

MINES

Acad Ura	9000	4	4	4
Acme Gas	7000	18	17½	18
Advocate	450	485	485	485
Aetna Inv	1000	125	125	125
Agnico	z97	118	110	110
Akaitcho	700	71	71	71
All Pitch	1400	16	16	16
Am Lardr	1703	25	24	25
AAm Moj	5000	156	154	155
Ang Ruyn	1950	245	233	240
Ang U Dv	6300	53	52	53
Ansil	9200	15	14½	14½
Area	900	83	83	83
Arjon	3000	8½	8	8
Armore	7900	23	21	22
A Arcad	4500	22½	22	22
Argosy	2200	38	37	38
Atl C Cp	1900	155	153	15
Atlas Yk	1000	6	6	6
Aunor	450	325	325	325
Bankeno	1000	32	32	32
Bankfld	8500	13	12	13
Barex	500	42½	42½	42½
Baska	13500	11½	10	11
B Duq	z340	14	12	12
Belcher	2000	40	40	40
Bethlm	1750	563	555	555
Bidcop	9800	6½	6	6
Big Nama	500	49	49	49
Black B	4500	8½	8½	8½
Bl Hawk	800	285	283	285
Bralorne	z50	435	435	435
Brunswk	400	$ 15½	15⅜	15½
Bounty E	3193	23	21	21
Bunk H	29000	29	33	36
Cam Mine	683	16½	16½	16½
Camflo	9550	380	375	375
Camp Chi	4900	720	675	715
C Tung	17500	125	114	120
C Dyno	700	142	142	142
C Faraday	120	300	300	300
C Jamiesn	9800	110	101	110
Cdn Keely	5000	12½	12½	12½
C Malart	5000	11	11	11
Cantre	13125	35	34	35
Captain	22700	23½	22½	23
Cassiar	1350	$ 13¾	13¾	13¾
Cent Pat	1400	184	180	183
Cheskirk	27350	19½	18	18
Chester	3500	19	18	18½
Chib Kay	2000	20	20	20
Chib M	2000	57	57	57
Chimo	3200	149	146	146
Coch Will	600	375	370	370
Comb Met	8000	25	24½	24½
Coniagas	500	76	76	76
Coniaur	z120	23	23	23
Conu-Key	2200	9	9	9
C Bellek	11000	12	12	12
Cons Br	8612	27½	25	26½
C Callinan	500	8	8	8
Con Gillies	500	6½	6½	6½
C Halli	8000	44½	42½	43
C Marben	49625	267	245	265
C Marcus	1000	45	45	45
C Mogul	3940	370	365	370
C Morris	1700	196	195	196
C Mosher	800	103	103	103
Con Neg	43000	17½	14	16
C Ramb	2000	205	202	204
C Red Pop	4358	7½	7	7½
C Regcour	2000	8	8	8
Conwest	100	760	760	760
Cop Corp	4000	60	60	60
Cop Fields	668	121	116	121
Cop Man	1500	11	10½	11
Coulee	z300	22	22	22
Courvan	500	23	23	23
Cowich	1500	82	82	82
Craigmt	975	$ 11¾	11⅝	11¾
Cstland	700	28	28	28
Croinor	4000	8½	7½	8½
Crowpat	1000	8½	8½	8½
Daering	7750	13	11½	13
Deer Horn	1000	31	31	31
D'Elda	355366	125	112	119
Delhi Pac	1000	15½	15½	15½
Denison	778	$ 36½	36¼	36¼
Dicknsn	1260	480	470	480
Discovry	400	265	265	265
Dome	z2	$ 40	40	40
Donal	290600	30	28	29½
Duraine	1000	39	39	39
Duvan	21000	7½	7	7
East Mal	900	160	155	155
East Sull	2750	865	855	860
F'west T	1000	13	13	13
F Mar	640	485	485	485
F Orenada	500	43	43	43
Frncoeur	1000	11½	11½	11½
Frobex	642	85	85	85
Genex	26500	37	35	36
Giant Kk	100	$ 13⅛	13⅛	13⅛
Glacier	4000	12	11½	12
Glenn Ex	9000	14	13½	14
Goldray	1000	58	58	58
Goldrim	2500	38	35	36
Gortdrm	2600	295	290	295
Granisle	1250	290	290	290
Grandue	750	330	330	330
Grandroy	9500	24½	24	24½
Gulch	4000	7½	7	7½
Gunnar	2730	210	204	207
Hallnor	100	280	280	280
Hard Rock	7100	12	11	12
Hastings	900	235	230	235
Headway	3000	12½	12	12½
Heath	74000	11½	10	11
High-Bl	900	990	985	985
Hollinger	660	$ 25¾	25⅝	25¾
Huds Bay	240	$ 75½	75¼	75¼
Hu-Pam	4000	7½	7½	7½
Hydra Ex	z310	19	16	16
Int Bib T	14400	174	169	170
Int Heliu	5650	130	128	130
I Kenville	1000	22	22	22
Irish Cop	2030	22	21	22
Iron Bay	13300	223	220	223
Iso	1500	215	210	215
Jacobus	1400	12½	12½	12½
Jaye	856650	35	27	29
Jelex	14347	34	32	32
Joliet	6500	28	27	27
Jonsmit	6500	16	15	16
Joutel	2500	94	90	94
Jowsey	z166	60	60	60
Kerr Add	9815	910	895	910
Kelly Dsd	1500	45	45	45
K Anaco	133	300	300	300
Kopan	4000	17½	16½	16½
L Dufaul	1341	$ 14	13⅝	13⅝
Lakehea	1000	22½	22½	22½
L Osu	1000	14	14	14
La Luz	3685	$ 16	15⅞	16
Leitch	8700	600	575	600
LL Lac	100	171	171	171
Lorado	1000	125	123	125
Louvi	107875	38	33½	37½
Macassa	z20	240	240	240
Macdon	6600	34	31	31
MacLeod	500	87	85	87
Madsen	200	210	210	210
Malartic	2400	68	66	66
Man Bar	1500	18	18	18
Manck MS	1500	11	11	11
Marchant	5300	240	230	235
Marcon	10000	11	10½	11
Martin	1600	64	63	63
Matach	1000	9½	9½	9½
Mattgmi	300	$ 17	17	17
Maybrun	96800	36½	31½	35
McIntyre	200	$ 92	91⅜	91⅜
McAdam	22000	107	101	102
M Wat	194700	59	44	56
Merrill	2300	61	60	60
Meta U	20000	10½	10½	10½
Metal Min	1300	165	164	165
Midrim	12300	37	35	35
Min-Ore	23000	10	8½	10
Moneta	4800	100	95	99
Mt Wrig	13000	19	38½	39
Multi-M	10000	98	95	96
Nat Expl	2000	13	13	13
Nealon	4000	10	9	9½
New Bid	2000	7	7	7
New Cal	575	75	75	75
Neonex w	1700	355	350	350
N Goldvu	3500	6½	6½	6½
N Harri	3875	9	3½	9
N Hosco	2400	280	279	279
New Jaso	4000	7	7	7
N Kelore	13000	13½	12½	13
Newlund	15	13	13	13
N Mylam	28500	30	28	28
Newnor	2250	10½	10½	10½
N Senator	1200	17½	17	17½
New Taku	500	34	34	34
Nick Rim	5700	13½	13	13½
Nisto	16000	16½	16	16½
Nor Acme	2305	14	13	14
Norbeau	4500	145	140	140
Norgold	20500	23	21	21
Norlex	11500	17	16½	17
Normetal	112	455	455	455
Norpax	2000	15	15	15
N Americ	4500	62	60	62
N Bordu	2000	12	12	12
N Coldstm	z600	92	91	92
N Rank	2000	32	32	32
Northcal	15100	26	25	26
North Cn	1000	151	150	150
Nudul	z50	10	10	10
Obasko	5500	12½	12	12
O'Brien	24150	165	150	160
O'Leary	2500	10	10	10
Opemska	771	900	895	895
Orchan	900	455	450	450
Osisko	6000	43	43	43
Pamour	200	715	175	175
Paramaq	10500	12½	11	12
Patino	2723	$ 11¼	10¾	10¾
Pax Int	40100	37	33	33
Pee Expl	1000	19	19	19
Peerless	6000	9½	9½	9½
Pick Crow	1225	25	24	24
Pine Point	375	$ 75¼	75¼	75¼
Placer	200	$ 24¾	24¾	24¾
Pow Rou	2000	37	37	37
Preston	1490	$ 11	11	11
Probe M	11625	42	40	41
Purdex	6000	12	12	12
QMI	400	229	219	220
Que Chb	1600	16	16	16
Que Lith	600	315	310	315
Que Man	25000	25	23	24½
Quemont	z80	$ 10⅞	10¾	10⅞
Quonto	1000	8½	8½	8½
Radiore	2500	85	83	85
Raglan	5500	194	192	192
Rayrock	2200	102	101	102
Reeves	200	250	250	250
Rio Algo	1004	$ 19¼	19	19¼
Rockwin	z100	69	69	69
Roman	z25	750	750	750
Rowan C	500	6	6	6
Ryanor	z100	15	15	15
Salem	10000	17	17	17
San Ant	2631	16½	15½	16½
Sherritt	1455	570	560	560
Sil Eureka	z16	115	115	115
Silverflds	1900	360	350	360
Silvmaq	4537	38	37	37
Sil Mill	15500	18	16½	17
Sil Stand	2400	105	103	103
Siscoe	925	230	227	228
Starratt	3500	4½	4	4
Steep R	2675	665	655	655
Sud Cont	3000	22½	22	22½
Sullivan	1085	595	585	585
Teck Crp	1050	510	510	510
Texmont	4309	129	125	125
Texore	2000	26½	26	26
Tex Sol	z400	27	27	27
Thom L	1300	42	42	42
Tombill	9425	140	135	140
Torbrit	1200	54	54	54
Tormont	2000	15	15	15
Tribag	1700	251	248	248
Hundra	z500	75	75	75
U Minin	500	25½	25½	25½
U Asbesto	1200	260	260	260
U Buffadn	2500	48	47	48
UCL Mine	1500	24	23	23
Un Keno	4696	500	490	495
Utd Porc	500	14	14	14
Upp Can	510	148	148	148
Urban Q	4300	20½	20	20½
Vespar	3000	26	24	26
Violam	14100	420	370	410
West Min	2550	520	510	515
Whi Star	8000	41	39	40
Wileo	155700	61	57	58
Willroy	5700	190	187	187
Windfall	1500	26	26	26
Win-Eld	1000	23	23	23
Wr Harg	z25	70	70	70
Yale Lea	7000	13	12½	12½
Yk Bear	1800	179	177	179
Yukeno	1000	7½	7½	7½
Yukon C	20500	54	45	54
Zenmac	2550	34	34	34
Zulapa	14250	25½	24½	24½

PETROLES

Alminex	1560	405	400	400
A Leduc	34433	20	19	19
Asamera	15750	281	247	255
Banff	10125	815	790	790
CS Pete	2200	259	258	258
C Ex Gas	10850	283	280	280
C High Cr	4500	27	26	27
C Homest	1945	194	185	184
C LI Pete	1090	17	17	17
C Sup O	2605	$ 19½	19¾	19½
Cent Del	2791	$ 11⅛	10¾	11⅛
Dome Pete	925	$ 15⅝	15¼	15⅝
Dynamic	37950	139	133	136
Fargo	1000	295	295	295
French P	300	400	400	400
Gr Plains	400	$ 11	11	11
Mill City	15192	70	65	67
Murphy	200	510	510	510
N Cont	z100	22½	22½	22½
N Davies	2500	23	23	23
NC Oils	2600	400	400	400
NCO pr	z50	$ 49½	49¼	49½
Okalta	2000	17	17	17
Permo	10000	26	25½	26
Peruv Oil	2300	175	170	175
Petrol	5050	73	72	72
Place G	7000	179	174	174
Ponder	3000	39	38	39
Prairies il	7000	329	320	320
Provos Gs	4000	229	224	224
Scurry Rn	5712	$ 18¾	17¼	18¼
Sponer	42350	29	28	28½
Stanwell	z100	31	31	31
Triad Oil	700	248	246	247
Un. Oil	15365	$ 24½	20¾	23
Unispher	2000	14	14	14
U Canso	9816	360	355	360
Vandoo	2000	5	4½	5
Wstates	100	635	635	635
Wsburne	700	124	124	124
W Decalt	3700	370	360	370
D Decit w	2950	199	187	199

Virement total 4,131,000.

améri CAINE

12100	Alleg C w	10	9⅛	9⅜
3400	Atlas C w	1⅛	1	1
500	Barnes En	22¾	22⅝	22⅝
15900	Brazil T L P	8¾	8⅝	8¾
700	Brit A O	28⅜	28⅛	28⅜
500	Brit P	8 15/16	8¾	8 15/16
1200	Brown Co	13⅜	13⅜	13½
1500	Can Jav	9⅛	9	9
1100	Can Marconi	7⅜	7¼	7⅜
100	Cons M & S	46¼	46¼	46¼
9200	Cott Corp	10⅜	9¾	9⅞
1200	Creole P	38½	38⅜	38⅜
4000	Dynalectron	5⅛	5	5
400	Felmont P	8¼	—	—
5100	Hazel Bish	9¾	9½	9½
300	Hunt Chem	24⅛	24⅛	24⅛
200	Ila Oil	49⅜	49⅜	49⅜
300	Jeannette Gl	7	—	—
2500	Mead Johns	26⅞	26⅝	26¾
35300	Molybdenu	54⅜	49⅝	52⅝
700	Pancoas Vtc	1⅛	1⅛	1⅛
1300	Phillips El	33	32	33
12400	Scurry Ra	17½	17	17¼
1200	Seeman Bros	7¾	7¾	7⅜
800	Shatt Denn	8⅜	8¼	8¼
24300	Syntex	196	193	195⅛
400	Tech Oper	45	45	45
3300	U S Filter	1⅜	1¼	1⅜

COURS DU DOLLAR

MONTREAL (ouverture) — Le dollar américain fléchit de 1/32 à $1.07 11/16 en argent canadien.

La livre sterling hausse de 3/16 à $3.01 13/16.

NEW YORK — Le dollar canadien fléchit de 1/64 à .92 55/64 en argent américain.

La livre sterling hausse de 1/64 à $2.80 15/64.

Un demi-million en permis de construction à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE (DNC) M. Robert Hamel, directeur-adjoint des services municipaux, a communiqué dans un récent rapport que St-Hyacinthe avait accordé des permis de construction pour une valeur globale de $527,000 pendant le mois de novembre. Ces chiffres constituent une diminution comparativement aux montants de l'année dernière, $666,600 selon les statistiques.

Les sommes consacrées aux nouvelles constructions ont atteint $513,500, tandis que les modifications ont retenu $13,500 pour le même mois. Le permis le plus élevé a été sollicité par les Soeurs de La Présentation pour la construction d'une annexe au montant de $340,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.	Comb.
Clôture — 9 déc.	164.51	159.62	82.72	102.95	155.08
Clôture — 8 déc.	164.25	160.90	83.08	101.02	154.82
Sem. dernière	165.54	160.13	83.19	102.63	156.01
Mois dernier	169.86	159.56	86.20	103.00	159.98
Haut — 1965	178.32	187.90	87.49	114.73	167.53
Bas — 1965	156.59	150.88	73.26	92.34	147.21

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Au bénéfice de la Fondation canadienne des maladies du rein

Les cinq chapitres conjoints de la Fondation canadienne des maladies du rein tenaient hier, à la salle paroissiale de l'église anglicane St. Stephen, une vente d'articles de toutes sortes (usagés et neufs) afin de recueillir des fonds qui seront utilisés pour la recherche et la prévention des maladies du rein. Cette vente d'articles n'est que l'une des activités qu'organisent les dames auxiliaires (réunies en association depuis environ 4 ans) pour amasser l'argent nécessaire à un fonds de recherche. Sur la photo prise au comptoir des objets divers; on y reconnait (à gauche) Mme H. Tarder, présidente de la vente (au centre) Mme J. Silver, auxiliaire et, (à droite) Mme L. Destonas, présidente de l'Association des dames auxiliaires de la Fondation. Les vêtements neufs et usagés vendus à cette occasion sont offerts gracieusement par certains manufacturiers et quelques dames qui, ayant connu personnellement les drames que vivent jour après jour les malades atteints de troubles du rein, veulent augmenter les fonds de recherche. La Fondation aurait besoin d'une assistance du gouvernement pour l'aider à soulager tous ceux qui s'adressent à elle. Les maladies du rein sont terriblement dangereuses et tuent même de très jeunes personnes. Plusieurs hôpitaux possèdent les cliniques nécessaires à leurs traitements, mais il reste encore un travail énorme à accomplir. C'est pourquoi la Fondation canadienne des maladies du rein fait appel au public pour combler les nécessités les plus urgentes. Les articles invendus, après 8 ou 9 heures du soir seront remis soit à la Salvation Army, soit aux Chantiers de Montréal.

Hold-up de $500 au domicile d'un médecin

Deux bandits dont l'un armé d'une carabine à canon coupé et l'autre, d'un revolver, ont perpétré un hold-up de $500 vers 1 h. 30 aujourd'hui au domicile du Dr E. Robichaud, au 7159 rue Des Erables.

Les suspects ont ligoté les personnes qui se trouvaient sur les lieux avant de prendre la fuite. Personne n'aurait été blessé cependant.

"La Tribune" de Sherbrooke reparaîtra dès demain

Les employés du quotidien La Tribune sont tous retournés au travail aujourd'hui après une grève de deux mois. Bon nombre des employés ont été rappelés au travail hier. Le journal sortira demain sa première édition d'après grève. Le journal se vendra désormais 10 cents au lieu de 7.

Le gérant de la rédaction, M. Yvon Dubé, a déclaré hier soir que des modifications seront apportées à la présentation du journal. En effet il n'y aura plus que six colonnes à la page une, au lieu de huit, ce qui permettra d' "aérer" la page. La matière à lire sera composée sur une colonne un peu plus large qu'à l'intérieur et que d'habitude pour la "une", soit sur 15 "ems" au lieu de 11 (si l'on veut employer les termes techniques).

M. Dubé a dit que cette modification était à l'étude depuis cinq ou six mois, et que la fin de la grève était l'occasion toute trouvée pour la mettre en application.

Le journal tirera à 48,000 exemplaires, comme avant la grève. On fera ensuite les ajustements, car il est possible, comme l'affirmaient les négociateurs patronaux, au cours de la grève, que l'arrêt de travail ait fait perdre quelques lecteurs au journal.

La hausse du prix de l'abonnement sera un autre facteur qui apportera vraisemblablement, pour une période peut-être assez courte, une baisse du tirage.

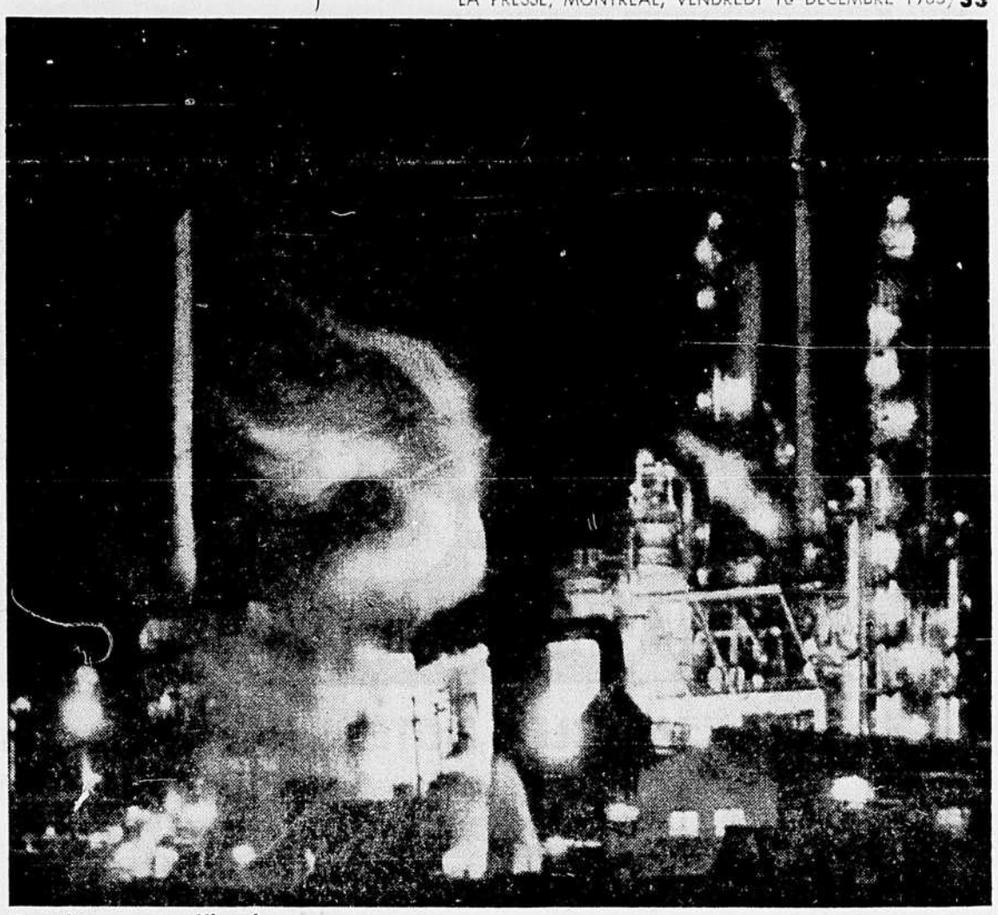

Feu dans une raffinerie

Une fumée dense s'élève au-dessus de la raffinerie British Petroleum, à Oakville, en Ontario, où un formidable incendie fut déclenché par une explosion. Personne n'a heureusement été blessé au cours du sinistre et les flammes ont été circonscrites en deux heures. Les dégâts sont évalués à $50,000 approximativement.

Un tunnel ou un viaduc sur l'avenue Rockland?

Outremont recevra une réponse officielle du Pacifique Canadien au plus tard le 15 décembre au sujet de l'élimination du passage à niveau de l'avenue Rockland, à la suite de sa requête du 3 décembre.

C'est M. G.-E. Benoit, vice-président du Pacifique Canadien (région de l'Atlantique), qui a confirmé cette décision, ajoutant que la compagnie avait donné "son adhésion" au projet de construction d'un tunnel.

Selon le même porte-parole, les récentes demandes formulées par Outremont et Ville Mont-Royal, visant à remplacer le tunnel par un viaduc signifient des limitations au passage des trains de marchandises dans ce secteur de l'avenue Rockland.

Ainsi, cette demande des municipalités favorisant la construction d'un viaduc de préférence à un tunnel a amené la compagnie à faire des relevés et des études poussées en vue de déterminer quelle sera l'étendue des répercussions sur le trafic ferroviaire, étant donné que ce projet implique le déplacement d'un certain nombre de rails et d'autres installations afin d'améliorer les pentes et les voies d'accès au viaduc projeté.

Ces recherches d'ordre technique sont presque terminées, selon M. Benoit, et les représentants du Pacifique Canadien sont prêts à rencontrer les autorités municipales d'Outremont et de Ville Mont-Royal pour approfondir l'étude des deux projets, dont l'un doit être mené à terme.

Un sténo veut relever le défi

Alors que le débat engagé par le juge Gérard Laganière se poursuit activement aux deux Palais de justice de Montréal sur l'opportunité de remplacer les sténographes officiels par des . . . machines à enregistrer, un sténographe de la Cour supérieure, M. Joseph La Rivière, vient de faire parvenir aux chroniqueurs judiciaires une espèce de défi à une compagnie fabricante de telles machines pour que soient comparées ses notes et les conversations enregistrées sur magnétophone lors d'une épreuve faite en cour civile, il y a une quinzaine de jours.

Il appert qu'hier même, par ailleurs, et avec l'assentiment du juge en chef Challies, d'autres expériences ont été faites dans le même sens.

Voici donc la lettre du sténographe La Rivière :

Monsieur,

Plusieurs journaux montréalais ont publié des articles récemment au sujet des "méthodes archaïques" employées par les sténographes officiels devant nos Cours de Justice.

Le 25 novembre, 1965 lorsque j'arrivai devant l'honorable juge-en-chef Challies, il y avait déjà un commis en charge d'une machine à enregistrer Phillips et deux techniciens ou représentants de cette compagnie ; il s'agissait, dit-on, "d'une simple épreuve".

On pria les avocats de parler "dans la direction générale" de l'un ou l'autre des divers microphones installés dans la salle d'audience. De fait, ils parlèrent lentement et aussi clairement que possible. La matinée fut consacrée à des causes non contestées.

Cependant, il se présenta une cause contestée au début de l'après-midi. Interrogatoire, contre-interrogatoire, quelques "objections" : soit une cause de tous les jours, et qui dura moins d'une heure. Aucune "bataille verbale". Le commis préposé à la machine Phillips m'assura que tout avait été bien enregistré sur la bobine. Je l'avertis, par ailleurs, de conserver cette bobine, car j'allais demander une comparaison de la transcription . . . avec la mienne.

On conçoit facilement qu'une transcription intelligible indiquant QUI a dit QUOI à QUI, et à QUEL MOMENT DU PROCES, est la raison pour laquelle on rapporte les témoignages devant le tribunal de première instance. Rien de moins que ça ne peut être utile au juge, aux avocats, et encore moins à la Cour d'Appel ou à la Cour Suprême.

Je sugggère donc à la compagnie Phillips de produire la transcription de ce procès. Je produirai la mienne. Si la mienne n'est pas DE BEAUCOUP plus fidèle, je n'écrirai jamais plus une ligne devant la Cour Supérieure. Je suis prêt à faire la comparaison publiquement devant tous les juges, avocats et journalistes qui voudront y assister.

Joseph La Rivière,
sténographe officiel
à la Cour Supérieure

Conjectures relatives au remplacement d'un échevin maskoutain

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Les conjectures vont bon train dans les couloirs de l'hôtel de ville à Saint-Hyacinthe, au sujet du remplacement de Me Philippe Pothier, conseiller municipal démissionnaire, nommé juge à la Cour supérieure.

Me Pothier occupait la présidence du comité des finances et celle de la commission industrielle. Bien que sa lettre de démission ne soit pas parvenue chez le greffier à temps lors de la dernière assemblée, on a parlé de successeur aux fonctions qu'il occupait. Les noms les plus fréquemment mentionnés comprennent le maire suppléant, M. Paul-Emile Gaucher, comme président de la commission des finances, et de M. Laurent Langevin à la commission industrielle. M. Marcel Gosselin, président de la commission de police et d'incendies, semble désireux d'accéder à l'une de ces deux fonctions.

La note de démission de Me Pothier est attendue à la prochaine assemblée du conseil, lundi le 20. La perspective d'une élection au temps des fêtes est éludée, puisque le délai de trente jours la reporterait à la fin de janvier.

Il importe au conseil municipal maskoutain la nomination d'un responsable au plus tôt à la commission des finances, à cause de la préparation prochaine du budget. Cependant, dans les milieux bien renseignés, on croit que les prévisions budgétaires ne seront dévoilées qu'à la fin de février.

Dans le coffre arrière de l'auto, un cercueil avec le corps d'un bébé!

Le coffre arrière d'une automobile n'est pas un corbillard et les agents du détachement du Bout-de-l'île de la PP ont bien cru, tard hier soir, tomber sur la plus sordide affaire.

Tout commença par une banale infraction au code de la route et l'interception de l'automobiliste en faute par les agents de la PP. Après avoir vérifié l'identité du contrevenant, on présume que les policiers le trouvèrent suspect ce qui les amena à regarder de plus près le contenu de l'automobile. Dans le coffre arrière, ils trouvèrent un petit cercueil. le corps d'un bébé . . .

Ce n'est qu'après l'arrivée des agents au poste de la PP que la lumière a été faite. Le suspect a donc été relâché avec son triste fardeau. Muni d'un certificat de décès en bonne et due forme, l'automobiliste travaillait pour un entrepreneur de pompes funèbres de la rue Ontario, à Montréal, et avait été chargé de transporter le corps du bébé.

Cinq membres d'une famille sont tués à coups de hache

VANCOUVER, C.B. (UPI) — Cinq membres d'une famille de Vancouver ont été tués à coups de hache pendant leur sommeil dans un domicile de l'extrémité est de cette ville; deux autres enfants ont été hospitalisés.

La police détient un adolescent de 17 ans relativement à cet horrible crime. Il a été arrêté dans l'ouest de Vancouver, où on a trouvé l'auto de la famille.

C'est à la suite de l'appel d'un médecin de l'ouest de la ville qu'on avait informé du crime que les policiers ont découvert les corps mutilés de M. Osborne H. Kosberg, de sa femme de quarante ans, Dorothy, et de leurs trois enfants, Barry, 15 ans, Gail, onze ans et Vincent, deux ans.

Deux autres enfants, Mary-Anne, treize ans et un bébé de six mois ont été hospitalisés. La fillette serait dans un état critique mais le bébé, trouvé dans son berceau, n'aurait pas été blessé.

Les victimes ont été frappées à la tête par une hache à double tranchant alors qu'elles dormaient. L'arme avait été abandonnée sur les lieux du carnage.

Le détective en charge de l'affaire, M. Jim Mundie, a décrit ce crime comme un des plus épouvantables qu'il ait jamais vu.

Les voisins ont déclaré n'avoir rien entendu de suspect au cours de la nuit dernière. Le père de famille assassiné travaillait comme camionneur.

Ce crime odieux est le pire qui soit survenu à Vancouver depuis le 22 avril dernier alors que l'agent de police Léonard Hogue tua sa femme et ses six enfants avant de s'enlever lui-même la vie à l'aide d'une arme à feu.

Séjour de l'évêque de Temuco à St-Jérôme

SAINT-JEROME. (C.B.) — L'évêque du diocèse de Temuco, au Chili, passera quelques jours à Saint-Jérôme avant de reprendre son voyage vers son pays. Mgr Bernardino Pinera arrivera de Rome en compagnie de l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Emilien Frenette, tous deux de retour du concile oecuménique.

Au cours de son séjour dans le diocèse de Saint-Jérôme, du 12 au 19, l'évêque chilien ira dans deux paroisses prêcher le message de l'Avent. Il participera à la journée sacerdotale, le 14.

Cette visite de Mgr Pinera, la quatrième en trois ans, a pour objet de consolider un projet de jumelage entre deux paroisses du diocèse de Saint-Jérôme et une paroisse de Temuco, ainsi qu'avec un mouvement d'action catholique du diocèse chilien.

Assemblée du conseil, mercredi

Une assemblée du conseil municipal de Montréal aura lieu mercredi soir.

Ouverte à 8 h. du soir, cette assemblée constituera l'assemblée statutaire de décembre.

Ce sera la seule assemblée tenue en décembre, a annoncé M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, à l'issue d'une assemblée des commissaires, un peu avant 2 h., cet après-midi, à l'hôtel de ville.

Emprisonnement de 16 mois à un voleur de fils de laiton

SAINT-JEAN. (G.L.) — Père de trois enfants, âgé de 24 ans et domicilié à Saint-Hyacinthe, Réal Flibotte encourt une condamnation à seize mois d'emprisonnement. Le juge André Régnier, de la Cour du magistrat à Saint-Jean, l'avait trouvé coupable du vol de quatre rouleaux de fils de laiton, perpétré durant la nuit du 4 au 5 septembre à l'usine de la Pirelli Cables.

Chaque rouleau pesait deux cent-cinquante livres et valait $450 au prix courant. Le prévenu, Flibotte, doit en plus, aux prochaines assises du district d'Iberville, répondre de deux autres accusations, l'un de méfait public, l'autre de parjure.

Avant de prononcer sa sentence, le juge Régnier a rappelé que Flibotte ne travaillait pas depuis quatre ans, mais qu'on est constamment venu en aide à sa famille. "Dans son cas, aucune circonstance ne laisse entrevoir une réhabilitation. Il n'est âgé que de 24 ans et déjà il affronte sa septième accusation. Il a toujours persisté dans la voie du crime. En conséquence, je le condamne à seize mois de prison, quatre de plus qu'à son frère Gérard, qui n'a à répondre que d'une seule accusation, un vol par effraction".

En ce qui concerne Gérard Flibotte, âgé de 19 ans et tenu pour complicité dans le vol à la Pirelli, le juge a déclaré tenir compte de l'unique accusation portée contre lui avant de le condamner à douze mois d'emprisonnement. Pour ce qui est d'un plus jeune inculpé, le magistrat a reporté sa sentence au 13.

En faveur de la promotion industrielle dans les Laurentides

SAINT-JEROME — Délégué régional du ministère de l'industrie et du Commerce dans les Laurentides, M. Guy Brassard aura dorénavant son bureau au 190, de la rue Parent, à Saint-Jérôme, avec 861-5134 comme échange téléphonique.

A ce titre, comme on le sait, M. Brassard consacre son temps à la promotion industrielle dans cette région. Il se tient à la disposition des industriels, pour discuter avec eux leurs problèmes.

Postes: 250 personnes n'ont pas touché leur rétroactivité

OTTAWA (PC) — Les augmentations de salaire rétroactives qui avaient mis fin à la grève des employés des postes l'été dernier n'ont pas encore été versées aux facteurs qui ont quitté leur poste ou pris leur retraite avant le 1er juillet, a-t-on annoncé hier au cours d'une conférence de presse.

Le président national de la fédération des facteurs, M. Lucien Martin, de Trois-Rivières, a annoncé qu'environ 250 personnes ont quitté l'emploi du bureau de poste avant le 1er juillet, alors que l'augmentation de $365 avait été déclarée rétroactive au mois d'octobre 1964.

Chaque personne ayant ainsi quitté avant le 1er juillet perd un maximum de $182.

Les pensions de ceux qui n'ont pas reçu ces augmentations seront par conséquent moins importantes que si elles avaient été calculées selon l'échelle de salaire rétroactif.

Les membres dirigeants de la Fédération des facteurs considèrent ce traitement comme une injustice et ont annoncé qu'ils feraient tout en leur pouvoir pour remédier à la situation.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

MINISTERE DE LA VOIRIE

PROJET S.P.-12

Installation d'un système d'éclairage des voies de service et des raccordements du boulevard Métropolitain, section Est, dans la ville de Montréal-Est et la cité de Pointe-aux-Trembles, comté de Bourget.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $36,000.00.

PROJET S.P.-13

Installation d'un système d'éclairage des voies de service de la route Transcanadienne, section ouest, dans la cité de Dorval et la ville de Kirkland, comté de Jacques-Cartier.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $12,000.00.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires pour chacun de ces deux projets.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) mercredi le 12 janvier 1966.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal, ou ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

PROJET 9310-65

Installation d'un système d'éclairage sur une section de la route no 3 et des voies de raccordement avec le boulevard Marie-Victorin, dans la ville de Boucherville, comté de Chambly.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $10,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) mercredi le 12 janvier 1966.

PROJET 1289-65

Ensemencement et gazonnement des talus et terre-pleins d'une section du boulevard Laurentien et de ses carrefours, dans la cité de Charlesbourg, Charlesbourg-Ouest, ville d'Orsainville et paroisse de Notre-Dame des Laurentides, comté de Québec. Superficie de 519,500 verges carrées.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $16,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) mercredi le 12 janvier 1966.

PROJET 6201-66

Revêtement en béton bitumineux de la route Senneterre — Chibougamau — Lac Albanel, dans les cantons non organisés de Scott et Obalski, comté d'Abitibi-Est. Longueur de 8.3 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $15,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) mercredi le 12 janvier 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre
Roger LaBrèque.

Office des Autoroutes du Québec

Projet RN-V-18

Construction d'un pont en béton armé au-dessus de la rivière Bayonne, sur la section 7 de l'Autoroute de la Rive Nord, dans la municipalité de Ste-Geneviève de Berthier, comté de Berthier.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $40.00 non remboursable, à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec ou cautionnement de soumission exigé : $125,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) le 12 janvier 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus à l'Office des Autoroutes du Québec, 75 ouest, boulevard Dorchester, Bureau 1600, Montréal, ou au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Secrétaire,
Claude Marcotte.

Service Général des Achats

Projet No 352

FAUTEUILS D'AUDITORIUM — Ecole Normale des hommes — Sherbrooke
Ministère de l'Education —

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 21 décembre 1965.

Projet No 353

BOEUF ET AUTRES VIANDES — Prison de Montréal
Ministère de la Justice

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 21 décembre 1965.

Projet No 354

20 GENERATRICES DE 3KVA 2.5/KW 115/230 V.
65 CORDONS PROLONGATEURS
99 PROJECTEURS PORTATIFS
Pour le Service de la Protection Civile du Québec.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 23 décembre 1965.

Projet No 355

5—COMPRESSEURS D'AIR — 125 P.C.M.
Ministère des Travaux Publics, Ville de Duberger.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 22 décembre 1965.

Projet No 356

2—ROULOTTES "LAVOIR MOBILE"
Ministère des Richesses Naturelles, Ville de Matagami.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 22 décembre 1965.

Projet No 357

1—CAMERA POUR ARTS GRAPHIQUES
Ministère Agriculture et Colonisation

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 29 décembre 1965.

Projet No 358

LABORATOIRE DE MACHINES ROTATIVES
Ministère de l'Education,
Québec Ouest, Trois-Rivières et Sherbrooke.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. H.N.E. — 12 janvier 1966.

Projet No 359

150—REVOLVERS ET ETUIS
Sûreté Provinciale du Québec—Ministère de la Justice (Qué.)

Clôture des soumissions : 4.00 p.m. H.N.E. — 21 décembre 1965.

Projet No 360

3—FRAISEUSES UNIVERSELLES
Ecole de Métiers — Montréal
Ecole de Métiers — Alma
Ministère de l'Education

Clôture des soumissions : 4.00 p.m. H.N.E. — 22 décembre 1965.

Projet No 361

3—FRAISEUSES VERTICALES A COULISSEAUX
Ecole de Métiers — Montréal
Ministère de l'Education

Clôture des soumissions : 4.00 p.m. H.N.E. — 22 décembre 1965.

Projet No 362

1—FRAISEUSE VERTICALE
Ecole de Métiers — Montréal
Ministère de l'Education

Clôture des soumissions : 4.00 p.m. H.N.E. — 22 décembre 1965.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service général des Achats, Bureau des appels d'offres, 871 Chemin St-Louis, Québec.

Le Directeur,
Georges Bussières

DU PERSONNEL

Commission de la fonction publique

MAITRE DES ROLES — (Concours 65—1091)
MAITRE ADJOINT DES ROLES— (Concours 65—1090)
REGISSEUR DES ROLES DE PRATIQUE — (Concours 65—1094)
REGISSEUR ADJOINT DES ROLES DE PRATIQUE — (Concours 65—1095)
GREFFIER ASSESSEUR — (Concours 65—1093)
REDACTEUR DE DECISIONS — (Concours 65—1092)

Traitement initial de $6,500 à $9,000 selon le poste et la compétence.

Postes à la Commission des Relations de Travail à Québec. — Membre en règle de l'Ordre du Barreau de la Province de Québec ; de deux à huit années d'expérience selon le poste, de préférence en droit civil ou ouvrier ; connaissance des procédures en usage dans les cours de justice et à la Commission ; connaissance du français et de l'anglais. — S'inscrire avant le 11 janvier 1966.

Chef de documentation et statistique — Traitement initial jusqu'à $8,200. Poste à la Commission des Relations de Travail à Québec. — Bachelier en bibliothéconomie d'une université reconnue et environ neuf années d'expérience pertinente, ou diplômé de l'école de bibliothéconomie de l'Université de Montréal ou d'Ottawa et de nombreuses années d'expérience pertinente ; connaissance approfondie de la discipline dans laquelle la bibliothèque est spécialisée ; bonne connaissance du français et de l'anglais. — S'inscrire avant le 11 janvier 1966. (Concours 65—1889).

Médiateurs — ($7,400 — $8,600). Postes à la Commission des Relations de Travail à Québec et Montréal.— Etudier et enquêter sur les plaintes de congédiement pour activités syndicales et les plaintes relatives aux pratiques interdites par le Code du Travail. — Degré universitaire au niveau de la maîtrise en relations industrielles ou dans une discipline connexe obtenu d'une université reconnue et environ quatre années d'expérience pertinente, ou diplôme du cours secondaire et plusieurs années d'expérience pertinente ; bonne connaissance des lois ouvrières provinciales et fédérales, des décrets et des ordonnances en vigueur dans la province et des structures des organisations ou associations patronales et ouvrières; connaissance du français et de l'anglais ; être disponible pour voyager dans la province ; état de santé satisfaisant. — S'inscrire avant le 11 janvier 1966. (Concours 65—1087).

Inspecteurs-enquêteurs — ($6,500 $7,500). Postes à la Commission des Relations de Travail à Québec et Montréal. — Etudier et enquêter sur place les demandes d'accréditation en vue d'établir l'unité de négociation, le caractère représentatif des associations requérantes. — Scolarité au niveau du secondaire ; plusieurs années d'expérience dans le domaine des enquêtes ; connaissance du Code du Travail, des structures des associations patronales et ouvrières et des langues française et anglaise ; attitude à rédiger des rapports ; état de santé satisfaisant ; accepter de voyager et de travailler à des heures variées. — S'inscrire avant le 11 janvier 1966. (Concours 65—1088).

Analystes-contrôleurs — Traitement initial de $9,800 à $11,000 selon la compétence. Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Posséder une formation universitaire en commerce, sciences ou en mathématiques et un bon bon nombre d'années d'expérience pertinente dont quelques-unes dans un poste équivalent à celui d'analyste-surveillant. (Concours 65—988).

Analystes-programmeurs surveillants — Traitement initial de $9,000 à $10,200 selon la compétence. Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Posséder une formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et environ cinq années d'expérience à titre d'analyste. (Concours 65—968).

Analystes-programmeurs — Traitement initial de $6,500 à $8,200 selon la compétence. Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Onzième année scientifique et environ trois années d'expérience en programmation ou de préférence, formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et un an d'expérience comme programmeur. (Concours 65—922).

Programmeurs — Traitement initial de $4,900 à $6,000 selon la compétence. Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Diplôme de onzième année scientifique et environ deux années d'expérience dans le domaine du traitement des données ou scolarité au niveau de la onzième année et environ deux années d'expérience dans le domaine du traitement des données dont au moins une dans une fonction de programmeur junior. (Concours 65—921).

Directeur des travaux de génie — Traitement initial jusqu'à $12,000 selon la compétence. Poste à la Direction générale du Nouveau-Québec au ministère des Richesses Naturelles à Québec. — Sous surveillance, élaborer les politiques en matière de travaux de génie ; établir les plans et devis et assumer la responsabilité des constructions ; contribuer au développement des cadres de son service ; voir à l'administration de son personnel. — Diplôme en sciences appliquées et membre de la corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec ; plusieurs années d'expérience dans le domaine du génie et, de préférence, des connaissances dans les travaux de génie du Nord. — Le titulaire devra faire des séjours répétés, mais de brève durée, dans le Nouveau-Québec. — S'inscrire avant le 30 décembre 1965. (Concours 65—1086).

Directeur des études — Traitement initial jusqu'à $10,400 selon la scolarité et l'expérience. Poste à l'Institut de Technologie Maritime du Québec à Lauzon. — Les candidats doivent posséder, en plus d'une expérience appropriée, au moins un brevet de lieutenant au long cours ou une formation équivalente en sciences maritimes, soit en mécanique de marine, soit en radiocommunication. S'inscrire avant le 22 décembre 1965. (Concours 65—1065).

Greffier de la Couronne — ($9,000 à $10,200). Poste dans le district judiciaire de Montréal. — Assumer la responsabilité du greffe tant au point de vue juridique qu'administratif. — Avocat inscrit au tableau de la profession et en exercice depuis au moins cinq années ; connaissance approfondie et variée du droit, de la procédure criminelle et de la procédure civile. — S'inscrire avant le 31 décembre 1965. (Concours 65-1083).

Agents d'expropriation — Traitement initial jusqu'à $9,000 selon la compétence. Postes à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Matane. — De façon générale, assister le directeur du service des Expropriations ou les directeurs régionaux ; diriger le travail d'évaluation et de négociation ; assurer l'application des normes ; reviser les indemnités offertes ; participer à l'élaboration des politiques générales, des directives administratives ou techniques et des procédures. — De préférence, formation universitaire appropriée ; avoir suivi les cours théoriques et pratiques en évaluation immobilière d'une association reconnue et en avoir réussi les examens ; plusieurs années d'expérience pertinente ; bonne connaissance du français et de l'anglais. — S'inscrire avant le 30 décembre 1965. (Concours 65—1084).

Directrice des guides — Traitement initial jusqu'à $8,500 selon la compétence. Poste pour le Pavillon du Québec à l'Exposition Universelle. — Sous surveillance générale, faire le recrutement, la sélection, l'engagement, la formation et la direction des guides ; organiser le concours du costume des guides ; monter un système administratif ; agir comme hôtesse-déléguée dans certaines cérémonies. — Solide formation générale au niveau secondaire ou, de préférence, formation universitaire ; quelques années d'expérience dans les relations humaines, l'administration ou autres domaines connexes ; connaissance d'au moins 3 langues dont le français et l'anglais ; âge : 28 à 40 ans. — S'inscrire avant le 30 décembre 1965. Concours 65—1085).

Agronomes — Traitement initial jusqu'à $8,200 selon la compétence. Postes à Québec, Montréal, St-Hyacinthe, La Pocatière, St-Jérôme de Terrebonne, St-Georges de Beauce et quelques autres localités. — Diplôme de bachelier en sciences agricoles et membre de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec. — S'inscrire avant le 20 décembre 1965. (Concours 65—1082).

Comptables-vérificateurs — Traitement initial jusqu'à $8,200 selon la compétence. Postes dans divers ministères à Québec et Montréal.— Produire l'attestation d'une maîtrise ou d'une licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou de l'appartenance à une association reconnue de comptables professionnels ; posséder une expérience générale des affaires et, de préférence, de la vérification professionnelle. (Concours 65—919).

Travailleurs sociaux — Traitement initial de $6,500 ou $7,400 selon la compétence. Postes vacants à la Clinique d'Aide à l'Enfance à Montréal. — Sous surveillance générale, assumer la responsabilité de cas individuels de service social. — Maîtrise en service social d'une université reconnue ou membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux Professionnels de la Province de Québec ; environ deux ou six ans d'expérience professionnelle en service social selon le niveau respectif des postes susmentionnés ; intérêt manifeste envers les problèmes de la délinquance juvénile. S'inscrire avant le 14 décembre 1965. (Concours 65—1061).

Sténographe classe I — ($2,200 à $2,800). A Montréal, l'échelle de traitement est de $2,800 — $3,400. — Postes dans toutes les régions de la Province. — Produire une attestation d'études de onzième année. — (Concours 65—1068).

Commis-dactylo classe I — $2,200 à $2,800). Postes dans toutes les régions de la Province. — Produire une attestation d'études de onzième année. — (Concours 65—1069).

INSCRIPTION : Compléter la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique, 50 rue Saint-Joseph est, Québec, ou 1454 rue de la Montagne, Montréal, et la retourner à l'une de ces deux adresses avant la date mentionnée. Mentionner le numéro du concours.

avis de DÉCÈS

ARCAND (Alma) — A Québec, le 8 décembre 1965 à l'âge de 50 ans, est décédée dame Alma Cloutier, épouse de Rosaire Arcand, pilote, demeurant 1997, 1ère avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des foyers funéraires
J. Bouchard et Fils Ltée
1290, 1ère avenue
à 9 hrs 05 pour se rendre à l'église Ste-Claire d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs 15 et de là au cimetière de St-Charles (trajet en auto) lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Adrienne) — A Montréal, le 9 décembre 1965, est décédée Mme Paul Bertrand, née Adrienne Blanchard, mère de Luc, Marc, Janine (Mme Alfred Edwards), Lise (Mme Douglas Prestley), Renée (Mme Maurice Tucker). Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BORRIS (Joséphine) — A Hawkesbury, le 9 décembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Dervis Borris, née Joséphine Dériault, demeurant 296 rue Abbott, Hawkesbury, mère de Mmes Roland Deschênes (Georgette, de Val d'Or), Normand-J. Duclos (Stella, de Montréal), Raymond Lacombe (Florence, de Hawkesbury). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
pour se rendre à l'église St-Grégoire-Nazianze, Vankleek-Hill, où le service sera célébré à 2 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Rose-Anna) — A Ste-Clothide de Châteauguay, le 8 décembre 1965 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Joseph Bouthillier, née Rose-Anna Varin. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira du funénarium
Lionel Demers
27 rue Notre-Dame,
St-Chrysostome,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Clothilde de Châteauguay, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER-LABARRE (Clara) — A Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Clara Gauthier, épouse en 1ères noces de Zéphirin Boyer, et en 2èmes noces de feu Anselme Labarre, demeurant chez sa fille Mme Vital Legault. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662, rue St-Denis
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister satns autre invitation.

BRUNET (Gérard) — A Montréal, le 9 décembre 1965 à l'âge de 40 ans est décédé M. Gérard Brunet, époux de Thérèse Dubreuil, demeurant 4535 Coloniale. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17 rue Laurier est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUCCI (Francesco) — A Montréal, le 9 décembre 1965, est décédé Francesco Bucci, époux de feu Nicolini Morale, père bien-aimé de Mme P. Greco (Marie), Mme A. Lapenna (Joséphine), Mme A. Di Carlo (Donna), grand-père de Mme J. Fezza (Lina). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Clarke,
5580 ouest, rue Sherbrooke,
pour se rendre à l'église St-Raymond où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

LOUIS BARON

A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé Louis Baron, ex-principal de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, époux en 1ères noces de feu Germaine Marsan et en secondes noces de feu Délia Vaillancourt.

Il laisse dans le deuil ses fils, Léon (Père de Ste-Croix), Paul-Emile, Louis, André et Claude ; ses filles, Mme Albert Lebrun (Laurette), Mme Simon Huard (Thérèse), Mme Louis Sénécal (Rita), Mme Georges Campeau (Annette), Mme Roger Pilon (Louise), Mme Viateur Lamont (Louisette), Mme Edgard Larivière (Monique), ainsi que ses gendres et ses belles-filles ; une soeur (Lucie), Soeur Antonius, religieuse des Soeurs de la Providence ; sa belle-mère, Mme Vve Joseph Vaillancourt ; sa belle-soeur, Mlle Rita Vaillancourt et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 10, à 10 hrs, en l'église Notre-Dame-des-Neiges et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Départ du salon J.-R. Deslauriers Ltée, 3650, rue Côte-des-Neiges, à 9 h. 45 a.m. vendredi.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

Profitez de nos incroyables bas prix d'hiver
Nous nous spécialisons dans les modèles exclusifs

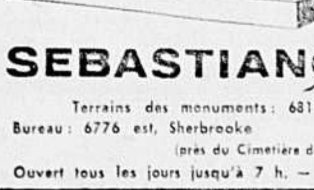

NOUS AVONS TOUS LES GRANITS QUE VOUS DESIREZ
SEBASTIANO Aiello
Terrains des monuments : 6811 est, Sherbrooke
Bureau : 6776 est, Sherbrooke — 259-6917
(près du Cimetière de l'Est)
Ouvert tous les jours jusqu'à 7 h. — Sam. et dim. 1 à 5 p.m.

CHAMARD (Ernest) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Ernest Chamard, époux de Suzanne Pagé, père de Gontrand, Francine, André, Denis et Jean-Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Benoit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Gilbert) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 64 ans est décédé Gilbert Charbonneau, époux de feu Henriette Lidgate, demeurant 3529 Dandurand. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4343 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Lucien) — A l'hôpital St-Joseph de Lachine, le 8 décembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Lucien Chartier, époux de Gabrielle Brossard, demeurant au 676, 7e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620 rue Provost, Lachine
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Stella) — A Pointe-aux-Trembles, le 10 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Narcisse Desrochers, née Stella Hamel, demeurant à 507, 6e avenue, appt 2, Pointe-aux-Trembles. Elle laisse ses enfants : le Père Dominique, trappiste, Marcel, Stella, Gabrielle, Roger, Fernande, Soeur Marie-Stella (Gilberte) Congrégation Jésus-Marie, 2 demi-frères, Paul et Narcisse, et 1 demi-soeur Marguerite. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée,
11,813, rue Notre-Dame est, P.A.T.
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, P.A.T., où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESSUREAULT (Fabiola) — A St-Stanislas de Champlain, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Borromée Dessureault, née Fabiola Brouillette. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant, à 3 hrs p.m. Départ des salons funéraires Marcel Doré à 2 hrs 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETIENNE (Roméo) — A Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roméo Etienne, époux de Marie Imonti, demeurant à 5705 Des Erables. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
25 est, avenue Laurier,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EVERITT (Emilia) — Après une longue maladie à l'hôpital St-Jude, le 10 décembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Emilia Lépine, épouse de Oswald Everitt, mère de William, Thomas, Richard, Shirley (Mme R. Conningham). Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église anglicane St-Marc où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Alexina-Yvonne) — A Montréal, le 10 décembre 1965, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Georges Harvey, née Alexina-Yvonne St-Jacques, demeurant à 3703 Adam. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3472, rue Ste-Catherine est
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Aline) A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Aline Berthiaume, épouse d'Albert Laberge, mère de Roland. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABONTE (Christiane) — A Ville St-Michel, le 9 décembre 1965, à l'âge de 17 ans, est décédée Christiane Labonté, fille de Paul Labonté et de Jeannine Archambault, demeurant à 7329, Shaughnessy. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661, rue Jean-Talon est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assistes sans autre invitation.

LAHAIE (Edouard) — A Pointe-St-Charles, le 10 décembre 1965 à l'âge de 74 ans 6 mois est décédé M. Edouard Lahaie, fils de feu Louis Lahaie et de Saramise Therrien, demeurant 3516 rue Gertrude. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (François-Xavier) — A Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. François-Xavier Langlois, époux de Eugénie Coutu, Père de François, Bernard, Noël, Jacqueline, Andrée (Mme J.-G. Désabrais) et Pierrette (Mme Y. Dumouchel). Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbeault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, et le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissance

DESNOYERS — A l'hôpital Notre-Dame, 25 novembre 1965, à M. et Mme André Desnoyers, née Marie Lamarche, est né un fils, petit frère de Lucie. La mère et l'enfant se portent bien.

LAVALLEE (Adrienne) — A St-Hyacinthe, le 9 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve J.-E. Lavallée, née Adrienne Gaudette, demeurant à 800, Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe. Mère de MM. Jean-Charles, ing., de Sorel, Gaétan, ing., de Boucherville, Claude, psychologue, de Ste-Thérèse-en-Haut, Mmes Robert Laporte, (Georgette de St-Bruno), Maurice Leroux (Marthe de Pré-Vert), Georges Boulé (Thérèse de St-Hyacinthe), Mlle Pierrette Lavallée de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René-J. Mongeau Ltée
1105 rue Girouard
pour se rendre à la cathédrale de St-Hyacinthe où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Victoire-sur-Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Hyacinthe) — A Rigaud, le 7 décembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Hyacinthe Leduc, copropriétaire du garage Leduc & Pilon, Alambra 4e degré et membre du club Richelieu, époux de feu Yvonne Pilon. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Duncan Roussin
Rigaud
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOINE (Charles-Emiles Godias) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Charles-Emile Godias Lemoine, pensionnaire du Conseil des Ports Nationaux de Montréal, époux de feu Annie Campbell demeurant 2375 Prieur. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, Boul. Henri-Bourassa
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIMOGES (Joseph-Emile) — A St-Jérôme, le 9 décembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph-Emile Limoges, époux de feu Maria Desjardins, demeurant 50 rue St-Faustin. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle,
pour se rendre à la cathédrale St-Jérôme où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISELLE (Albina) — A Ste-Geneviève, le 9 décembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Albina Rousselle, épouse de feu Armand Loiselle, mère de Armand Loiselle, de Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANCINI (Rosa) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Antonio Mancini, née Rosa Paventi, demeurant au 8182 Alverne. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est
à 9 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompéi, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

BREAULT-CHAMPAGNE-BAYEUR — A Lavaltrie, samedi le 11 courant, à 11 heures, sera chantée une messe collective solennelle 2ème anniversaire pour Mmes Eugène Breault, Champagne, Bayeur. Parents et amis sont priés d'y assister.

DECES

J. OCTAVE MOUSSEAU

Le 2 décembre dernier est décédé à l'Hôtel-Dieu Me J. Octave Mousseau, C.R., âgé de 90 ans. Né le 2 août 1875 à St-Polycarpe, comté de Soulanges, du mariage du docteur J. Octave Mousseau, ancien député de Vaudreuil-Soulanges aux Communes, avec Rose-Adélina Cadieux, de Vaudreuil, a fait ses études classiques au collège Bourget de Rigaud et son droit à l'université Laval de Montréal. Admis au barreau en 1897 il se fit rapidement remarquer par sa facilité de parole et sa clarté d'expression. Candidat en 1902 pour la représentation à la législature, il est défait une première fois. Il se présente aux élections générales de 1904 et est élu par une belle majorité, réélu en 1905 et en 1911 à la législature, il s'est montré un des députés les plus actifs et les plus éclairés. Il contribua pour beaucoup à la création de la cour juvénile de Montréal et à la formation d'un bureau de statistiques provinciales. A une lecture étendue il joint les connaissances acquises au cours de nombreux voyages en Europe et les impressions qu'il a publiées ont été très appréciées du monde littéraire. Bien que s'occupant presque exclusivement des Tribunaux civils, il ne néglige pas les affaires, étant vice-président et directeur de la Prévoyance et directeur du Crédit-Canadien.

Amateur de sports en plein air il passe son temps libre dans un petit coin coquet de son pays natal. La chasse et la pêche sont ses récréations favorites.

Marié en premières noces le 17 octobre 1899 à Clara, fille de J. C. Gagné, en deuxièmes noces à Annette, fille de l'hon. J. A. Mousseau, ancien premier ministre de la province de Québec, il épousa en troisièmes noces Cécile, fille de Henri Langlois qui lui survit.

Il laisse cinq fils et une fille, Mes Gérald, Gilles et Gaston, avocats, Fernand, comptable pour Richardson & Bureau, Marielle, Madame Marcel Ducharme, et Louis.

L'ont prédécédé dans la tombe deux frères et deux soeurs : le chanoine Louis Mousseau, de Valleyfield, le Dr Alfred Mousseau, de Montréal, Adélina, épouse du Dr Elzéar Deguire, de Côteau-du-Lac, et Hortense, épouse du notaire J. R. Ouimet, de St-Polycarpe.

Parmi ses neveux et nièces qui lui survivent : Monseigneur Lionel Deguire, de Côteau-du-Lac, Soeur Louis-Raymond (Rolande Ouimet) des Soeurs de Ste-Anne, Soeur Marie-Joseph de la Présentation (Marguerite Gagné) des Soeurs du Bon Pasteur de Montréal, Soeur Marie-Pauline-du-Sacré-Coeur (Pauline Gagné) des Soeurs de Ste-Anne de Valleyfield.

Il laisse aussi de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté à l'Eglise St-Jacques et les funérailles ont eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

MIRON (Cyprien) — A Montréal, le 10 décembre 1965 à l'âge de 69 ans, est décédé M. Cyprien Miron, conciliateur en chef du Ministère Provincial du Travail, époux en 1ères noces de Yvonne Lanctôt et 2es noces de Germaine Girard. Père de Pauline (Mme Pierre Dufresne), Bernard et Marcel. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.
5359, 11e avenue, Rsmt
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Donat ou le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (Amanda) — A LaSalle, le 9 décembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Monette, née Amanda Caron, épouse en 1ères noces de Joseph Primeau, demeurant à 139, 1ère avenue, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORAN (Daniel "Dany") — Accidentellement à Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 8 ans, est décédé Daniel (Dany) Moran fils de Georges Moran et de Jacqueline Charbonneau. Frère de Rony et François. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORENCY (Arthur) — A Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Arthur Morency, époux de Victoria Champigny. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de l'Hôpital St-Charles-Borromée,
66 est, rue Dorchester,
pour se rendre à la chapelle de l'hôpital où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE — A St-André d'Argenteuil, le 8 décembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Delphis Paquette. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bertrand Ladouceur,
St-André d'Argenteuil,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Lionel) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Lionel (Léo) Paquin, maître électricien, époux de Blanche Thibeault, demeurant à Ville St-Michel, autrefois de Century Electric Co. et Harbour Electric Co. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548 rue Beaubien
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAYETTE (Florence) — A Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Ernest Payette, née Florence Lessard, mère de Paul, Irène (Mme veuve J.-P. Bourgeois), Hélène (Mme Charles Rainville). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
745 est, rue Crémazie,
à midi 15, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à midi 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Cécile) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 60 ans est décédée Mme veuve Odilon Pépin, née Cécile Laberge. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILOTTE (Roger) — A Montréal, le 9 décembre 1965, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Roger Pilotte, fils de feu Henri Pilotte et de feu Marie-Anne Charette, demeurant 1454 rue Frontenac. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521 est, rue Ste-Catherine,
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PHILIE (Bernadette) — A St-Mathieu, le 8 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Elziar Philie, née Bernadette Byette. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant & Fils,
St-Mathieu,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENCHER (Louise) — A Ville St-Michel, le 8 décembre 1965, à l'âge de 14 ans, est décédée Mlle Louise Provencher, fille de Jean-Paul Provencher et de feu Gertrude Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036 rue Belair,
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès et remerciements

LEO HENLEY

A Montréal, le 10 septembre 1965, est décédé à l'âge de 64 ans, M. Léo Henley, époux d'Anne-Marie Bélanger.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses deux enfants, Daniel et Marjolaine ; ses soeurs et ses frères, Mme Charles Rivard (Louise), Mme Irénée Beauvais (Esthérie), Mme Georges Constantin (Emma) Mme Romain Beauvais (Odile), Wilfrid et Paul Henley ; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Arthur Pelletier, M. et Mme René Ouellet, M. et Mme Eugène Babineau, Alphonse, Joseph et Elzéar Bélanger (de ville La Pocatière), M. Charles Rivard, M. Georges Constantin, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Tous les membres de la famille désirent exprimer leurs remerciements aux personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie : offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes qui ont omis de laisser leur adresse ou de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. Votre sympathie, lors de cette épreuve, fut des plus réconfortantes.

RAINVILLE (Cécile) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Alphonse Rainville, née Cécile Longpré, demeurant 3450 Délisle. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RYMDENOK — ("Ryme" Ipolit) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Ipolit "Ryme" Rymdenok époux de Helen Lazowik, père de Nina (Mme Robert Piejak et de Joseph, grand-père de Dick. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Polonaise St. Mary's (Hochelaga-Gascon) où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ARNEAULT (Willie) — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 décembre 1965, à l'âge de 72 ans 9 mois, est décédé M. Willie St-Arneault, président du Magasin de Chaussures J.-A.-W. St-Arneault Inc., époux de Amanda Vézina. Il laisse dans le deuil une fille : M. et Mme Pierre Grondin, M.D. (Pierrette), 2 petits-fils, Jean et Louis. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-D. Garneau,
405 boul. Ste-Madeleine,
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière de Ste-Geneviève de Batiscan, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté en l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-OURS (Michel) — A Portland, Maine, le 3 décembre 1965, est décédé Michel St-Ours, fils de Mme Isabelle St-Ours et neveu de Miles Fleur-Ange et Irène Lachance. Les funérailles ont eu lieu à Old Orchard, Maine.

ST-OURS (Rolland) — A Pointe-St-Charles, le 8 décembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé Rolland St-Ours, époux de Juliette Rhéaume, demeurant 2628, rue Rozel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue de l'Eglise
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SLAVINSKI (Adolphe) — A Pont-Viau, le 10 décembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Adolphe Slavinski, époux de Blanche Ouimet, demeurant à 153, Lahaie. La dépouille mortelle est exposée au salon
Urgel Bourgie Ltée,
400 rue Henri-Bourassa est,
Avis des funérailles plus tard.

SYLVAIN (Marguerite) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 32 ans, est décédée Mlle Marguerite Sylvain, fille de Joseph Sylvain et de Marie-Louise Henry, demeurant 3717 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SYNETTE (Joseph) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 89 ans, est décédé Joseph Synette, époux de Marie-Louise Pelchat, demeurant 983 Napoléon. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET (Yvonne) — A Verdun, le 8 décembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Arthur Théoret, née Yvonne Mailloux, mère de René, Roméo, Mme Jacques Jodoin (Irène), Mme Lionel Vigneault (Adrienne) et Roger, demeurant à 3346, avenue Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault,
512, avenue de l'Eglise,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGER (Emérentienne) — A Montréal-Nord, le 8 décembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Edouard Viger, née Emérentienne Demers, demeurant au 11,153 Bruxelles. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11,130 boul. PIE-IX,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les usagers réclament un meilleur service de trains entre Saint-Hilaire et Montréal

par Thomas Duhaime

A la fin du mois de janvier, une forte délégation de la rive sud se présentera devant la Commission des transports du Canada afin de réclamer un meilleur service pour les usagers des trains-voyageurs des Chemins de fer nationaux qui circulent entre St-Hilaire et Montréal.

Convoqués à l'hôtel de ville de Beloeil par le maire, M. Aurèle Dubois, des représentants de toutes les municipalités desservies par ce circuit ont étudié hier soir le problème sous tous ses angles.

Le résultat de cette réunion, qui groupait notamment presque tous les maires des municipalités concernées, s'est traduit par la ferme intention de former un comité d'étude dont la principale tâche sera de colliger toutes les suggestions, d'en analyser la portée et de préparer, en dernier ressort, un programme d'action.

Il s'agira alors de formuler un projet de solution qui sera par la suite, acheminé devant la Commission des transports du Canada.

Les discussions ont porté sur toute l'étendue du problème : il y a une dizaine d'années, le service donnait satisfaction; aujourd'hui, ce même service étant limité à un seul train par jour, dans les deux sens, rien ne va plus.

En conséquence, les quelque 2,000 usagers sont aux abois, malgré que les autorités des Chemins de fer nationaux aient décidé, il y a quelque temps, d'ajouter cinq wagons au seul train qui fait présentement la navette entre St-Hilaire et Montréal.

Le nombre de wagons est maintenant de 15 par suite de cette amélioration mineure apportée à un service de transport qui demeure nettement médiocre, selon ce qui ressort des discussions de cette première réunion des représentants du public voyageur de la rive sud.

Les villes qui s'échelonnent sur le parcours de ce circuit de banlieue sont : St-Hilaire, Otterburn Park, Beloeil, MacMasterville, St-Basile, St-Bruno, St-Hubert et St-Lambert.

Le nombre grandissant des banlieusards qui empruntent quotidiennement ce moyen de transport pour se rendre à leur travail, dans la métropole, s'explique assez facilement : l'embouteillage presque "systématique" des ponts d'accès à l'île de Montréal, le problème de plus en plus aigu du stationnement dans les rues et le centre des affaires de Montréal, enfin, le "cauchemar" d'une circulation à flots continus et de plus en plus compliquée.

Résultat : la plupart préfèrent remiser leur voiture... et prendre le train !

Mais voilà que surgit une autre difficulté tout aussi "désagréable", pour le moins : il n'y a pas assez de trains-voyageurs.

C'est ce problème que les gens de la rive sud veulent solutionner.

Pour y arriver, ils réclameront de la Commission des transports le rétablissement des anciens horaires — un minimum de sept par jour, y compris les trains réguliers, et un service "plus autonome", c'est-à-dire, désservant uniquement les usagers des municipalités comprises dans le circuit St-Hilaire-Montréal.

Actuellement, les trains réguliers "passent tout droit" aux différentes gares échelonnées sur ce même trajet. S'ils y faisaient autant d'arrêts, comme auparavant, le problème serait réglé à demi, semble-t-il.

Sous un autre aspect, encore d'autant plus important, si les Chemins de fer nationaux assuraient un service de première classe et pleinement satisfaisant pour répondre aux besoins d'une population de près de 80,000 âmes, toutes ces municipalités en profiteraient doublement du point de vue démographique et économique.

"Aujourd'hui, a expliqué le maire Aurèle Dubois, un grand nombre de gens ont de plus en plus tendance à s'éloigner des grands centres pour s'établir dans les villes de banlieue, dont les normes de développement et d'expansion sont axées selon des plans d'urbanisme neufs et mieux ordonnés".

Le député fédéral du comté de Chambly-Rouville, M. Bernard Pilon, assistait à la réunion.

D'autre part, les autorités des Chemins de fer nationaux ont "décliné" l'invitation qui leur avait été faite quelques jours plus tôt : leurs représentants brillaient par leur absence.

Par contre, un employé (non identifié) de la compagnie, présent à la réunion mais non à titre officiel, a pris la parole à un moment donné pour expliquer à l'assistance que ce service de train-voyageurs sur la rive sud se soldait infailliblement par un déficit.

Les membres de ce comité d'étude, qui seront tous désignés par chaque conseil municipal des villes concernées, siégeront d'ici une dizaine de jours pour s'atteler à la tâche qui leur aura été confiée.

Du résultat de leurs travaux dépendra, en grande partie, le succès de leurs représentations auprès de la Commission des transports, à Ottawa, à la fin de janvier.

Les conservateurs ont 17 jours pour contester l'élection de Sauvé

Par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Il ne vous reste que 15 jours pour faire vos emplettes de Noël...

Mais il en reste 17 aux conservateurs pour contester en Cour l'élection de M. Maurice Sauvé...

C'est en effet ce qu'indique la "loi concernant les élections de députés à la Chambre des Communes dont la validité est contestée".

Il est précisé à l'article de la loi que le délai prescrit pour présenter une plainte contre l'irrégularité d'une élection est de vingt-huit jours après "la date de la première publication de l'avis du rapport dans la Gazette du Canada".

Or le 29 novembre dernier la Gazette officielle du Canada publiait que M. Maurice Sauvé avait été élu aux Iles-de-la-Madeleine contre ses adversaires conservateur, néo-démocrate, et créditiste.

Nous avons jeté un coup d'oeil sur la loi en question qui est la seule disent les experts en vertu de laquelle on puisse contester l'élection d'un député.

L'un des articles de la loi touche directement un sujet qui est dans toutes les bouches. On se demande en effet à Ottawa si des gestes auxquels le ministre des Forêts n'est pas directement lié peuvent être invoqués dans la poursuite d'une annulation de son élection.

L'article 41 de la loi répond clairement à cette question par l'affirmative. La loi indique en effet que procédures judiciaires peuvent être engagées "avant qu'il n'ait été fait aucune preuve de participation d'un candidat dans ses manoeuvres frauduleuses ou dans ces actes illicites".

D'ailleurs la loi suit son cours que le candidat ait été au courant ou pas des actions frauduleuses ou des actes illicites qui ont été commis.

L'article 49 établit en effet que l'élection peut être déclarée nulle si des actions frauduleuses ont été commises "que ce soit ou non véritablement à la connaissance et du consentement de ce candidat ou qu'un acte illicite ait été commis par un candidat ou par tout agent officiel ou autre, de celui-ci, à la connaissance et du consentement véritables du candidat".

Autre article intéressant de la loi, l'article 52. Il traite de la régalade.

La régalade vous vous demandez ce que c'est ? Et pourtant on en connait bien la pratique au pays de Québec.

La régalade c'est le geste qui consiste à fournir nourriture, boisson, rafraichissements ou provisions à des personnes en vue de les influencer pour obtenir leur vote.

C'est une pratique qui est rigoureusement défendue par la loi électorale et il n'est pas inutile de rappeler que dans toutes les histoires qui courent au sujet des Iles il y en a — avec des affidavits à l'appui paraît-il, — qui racontent des tentatives de régalade.

L'article 52 de la loi précise qu'il ne s'agit pas là d'une faute grave, et que de toute façon elle n'entraine pas l'annulation de l'élection. La loi stipule cependant que le vote de toute personne "régalée" doit être soustrait du total de ceux qu'a obtenu le candidat qui directement ou indirectement est responsable de la régalade.

L'article le plus important de la loi est peut-être l'article 53. Il porte en marge la mention "effet des manoeuvres frauduleuses si elles sont prouvées".

Le paragraphe se lit comme suit et on nous pardonnera de le reproduire in extenso : "Si, lors de l'instruction d'une pétition d'élection, il est établi que des manoeuvres frauduleuses ou des actes illicites ont été commis par un candidat à une élection, ou à sa connaissance et de son consentement véritables, ou si ce candidat est déclaré coupable de corruption ou d'influence indue devant une cour compétente, il est reconnu coupable de manoeuvres frauduleuses ou d'actes illicites, et son élection, s'il a été élu, est nulle".

Un autre article de la loi vaut d'être mentionné. Il pourrait devenir très important. Il précise en effet que des manoeuvres frauduleuses ou des actes illicites commis par d'autres personnes que le candidat ou ses agents et contre la volonté de ces derniers ne peuvent suffire à faire frapper d'incapacité le candidat.

De même le candidat ne pourrait être frappé d'incapacité si le juge qui fait rapport estime que "les infractions étaient en elles mêmes insignifiantes, sans importance et minimes et que sous tous autres rapports, l'élection a été exempte de manoeuvres frauduleuses ou d'actes illicites de la part de ce candidat et de ses agents".

Viens en aide à ton père dans sa vieillesse, ne lui fais pas de peine pendant sa vie. Même si son esprit faiblit, sois indulgent, ne le méprise pas, toi qui est en pleine force. (Eccli 3, 12-13).

Nécrologie

Mme J. O. Delisle

Cette semaine ont eu lieu dans la cathédrale de Saint-Jérôme les funérailles de Mme J. O. Delisle, née Blanche Brown, décédée le 24 novembre, à l'âge de 79 ans. Elle était l'épouse de M. J. O. Delisle, pour cinq ans secrétaire-trésorier de Bois-des-Filion, soit de 1953 et 1958, et de 1953 à 1963 secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de la même municipalité.

La défunte laisse 13 enfants: Mlle Gilberthe Delisle, de Ste-Adèle ; Mgr Auguste Delisle, évêque au Nigéria ; M. Jean Delisle, de Ville Laval ; Mme Emile Bélanger N.P. (Juliette), de Saint-Barnabé ; M. Charles Delisle, régisseur de l'aviation civile à Montréal ; Mme Léon Dugal, M.D., (Lucille), du Ministère de la Santé à Québec ; Mme Lionel Malboeuf (Françoise), de Sainte-Thérèse ; Le R. Père Marcel Delisle, de la communauté du Saint-Esprit, missionnaire au Nigéria ; M. Roland Delisle, de Chicoutimi ; Mme Raymond Lewis (Thérèse), de Hull ; M. Paul Delisle, architecte adjoint à Radio-Canada, Montréal ; M. Jacques Delisle, l'un des artistes et des officiers du corps de Ballet Royal de Stockholm ; Mme Benoit Blanchet (Elizabeth), architecte de Montréal.

Elle laisse deux beaux-frères, M. Jos. Delisle, de l'Annonciation et M. Hervé Delisle, de Montréal. Elle laisse plusieurs neveux dont l'hon. Lionel Bertrand, membre du Conseil législatif, et plusieurs nièces dont Mme Albert Pelletier, mère des artistes bien connus Denyse et Gilles Pelletier.

Fait à noter, M. et Mme J. O. Delisle ont eu 13 enfants, et ils comptaient 32 petits-enfants. Le décès de Madame Delisle marque le premier survenu dans la famille depuis leur mariage.

Mme Philias Boucher

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Une centenaire, Mme Philias Boucher, née Rose-Anna Vigeant, autrefois de Saint-Mathias, décédée lundi à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 101 ans et six mois, a été inhumée hier dans le cimetière paroissial de son village.

La défunte qui passa la majeure partie de sa vie à Saint-Mathias avait aussi vécu à Beloeil avant de se retirer à l'Hôtel-Dieu, il y a quatre ans.

Veuve de Philias Boucher, elle laisse trois fils : Alcide, de Saint-Mathias, âgé de 75 ans; Salmon, âgé de 74 ans, et Alphonse, âgé de 69 ans, de Beloeil. Lui survivent également neuf petits-enfants et 22 arrières-petits-enfants.

Hold-up de $2,000 à la mitraillette

Trois cagoulards armés de mitraillettes ont perpétré un hold-up qui leur a rapporté approximativement $2,000, à 10 h. hier matin, à la succursale de la Banque Provinciale du Canada, située au 5100, est rue Beaubien.

Les suspects se sont fait remettre l'argent par le gérant, M. C. Vozzella ; il y avait à ce moment-là treize personnes sur les lieux, cinq clients et huit employés.

Les bandits ont pris la fuite dans une Oldsmobile de couleur bleue, modèle de l'année.

Explosion à Lachine : deux blessés

L'explosion de trois bonbonnes de gaz propane à l'usine McNamara Construction Ltd, au 30 rue St-Joseph, à Lachine, mercredi soir, a causé des blessures graves à deux employés.

M. Arthur Moreau, ingénieur, âgé de 59 ans, du 320 de la 7e Avenue, à LaSalle a été brûlé au deuxième degré ; un compagnon, M. Léon Grimard, âgé de 39 ans, du 166 rue Centrale, à Côte Ste-Catherine, souffre de blessures de moindre gravité.

Les pompiers de Lachine ont travaillé durant plusieurs heures afin d'empêcher d'autres explosions. Une bonbonne de 500 livres de gaz propane à proximité du brasier a constamment tenu les sapeurs en alerte. Ceux-ci ont dû l'arroser sans arrêt afin de l'empêcher d'exploser.

Une adolescente de Lachute acquittée du meurtre de son ami

SAINT-JEROME. (C.B.) — Les jurés de la Cour du banc de la reine, à Saint-Jérôme, ont acquitté une adolescente âgée de 18 ans de l'accusation du meurtre simple de son ami, tué d'une décharge de carabine le 24 mars dernier, à Lachute.

La victime était Charles-Emile Renaud, âgé de 18 ans, de Lachute, dont le corps a été retrouvé, baignant dans son sang, sur le plancher de la cuisine de la maison paternelle de Reine-Aimée Larocque.

La jeune fille a été le principal témoin au procès que présidait le juge Fernand Legault. Elle a relaté qu'elle avait rompu quelques jours auparavant avec son ami. Mais en dépit de la rupture, ce dernier avait continué de la harceler de ses attentions. Ce témoignage a été corroboré par la mère de l'accusée.

Lorsque le drame a éclaté, l'inculpée se trouvait seule à la maison. Renaud, accompagné de sa soeur âgée de 16 ans, s'était rendu ce soir-là au domicile de son ex-amie pour lui réclamer les cadeaux qu'il lui avait donnés pendant leurs fréquentations.

L'accusée a révélé qu'elle avait refusé de le faire entrer et qu'elle avait même inséré une paire de ciseaux dans la gâche de la porte pour l'en empêcher. Finalement, elle s'était rendue à ses exhortations, mais après avoir prévenu sa mère par téléphone à son lieu de travail et après s'être armée de la carabine de son père. Elle a rappelé qu'elle était si nerveuse qu'elle ne peut se rappeler, même aujourd'hui, si c'est elle qui a glissé une balle dans l'arme ou si la carabine était déjà chargée.

Une fois à l'intérieur, le jeune homme tenta de la désarmer et le coup de feu partit pendant son manège, l'atteignant en pleine poitrine.

LA PRESSE
PAR AVION EN FLORIDE, CHAQUE SOIR !
Des moyens extraordinaires ont été pris pour vous apporter LA PRESSE en Floride. Lisez les informations complètes et diversifiées de LA PRESSE, LE SOIR MEME ; elle vous sera apportée en Floride, par avion, à compter du 17 décembre prochain.
Achetez LA PRESSE dans les plus importants centres de Miami et Miami Beach
Demandez votre journal, le soir même, vers 5 heures, aux endroits suivants :
à MIAMI CITY
News Depot — 5, South East, angle 1st Ave
National Airport Concourse 1-4-6
Dave Plaza News — 7900, Biscayne Boul.
13th Street News — 1301, Washington Ave
Bensons News — 1444, Collins Ave
Sea Shore News — 209, 71st Street
Sheldon Drug — 9501, Harding Ave
Surfside Drug — 9500, Harding Ave
Eddy's News — 1096, Normandy Dr.
à MIAMI BEACH
Georges News — 1720 Alton Road
Alfies News — 1664 Alton Road
Miami Beach News — 501, Washington Ave
aux kiosques situés à l'angle de
20th Street et Collins Ave
67th Street et Collins Ave
73rd Street et Collins Ave
Les villes suivantes seront servies le lendemain matin : Fort Lauderdale — Coral Gables — Hollywood Beach.